3 1761 06587299 6

Il a été tiré de cet ouvrage :

30 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 30 ;

20 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 31 à 50 ;

100 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 51 à 150.

UN DIVORCE

Poste

DU MÊME AUTEUR, DANS LA MÊME SÉRIE

(Ouvrages déjà parus ou en cours de réimpression)

CRITIQUE ET VOYAGES

Essais de psychologie contemporaine, 2 vol. — Études et Portraits, 3 vol. — Outre-Mer, 2 vol. — Sensations d'Italie, 1 vol. — Pages de critique et de doctrine, 2 vol. — Nouvelles pages de critique et de doctrine, 2 vol.

ROMANS

Cruelle Énigme, suivi de Profils perdus, 1 vol. — Un Crime d'amour, 1 vol. — André Cornélis, 1 vol. — Mensonges, 1 vol. — Physiologie de l'amour moderne, 1 vol. — Le Disciple, 1 vol. — Un Cœur de femme, 1 vol. — Terre promise, 1 vol. — Cosmopolis, 2 vol. — Une Idylle tragique, 1 vol. — La Duchesse bleue, 1 vol. — Le Fantôme, 1 vol. — L'Étape, 2 vol. — Un Divorce, 1 vol. — L'Émigré, 1 vol. — Le Démon de midi, 2 vol. — Le Sens de la mort, 1 vol. — Lazarine, 1 vol. — Némésis, 1 vol — Laurence Albani, 1 vol. — L'Écuyère, 1 vol. — Un Drame dans le monde, 1 vol. — La Geôle, 1 vol. — Cœur pensif ne sait où il va, 1 vol.

En collaboration avec Gérard D'HOUVILLE, Henri DUVERNOIS, Pierre BENOIT.

Le Roman des Quatre, 1 vol.

NOUVELLES

L'Irréparable, suivi de Deuxième Amour, Céline Lacoste et de Jean Maquenem, 1 vol. — Pastels et Eaux-Fortes, 1 vol. — François Vernantes, 1 vol. — Un Saint, 1 vol. — Recommencements, 1 vol. — Voyageuses, 1 vol. — Complications sentimentales, 1 vol. — Drames de famille, 1 vol. — Un Homme d'affaires, 1 vol. — Monique, 1 vol. — L'Eau profonde, 1 vol. — Les Deux Sœurs, 1 vol. — Les Détours du cœur, 1 vol. — La Dame qui a perdu son peintre, 1 vol. — L'Envers du décor, 1 vol. — Le Justicier, 1 vol. — Anomalies, 1 vol. — Conflits intimes, 1 vol.

POÉSIES

La Vie inquiète, Petits Poèmes, Édel, les Aveux, 1 vol. — Poésies inédites, 2 vol.

THÉATRE

Un Divorce (en collaboration avec M. André CURY), 1 vol. — La Barricade, *Chronique de 1910*, 1 vol. — Un Cas de conscience (en collaboration avec M. Serge BASSET), 1 vol. — Le Tribun. *Chronique de 1911*. 1 vol.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1904.

Bourget

PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

UN DIVORCE

2075-39
4. 12 26

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE - 6e

Tous droits réservés

PA
2194
D6
1904

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

A LA MÉMOIRE

DU

MARQUIS DE RICHARD D'IVRY

MORT A HYÈRES, LE 16 DÉCEMBRE 1903

Son ami

P. B.

UN DIVORCE

I

L'IMPASSE

Quand Mme Albert Darras eut tourné la rue de Vaugirard pour entrer dans la rue Servandoni, l'aspect sévère de cet étroit couloir de vieilles maisons, si voisin pourtant de la rue du Luxembourg où elle habitait, augmenta encore son appréhension. Ses courses l'avaient fait passer là des centaines de fois, sans qu'elle observât jamais le triste aspect de ce coin de Paris, qui, tout d'un coup, et dans la disposition d'esprit où elle était, la saisit de surprise. Elle s'arrêta une minute pour regarder le délabrement des façades tassées, affaissées sur elles-mêmes, la solitude du mince trottoir sans promeneurs, presque sans boutiques, le haut mur gris de Saint-Sulpice, au fond, et, sur ce décor de silence, la pesée d'un ciel froid de mars, tendu et noir. Au moment d'oser une démarche très grave, qui risquait de bouleverser son existence intime, cette femme tourmentée sentit de nouveau faiblir une résolution, bien réfléchie pourtant et nourrie pendant des jours, à travers tant de luttes secrètes ! Un dernier combat d'idées crispa son

visage, qui demeurait, à quarante ans passés, joli encore par la finesse préservée des traits, la délicatesse intacte du teint, un je ne sais quoi de frémissant qui trahissait une sensibilité restée vive et neuve. Même en proie au souci qui la contractait cette physionomie n'avait pas son âge. La taille mince, la démarche alerte, le port souple de la tête s'accordaient avec cet air de jeunesse que démentaient à peine les fils d'argent mêlés à l'or des cheveux et le cercle bleuâtre des paupières, comme meurtries de lassitude. Mais si les insomnies et les inquiétudes avaient cerné ces grands yeux d'un brun doux, elles n'en avaient pas terni l'éclat velouté qui donnait une grâce plus prenante encore à la beauté blonde de cette femme. Qu'elle eût d'ailleurs la conscience et l'entente de cette beauté, l'élégance, effacée à la fois et soulignée, de sa mise le révélait. Visiblement, elle avait voulu obtenir un savant effet d'harmonies sobres et chaudes. Une touffe de violettes de Parme relevait son chapeau de loutre, sa jaquette de la même fourrure retombait sur une jupe de drap couleur pensée. Certaines toilettes, à Paris, par le fini de leur détail et la ligne de leur ensemble, classent une femme aussi certainement qu'un officier son uniforme et ses galons. Depuis les bracelets qui luisaient sur ses poignets au bord du manchon, jusqu'aux fines chaussures apparues sous la jupe à longs plissés, tout chez Gabrielle Darras dénonçait une personne de la haute bourgeoisie française ; de cette classe à la fois comblée et discrète, où se perpétue, malgré l'envahissement de l'exotisme, le goût traditionnel de notre pays. Hélas ! si le caractère un peu paré de cette toilette décelait chez celle qui

l'avait combinée un désir de plaire et de garder son rang, trop naturel — la suite de cette histoire le démontrera — dans une situation anormale, cette coquetterie et cet orgueil appartenaient déjà au passé, comme aussi les années de bonheur qui avaient pu seules lui conserver longtemps cette fleur de jeunesse dans son automne commençante. Le présent, c'était l'anxiété qui l'immobilisait sur le pavé de la vieille rue. C'était l'hésitation dernière avant une visite, peut-être irréparable pour son repos. C'était la détresse d'une agonie morale, arrivée à un période aigu, et qui, soudain, se résolut dans une détermination violente. Mme Darras esquissa un geste d'impatience révoltée ; elle se répéta à mi-voix, comme pour suggestionner sa défaillante énergie, ces mots de volonté :

— « Demain rien n'aura changé, rien, rien, rien... A quoi bon attendre? »

Et, d'un pas devenu maintenant ferme, elle commença d'aller, la tête levée, regardant les numéros les uns après les autres jusqu'à celui de la maison qu'elle cherchait et dont la vétusté la fit de nouveau frissonner. Cette bâtisse, orientée vers le Nord et sinistrement humide, datait d'une époque où la rue, habitée longtemps par le fossoyeur de Saint-Sulpice, s'appelait encore rue des Fossoyeurs. Rien n'avait changé depuis cent ans dans cette construction, édifiée en deux fois, lors du Directoire, puis sous l'Empire, sur les débris de quelque jardin de couvent, par un de ces entrepreneurs au rabais qui foisonnèrent alors. Ils n'avaient à leur service, grâce à l'universel désarroi des guerres, que de mauvais apprentis sans

éducation technique. Aussi ceux de leurs ouvrages que la réfection du Paris moderne a épargnés offrent-ils des exemplaires minables de maçonnerie gâchée et d'ignorante architecture. L'ensemble de cette maison-ci se composait d'un premier corps de logis, haut de deux étages, que des ailes en retour rattachaient à une sorte d'hôtel à fronton, édifié évidemment en premier lieu et que décorait une prétentieuse rangée de bustes copiés sur l'antique : un Antinoüs, un Apollon, une Diane. Des X en fer affleuraient partout sur le crépi lézardé, les murs ne tenant plus que par la force des clefs. La disposition actuelle des bâtiments en faisait une petite cité, desservie par des escaliers distincts. Ils prenaient leur point de départ sur une cour pavée, au centre de laquelle l'industrie du concierge aménageait un fantastique jardinet. Des arbustes plantés à même des bacs poussaient, dans cette atmosphère sans soleil, un maigre feuillage. Des récipients de métal, jadis bidons de pétrole ou boîtes à conserves, étaient là, garnis de terre. Des plantes grimpantes devaient en surgir, puis s'enlacer à un treillis de bois et de fil de fer érigé en une petite tonnelle. L'ingénieux personnage était justement occupé à compliquer encore ce rustique appareil lorsque Mme Albert Darras, après avoir vainement frappé au carreau de la loge vide, poussa la porte à claire-voie qui séparait la voûte et la cour. A l'appel du timbre, le jardinier amateur tourna la tête, sans d'ailleurs se déranger de sa besogne, et sa voix se fit presque brutale pour répondre à la question de la visiteuse, formulée d'un accent étouffé :

— « Monsieur l'abbé Euvrard est-il chez lui?... »

— « Je n'en sais rien... Le plus sûr est que vous montiez y voir. L'escalier à gauche, au second étage, la porte à droite. Vous ne pouvez pas vous tromper... Sonnez fort. C'est un grand savant, à ce qu'on dit, et les grands savants sont toujours dans la lune... »

La rudesse de cet homme prouvait simplement qu'il gérait un immeuble peuplé de petits locataires trop nombreux et qu'il recevait peu de pourboires. Mme Albert Darras rougit comme d'un affront personnel. Quoique sa démarche auprès du vieux prêtre, peu considéré de son concierge, ne fût en aucune façon compromettante, elle la hasardait pourtant à l'insu de tout son entourage, notamment de son mari. Il lui sembla, dans son remords de son action clandestine, que le regard insolent du rustre interprétait sa présence ici d'une manière insultante. Ce fut donc en se hâtant et baissant la tête qu'elle s'engagea, par la porte indiquée, dans la cage d'un pauvre escalier de bois sans tapis, aux marches bien souillées, bien déjetées. Si elle avait été capable de réflexions pareilles, à cette minute, elle eût été frappée du contraste entre ce misérable gîte où s'était réfugié celui qu'elle cherchait et l'endroit où elle était allée le demander quelques jours auparavant. Rendons dès maintenant au Père Euvrard l'appellation à laquelle lui donne droit sa qualité d'Oratorien. Il figurait sous ce titre, sur l'*Annuaire* de l'Institut, comme membre libre de l'Académie des Sciences, avant les abominables mesures de 1903 contre les congrégations. Son adresse était alors au n° 4 du quai des Célestins, dans ce débris du magnifique hôtel Fieubet, construit par Mansart, et dont son

ordre avait fait le collège Massillon. Qu'un mathématicien illustre, au bord de la vieillesse, doive quitter sa communauté, son paisible cabinet d'études et se réfugier dans un pauvre logement, pour y vivre chétivement, de ses jetons et de quelques travaux mal payés, cela juge un régime et son intelligence. Mais quand bien même Mme Darras eût réalisé dans sa vérité le petit drame que représentaient, pour ce prêtre, ce bouleversement de ses innocentes habitudes, cette nécessité de parer aux besoins de l'existence matérielle, cette séparation surtout d'avec ses frères, peut-être cette épreuve lui eût-elle paru moralement légère, comparée à la tragédie de foyer où elle se sentait à la veille de s'engager. La visite au proscrit de la rue Servandoni n'en constituait qu'un épisode. Cette tragédie n'était que latente, et déjà la terreur des conflits futurs agitait si fortement les nerfs de cette femme, qu'arrivée sur le palier de ce second étage, et quand elle eut sonné à la porte à droite, suivant les instructions du concierge, elle dut s'appuyer à la rampe. Des pas se rapprochaient, venant de l'intérieur. Ils lui retentissaient physiquement dans le cœur. C'étaient ceux du prêtre, qui demeura une seconde, interloqué, la porte une fois ouverte, devant cette visite inattendue. Le coup de sonnette l'avait surpris au tableau noir, et qui travaillait. Il tenait encore à la main un morceau de craie blanche. Sa soutane défraîchie, sa barbe de trois jours, les ailes trop longues de sa chevelure roussâtre, à peine grisonnante à soixante ans, dénonçaient l'incurie du savant pour qui le monde extérieur et sa propre personne existent très peu. Avec cela, une petite taille, un torse exigu, et un visage rose,

presque poupin, lui auraient donné un air vaguement comique, n'eût été la noble coupe de son front perpendiculaire et rayé de rides droites, — un de ces fronts que Lavater appelait « scrutateurs », — n'eût été surtout l'extraordinaire beauté de ses yeux bleus. Leurs prunelles gaies gardaient la fraîcheur et la transparence de celles d'un enfant. Le regard, volontiers étonné, exprimait à cet instant l'ahurissement à demi somnambulique d'un géomètre que la chimère du calcul vient d'emporter à mille lieues sur ses puissantes ailes. Comme Mme Darras se taisait, décontenancée de son côté devant une apparition par trop différente de l'image qu'elle s'était faite du célèbre Oratorien, il rompit le premier le silence :

— « Vous devez vous être trompée de porte, madame, » dit-il simplement.

— « Non, » fit-elle, « vous êtes bien M. Euvrard, le Révérend Père Euvrard?... » Et, sans lui laisser le temps de répondre autrement que par un signe : — « Mon père, » insista-t-elle, « je vous demande de me recevoir. Je viens à vous sans recommandation, parce que j'ai entendu vanter si souvent votre grand esprit et votre grand cœur, et j'ai tant besoin d'un appui !... »

En parlant de la sorte, elle s'était avancée dans l'étroit couloir. Le prêtre obéit presque machinalement à la suggestion qui émanait de ce geste. Il introduisit l'inconnue dans le réduit qui lui servait de bibliothèque. Sa physionomie ne put toutefois dissimuler une contrariété qui ne venait pas simplement de sa méditation interrompue. La toilette de cette femme et sa beauté, son énervement et son insistance, lui donnaient l'idée qu'il avait devant

lui une personne du monde, prise dans quelque aventure de passion. Homme d'étude et de cabinet, ayant à peine exercé le ministère depuis qu'à sa sortie de l'École polytechnique il était entré en religion, la perspective de jouer un rôle de conseiller dans une histoire si étrangère au train accoutumé de sa pensée le désorientait déjà. Cependant comme il était prêtre, et bon prêtre, ce manque de charité lui fit honte. Il avait eu, pour débarrasser de ses papiers son unique fauteuil, un mouvement de véritable impatience, qu'il justifia de son mieux. Il rejeta cette gêne sur l'état de désordre où se trouvait la pièce. Son déménagement remontait à deux semaines, et il n'avait pas encore rangé ses livres posés par tas sur les planches de bois blanc qui garnissaient les murs, entre des liasses de notes et des cartons. Un tapis d'occasion couvrait une partie du carreau. Quatre chaises de paille, un bureau d'angle, un prie-Dieu achevaient le mobilier de cette cellule. Deux fenêtres l'éclairaient, auxquelles le savant avait cloué de ses mains et de guingois des rideaux de vitrage achetés tout faits et trop courts. Le marbre de la cheminée sans feu supportait, près d'une lampe à esprit-de-vin, une casserole, un filtre en terre et les débris du déjeuner : deux œufs à la coque et une tasse de café. L'hôte de ce pauvre campement préparait lui-même ses repas, avec un stoïcisme dont témoignait le tableau noir posé sur son chevalet entre les croisées et couvert de griffonnages cabalistiques, son opium intellectuel. Il les montrait du geste en avançant le siège, et il disait :

— « Je rougis, madame, de vous recevoir dans un taudis pareil. Mais puisque vous connaissez

mon nom, vous savez que je suis un proscrit. Il paraît que je faisais courir un danger à l'État en traçant ces formules dans une maison où d'autres Pères travaillaient l'histoire, l'archéologie et l'hébreu ! Espérons que ce pauvre État est sauvé maintenant... » — Il rit de cette innocente épigramme, son unique vengeance contre ses persécuteurs. Puis, ses propres paroles l'ayant, par une naturelle association, ramené à sa première idée. — « Quelques-uns, parmi ces Pères, s'occupaient aussi de direction. Ils s'en occupent encore. Peut-être vaudrait-il mieux que je vous indique l'adresse de l'un d'entre eux. Si vous avez un conseil pratique à demander, un géomètre n'est guère qualifié pour vous le donner. Notre science... »

— « C'est précisément votre réputation de savant », interrompit Mme Darras, « qui m'a déterminée à cette démarche... Je vous ai dit que j'avais souvent entendu parler de vous, par mon mari d'abord. Il est un ancien élève de l'École polytechnique, comme vous, paraît-il... Certes, il n'est pas suspect de partialité envers l'habit que vous portez. A cause de cela, je vous demanderai de ne pas vous dire mon nom. Ses collègues et lui tiennent vos ouvrages dans une telle estime !... Et puis, vous avez eu le fils d'une de mes amies comme élève à Juilly. Je savais votre grande intelligence par mon mari. J'ai su par elle votre grande bonté... Quand j'ai cherché un prêtre auquel m'adresser dans une heure solennelle de ma vie, votre nom m'est venu à la pensée, pour ce double motif. Ma situation est si exceptionnelle que j'ai redouté un ecclésiastique ordinaire et son étroitesse d'esprit. Il y en a tant qui semblent n'avoir

comme idéal que d'éloigner les âmes de Dieu !... »

— « Je suis à votre disposition, madame, » répondit l'Oratorien. « Vous n'avez pas à me dire votre nom. Je préfère même l'ignorer... » L'énigmatique dernière phrase de sa singulière interlocutrice avait confirmé ses soupçons. Persuadé qu'il allait recevoir la confidence d'un remords en voie de repentir, le prêtre acheva de se réveiller dans le mathématicien. La profonde phrase de l'Apôtre : *Omnibus omnia factus sum* (1), sera toujours la devise d'un cœur véritablement sacerdotal. Mme Darras vit une expression d'une gravité attentive remplacer, sur ce masque soudain transformé, le désarroi un peu falot qui l'avait déconcertée. Ces yeux bleus, que voilait tout à l'heure un nuage de distraction, se fixèrent sur elle avec une précision singulière, et l'accent du prêtre prit l'autorité, indulgente à la fois et impérative, du médecin au chevet du malade, pour ajouter : — « Je vous le répète cependant, je suis moins qualifié qu'un de ces ecclésiastiques que vous avez tort d'appeler ordinaires et qui sont de vieux praticiens de la vie. Mais, puisque vous réclamez mes faibles lumières, qu'y a-t-il?... »

— « Il y a, mon Père, » et dans cette voix de femme frémissait la sincérité douloureuse d'un être qui se prépare à mettre à nu une plaie de sa conscience, gardée longtemps secrète, « il y a que je suis tourmentée, depuis des semaines, des mois, par un besoin de me rapprocher de Dieu, qui est devenu, ces temps-ci, une véritable souffrance.

(1) *Cor.*, I, IX, 22. « Je me suis fait toutes sortes de choses pour toutes sortes de gens. »

J'ai été très pieuse quand j'étais jeune. Puis, j'ai cessé de l'être. J'ai eu des doutes. Il m'a semblé que je ne croyais plus. Voici douze ans que je ne pratique pas... Je dis qu'il m'a semblé, car je n'ai jamais méconnu la bienfaisance de la religion. La preuve en est qu'ayant eu une fille, j'ai voulu qu'elle fût baptisée. Ce n'a pas été sans lutte... L'enfant a grandi. Elle a onze ans. Elle va faire sa première communion... »

Elle s'arrêta, comme si, arrivée à un ordre d'idées plus intime, elle ne trouvait pas bien ses mots. Cet embarras, le caractère de ce début, si détourné, si hésitant, le rapport entre la naissance de l'enfant et la date où la mère s'était éloignée des sacrements, autant d'indices qui se raccordaient trop bien à l'hypothèse déjà construite dans l'esprit de M. Euvrard. Cette femme était mariée. Elle l'avait dit elle-même. Elle avait commis une faute. Son enfant n'était pas du mari. Son allusion aux prêtres qui éloignaient les âmes de Dieu venait sans doute d'avoir rencontré un confesseur trop sévère. M. Euvrard se crut habile en essayant de lui faciliter le pénible aveu :

— « Votre fille vous devra le salut de son âme, » dit-il, « et d'avoir sauvé une âme efface bien des fautes, surtout quand ces fautes peuvent avoir eu, sinon pour excuse, au moins pour explication, un entraînement. Reprenez courage, madame... »

A mesure qu'il parlait, une rougeur montait aux joues de l'inconnue. Le pauvre Oratorien se sentit rougir lui-même. A l'éclair de fierté allumé dans le regard de sa visiteuse, il venait de comprendre qu'il se trompait sur le caractère de sa démarche. Non, elle n'était pas l'héroïne repentante d'une

banale histoire d'adultère, et il l'écoutait, qui continuait sa confidence, d'une voix rendue ferme, maintenant, par la révolte contre le soupçon :

— « Non, mon Père, non. Je n'ai pas à me reprocher ce que vous croyez. Je suis une honnête femme. Si j'ai cessé de pratiquer, je n'ai pas à rougir du motif. Je n'ai pas commis une faute. J'ai été loyale, toujours. Je n'avais pas de remords d'être hors de l'Église. J'étais tranquille avec ma conscience, je vous l'ai dit : j'avais perdu la foi... Cette foi dormait. Elle est réveillée au contact de la foi de ma fille. C'est là ce qui m'amène... Comment s'est accompli ce travail? Je ne le sais pas moi-même. Ç'a été une suite d'événements très ordinaires. Quand Jeanne a dû aller au catéchisme, je l'y ai accompagnée, dans cette petite chapelle souterraine de Saint-Sulpice, au bout de votre rue, où j'étais venue, à son âge. Toutes mes émotions d'alors, je me suis mise à les revivre dans les siennes. Je l'ai vue aussi fervente que je l'avais été, son esprit s'ouvrir aux idées religieuses, comme le mien alors, l'amour de Dieu s'emparer d'elle, comme de moi autrefois. Est-ce mon enfance qui m'est remontée au cœur? Est-ce autre chose? Je vous répète que je ne sais pas... J'avais recommencé d'aller à la messe, à cause de Jeanne, pour la forme... J'ai recommencé d'y prier. Cela m'a prise d'abord comme un regret. Je me suis abandonnée à ce sentiment du passé qui nous fait aimer à revoir les endroits où nous habitions jeunes, à rencontrer des parents perdus de vue, d'anciens amis. Une heure est venue, où j'ai compris que ce passé, c'était le présent. J'ai senti Dieu. J'ai senti mon âme. Oui, il y a un Dieu, et qui nous écoute.

Nous avons une âme, et qui émane de lui, qui vit de lui... Ces deux évidences se sont imposées à moi toujours plus claires, toujours plus puissantes, rien qu'en faisant répéter sa prière à ma fille, chaque matin et chaque soir. Je l'écoutais prononcer ces mots : *Notre Père*, et je lisais dans le fond de son être. J'y voyais la foi absolue dans la bonté de ce Père céleste. Je me disais alors, j'étais bien obligée de me dire : si ce cœur, toute pureté, toute tendresse, toute sincérité, était trompé dans cette confiance, rien n'aurait de sens ici-bas. Est-ce possible? La vie serait un horrible cauchemar, si des élans comme celui de cette enfant vers son Créateur n'étaient qu'un mensonge. La mère en moi s'est rendue à cette lumière... Oh! ce travail ne s'est pas accompli sans combats. Les raisonnements qui m'avaient été donnés contre la religion se sont levés. Aucun n'a tenu contre cette voix de ma fille parlant au bon Dieu. Pourquoi essayer de discuter quand on sent, quand une réalité est là devant vous, vraie comme vous-même, comme l'air que vous respirez, comme les objets que vous touchez? J'ai *cru* de nouveau. Je n'ai plus lutté contre un sentiment d'autant plus fort qu'il m'associait davantage à l'intimité de mon enfant, à toutes les émotions de sa piété grandissante. Plus j'ai partagé ces émotions, plus j'ai aimé mon enfant et aussi plus j'ai *cru*. Vous n'imaginez pas quelle ardeur d'amour cette approche de sa première communion suscite en elle, comme sa sensibilité et son intelligence en sont exaltées, illuminées, à quels miracles de perfection quotidienne j'assiste dans ce jeune cœur. C'est Dieu que je regarde agir en elle et aussi en moi... Mais ce n'est pas pour vous

raconter par le détail cette transformation de mes pensées que je suis ici, mon Père. Je vous en ai assez dit pour que vous compreniez à travers quoi j'ai passé, et comment je suis arrivée à ce désir où se résume tout le reste : Jeanne va faire sa première communion dans trois semaines, je voudrais communier avec elle. »

— « Vous n'avez pas seulement sauvé l'âme de votre fille, » répondit le prêtre, « vous avez sauvé la vôtre, madame. Ne soyez pas troublée d'être restée si longtemps loin de Dieu. Vous l'avez appelé le bon Dieu, et vous avez eu raison. Il ne demande qu'à pardonner. Le cœur de Notre-Seigneur est toujours là. Vous avez encore raison de croire qu'il agit en vous. C'est lui qui vous a conduite, d'heure en heure, jusqu'à celle-ci, soyez-en sûre. Vous voulez communier. C'est si simple ! Je suis prêt à recevoir votre confession, quand vous le désirerez..., ici... dès maintenant... »

Le digne homme avait parlé d'un ton attendri où perçait un regret de sa première méprise. Ce récit avait éveillé en lui un sentiment très particulier. S'il avait les défauts que comporte l'esprit abstrait des géomètres, il en avait les vertus, entre autres cette puissance du mysticisme dont s'accompagne souvent le génie mathématique, témoins un Pascal, un Leibnitz, un Newton, et, de nos jours, un Cauchy, un Puiseux, un Hermitte. Un effort lui avait été nécessaire quand il appréhendait l'aveu d'une histoire d'amour. Son intérêt, au contraire, était surexcité au plus haut point par cette confidence, très peu intellectuelle, très dépourvue de rigueur logique ; mais il y avait vu, comme la mère de Jeanne, le mystérieux dialogue de Dieu

et d'une âme. Il lui semblait bien qu'un des éléments du problème n'était pas clair. Du jour où cette âme avait cru de nouveau, pourquoi n'était-elle pas allée aussitôt aux sacrements? Pourquoi ce délai? Pourquoi ce trouble dans ce retour? L'énergie de l'inconnue à proclamer son honnêteté ne permettait pas de supposer un secret coupable. M. Euvrard ne se doutait pas qu'il allait lui-même, dans une minute, et par son seul caractère de prêtre, représenter l'invincible obstacle dressé devant cette femme sur cette route du retour, et il l'écoutait, avec un étonnement très vite mêlé d'épouvante, lui répondre, en reprenant une de ses dernières phrases :

— « Non, mon Père, ce n'est pas si simple. Il faut que vous en sachiez davantage, et que je vous aie appris qui je suis et pourquoi vous me voyez si émue. Je suis mariée, je vous l'ai dit déjà. Je dois ajouter que c'est mon second mariage, et que mon premier mari vit toujours. »

— « Alors, » interrogea le prêtre après un silence, « vous êtes divorcée et remariée?... »

— « Oui, » dit-elle.

— « Et votre fille? »

— « Ma fille est née de mon second mariage. »

— « Vous êtes divorcée et remariée, » répéta M. Euvrard, et, comme se parlant à lui-même : « Pauvre femme ! Je comprends tout... » Puis, revenant à elle : — « Non. Ce n'est pas simple. Vous ne pouvez pas communier, vivant comme vous vivez. Je ne dois pas même recevoir votre confession. Je ne pourrais pas vous donner l'absolution... »

Il avait prononcé ces derniers mots avec un visage

et d'une voix où n'hésitait plus la timidité du savant dérangé dans sa méditation, où ne frémissait plus la pitié d'un vieillard ému par une confidence douloureuse. Le religieux édictait, au nom de sa foi, une sentence sans appel, fondée sur une règle indiscutable. La physionomie anxieuse de Mme Darras s'était contractée davantage en écoutant cet arrêt, sans exprimer cependant de surprise. Elle esquissa seulement un geste plus découragé pour répliquer :

— « Je connaissais d'avance votre réponse, mon Père. Elle m'a déjà été faite. Vous l'avez deviné, j'imagine, à l'une de mes phrases : je me suis adressée une première fois à un autre prêtre. Il m'a arrêtée aux premiers mots, comme vous. Je connais d'avance aussi la condition que vous allez m'imposer : quitter mon mari. Laissez-moi vous répéter ce que j'ai dit à ce prêtre... Il y a treize ans, j'en avais vingt-neuf. J'étais la plus malheureuse des femmes. L'homme à qui ma famille m'avait mariée, et dont j'avais dû me séparer, venait de demander et d'obtenir que cette séparation fût convertie en divorce. Il s'était remarié. Je restais seule au monde avec un fils de neuf ans. Les tribunaux me l'avaient donné. Comment l'élever? Comment tenir tête aux difficultés que le divorce crée autour d'une femme, même lorsqu'elle a le bon droit pour elle? C'est alors qu'un autre homme, que j'avais connu chez mes parents, sans trop le remarquer, et perdu de vue depuis mon mariage, trouva le moyen de rentrer dans ma vie. J'appris qu'il m'avait aimée jeune fille, sans se déclarer. Il était pauvre alors. J'étais riche. Il ne s'était pas marié, à cause de moi. Il avait travaillé, pour me conquérir quand j'étais

libre, pour m'oublier quand je ne l'étais plus. Je l'étais de nouveau, il reparaissait. Il avait de la fortune maintenant, une brillante position, la possibilité d'épouser qui lui plairait. Il restait fidèle à son premier sentiment, et il me demandait ma main. J'ai accepté ce dévouement, et, depuis ce jour, je n'ai pas rencontré en lui une défaillance. Il a été pour moi le meilleur des maris, pour mon fils le meilleur des pères... Fût-ce au prix de mon salut éternel, je ne le quitterai jamais, jamais... »

— « Je ne comprends pas bien alors ce que vous attendez de moi, » répondit M. Euvrard, « ni de quel appui vous avez besoin, pour me servir de vos propres termes. Vous êtes assez au courant des lois de l'Église pour le savoir : votre second mariage ne compte pas à ses yeux, il ne pourra jamais compter. En le contractant, vous avez rompu avec elle. Vous prétendez persévérer dans cette rupture, et, en même temps, vous parlez de reprendre une vie religieuse, de participer aux sacrements?... Il y a là une contradiction si évidemment irréductible qu'elle ne vous a pas échappé. Vous voudriez être tout ensemble dans l'Église et hors de l'Église. C'est un problème sans solution. »

— « Il en a une, mon père, » interrompit Mme Darras. L'énergie de son affirmation prouvait quelle importance elle attachait à cette partie de leur entretien. Le sang revenait à ses joues. Ses yeux brillaient, et elle insistait : — « Oui, il y a une solution. Elle ne peut être acceptée que par un prêtre à l'esprit large, très large. C'est pour cela que je suis venue vous la soumettre, à vous... Mon second mariage ne compte pas aux

yeux de l'Église. Vous me le dites, et je le sais. Vous ajoutez qu'il ne pourra jamais compter. Sans doute, tant que le premier subsistera. Mais si ce premier était cassé? L'Église n'admet pas le divorce. Soit. Mais elle admet l'annulation. Il y a treize ans, lorsque j'ai entrevu la possibilité de ce second mariage, j'ai pensé à m'adresser à Rome. Je ne l'ai pas fait. Mon futur époux y répugnait, et moi-même j'avais si peu de foi!... Est-il trop tard aujourd'hui? Puisque l'Église m'impose de me soumettre à ses lois, elle me doit de m'en donner les moyens. Les motifs que j'aurais allégués à cette époque, je les alléguerai. Ils n'ont rien perdu de leur force. Je vous ai dit que mes parents m'avaient mariée. S'ils ne m'ont pas contrainte, au sens matériel du mot, il n'en est pas moins vrai que leur pression a influencé ma volonté. Je n'ai donc pas agi en pleine liberté. Dans tous les cas, je n'ai certainement pas su qui j'épousais. Si je l'avais su, je serais morte plutôt que de subir cette abominable union. Entre mon premier mari et moi, il ne s'est agi ni d'un désaccord d'humeur, — j'ai tout supporté de ses défauts de caractère, c'était le père de mon fils, — ni d'une infidélité. Il m'a trompée, et j'ai pardonné... Je n'ai pu ni supporter, ni pardonner le vice le plus abject, le plus dégradant pour des personnes de notre classe. Cet homme buvait, et l'ivresse le rendait furieux. Cinq années durant, à cause de mon fils, j'ai subi d'horribles scènes où les menaces et les brutalités n'étaient pas le pire dégoût. Je n'ai trouvé la force de me sauver que le jour où ma vie et celle de l'enfant ont été en danger. Il m'avait frappée, moi, avec une telle violence que j'ai mis des semaines à m'en remettre, et il

avait voulu le frapper, lui !... Je vous le demande, mon Père, avais-je consenti à épouser un fou, et un fou méchant? N'y a-t-il pas là de quoi faire casser un mariage où mes parents et moi avons été trompés?... Mon Père, si je m'engage à la demander, cette annulation, que je ne peux pas ne pas obtenir, si je vous affirme que je ferai tout pour décider mon second mari à m'y autoriser, si je vous promets que, d'ici là, tout en demeurant sous son toit, je vivrai auprès de lui comme une sœur auprès d'un frère, ne voudrez-vous pas me considérer comme réconciliée avec l'Église? Ne pourrai-je pas me confesser et communier avec ma fille, une fois du moins, cette seule fois?... »

— « Non, » dit l'Oratorien en secouant la tête avec une mélancolie où la pitié l'emportait de nouveau sur la sévérité. — « Vous ne pourrez pas. Aucun prêtre ne saurait se prêter à un compromis qui ne reposerait d'ailleurs sur rien de réel. Les prétextes que vous venez d'articuler ne permettraient même pas d'introduire une demande d'annulation. Vous paraissez croire, madame, comme beaucoup de gens du monde, que Rome a le pouvoir de dénouer le lien conjugal. Elle ne l'a pas. Rome reconnaît qu'il y a des mariages nuls, quand ces mariages sont vraiment nuls, c'est-à-dire quand certaines conditions nécessaires à la validité du contrat conjugal n'ont pas été remplies. Ces conditions, elle les a déterminées et définies, avec une précision qui ne laisse aucune place à l'équivoque. Consultez un ouvrage quelconque de théologie morale. Vous y verrez que votre cas ne rentre dans aucun des types prévus. Vous-même convenez que votre mariage a été suffisamment libre, quand

vous dites que, si vous aviez connu l'affreux vice de votre mari, vous ne l'auriez pas épousé. Donc, il y a eu consentement. Vous vous indignez contre ce vice ; je vous accorde qu'il est détestable, qu'il est hideux. Il ne constitue pas une erreur sur la personne. Il constitue une épreuve. Quand l'Église a béni votre mariage, elle ne vous a pas promis qu'elle vous exempterait des épreuves. Si celle-là était trop dure, vous aviez la séparation, que l'Église a toujours autorisée. Mais elle n'autorise que la séparation. Faire davantage, ce serait désobéir au précepte, si nettement formulé dans l'Évangile et qui défend les seconds mariages, du vivant du premier conjoint. Comprise comme vous la comprenez, l'annulation ne serait qu'un divorce hypocrite. L'Église n'a pas de ces complaisances. Quand elle marie deux êtres, elle enregistre bien un contrat, mais irrévocable, puisqu'il se double d'un sacrement. N'espérez pas échapper par cette porte. Elle est fermée... »

— « Que faire alors?... » s'écria Mme Darras en joignant les mains, dans un geste de détresse : — « Est-ce possible que Dieu » — elle appuya sur ce mot avec une infinie douleur — « m'ordonne d'abandonner mon foyer, de briser le cœur d'un homme que j'aime et qui m'aime, de laisser ma fille? Car mon mari ne me la donnerait pas, et il aurait la loi pour lui... Sinon, pas de vie religieuse ; l'interdiction absolue de m'agenouiller à côté de ma chère enfant, dans une heure solennelle de sa jeunesse, pour participer ensemble au même saint mystère ; pas de pardon !... Est-ce possible, je vous le redemande, mon Père, que la loi humaine ait plus de justice, plus de charité que la loi divine?

Car enfin, quand j'étais si malheureuse, l'ayant si peu mérité, l'une m'a permis de refaire ma destinée, loyalement, honnêtement. L'autre exige que je la défasse à nouveau. A peine si elle consent à ne pas m'emprisonner dans un haïssable passé, et elle m'interdit de le réparer... Ah! monsieur Euvrard, comment voulez-vous qu'à constater cette différence de procédés, tant d'objections que j'ai entendues si souvent ne me reviennent pas? Cette renaissance de ma foi ancienne, suscitée par le contact avec la piété de ma fille, s'abolit, s'efface. Le doute me reprend. J'en ai tant souffert après ma visite à l'autre prêtre! Je me dis que les adversaires de l'Église ont raison, qu'elle est un instrument de compression et de mort, que le progrès s'accomplit sans elle et contre elle, qu'en la regrettant comme je le fais, avec une telle nostalgie, je suis la dupe d'un mirage, et que la vérité n'est pas là!...

— « Ne parlez pas ainsi!... » dit vivement l'Oratorien. D'un geste instinctif, sa vieille main s'était posée sur le bras de son interlocutrice, pour l'arrêter dans son blasphème. — « Ne pensez pas ainsi. Surtout ne jugez pas Dieu. Ce serait commettre le péché contre l'Esprit, le seul qui ne sera pas pardonné... Vous reprochez à la loi de l'Église sur le mariage de manquer de justice et de charité? continua-t-il. « Permettez-moi une comparaison très vulgaire, mais très nette. Un bateau se trouve devant un port où l'un des passagers voudrait aborder. Il y va pour lui des plus hauts intérêts moraux et matériels, de revoir un père mourant, par exemple, d'assister à un procès d'où dépend l'avenir des siens. Que sais-je?... Des cas de peste se sont produits sur le bateau. Les autorités de la

ville interdisent le débarquement, par crainte de la contagion. Serait-il juste, serait-il charitable, de céder aux supplications du voyageur, au risque de contaminer une cité de cent mille habitants? Évidemment non. Voilà donc une circonstance où la justice, où la charité exigent le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt général. Ce principe domine la société. Entre deux mesures, dont l'une est certainement utile à l'ensemble, et pénible à tel individu, l'autre agréable à cet individu et nuisible à l'ensemble, la justice et la charité veulent que la première prédomine. C'est la question qu'il faut se poser à propos de toute institution, pour en mesurer la valeur. Posez-la pour le mariage indissoluble. Que répond la raison? Que la société se compose de familles et que, tant valent ces familles, tant vaut cette société. Considérez maintenant ce que le mariage indissoluble apporte de chances de santé à la famille : — chances de réflexion sérieuse avant l'engagement, puisqu'il est irrévocable, — chances de cohésion plus étroite entre les ancêtres, les parents et les enfants, puisque la lignée comporte moins d'éléments hétérogènes, — chances d'unité dans l'esprit des membres et de suite dans la tradition. Ce mariage est le plus fort agent de cette fixité des mœurs, en dehors de laquelle tout n'est qu'anarchie et fièvre éternelle. Que répond l'histoire, après la raison? Elle démontre qu'en effet toutes les civilisations supérieures ont tendu à la monogamie. Or le divorce n'est pas de la monogamie, c'est de la polygamie successive. Je ne veux pas vous faire un cours de sociologie. Savez-vous pourtant ce qu'établit la statistique? Dans les pays où le divorce existe, le chiffre des criminels,

des fous, des suicides est proportionnellement décuple chez les divorcés. Donc, pour une personne qui, comme vous et quelques autres, apporte ou préserve dans le divorce toutes les délicatesses de son esprit et de son cœur, la majorité ou les avait déjà gâtées ou les y a perdues. Réglementer la société en vue d'une minorité de dégénérés probables, c'est chercher sa norme dans ce qui doit rester son déchet. Vous appelez cela un progrès (1). La Science l'appelle une régression... Nous venons de nous mettre, remarquez-le, au point de vue de l'observation pure. J'ai voulu ainsi vous faire toucher au doigt l'identité entre la loi de l'Église et la loi de la réalité, entre l'enseignement de l'expérience et celui de la Révélation. Dans son effort pour durer, la nature sociale aboutit précisément à la règle dont la religion a fait un dogme. A la lumière de ces idées, comprenez la gravité de la faute que vous avez commise en profitant du criminel article qu'ont introduit dans notre Code les pires ennemis de l'ordre social, les destructeurs de la famille. Vous vous êtes associée à cette œuvre d'ébranlement, dans la mesure où vous l'avez pu. Vous avez sacrifié la société à votre bonheur individuel. Vous

(1) Deux illustres exemples, celui de Molière et de Stendhal, autoriseraient l'auteur à mettre en note : c'est un prêtre qui parle. Il préfère indiquer aux lecteurs curieux de ces problèmes une brochure publiée l'an dernier par M. le professeur Enrico Morselli : *Per la polemica sul divorzio* (Gênes, Fratelli Carlini). Ils y verront la thèse du Père Euvrard soutenue, avec chiffres à l'appui, par un positiviste déclaré. Cette brochure précise d'une manière remarquable l'attitude prise par les savants italiens en regard de la loi du divorce, considérée par eux, au nom de l'expérience incontestable de la criminalité, comme dangereuse et rétrograde.

avez, votre second mari et vous, constitué, dans votre humble sphère, un type de foyer anarchique, d'autant plus funeste que vous y avez donné l'exemple, par vos vertus, de la décence dans l'irrégularité, d'une apparence d'ordre dans le désordre. C'est là ce qui rend si redoutables les égarements des âmes qui ont reçu et gardé de très beaux dons. Leur noblesse native les suit, même dans leurs erreurs. Elles y tombent sans s'y avilir. En dissimulant la laideur du mal, elles le propagent plus dangereusement. Ne cherchez pas ailleurs la raison des difficultés extrêmes que vous rencontrez dans votre effort de retour. Mesurez la grandeur de votre faute à ces difficultés et remerciez Dieu de ne vous avoir pas éprouvés davantage, vous et les vôtres... Il n'y a pas vingt ans que cette détestable loi du divorce a été votée, et si vous saviez combien de tragédies je l'ai déjà vue produire, moi qui confesse si peu ; dans quelles catastrophes j'ai vu sombrer des ménages comme le vôtre, qui n'ont pas compris cette évidence, partout empreinte cependant : toute liberté contraire aux lois de la nature engendre une servitude, tout devoir abandonné un malheur ! J'ai vu des haines fratricides entre les enfants du premier et du second lit, des pères et des mères jugés et condamnés par leurs fils et leurs filles, ici des heurts meurtriers entre le beau-père et son beau-fils, là entre la seconde femme et la fille du mari, ailleurs la jalousie du passé, d'un passé rendu si vivant par l'existence du premier mari, suppliciant le second mari, ailleurs des luttes horribles entre ce premier mari et son ancienne femme autour des maladies de leur enfant, ou, une fois grandi, de ses passions, de ses folies de jeune homme, de

son mariage, si c'est une fille. Et je ne vous parle pas de cette rancœur, quotidiennement renouvelée, contre la malveillance, avouée ou cachée, hypocrite ou sincère, qu'importe, d'un monde où, malgré tout, le respect de l'union chrétienne demeure intact. Ah ! quelles misères !... Votre lot n'aura pas été le pire, car il s'accompagne d'une grande grâce, puisque vous avez retrouvé la foi. Si vous la méconnaissiez jamais, cette grâce, c'est alors qu'il faudrait trembler. L'action vengeresse de Dieu ici-bas ne s'accomplit point par des événements extraordinaires. La logique de nos fautes y suffit. Elle comporte une partie nécessaire et inévitable, une partie accidentelle et comme flexible, que la Providence peut nous épargner. Voilà pourquoi je vous ai parlé comme je viens de le faire, afin que vous ne pensiez plus jamais comme je vous ai vue penser tout à l'heure. J'ai eu trop peur pour vous !... »

Toutes sortes de sentiments avaient agité Mme Darras tandis qu'elle écoutait ce véritable réquisitoire, dont chaque phrase l'humiliait dans ce second mariage, contracté jadis avec tant d'hésitations, mais si sérieusement et où elle avait concentré sa fierté sentimentale. Chacune aussi allait frapper en elle une touche douloureuse. Ce qui n'était qu'idée pour le théologien qui lui parlait, était pour la catholique, divorcée et remariée, une réalité vivante et saignante. Ce langage presque scientifique, où le professeur et l'apologiste transparaissaient involontairement, l'avait impressionnée à une étrange profondeur, en lui remémorant d'innombrables conversations tenues devant elle par son mari. Elle retrouvait, mises au service de convictions si opposées, des façons de s'exprimer

si pareilles, dues à la discipline identique reçue rue Descartes. Ç'avait été un malaise de plus que ce rappel, à cette minute, de l'homme dont elle portait le nom. Il aurait été si cruellement surpris de la voir en tête à tête avec ce prêtre, écoutant, sans protester, de telles maximes, subissant une influence si contraire à l'unité morale de leur ménage ! Lui-même lui avait vanté la supériorité d'esprit de M. Euvrard, sans soupçonner que ces éloges adressés au talent mathématique du membre de l'Institut contribueraient, dans un moment de crise, à augmenter son autorité sur une femme qui n'avait jamais appuyé ses besoins religieux que de raisons sentimentales. Pour la première fois, un savant et qu'elle connaissait comme supérieur lui en fournissait d'intellectuelles. En même temps, quelques termes échappés à la véhémence du religieux : — *dégénérés*, *déchet*, — l'avaient froissée, presque indignée. De tant d'émotions diverses, une seule dominait, quand l'Oratorien eut achevé son long discours. Il venait, conduit par la rigueur de sa doctrine, d'énoncer le pronostic le plus capable de bouleverser ce cœur inquiet, où la piété renaissante avait commencé d'éveiller de secrets, d'invincibles remords. Depuis longtemps déjà, la crainte d'une expiation suspendue sur ces douze années d'un bonheur qu'elle n'osait plus croire légitime, hantait, obsédait Mme Darras. Cette appréhension constante, et la volonté de s'y soustraire, étaient pour beaucoup dans son passionné désir de se réconcilier avec l'Église, auprès et sous la protection de sa fille. Quand son interlocuteur avait fait une allusion aux épreuves dont elle et son mari pouvaient être frappés, elle avait frissonné. Ce saisissement s'était

accru avec l'insistance du prêtre. Le hasard avait voulu que l'une des catastrophes mentionnées par lui fût précisément celle que la divorcée redoutait le plus, d'après des indices trop justifiés. — Le récit auquel cette scène sert de prologue n'est que le détail de ce malheur. — Cet accord entre sa plus secrète anxiété et certaines paroles de M. Euvrard lui avait infligé une trop vive sensation d'un avertissement prophétique, pour qu'elle gardât la force de discuter. A quoi bon d'ailleurs, après une réponse à sa demande, qui ne laissait aucune place à l'espoir?

— « Je ne peux pas raisonner contre vous, mon Père, » finit-elle par dire. « Je ne suis qu'une ignorante... J'étais venue implorer de votre charité, comme prêtre, un secours que vous me refusez. Votre décision me semble bien dure, mais je l'accepte. Vous l'avez appuyée sur des motifs qui s'imposaient à mon intelligence pendant que vous me parliez, tout en me déchirant l'âme. Une autre fois, si vous me permettez de revenir, je saurai peut-être formuler des objections que je ne vois pas maintenant avec mon esprit. Je les sens avec mon cœur... Je voudrais, avant de prendre congé, vous poser une question encore... Vous m'avez dit que j'étais une exception dans le divorce. Je ne le crois pas. Si votre jugement sur moi est trop indulgent, il a cependant un sens. Il prouve que vous admettez des différences entre les façons de vivre des femmes qui se remarient. A vos yeux elles ne sont pas toutes également éloignées de ce que vous considérez comme la droite voie. Il doit y avoir des degrés aussi dans la rupture avec l'Église. Vous me dites que la réconciliation absolue que j'avais rêvée n'est pas possible. Si je ne peux pas

avoir une vie religieuse complète, suis-je condamnée à ne pas en avoir du tout? N'y a-t-il pas un moyen terme entre cet abandon de mon foyer que vous m'ordonnez, pour m'admettre aux sacrements, et l'incrédulité totale où j'ai vécu si longtemps? Puisque ce retour à la foi, qui m'a conduite, ici est de votre propre aveu, une grande grâce, ne m'indiquerez-vous pas un moyen d'y répondre à la portée de ma faiblesse?... Enfin, mon Père, c'est une conclusion pratique que je vous demande de vouloir bien donner à notre entretien. »

— « Je ne vous ai pas ordonné d'abandonner votre foyer », rectifia M. Euvrard, « du moins en ce moment. Vous voudriez le faire, que je vous demanderais de réfléchir. C'est la preuve que l'on ne sort pas si aisément de certains chemins. Vous avez une fille et dont l'éducation religieuse serait compromise, si vous quittiez votre maison. Où est l'obligation la plus profonde? Je ne prendrais pas sur moi de trancher cette difficulté. Je ne l'ai pas tranchée. Je vous ai dit, me rangeant sur ce point, et d'une manière absolue, à un avis qui vous paraissait trop sévère : l'approche des sacrements vous est défendue dans vos conditions actuelles d'existence... Néanmoins il est très vrai que ces conditions, si fausses soient-elles, comportent des devoirs. Les remplir, c'est toujours, dans un certain sens, mériter. Vous avez mérité, en n'oubliant pas, dans votre second mariage, vos obligations envers votre fils. Vous mériterez, chaque fois qu'ayant à subir quelque épreuve, vous l'offrirez à Dieu, surtout quand cette épreuve se rattachera à ce second mariage, ainsi le chagrin qui vous serrera le cœur quand, le jour de cette première communion,

vous verrez d'autres mères aller à la sainte table, et vous non. Vous pouvez mériter, toujours dans le même sens, par des aumônes, par des privations, par une observance plus rigoureuse de certains préceptes de l'Église, les maigres et les jeûnes, par exemple. J'ai compris que votre second mari était très éloigné, lui, beaucoup plus éloigné que vous ne l'avez jamais été... Vous mériteriez surtout, si vous parveniez à le ramener... »

— « Ne me demandez pas cela, mon Père ! » s'écria Mme Darras, dont les traits s'étaient soudain comme décomposés. Elle répéta : « Ne me le demandez pas ! Pour essayer de mériter, comme vous dites, rien ne me coûtera, dans le programme que vous me tracez. Parler de questions religieuses à mon mari, en lui montrant ma vraie manière de penser, je ne le pourrais pas. Songez, mon Père : tous mes troubles autour de la première communion de ma fille, il ne les soupçonne même point. J'ai mis tant de soin à les lui cacher ! Il en souffrirait trop. »

— « Il a pourtant consenti que sa fille fût baptisée? » dit M. Euvrard.

— « J'avais mis cette condition à notre mariage, » répondit Mme Darras, « que nos enfants seraient catholiques. Il a tenu sa parole, — c'est un si honnête homme, — mais avec quelle révolte intérieure, contre ce qu'il considère comme une misérable superstition? Lui, qui s'occupe des moindres détails quand il s'agit de la petite, il me voit la conduire à la messe, au catéchisme, sans jamais me poser la moindre question. Cette partie de la vie de sa fille n'existe pas pour lui. Quant à moi, il est persuadé qu'en élevant notre

enfant ainsi, je cède à un préjugé sentimental. Il le pardonne à la faiblesse féminine. Il m'aime, et il croit que dans le fond de ma conscience je suis en communauté d'idées avec lui. Il a tant tenu à ce que nos pensées n'en fissent qu'une. Ç'a été ainsi bien longtemps... Non, je n'aurais pas le force de lui apprendre que c'est fini... »

— « Alors, » interrogea le prêtre avec un peu d'hésitation, « vous ne lui avez pas dit que vous veniez chez moi?... »

— « Chez vous? Non... » fit-elle, avec un accent de terreur à cette seule idée.

— « Et quand vous rentrerez, vous ne lui raconterez pas cette visite? »

— « Non, » répéta-t-elle.

— « Il faudra pourtant que vous lui en parliez, » dit l'Oratorien. Il répéta : — « Oui, il le faudra. Pour vous d'abord, pour votre propre dignité. Vous ne pouvez pas avoir fait une démarche si grave, et vous en taire à cet homme qui est le père de votre fille, dont vous portez le nom, sous le toit de qui vous vivez. Ce serait un mensonge par omission, par trop contraire à ce programme du moindre devoir que nous tracions ensemble tout à l'heure... Il le faudra, pour moi aussi. Vous ne voudrez pas que je me sois prêté à une visite clandestine. Vous m'avez dit qu'auprès de vous, l'on savait mon nom, que ce nom était même prononcé avec sympathie. Ce sera un motif pour que l'on trouve votre démarche moins extraordinaire. Vous prendrez cette occasion pour cesser un silence, qui est très coupable, avec la foi que vous avez. L'apôtre l'a dit : *Il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser de bouche ce que l'on croit pour obtenir le salut.*

— « Non, » dit Mme Darras pour la troisième fois, en secouant sa tête, avec accablement, « je ne le ferai pas... Mon Père, » continua-t-elle, en mettant dans sa voix une supplication, « vous avez compris que je ne pouvais pas quitter mon mari, ne fût-ce qu'à cause de ma fille. Lui faire connaître la crise que je traverse, ainsi, sans préparation, ce serait risquer de tant l'irriter ! Peut-être s'opposerait-il à la dévotion de l'enfant dans l'avenir, une fois la première communion faite. Il ne s'est pas engagé à la laisser devenir pieuse... Et, moi-même, je redouterais trop, pour ma propre foi, certaines discussions. Je les aurais affrontées, appuyée sur les sacrements. J'y étais prête, puisque je voulais demander à mon mari qu'il autorisât ma démarche à Rome. Sans les sacrements, avec une vie religieuse si mutilée, si incomplète, je n'aurai pas la force... »

— « Mettez-y le temps qu'il sera nécessaire, » repartit M. Euvrard, « mais ayez la ferme volonté d'arriver à une explication qui ne laisse au père de votre enfant aucun doute sur votre état moral ; c'est votre strict devoir, même humainement. »

— « Je vous demande de me laisser réfléchir à tout cela, mon Père... » dit-elle en se levant, et, presque tremblante. « Vous m'autorisez à revenir, n'est-ce pas? Quoique notre conversation n'ait pas correspondu à mon espérance, elle m'a soulagé d'un poids très lourd, de ce silence dont j'étouffais !... »

— « Je serai toujours heureux de vous revoir, » reprit l'Oratorien, que cette timide et pressante question avait troublé visiblement ; « mais je vous ai dit que je ne pouvais pas me prêter à des visites

clandestines. Revenez, quand *on* le saura chez vous. »

— « Et d'ici là?... » interrogea-t-elle.

— « D'ici là, je prierai pour que vous ayez commencé à remplir, dans la mesure permise par la prudence, votre devoir de franchise... »

— « Alors, adieu, mon Père, » dit-elle. « Je vous reste quand même très reconnaissante de m'avoir donné une de vos heures dont je sais tout le prix... »

Elle avait eu, pour prononcer cette formule de remerciement, la voix assourdie d'une femme qui se retient pour ne pas éclater en sanglots. Cette émotion gagna le prêtre. Il essaya de corriger ce que sa dernière réponse avait pu avoir de dur, en lui disant, après qu'ils eurent marché tous deux jusqu'au seuil de la porte d'entrée :

— « Adieu? Non. Au revoir, mon enfant, et bientôt. »

— « Adieu... » répéta Mme Darras, et elle commença de descendre, sans se retourner, l'étroit escalier de la pauvre maison. Le Père Euvrard demeura sur le palier une seconde, comme s'il se préparait à la rappeler. Puis, la réflexion l'emporta sur le sentiment, et il referma sa porte, pour rentrer seul dans l'asile de science où la visiteuse inconnue venait de lui révéler, sans lui dire son nom, un drame intime d'une poignante intensité. Une opposition radicale entre deux consciences d'époux est toujours pénible. Elle devient infiniment douloureuse, quand elle porte sur ces problèmes religieux qui ont fait de tout temps, et continueront de faire, à travers les siècles, le fond dernier de la vie de l'âme. Cette opposition est tragique, lorsque ces époux sont dans le divorce,

qu'ils n'ont pas cessé de se chérir et que le réveil de la foi chez l'un d'eux lui donne le remords quotidien de cet amour, sans le détruire. Que pensera l'autre? Avec quelle révolte il constatera ce lent, ce meurtrier empoisonnement de leur commun bonheur! Si c'est la femme que la nostalgie de l'Église reprend de la sorte, et que le mari professe à l'égard de la religion, non pas l'indifférence d'un sceptique, mais l'hostilité raisonnée d'un systématique, quel conflit! Quoique Mme Darras, — pour parler le langage familier au Père Euvrard, — ne lui eût dessiné que le « schéma » de sa vie sentimentale, elle en avait assez dit pour que les diverses possibilités de malheur qui menaçaient son foyer eussent apparu à l'Oratorien. Elle était partie depuis longtemps qu'il en frémissait encore. En vain le tableau noir, dressé sur le chevalet, l'invitait-il à se replonger dans la sereine atmosphère des spéculations mathématiques. L'esprit du savant était ailleurs, à suivre l'inconnue dans sa rentrée chez elle, auprès de son mari, à qui elle était si attachée et dont elle avait si peur!... Pourquoi? Sans aucun doute cet homme était possédé de cette haine contre l'Église, bien singulière dans un âge de large culture intellectuelle, et pourtant bien fréquente. Victime lui-même de cette haine, l'Oratorien éprouva tout à coup un étrange sentiment de l'unité profonde qui solidarise les destinées les plus différentes dans une même patrie. Le heurt qui devait inévitablement se produire entre ce mari et cette femme n'était qu'un épisode, comme son exil hors de sa communauté, du duel engagé dans la France actuelle entre deux formes de pensées, deux civilisations, deux mondes. C'était

un épisode privé d'une grande guerre religieuse. Cette vision se fit intense dans cette tête de mathématicien, habitué à représenter des files innombrables d'événements dans le raccourci de ses formules, si intense qu'au moment où il se décida à continuer son travail interrompu, le mot qu'il se prononçait intérieurement pour résumer son impression de cet entretien, n'était plus comme tout à l'heure: « Pauvre femme ! » Il se disait : « Pauvre pays ! » et pendant quelques instants la craie hésita entre ses doigts.

II

UN BEAU-PÈRE

Elle eût tremblé bien davantage, jusqu'à ne pouvoir tracer les chiffres indifférents des formules, cette vieille et vénérable main, si la seconde vue du savant et du croyant eût été plus perspicace encore. Sa pitié se serait émue de nouveau, et plus profondément, à constater que cette divergence religieuse entre le mari et la femme, sentie par celle-ci avec tant d'appréhension, n'était qu'un des éléments du désastre qui menaçait, dans ce moment même, ce foyer posé à faux. Sa théorie de la vie, qui lui montrait, sous l'apparent hasard des événements, une mathématique secrète d'équitable répartition, n'en eût été que trop fortifiée. Ce ménage touchait en effet à une crise, pour bien des raisons qui se découvriront au fur et à mesure. Il est permis de dire dès maintenant qu'elles étaient toutes, ou bien issues du funeste principe du di-

vorce, ou bien multipliées par lui. Mme Darras n'en percevait distinctement qu'une : celle qui l'atteignait dans son cœur, vis-à-vis de sa fille, et dans sa foi retrouvée. Cette après-midi ne devait pas finir sans la mettre en présence d'un autre danger qu'elle prévoyait depuis des mois ; mais sa prescience demeurait volontairement obscure, vague, inavouée. Nous savons tous combien est vrai le proverbe où le peuple a ramassé tant d'expériences : « Un chagrin n'arrive jamais seul. » Puis, quand il s'agit de nous, et par la plus étrange illusion, nous considérons, au contraire, qu'une grande peine est une garantie contre d'autres, comme si le sort n'avait, contre chaque individu, qu'une somme fixe de rigueur à dépenser. Il n'en est rien. La nature, toujours une sous la variété de ses phénomènes, emploie dans l'ordre moral et dans l'ordre physique des procédés tout pareils. Lorsqu'une maladie résulte, non pas d'un accident, mais de cette disposition générale qui constitue une diathèse, ses accidents se manifestent, non pas sur un point de l'organisme, mais sur plusieurs. Il en va de même du malheur, quand il dérive, non pas de telle ou telle circonstance, mais d'un état. Il s'ingénie à nous atteindre dans les manifestations les plus diverses de notre personne. Les misères se pressent, se succèdent. Une contrariété en suit une autre. Aucune entreprise ne nous réussit. Toutes les hypothèses hostiles se réalisent. Nous parlons alors de malchance, de fatalité. Regardons-y de plus près. Nous reconnaîtrons un effet constant à une cause constante : la méconnaissance prolongée de quelque grande loi. Mais quelles rébellions avant de recevoir cet enseignement !

Que d'efforts pour nous convaincre, sous l'imminence de certains coups, que nous ne serons pas frappés, que nous ne méritons pas de l'être, que notre dette de larmes est payée ! Cet étrange préjugé soutenait Mme Darras depuis des mois ; il lui permettait de fixer sans trop de crainte certains points noirs apparus sur l'horizon de sa destinée. De jour en jour, elle se sentait plus menacée, et elle s'obstinait, elle s'acharnait à se démontrer que, de ces menaces où sa conscience, de chrétienne malgré elle, reconnaissait l'annonce d'une expiation, celles-là se réaliseraient uniquement qui l'atteindraient seule. Bien fragile assurance ! La preuve en avait été sa terreur, quand M. Euvrard énumérait les catastrophes dont il avait vu tant de divorcées être les victimes. Un autre témoignage était le discours intérieur qu'elle se tenait à elle-même, au sortir de cet entretien. La déception si douloureuse de sa démarche manquée y occupait moins de place que les craintes soulevées, ou mieux renouvelées en elle par une des allusions du prêtre. Elle en avait été touchée au vif de ses craintes secrètes. Elle allait, du pas d'une femme qui n'a plus d'hésitation. A peine si la gêne de l'arrivée l'avait reprise en retraversant la cour, où le concierge-jardinier dressait toujours son pittoresque édicule. L'avait-il seulement regardée? Et tout de suite elle s'était retrouvée sur le trottoir de la rue Servandoni dont elle avait aimé, cette fois, la solitude et le silence. Elle avait pu se convaincre, d'un seul coup d'œil, que sa sortie de la vieille maison ne serait pas épiée. Cinq minutes plus tard elle était dans la rue de Vaugirard, et, par le jardin du Luxembourg, elle gagnait la rue

du même nom où elle habitait. Rassurée sur toutes les indiscrétions, elle s'attardait dans les allées, et elle laissait courir ses pensées. L'entretien qu'elle venait d'avoir se prolongeait dans son esprit. Elle discutait mentalement avec M. Euvrard, comme si l'ascétique silhouette du religieux eût été là, cheminant auprès d'elle :

— « Au revoir? Il a dit : au revoir... » avait-elle commencé par se répéter, aussitôt la porte franchie. On se souvient que ces dernières paroles du prêtre avaient été accompagnées de cette appellation, particulièrement touchante pour celle qu'il quittait ainsi : « Mon enfant... » Il ne se fût pas servi d'un autre terme, s'il l'eût admise à cette confession dont elle nourrissait la chimérique espérance, quand elle suivait ce chemin en sens inverse, une heure auparavant. Elle se l'était dit et redit cet « Au revoir?... » comme une question qui ne faisait pourtant pas doute dans sa pensée, et elle y avait répondu de nouveau tout bas, comme elle avait fait réellement tout haut : — « Non. Non. Non. Je ne le reverrai pas... Jamais je ne parlerai de cette visite à Albert. Jamais... Je ne supporterais pas l'expression de ses yeux pendant qu'il m'écouterait. Nous avons déjeuné ensemble ce matin. Il m'a interrogée sur les projets de ma journée, avec tant de confiance, tant de tendresse, comme toujours ; et je me suis tue de cette démarche que j'avais décidée pourtant !... Je le connais. Il la saurait, cette démarche, qu'il ne me ferait pas un reproche... Mais quelle ombre sur son visage ! Quelle peine dans son cœur !... Non... Cela ne sera pas... Lui-même, M. Euvrard m'aurait défendu de parler, si j'avais eu le droit de tout lui apprendre.

Car enfin, que m'a-t-il dit? Que je pouvais mériter, même hors de l'Église, en remplissant mes devoirs. Quels devoirs? Celui de mère, d'abord, et je l'ai, ce devoir, envers mon fils aussi bien qu'envers ma fille... Hé bien ! Le devoir envers mon fils en ce moment exige que j'évite tout ce qui diminuerait mon empire sur mon mari... M. Euvrard s'en rend compte pourtant, que des situations comme la mienne donnent si aisément lieu à de grandes difficultés. Quand il a parlé de ces heurts meurtriers entre beau-père et beau-fils, il m'a fait mal. Une seconde, j'ai vu Albert et Lucien en face l'un de l'autre, et se haïssant... » Cette évocation des deux hommes dans cette attitude de lutte correspondait chez l'épouse et chez la mère à tant de pressentiments, à tant d'observations aussi, qu'elle repoussa cette image avec une tension de son être qui la fit instinctivement marcher plus vite, comme pour fuir. Elle ferma les yeux, en secouant la tête. De nouveau elle se répéta : — « Non, ce ne sera pas. Dieu ne permettra pas que cela soit. Il me punit tant déjà,en m'écartant de lui. Ce jour de la première communion de Jeanne me sera si dur, quand il devrait m'être si doux ! Cette souffrance-là, je l'accepterai, je l'offrirai, comme ce prêtre vient de me l'ordonner. Il n'y aura que moi de frappée, pas eux, pas eux ! Ce serait trop cruel. Rien que de m'imaginer qu'ils s'aimaient moins, comme il m'est arrivé, à tant de reprises, cette année, quel supplice ! Et ce n'étaient que des imaginations... C'est étrange pourtant, comme on est tenté de croire vrais les événements dont on a peur. Cette seule petite phrase de M. Euvrard a suffi pour me rendre, en une seconde, l'angoisse de ces appréhen-

sions. Si je l'avais arrêté, à ce moment-là, pour les lui dire, ne m'aurait-il pas conseillé de tout faire pour qu'Albert et Lucien ne cessent jamais de s'aimer en moi, au cas où ils devraient un jour être profondément divisés?... Divisés? Quelle chimère!... D'où le seraient-ils? Ils pensent d'une même façon sur toutes choses : en religion, en politique. Je n'ai que trop laissé Albert élever cet enfant d'après ses idées... Pouvais-je agir autrement? Ai-je été coupable? Je pensais comme eux, moi aussi, ou je le croyais. J'étais sincère, Dieu le sait. Il ne m'en punira pas. Je suis assez malheureuse déjà de ne pouvoir obtenir ce qu'obtiennent des femmes qui ont plus péché que moi. Celles qui ont eu des amants se confessent, elles communient. Et moi, non. Est-ce juste?... Mais je ne veux plus discuter. Je veux obéir à M. Euvrard sur ce point : accepter, offrir cette peine à Dieu, pour n'en pas avoir d'autres et de pires... Quand je songe qu'il y a des familles, cependant, qui n'ont qu'une foi, où la mère, le père, le frère, la sœur, font la prière ensemble, le soir, vont à l'église ensemble... Moi, je dois me taire à mon mari de cette visite innocente, et si je rencontrais mon fils maintenant qu'il me demandât d'où je viens et que je le lui dise, il ne me comprendrait même pas! Quand Jeanne verra les autres mères communier et pas la sienne, les autres pères à l'église et pas le sien, il me faudra trouver un mensonge pour que cette pauvre petite âme ne soit pas troublée... Ah! M. Euvrard a trop raison, quelles misères!... »

Ces pensées n'étaient que le résidu de conscience déposé par de si nombreuses impressions et de si petites, que Mme Darras n'aurait pu dire, par

exemple, à quel moment précis s'étaient formés ces doutes, qualifiés par elle d'imaginatifs, sur la bonne entente de son mari et de son fils, pas plus qu'elle ne savait la date exacte où les croyances de sa jeunesse lui étaient revenues à la chaleur de la piété de sa fille. Trop de détails de son existence intime étaient résumés et ramassés dans ces quelques idées. Elle s'y était absorbée au point de ne plus savoir exactement où elle était. Elle s'était promenée dans le jardin sans presque s'en rendre compte. Elle en sortit de même, et, de se retrouver rue du Luxembourg, devant sa porte, lui fut presque un étonnement, comme le réveil libérateur d'un rêve pénible. Cette maison, n'était-ce pas les longues années de son bonheur rendues présentes et dressées devant elle? Albert Darras avait fait construire ce petit hôtel à l'époque même de leur mariage et sur des plans arrêtés en commun. Dans leur passionné désir, lui, de tout effacer du passé de la jeune femme, elle, d'assurer à son second foyer un caractère plus définitif encore, ils avaient voulu une demeure qui n'eût appartenu qu'à eux, et d'où ils ne s'en iraient qu'à leur mort. Ils avaient choisi un quartier éloigné de celui des Champs-Élysées où elle avait logé précédemment. Gabrielle le comprenait trop bien : sa vie nouvelle comportait une rupture absolue avec son ancien milieu, et elle caressait l'idée d'une retraite, dont son mari d'ailleurs n'avait pas voulu. Le petit boursier de l'École Polytechnique qui n'avait pas osé demander la main de Mlle Nouet, — c'était le nom de jeune fille de Mme Darras, — occupait maintenant une place d'ingénieur-conseil dans une des banques les plus importantes de Paris, le *Grand-Comptoir*,

aux appointements fixes de vingt mille francs par an. Sa participation aux bénéfices lui en valait trente autres mille. Celle qu'il épousait possédait de son chef quarante mille francs de rente. Leur ménage était assez riche pour faire figure partout, et Darras avait tenu à ce qu'il fît vraiment figure. La façade élégante de l'hôtel, avec sa porte cochère pour l'entrée des voitures, et les hautes fenêtres de son rez-de-chaussée, disait les projets de grandes réceptions, caressés par l'ingénieur. Des sentiments très complexes l'avaient poussé dans cette voie, si contraire, semblait-il, et à son éducation toute professionnelle et à son caractère. Albert Darras était amoureux et fier de la beauté de Gabrielle, voilà un de ces sentiments. Un autre était sa ferveur politique. Profondément attaché aux idées de la faction alors au pouvoir, il avait désiré que sa femme et lui jouassent leur rôle dans le haut monde républicain. On sait que toute une société de bourgeois riches et de grands fonctionnaires s'est ainsi formée à Paris, depuis trente ans. On lui a souvent reproché d'avoir les mêmes mœurs frivoles, les mêmes goûts de plaisir, les mêmes habitudes de dépense que l'autre société. On ignore que quelques-uns parmi ces Jacobins nantis ont étalé du luxe et tenu des salons, — par devoir ! On entend bien qu'il ne s'agit là que des membres naïfs du plus corrompu et du plus déshonoré des partis. Ils ont cru donner au régime les prestiges d'un système installé. Darras avait été du nombre, avec d'autant plus de complaisance qu'il instituait ainsi une lutte secrète entre les deux mondes où sa Gabrielle avait vécu auparavant : celui de la magistrature encore conservatrice, — M. Nouet était

mort conseiller à la Cour de cassation, — et celui de la noblesse à racines terriennes. — Ce premier mari dont la pauvre femme avait raconté la brutale goujaterie à M. Euvrard, avec tant de révolte après des années, appartenait très authentiquement, quoique indigne, à une bonne famille du Rouergue, celle des comtes de Chambault. — Ces diverses influences s'étaient manifestées chez Darras, âpre tempérament de plébéien, fils de plébéien, dont la pièce maîtresse était la volonté, par un effort incessamment renouvelé pour accroître sans cesse sa fortune. C'était accroître le luxe de Gabrielle. Ce dévouement infatigable, si prodigue en gâteries et doublé d'une sollicitude si ardemment tendre, s'évoqua dans la pensée de celle qui en avait été le constant objet, sur le seuil de cette demeure. Ses émotions d'épouse passèrent du coup au premier plan de sa sensibilité. Il se fit dans son cœur un mouvement de retour vers cette intimité dont sa visite chez l'Oratorien et les méditations consécutives avaient été le reniement, et, redevenue celle qui tout à l'heure se rebellait, au nom du bonheur reconquis, contre l'inflexibilité de la loi catholique, elle se dit :

— « Non, ce n'est pas possible. Ce n'est pas vrai. Dieu ne serait pas Dieu, s'il nous condamnait, Albert et moi, pour nous être aimés comme nous nous sommes aimés... Je viens de traverser un cauchemar. Je ne reverrai plus ce prêtre. Avec ses manières douces et son air de bonté, il est pire que l'autre. Si l'Église était ce qu'ils la font, elle ne serait pas celle de l'Évangile. Non, je n'ai pas fait le mal. Non, cet amour si loyal, si fidèle, n'est pas maudit. Je veux m'y enfermer, en vivre de nouveau

tout entière, et qu'il me suffise, comme si longtemps. Je le veux... »

Elle ne s'était pas plus tôt prononcé ces paroles de fermeté qu'une impression, produite par un détail de l'ordre le plus humble, lui prouva combien elle était peu capable de fixer sa sensibilité malade dans une résolution stable. Il lui suffit, la porte à peine ouverte et sitôt entrée dans le vestibule, d'apercevoir le chapeau, le pardessus et les gants de son mari, rangés sur la table avec le soin méticuleux que Darras apportait à ses moindres actions. Il était sorti à une heure, après avoir déjeuné avec elle, il se rendait à son bureau, d'où il ne partait jamais avant cinq heures. Or, il en était trois et demie. A travers le tumulte de ses pensées contradictoires, Gabrielle n'avait pas prévu cela : elle allait se retrouver en face d'Albert, encore vibrante d'émotions qu'elle devait à tout prix lui cacher, et sans avoir eu le temps de se reprendre vraiment. Elle ne songea pas à se demander la cause de cette rentrée inattendue. L'idée que, dans une minute peut-être, elle rencontrerait son regard, qu'elle subirait ses questions sur l'emploi de cette première partie de l'après-midi, la bouleversa au point que sa voix tremblait un peu, pour questionner le domestique :

— « Il y a longtemps que monsieur est là?... »

— « Dix minutes, madame, » répondit cet homme.

— « S'il m'avait vue sortir de la rue Servandoni, tout de même?... » se dit-elle. « S'il m'avait abordée et interrogée, qu'aurais-je pu répondre? Que vais-je répondre, quand il verra mon trouble? S'il s'en aperçoit, comment le lui expliquer, sans éveiller sa

défiance? Il lira dans mes yeux que je lui mens... »

Dans ce ménage, dont l'intimité avait été si complète durant tant d'années, celui des deux époux qui rentrait le second, avait l'habitude de passer aussitôt chez l'autre. Le premier étage de l'hôtel, réservé à eux deux, était distribué de telle manière qu'ils s'entendaient presque inévitablement aller et venir. Il se composait de cinq pièces : une vaste chambre à coucher, un vaste cabinet de toilette pour elle, pour lui une chambre où il s'habillait, — il pouvait, au besoin, y dormir sur un canapé transformable, — un petit salon, et, à côté une bibliothèque-fumoir. Il s'y tenait toujours quand il était seul. Le grand escalier de bois garni de tapisseries et de plantes vertes, aboutissait à un large palier ouvert, décoré en antichambre et sur lequel ouvraient les différentes pièces. Gabrielle s'y arrêta, le cœur battant... Albert était là, derrière une de ces portes. Peut-être savait-il déjà sa présence par son coup de sonnette. Il allait paraître... Puis, comme la porte ne s'ouvrait pas, elle voulut profiter de ce répit pour mettre un peu de temps encore entre son émotion et cette entrevue. La pensée lui vint de monter au second étage, réservé à ses enfants, pour embrasser d'abord sa fille, qui devait être occupée à ses devoirs, dans la salle d'études. La mère avait obtenu du père, qui aurait voulu envoyer Jeanne dans un lycée de jeunes filles, que l'enfant travaillât à la maison, sous la surveillance d'une institutrice. Il avait seulement précisé la direction de ce travail : elle suivrait le même programme qu'au lycée. Un professeur d'un des grands collèges de la rive gauche la faisait composer tous les huit jours avec la classe qui eût

dû être la sienne. Là se bornait l'ingérence du libre-penseur passionné dans une éducation qu'il abandonnait à sa femme, sur un point essentiel ; il l'avait promis. Il était très rare qu'il parût dans la salle d'études. Aussi Mme Darras fut-elle très étonnée, quand, arrivée au second étage, et devant cette nouvelle porte, elle entendit la voix de son mari Il avait eu la même fantaisie qu'elle, et, à peine rentré, il était monté chez leur fille. Croyant reculer le moment de le revoir, Gabrielle l'avait avancé. Mais, le revoir auprès de l'enfant, c'était posséder dès l'abord, un terrain de causerie, c'était éviter ce trouble des premières paroles, dont elle avait redouté les révélations. D'ailleurs, une inquiétude nouvelle surgit en elle, qui, du coup, paralysa l'autre. Elle se rappelait que ce jour-ci, le vendredi, était pour Jeanne son jour d'analyse, celui où elle devait résumer, la plume en main, la leçon du catéchisme écoutée la veille. Quel motif Albert avait-il eu de venir dans la salle d'études, précisément aujourd'hui?

Quand elle eut ouvert la porte sans frapper, elle put voir que son mari tenait entre les mains la feuille de papier sur laquelle Jeanne avait commencé d'écrire. La baie vitrée qui servait de fenêtre éclairait d'une même lumière les visages du père et de l'enfant, l'un penché près de l'autre. La mère demeura saisie à cette seconde d'une ressemblance qui n'était pas toujours si complète. La nervosité de la petite fille se reconnaissait à ce signe : sa physionomie mobile s'était instinctivement modelée sur celle de son père, tant cette présence insolite lui donnait d'émotion. L'ingénieur était un homme de quarante-sept ans, jadis très brun, comme en

témoignait sa moustache demeurée toute noire, tandis que ses cheveux, coupés militairement en brosse, étaient tout blancs. Les méplats bistrés de son profil presque aigu laissaient deviner une ossature forte, celle d'une race de montagnards, et la flamme sombre des yeux, la maigreur sèche de la silhouette, le teint mat, disaient que ces montagnards étaient du Midi. Il y avait de l'Arabe dans la coupe de cette figure brusquée, et dans ce corps souple aux extrémités très fines. La famille des Darras vient, originairement, de Sisteron. Cette vieille ville forte est très éloignée de la mer. Mais la Provence, — le nom d'une de ses chaînes, celle des Maures, le rappelle encore, — a tellement subi d'incursions sarrasines, que l'on y rencontre partout de ces masques auxquels le burnous et le turban manquent seuls pour que le Bédouin apparaisse dans le civilisé. Peut-être l'ardeur de fanatisme qui faisait des incrédulités mêmes d'Albert Darras une religion à rebours, décelait-elle, autant que ses traits, cet atavisme antique. Peut-être aussi avait-il hérité les passions d'un ancêtre mêlé aux guerres de la Ligue, qui furent terribles dans ce coin reculé de France. De semblables hypothèses sont si hasardées que l'on ose à peine les énoncer. Elles dominent pourtant les portions inconscientes de notre être, les plus profondes et les plus effectives. Jeanne avait ces mêmes yeux brûlants et une chevelure noire à reflets presque bleus. Un sang du Nord, celui de sa mère, — les Nouet sont des bourgeois du Perche, — courait sous sa peau transparente, en ondes claires, qui, fouettées par la timidité, mettaient à ses joues une pourpre rose. Toute sa force était tendue à dissimuler un trouble que

trahissait le battement de ses paupières aux longs cils. Le père, d'un doigt délié d'homme de cabinet, suivait, ligne par ligne, le devoir de la petite fille, et il énonçait des remarques dont le caractère aurait dû rassurer Mme Darras, — elles ne portaient que sur des détails d'un ordre matériel :

— « Il faut prendre garde à ne pas faire tes *u* comme des *n*, et tes *n* comme des *u*, » disait-il. « Regarde, dans les mots : *absolution*, ici, et, là, *surnaturel*, il est impossible de distinguer ces deux lettres l'une de l'autre. Jugez-en vous-même, *Fraulein.* »

Et il tendait la copie à une autre personne qui se tenait debout derrière Jeanne, et dont la lourde tête carrée, les cheveux d'un blond pâle, les prunelles bleues, le regard patient accusaient l'origine germanique. Mlle Mina Schultze, visiblement aussi intimidée que son élève, répondait à l'observation du père avec l'accent que l'on devine :

— « C'est que Jeanne écrit beaucoup d'allemand, monsieur Darras, et vous savez comme nos *u* ressemblent à nos *n*... »

L'entrée de Mme Darras eut pour effet d'éclairer à la fois la physionomie de la pauvre gouvernante et celle de la petite fille. Le mari, lui, ne put dissimuler une certaine gêne. Il répugnait à cet homme, aussi loyal qu'il était sectaire, de paraître surveiller une instruction religieuse qu'il s'était engagé à respecter. La phrase par laquelle il accueillit la nouvelle venue fut comme un geste de protestation contre ce soupçon :

— « J'étais monté pour demander à Jeanne si elle savait à quel moment tu rentrerais... »

— « Et j'ai dit à papa », fit la petite fille, « que tu ne pouvais pas beaucoup tarder, puisque tu nous avais prêté la voiture, à Mademoiselle et à moi. » Son précoce instinct l'avertissait-il qu'il fallait s'associer à l'explication que son père avait fournie de sa visite? Celui-ci lui caressa la joue, comme pour la remercier de son aide, tandis que la mère, par un sentiment non moins naturel et pour montrer qu'elle n'avait rien à cacher dans l'enseignement donné à sa fille, répondait à son mari :

— « Tu as pris cette occasion pour regarder un peu ses devoirs. J'en suis bien contente. Tu auras pu constater ses progrès dans la rédaction. »

— « Oui », dit sèchement le père. Et se levant : « Puisque tu es là, ma chère amie, nous allons la laisser continuer son travail. Je la retiens depuis plus d'un quart d'heure. C'est trop... »

— « Oh ! j'ai bien le temps ! » s'écria Jeanne. « Je suis au courant de tous mes devoirs... »

— « Quand il s'agit de sa *diligence* », insista la gouvernante, « elle expédie bien vite le reste pour se rendre plus libre. C'est le travail qu'elle préfère... »

La maladroite *Fraulein* embrassait la petite fille en prononçant cet éloge. Elle ne s'aperçut pas que sa remarque sur les tendances pieuses de son élève avait mis une ombre dans les yeux du père, et dans ceux de la mère une angoisse. Ni l'un ni l'autre ne répondit, mais à peine furent-ils hors de la chambre, sur l'escalier qui les ramenait à leur étage, que le mari prit prétexte de cette imprudente phrase. L'emploi du terme ecclésiastique, synonyme d'analyse dans certains catéchismes,

l'avait encore irrité. Il avait eu cette sensation, toujours douloureuse pour lui, d'un monde à côté de son monde. L'honneur l'obligeait d'y laisser grandir sa fille :

— « Tu as bien vu », commença-t-il, en revenant sur sa justification de tout à l'heure, « que je ne faisais à Jeanne aucune remarque sur le fond même de son travail... Et pourtant !... Mais je t'ai promis. Un engagement pris ne se discute plus. Il se tient... Je continue néanmoins à penser que j'avais raison dans mes objections, lorsque tu m'as demandé cette promesse, avant notre mariage. On n'aperçoit dans la pratique religieuse qu'une mécanique commode d'habitudes morales. On l'adopte, par routine, et aussi parce que l'on prévoit, pour plus tard, des difficultés dans l'établissement d'une jeune fille élevée hors de toute Église. On ne saisit pas d'abord les inconvénients de ce compromis... Et puis, on risque de développer dans une nature trop nerveuse le dangereux penchant au mysticisme. Tu as entendu Mlle Schultze. Tu vois comme le goût des émotions religieuses grandit déjà dans la sensibilité de la petite... Ce que je t'en dis n'est pas un reproche, c'est une invitation à veiller. Ne permets pas qu'elle aille trop loin de ce côté. Avertis cette bonne Mlle Schultze. Puisque nous voulions une Allemande pour Jeanne, nous aurions eu intérêt à la choisir protestante. Elle eût plus facilement servi de contrepoids... Mais, encore une fois, ce n'est pas un reproche. Songe seulement à l'avenir et aux luttes que nous pourrions avoir à soutenir, si, pensant, nous, comme nous pensons, Jeanne, un jour, s'exaltait par trop dans le sens contraire. »

— « Mlle Schultze a exagéré... » répondit Mme Darras. Son cœur avait battu, quand Albert avait prononcé ce « nous ». L'équivoque sur laquelle leur ménage posait depuis tant de jours s'y résumait toute. Qu'il lui avait souvent parlé de la sorte, ces derniers temps ! Et toujours la terreur de la discussion immédiate avait paralysé en elle la force d'affirmation. Elle s'était tue, ou bien elle avait détourné la conversation, comme elle fit cette fois encore : — « Jeanne n'est pas plus soigneuse pour ce travail-là que pour les autres, » continua-t-elle, « mais c'est le seul où elle compose avec des petites filles qu'elle connaît. Son amour-propre en est surexcité... » D'ordinaire, quand elle employait ces subterfuges pour échapper à un entretien vrai, elle éprouvait ce mélange de soulagement et de honte, si particulier à la timidité. En ce moment elle était trop près de sa visite au Père Euvrard. Les mots de l'apôtre qu'il avait cités : *confesser de bouche ce que l'on croit...* résonnèrent soudain dans sa pensée. Un remords la poignit, auquel succéda un sursaut de surprise effrayée, à écouter Albert lui répondre :

— « Tu dois avoir raison, tu suis Jeanne de plus près que moi... D'ailleurs, fondées ou non, mes craintes sur ce point regardent l'avenir, au lieu que j'ai à te parler de choses très importantes, qui intéressent le présent... Prépare-toi à avoir du courage, ma bien chère amie, tout ton courage. Si je suis rentré de meilleure heure qu'à l'habitude, et si j'ai désiré te voir aussitôt, c'est qu'un fait excessivement grave se produit. J'ai considéré qu'il était de mon devoir que tu en fusses informée aussitôt et par moi. Je viens d'avoir, avec Lucien,

à mon bureau, une explication de la dernière violence. »

— « Avec Lucien?... » répéta la mère. Ils étaient entrés dans le cabinet de travail d'Albert. Elle se laissa tomber sur un fauteuil, en tremblant soudain de tout son corps. Que cette révélation de la difficulté la plus redoutée se produisît à cette seconde, après les paroles entendues rue Servandoni et ses propres réflexions, ce n'était qu'une coïncidence due au hasard. Comment n'y eût-elle pas vu le prélude de cette expiation qu'elle avait tant voulu conjurer? Et si elle avait tort, en percevant comme l'acte spécial d'une volonté particulière un événement qui n'était que « la logique de sa vie, » pour reprendre la formule du prêtre géomètre, n'avait-elle pas raison de trembler devant la mise en train de cette inévitable et mystérieuse puissance, qui tire tous les effets de toutes les causes, et qui nous punit de toutes nos erreurs par le simple jeu de leurs conséquences?

— « Oui, avec Lucien, » avait repris Albert. Très maître de ses nerfs d'habitude, par nature et par discipline, il était, lui aussi, dans un état d'agitation qu'il dominait mal. Au lieu de s'asseoir à côté de sa femme, pour la calmer, comme il eût fait en toute autre occurrence, il allait et venait dans la chambre, sans même regarder Gabrielle. Il ne voyait plus que sa pensée. Le décor de cette pièce tapissée de livres, sans aucun autre objet d'art qu'un grand portrait de Mme Darras, en pied, par le peintre attitré du *high life* opportuniste et radical, le fade mais délicat Maxime Fauriel, révélait les deux seules passions qu'eût jamais connues le Polytechnicien : sa femme et ses idées.

Un ordre minutieux régnait sur les rayons et sur le large bureau. L'acte d'accusation dressé contre le beau-fils par le beau-père prenait une autorité extraordinaire dans ce cadre d'objets familiers où se devinait, partout empreinte, l'intransigeante rigueur d'un caractère absolument strict, incapable d'un à peu près dans les circonstances petites ou grandes. Même dans cet instant de crise aiguë, ce besoin de netteté poursuivait Darras et il essayait d'ordonner sa confidence : — « Pour que tu saisisses bien la situation, » continuait-il, « dans sa vérité, il faut que je te mette au courant d'une histoire dont j'avais espéré ne jamais te parler... » Et, sur un geste d'étonnement de Gabrielle : — « Tu vas comprendre pourquoi. Lorsque tu as consenti à m'épouser, je savais combien tu avais souffert. Je me suis donné ma parole que je réparerais ce que je pouvais réparer de ta vie passée, et tu connais mon grand principe : se tenir à tout prix toutes les paroles que l'on se donne. C'est notre religion, à nous qui passons pour n'en pas avoir ; c'est la plus belle, c'est la seule vraie, celle de la conscience. Tu avais un fils. J'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de toujours agir avec lui comme s'il était aussi le mien. Cet engagement, je l'ai rempli. Je n'y ai pas eu de mérite. J'aurais aimé cet enfant pour cette seule raison qu'il était à toi. Je l'ai aimé parce qu'il était lui. Si, comme je le pense profondément, les convictions sont le tout de l'homme, je peux réellement l'appeler mon fils. C'est moi qui lui ai donné les siennes, qui lui ai façonné ses manières de sentir, ses doctrines, sa volonté... Du moins, je le croyais... » rectifia-t-il, avec une amertume singulière. « Tout cela est pour

t'expliquer que, mis en présence d'un grave parti à prendre à son endroit, je m'en sois tu vis-à-vis de toi. Je me suis demandé comment se comporterait un vrai père? Je me suis reconnu le droit d'en assumer toutes les responsabilités, avec tous les devoirs. J'ai voulu t'éviter, te sachant si tendre, les contre-coups d'une lutte dont je ne prévoyais pas l'issue, je l'avoue. Pardonne-moi de t'avoir caché ce secret, ma chère femme. C'est le premier. J'ai tant redouté que d'y être mêlée réveillât en toi de très tristes souvenirs !... Je t'ai dit souvent, et je n'ai pas changé d'avis : l'homme est ce que le fait son éducation. La théorie de l'hérédité toute-puissante n'est qu'un reste de cette vaste injustice organisée qui fut l'Église... Mais le préjugé est si enraciné que les esprits les plus résolument rationnels en sont infestés. C'est ainsi que, moi-même, j'ai toujours tremblé de retrouver dans Lucien la trace de certaines ressemblances morales. Je t'avais trop vue obsédée de cette crainte. J'ai désiré t'en épargner le retour... Me comprends-tu et me pardonnes-tu?... »

— « Je comprends que tu m'aimes et que tu as toutes les délicatesses, » répondit Mme Darras. Cette allusion à son premier mari l'avait fait tressaillir. Elle implora : — « Mais j'ai peur... Que s'est-il donc passé? Qu'a fait Lucien? Parle vite... »

— « Te voilà bien émue, ma pauvre Gabrielle, » dit Albert, « et comme j'ai tant craint de te voir !... Reprends-toi. Nous avons à envisager une difficulté sérieuse, très sérieuse, avec réflexion. Par conséquent, soyons calmes, et appuyons-nous sur des faits... L'origine de la scène qui vient d'éclater entre Lucien et moi, » continua-t-il après un silence

« remonte à l'été dernier. C'est alors, tu t'en souviens, qu'il a commencé d'être moins assidu aux repas ici. Tu t'en es inquiétée. J'ai essayé de calmer tes inquiétudes. Je t'ai rappelé qu'il avait vingt-trois ans, qu'aux Sciences politiques et à l'École de droit il rencontrait beaucoup de garçons de son âge absolument libres. Une comparaison entre leur indépendance et un assujettissement même très affectueux risquait de nous l'aliéner. Je pensais tout ce que je t'ai dit. Je ne t'ai pas dit tout ce que je pensais. Ces absences de plus en plus fréquentes m'inquiétaient autant que toi, et surtout le changement de son humeur. Je le voyais qui se désintéressait de notre vie, de toi, de moi, de sa sœur. Il était de corps avec nous, quand il y était, mais son esprit était ailleurs. Je n'ai pas hésité sur le motif. Il n'y a qu'une influence de femme qui puisse transformer ainsi un jeune homme et si vite... »

— « Tu crois qu'il est amoureux? » demanda la mère. Un soulagement que Darras n'observa pas se peignit sur son visage tendu d'anxiété. Que le désaccord survenu entre son mari et son fils eût pour cause un écart de conduite de ce dernier, ce n'était qu'un ennui. Les plus pures des femmes ont une secrète indulgence pour ces égarements. Celle-ci ne redoutait véritablement que les conflits qui intéressaient les relations de famille instituées par son second mariage. Elle ajouta : — « Moi aussi, en le voyant se détacher de la maison, car je l'ai bien remarqué, je m'étais fait mes idées... » Et avec un peu d'hésitation : — « J'appréhendais une autre influence... Je craignais qu'il ne vît beaucoup M. de Chambault. »

— « Il ne te ferait pas cela... » répondit vive-

ment le second mari. « De ce côté du moins je suis tranquille. J'ai le bénéfice de la loyauté avec laquelle je l'ai fait juge entre nous et cet homme, quand il a eu ses dix-huit ans. Il a lu l'arrêt de séparation et les plaidoiries. Il est armé contre cette influence-là, en admettant, ce que je ne crois guère vraisemblable, qu'elle voulût s'exercer. Pourquoi maintenant?... Non. Il est amoureux, et d'une femme dont il y a tout à craindre, tout, entends-tu?... Mais je reprends la suite des faits. Le voyant donc changer et soupçonnant la cause, j'ai essayé de l'interroger sur ses sorties continuelles, — sans les lui reprocher, bien entendu, — sur les camarades qu'il fréquentait, sur ses soirées et leur emploi. Je l'ai trouvé noué, crêté, le cœur fermé. Ce retrait devant mon affection ne me permettait pas le doute. Il sait mes principes et que je n'admets pas le commode proverbe : Il faut que jeunesse se passe. Ces relâchements de conscience sont la honte des pays catholiques. C'est la commodité du confessionnal qui les a produits. Quand on considère la personne humaine comme sacrée, au contraire, on a l'horreur de cet égoïste et dégradant abus d'autrui que représente la débauche. Il y a deux ans, lorsque Lucien est parti pour le service, nous avons touché ce point. J'ai eu la joie de constater qu'il pensait exactement comme moi. Lorsqu'il est revenu, de même. L'affreuse atmosphère de la caserne ne l'avait pas gâté... Il m'était si ouvert alors, si transparent jusqu'au fond du cœur !... Du jour où il s'est fermé, j'ai compris qu'il me cachait un sentiment dont il rougissait... J'en ai conclu qu'il était tombé, lui aussi, comme tant d'autres... »

— « C'est à ce moment-là que tu aurais dû m'avertir, » dit Mme Darras. La petite phrase de son mari contre le confessionnal avait de nouveau attiré sur ses lèvres une protestation. Cette plainte qu'elle n'avait pas osé proférer passait dans ce reproche et aussi sa tendresse pour les deux hommes, dont le conflit allait tant la faire souffrir. — « Une mère, » continua-t-elle, « obtient de son fils des aveux qu'il refuse même à un père. Il m'aurait parlé. Vos caractères ne se seraient pas heurtés... Ah ! mon Albert ! Tu as cru m'épargner une douleur. Il n'y en a pas de pire : savoir que vous avez échangé des mots de dispute, toi et lui, lui et toi... »

— « Les choses en seraient au même point, » répondit Albert Darras, « et tu en aurais souffert plus tôt... D'ailleurs, je n'avais que des présomptions, fondées sur des raisonnements invérifiés, et invérifiables. Lucien t'aurait parlé, dis-tu? Non. Tu te serais butée à un parti pris, dont j'ai l'explication aujourd'hui. Va, cette créature l'a bien conquis, et il aurait défendu son secret, même contre toi. C'est un hasard qui m'a mis sur la trace. Il y a près de huit mois que je soupçonne cette intrigue, et je n'ai de faits positifs que depuis six semaines. C'était dans la seconde quinzaine de janvier, le jour où j'ai déjeuné chez Huard. Tu te rappelles que je suis parti très tôt, pour marcher un peu. J'avais pris le plus long et passé par l'Odéon, afin d'y donner un coup d'œil aux livres nouveaux. J'étais rue Racine, en train de me diriger, sans me presser, vers la rue Thénard, où demeure mon ami. Je savais que sa leçon à Polytechnique ne finit qu'à midi. J'avais donc le

temps... Tout à coup, sur le trottoir opposé, je vois s'approcher un jeune homme, dans lequel je reconnais Lucien qui accompagnait une jeune femme. Il était si complètement absorbé par cet entretien qu'il ne me remarqua point. Ils s'arrêtent tous deux devant la porte d'une petite crémerie qui était déjà là de mon temps... Ils font mine de se séparer. La femme ouvre la porte, et semble l'inviter à entrer. Lucien regarde sa montre, puis, haussant un peu les épaules, il entre. J'hésitai un instant à rebrousser chemin, pour ne pas paraître l'avoir suivi. Après réflexion, je traversai la rue. J'arrivai devant le restaurant et je regardai à travers le carreau. La jeune femme et Lucien étaient assis à côté l'un de l'autre, dans l'angle d'une table. Ils dépliaient leurs serviettes tout en continuant de causer. Si j'avais gardé des doutes sur la cause de son changement d'habitudes, je les aurais perdus à constater l'expression passionnée de son regard. Il ne la quittait littéralement pas des yeux. Il était de profil. La jeune femme était de face ; je distinguais donc par le menu le détail de ses traits. Je serais injuste si je ne reconnaissais pas qu'elle n'a aucunement l'air d'une fille. Elle était vêtue avec une grande simplicité, mais aussi une grande propreté, d'une robe d'un drap couleur gris de fer. Elle avait accroché son chapeau au-dessus d'elle. Elle a des cheveux châtains qu'elle porte relevés sur le front et noués par derrière en une grosse natte courte, à la façon des pensionnaires, quoiqu'elle ait bien vingt-cinq ans, sinon davantage. Elle est mince, assez petite, avec des traits d'une extrême délicatesse, presque trop menus, et des prunelles très brunes sur un teint pâle. Ces yeux

se tournèrent par hasard de mon côté, à un moment donné. Elle vit que je la regardais, mais sans paraître s'en soucier le moins du monde. Ses yeux se fixèrent sur moi avec une indifférence glacée, qui n'était pourtant pas de l'effronterie. Ce regard fit plier le mien et je m'en allai. J'appréhendai qu'elle n'avertît Lucien, et, quoique cette rencontre fût due au seul hasard, il m'eût été insupportable qu'il me surprît dans une attitude qui semblait dénoncer un espionnage... »

— « De toi à lui, un espionnage ! » interjeta Mme Darras ; « n'as-tu pas sur lui tous les droits d'un père? Tu me le disais toi-même, tout à l'heure. Quand un père cherche à savoir qui fréquente son fils, ce n'est plus de l'espionnage, c'est de la surveillance... »

— « Je t'ai dit que je le considérais, moi, comme mon fils, » rectifia Albert Darras. « Mais il faut regarder la vérité bien en face, ç'a toujours été ma grande maxime... Lui... » Et avec un visible effort : — « Hé bien ! lui ne me considère pas comme son père. Il était un grand garçon déjà quand nous nous sommes mariés. Tu as oublié tes propres inquiétudes devant son hostilité d'enfant, et avec quelle prudence j'ai dû l'apprivoiser. J'y ai réussi, sans jamais me dissimuler que c'était là un travail un peu artificiel, un peu fragile. J'ai trop constaté aujourd'hui combien j'avais raison. »

— « Pauvre ami !... » fit Gabrielle, qui ajouta en joignant les mains : « Mon Dieu ! nous avons déjà tant payé pour notre bonheur !... »

Le second mari ne pouvait pas comprendre la signification vraie de ce geste et de cette exclamation, cri instinctif d'une prière échappée à la terreur

superstitieuse, qui grandissait dans la femme divorcée, depuis le début de cet entretien. Il était tout à son récit, qu'il continua :

— « C'est pour ce motif que je m'étais arrêté devant son silence, quand je n'avais encore que des soupçons. Cette fois et après cette rencontre, je tenais un élément plus précis. La physionomie de cette jeune femme m'avait laissé sous une impression de réel malaise. Ce n'était pas la fille vulgaire du Quartier Latin qui peut ne représenter qu'une aventure dégradante, mais passagère... Bref, je me décidai à une enquête dont j'avais le devoir comme ton mari. Oui, comme ton mari. Je suis de ceux, tu le sais, qui prennent très au sérieux ces articles du Code dont la lecture donne au mariage civil, dans une salle de mairie, une solennité pour moi plus grande que les vaines pompes de l'Église. Le mari doit protection à sa femme, — protection physique, protection morale. Je te devais de te défendre contre le danger moral dont tu pouvais être menacée dans ton fils. Tout devoir suppose le droit de l'accomplir. J'avais donc le droit d'employer tous les moyens honnêtes pour apprendre toute la vérité d'abord. Du moment que Lucien se montrait en public avec cette femme, d'autres que moi les avaient rencontrés. Sa liaison était certainement connue de ses camarades. Je pris le parti d'en avoir le cœur net, et, sans tarder, en m'adressant précisément à Huard, dont le fils aussi fait son droit. Trente ans d'une amitié qui a commencé avant l'École m'assuraient qu'il ferait pour moi ce que j'aurais fait pour lui. Je lui confiai donc mes inquiétudes, quand nous fûmes seuls, après notre déjeuner, et je lui demandai d'inter-

roger franchement son garçon. Il me promit d'agir le jour même. Il ne put pas me donner de renseignements précis, mais ce qu'il me rapportait était gros de conséquences. Tu vas en juger. Ernest Huard manifesta une répugnance à répondre sur Lucien, qui prouvait la gravité de la situation, et, — tu seras étonnée autant que je l'ai été moi-même, — abrita sa prétendue ignorance derrière ce prétexte que l'autre passait maintenant ses matinées dans les hôpitaux, ses après-midi aux cours de médecine ou au Muséum, et ne venait presque jamais plus à l'École de droit ! Ernest s'en étant montré surpris un jour qu'ils s'étaient rencontrés, Lucien lui avait annoncé son intention probable de changer de carrière et de se faire médecin. »

— « Se faire médecin?... » répéta la mère. « Et il ne nous en a jamais parlé !... Quelle folie, quand avec sa fortune et l'appui de tes amis, sa carrière aux Affaires étrangères est toute tracée, si facile, si belle. Bouteiller n'attend que son examen pour le prendre dans son ambassade... Médecin? mais c'est toutes ses études à recommencer !... D'ailleurs, je ne saisis pas quel rapport il peut y avoir entre cette aberration et la femme qui te préoccupe?... »

— « J'y arrive... » reprit Albert Darras. « Tout comme toi, au premier moment je n'ai pas démêlé l'attache entre cette bizarre idée et la passion dont je le croyais possédé. Pourtant le fait qu'il eût entrepris des études médicales en se cachant de nous à ce degré me faisait soupçonner que la personne du restaurant n'était pas étrangère à cette résolution... Je me décidai, avant de pousser plus loin l'enquête indirecte, à surveiller moi-

même cette crémerie de la rue Racine, à l'heure où je les avais vus y entrer. Je constatai que Lucien, qui manque un déjeuner ici sur deux, se retrouvait là constamment avec cette inconnue. Ils y occupaient le même angle de table, qui leur était évidemment réservé. Ils y mangeaient, assis l'un à côté de l'autre, comme je les avais vus la première fois. Ou plutôt, elle y mangeait. Car pour lui, si superficielle que fût, par prudence, mon observation, elle suffisait, — son attitude restait toujours celle de la première fois : à peine s'il touchait aux plats qui lui étaient servis. Il ne faisait que la regarder et comment ! Quand je fus bien sûr qu'ils étaient deux des habitués de l'endroit, je pris le parti d'y entrer moi-même, en leur absence. Je questionnai le garçon que j'avais vu leur apporter leur repas. Il ne fit aucune difficulté à me répondre. J'appris ainsi que la jeune fille était une étudiante en médecine, du nom de Mlle Planat... Tout s'éclairait. Les séances à l'hôpital et aux cours de la Faculté s'expliquaient de deux manières : ou bien elles fournissaient à Lucien un prétexte à ne pas quitter cette fille dont il était amoureux, ou bien il pensait de bonne foi à se faire vraiment médecin, par une aberration, comme tu viens de qualifier sa conduite, peut-être pire. Il y a eu, ces temps-ci, plusieurs exemples de mariages entre étudiants hommes et étudiants femmes, ayant passé leurs examens, et qui se sont établis pour exercer ensemble la profession de docteurs... »

— « Cette fille voudrait se faire épouser?... » interrompit Mme Darras, et elle prit la main de son mari dans ses mains, du geste de quelqu'un qui implore un appui : — « Ne me cache rien, » conti-

nua-t-elle ; « tu en as parlé à Lucien? Il te l'a dit?... »

— « J'ai parlé en effet de cette femme à Lucien, » répondit Albert Darras en se dégageant. Il voulait garder tout son sang-froid pour ce qui lui restait à dire : — « Mais tranquillise-toi. S'il a pu penser à ce mariage, il n'y pense plus à l'heure présente. Moi aussi, ce fut ma première idée. Elle suffisait pour qu'il me fût impossible d'en rester là. Je n'aurais pas, remarque bien, d'objection radicale à ce que Lucien prît une autre voie que celle où nous l'avions engagé, si j'étais assuré qu'il obéît à une vocation raisonnée et définitive. Je n'en aurais pas non plus à ce qu'il épousât une jeune fille qui eût fait son droit ou sa médecine, si c'était une honnête fille et que j'en eusse la certitude. L'égalité entre les sexes me paraît un principe juste. Je ne doute pas que, dans l'avenir, le nombre des femmes-avocats et des femmes-médecins n'aille en se multipliant. Des témoins dignes de foi m'ont affirmé que ce progrès s'accomplit déjà. Mlle Planat pouvait être une des étudiantes que l'on m'a décrites, sérieuses, pures, qui se préparent un gagne-pain indépendant, et savent se faire respecter de leurs camarades masculins par une irréprochable tenue. Ce pouvait être, au contraire, une intrigante. Lucien sera riche. Il est naïf et généreux. Quelle proie toute désignée pour une aventurière ! Nous avons au *Grand-Comptoir* deux anciens agents de la sûreté, spécialement affectés aux enquêtes d'ordre intime. Tantôt c'est un commis suspect qu'il s'agit de surveiller, tantôt un capitaliste, qui vient offrir une affaire, et sur la moralité duquel nous voulons nous édifier. Tantôt... Mais peu importe ces détails. Ce qui importe, c'est l'indiscutable exactitude des dossiers

que nous ont toujours procurés ces hommes. Après réflexion, je me décidai à mettre l'un d'eux en campagne. En quinze jours, il a recueilli les renseignements que voici sur cette Mlle Planat, Berthe Planat, pour lui donner tout son nom. Cette fille a vingt-six ans, c'est-à-dire trois ans de plus que Lucien. Elle est orpheline de père et de mère. Le père était un capitaine d'infanterie. Les Planat sont des bourgeois de la ville de Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Berthe a perdu ses parents très jeune. Elle a été élevé par un oncle, ancien greffier à Clermont-Ferrand. Elle a passé ses deux baccalauréats devant la Faculté de cette ville. A la suite de ce succès, elle est venue à Paris, sous le prétexte d'y faire, non pas sa médecine, mais son droit. En réalité, elle y a vécu maritalement, pendant plusieurs mois, avec un jeune homme qu'elle avait connu à Clermont, un nommé Étienne Méjan. Ce Méjan est aujourd'hui une espèce de personnage excentrique qui se produit dans les cercles littéraires du Quartier Latin. Il écrivaille, débite des vers, donne des conférences. A cette époque il était censé étudier le droit, lui aussi. De ce Méjan, Berthe Planat a eu un enfant, un garçon, qu'elle a gardé après leur séparation et qu'elle fait élever à Moret, près de Fontainebleau. Cette grossesse avait interrompu ses études, pas assez tôt sans doute pour qu'elle ne fût pas remarquée. D'ailleurs, à cette époque, elle ne s'était pas cachée de sa liaison. Encore une fois, Méjan et elle vivaient dans le même logement. Les camarades de son amant la connaissaient. Est-ce pour ce motif, afin de changer de milieu? Est-ce par simple caprice? Elle a quitté le droit pour étudier la médecine, après cette nais-

sance. Elle paraît d'ailleurs réussir dans ses nouvelles études. Elle a passé plusieurs examens convenablement et ses professeurs en font cas. Entre cette liaison avec Méjan et la rencontre avec Lucien, quatre ans se sont donc écoulés. A-t-elle eu d'autres aventures?... Jolie, libre, sans scrupules, avec ce passé, c'est très probable. Toutefois, mon informateur n'a pu tirer la chose au clair. En revanche, la passion de Lucien pour elle ne fait doute pour aucune des personnes qui les connaissent, très peu, car ils évitent les autres étudiants le plus qu'ils peuvent. Il n'y a pas de jour où ils ne se voient. Elle le reçoit chez elle, dans sa chambre, rue Rollin, 24. Ils fréquentent le même cabinet de lecture. Ils se promènent toujours ensemble. Ils mangent ensemble. Il ne nous aurait pas qu'il vivrait avec elle, entièrement, comme l'autre, j'en ai la conviction... »

— « Lui, si fier, si délicat! Est-ce possible?... » gémit la mère. » Et il n'a pas honte de venir m'embrasser, d'embrasser sa sœur, sortant des caresses de cette fille?... Et tu veux que je ne croie pas à l'hérédité?... Élevé comme il l'a été, avec ton exemple, avec notre tendresse, mais la seule pensée de ce Méjan devrait lui faire horreur, si... »

— « Il ne savait rien... » interrompit Albert. De nouveau la vivacité de sa parole prouvait combien, dans ces instants d'une explication très grave, le point le plus sensible de son cœur était celui auquel sa femme venait de toucher encore. Il insista :

— « Non. Il ne savait rien. Que cette fille ait même pu, dans le Quartier Latin, lui dissimuler ce passé, cette hypocrisie la juge. C'est moi, entends-tu, c'est moi qui lui ai appris le nom de ce Méjan, la

liaison avec Mlle Planat, la naissance de l'enfant, tout enfin. C'est dans le sursaut affolé de sa révolte contre cette honte soudain découverte qu'il m'a dit des mots que, certes, je n'aurais jamais cru entendre de sa bouche. Pourtant, j'aime mieux cela. Oui, j'aime mieux qu'il ait senti violemment que bassement... Je n'ai pas douté une minute d'ailleurs qu'il en fût ainsi. Quand j'ai su qui était cette Berthe Planat, j'ai été persuadé que Lucien, lui, ignorait tout. Raison de plus pour agir vite et l'arracher aussitôt à une intimité dangereuse. Le simple énoncé de la vérité devait y suffire. Je me décidai donc à la lui dire, et à avoir avec lui une explication complète. Je me rendais bien compte que s'il ignorait réellement tout, comme j'en étais persuadé, j'allais exécuter une véritable opération chirurgicale, et guérir ce malheureux, en le torturant. La pitié et la sagesse m'ordonnaient d'avoir un remède tout prêt. Il n'y en a qu'un à des passions de cet ordre : l'absence. Il fallait que Lucien quittât Paris, pour un certain temps. Un heureux hasard voulut que j'apprisse, ces derniers jours, le départ prochain de mon collègue Delaître. Il se sent fatigué. Il a demandé un congé, et le conseil l'envoie faire le tour du monde par l'Amérique, le Japon, les Indes, l'Égypte. Il examinera nos succursales d'outre-mer par la même occasion. Il voudrait emmener quelqu'un pour lui servir de compagnon plus encore que de secrétaire. C'était une chance unique. J'ai parlé de Lucien à Delaître. Je l'ai trouvé ravi de mes ouvertures. Il ne restait qu'à parler à Lucien lui-même. Je me suis dit qu'avant de prononcer le nom de Mlle Planat, le mieux était de lui offrir simplement la facilité de ce beau voyage. S'il accep-

tait, tenté par l'occasion, ce serait le signe d'abord qu'il était moins pris que je ne supposais. Ce serait, surtout, l'absence assurée, par suite la guérison, sans que j'eusse à trancher au vif de ses illusions. S'il refusait, j'aurais un prétexte immédiat pour l'attaquer sur les motifs de ce refus. Je lui dirais alors ce que je savais de sa conduite, et le reste... Ainsi ai-je fait. Ce matin, je me suis arrangé pour me trouver sur son passage, en bas, comme il se préparait à sortir. Je lui ai demandé de venir à mon bureau, vers une heure et demie, sous prétexte de l'entretenir d'une affaire très sérieuse. J'ai vu que le choix de l'endroit l'étonnait. Je lui en ai donné comme raison mes occupations de la matinée, qui ne me permettaient pas un quart d'heure de loisir, et mon désir que cette conversation restât tout à fait entre nous. Ma vraie raison était que mon bureau confine à celui de Delaître. Je voulais profiter de ce voisinage, au besoin, pour les mettre en présence et les engager l'un vis-à-vis de l'autre, définitivement. Lucien n'a pas été ma dupe. A ses yeux, j'ai compris qu'il se savait deviné. Il n'est de nouveau pas rentré pour le déjeuner. J'en ai conclu qu'il était allé rue Racine, se concerter avec sa complice... Quand je suis arrivé à mon bureau, il m'y avait devancé. La conversation s'est engagée entre nous sur le ton, déférent mais surveillé de sa part, affectueux mais prudent de la mienne, qui est le nôtre depuis cette année. Dès la minute où j'ai prononcé le mot de voyage, je l'ai senti se contracter. Sa voix s'est faite brève, son geste nerveux. Il a refusé net. Il était cassant dans ce refus, mais très correct encore... Je lui ai dit alors ce que je devais lui dire. Il en sait à présent autant

que toi sur Mlle Planat... De quelle manière cet enfant égaré a pu accueillir cette révélation, ce qu'il a pu me répondre, ne me le demande pas. J'ai vécu là les minutes les plus cruelles de mon existence... Je ne lui en veux pas, je tiens à te le dire de suite. Je ne lui en voudrai jamais, quoi qu'il me fasse. Il est ton fils... D'ailleurs, s'il s'est oublié jusqu'à me manquer gravement, à moi ton mari, à moi qui l'ai élevé, qui l'ai tant aimé, qui l'aime tant, c'est qu'il ne se connaissait plus. Pendant cette heure, il n'a réellement pas été responsable. Je l'ai vu, devant moi, littéralement fou, se débattant contre l'évidence. Il me sait tellement incapable de lui mentir, tellement incapable aussi d'accuser quelqu'un sans preuves ! Oui, il était fou de chagrin, d'étonnement, de colère. C'est une grande comédienne que cette femme, pour l'avoir abusé ainsi... Et je le plaignais ! Je puis t'en donner ma parole, je n'ai pas cessé de le plaindre durant cette lamentable scène. C'est maintenant surtout que je le plains. Pense qu'il est parti pour aller chercher, lui aussi, des preuves et de quoi? de l'innocence de cette malheureuse !... Des preuves? Je lui ai nommé Méjan. Je lui ai dit l'endroit où était l'enfant... Il ne les trouvera que trop, ces preuves, et au lieu de revenir exiger que je lui demande pardon, comme il m'en a menacé, sous peine de ne jamais nous revoir, c'est lui qui reviendra me demander pardon, mais dans quel état, le pauvre enfant !... »

— « C'est moi, sa mère, qui t'aurai demandé pardon pour lui, d'abord... » s'écria Mme Darras, en serrant son mari dans ses bras avec passion : « — Il t'a insulté ! Il t'a menacé ! Toi, mon ami, mon amour, ma vie !... Mais tu as raison, c'est un pauvre enfant...

Quand il va être convaincu que tu lui as dit la vérité, comme il souffrira ! Ah ! tu le connais bien. Oui, il reviendra. Il voudra te parler, et il n'osera pas... Tu me laisseras le voir la première et lui répéter combien tu es resté bon pour lui, même après sa faute... » Elle éclata en sanglots, et, se serrant plus étroitement contre son mari, elle gémissait :

— « Ah ! Ne m'en veuille pas... Je devrais le juger si sévèrement !... mais c'est mon fils, mon unique fils !... »

— « Ma chère Gabrielle !... » dit Albert Darras, en la pressant lui aussi dans ses bras. « Voilà justement ce que je voulais te demander, de te consacrer entièrement à lui dans la crise morale qu'il va traverser, de n'être plus que mère... Je te le laissais entendre tout à l'heure, j'ai senti, dans ma conversation avec Lucien, qu'il me manquait vis-à-vis de lui cette autorité du sang, que tu auras, toi... Je suis sûre de ton cœur. Je viens encore de le constater, tu nous aimes tous deux comme tu sais aimer, si délicatement, si profondément. Il ne faut pas que tu aies jamais à choisir entre nous... Tu vas donc t'occuper de lui. Tu me le ramèneras, rien qu'en le ramenant à toi... Peut-être le voyage auquel j'avais pensé ne conviendrait-il pas en ce moment. Lucien aura besoin de plus de gâteries. Tu t'en iras avec lui, en Italie, par exemple, s'il le faut. La grande affaire, c'est que nous le sauvions de cette femme, qui a trop savamment manœuvré pour n'avoir pas des intentions très suspectes. Elle est du moins démasquée, c'est un premier point et le plus important peut-être... »

— « Si elle ne l'était pas, cependant?... » dit la mère. « Oui, » insista-t-elle, sur un geste de son

mari, « si elle arrivait à lui persuader qu'elle a été calomniée? »

— « Elle ne le pourra pas, » répondit Darras. Méjan existe. Je te répète que je l'ai nommé. L'enfant existe. Lucien sait où il est. Comment veux-tu que cette fille l'empêche de contrôler par lui-même ce que je lui ai dit?... »

— « Si pourtant elle l'en empêche?... »

— « Je m'adresserai au ministère de l'Intérieur, alors, » reprit Albert. « Tu sais que j'y ai des amis dévoués. Je me procurerai des pièces administratives, s'il le faut, devant l'évidence desquelles rien ne tiendra... »

— « Et s'il l'aime assez pour passer outre, même à cette honte?... »

— « Lui? Ne calomnie pas ton fils, Gabrielle. On a pu le tromper, précisément parce qu'il est toute noblesse, toute générosité. Mais le corrompre, mais l'avilir, cela jamais !... »

— « Ah ! mon Albert, c'est toi qui es si noble, si généreux, » dit-elle en lui prenant la main cette fois et la baisant, d'un mouvement si rapide qu'il ne put s'y dérober. « Tu le défends. Ah ! merci !... »

— « Je ne suis ni noble, ni généreux, » répondit-il. « C'est bien plus simple, je t'aime. Nous n'avons qu'une âme, qu'un cœur. Comment veux-tu que je trouve en moi pour ton fils d'autres sentiments que les tiens?... C'est d'être uni à toi par cette intimité absolue, totale, qui me rend facile de lui pardonner... Je lui en ai voulu, ces temps-ci, c'est vrai. Sais-tu de quoi? D'être la cause que je gardais, à part moi, le secret de mes soupçons. Oui, cela m'a coûté de me taire, d'avoir des pensées que je ne te disais pas. Tu les connais toutes à

présent, et c'est quand même une grande douceur... »

Il l'embrassait de nouveau, en prononçant ces paroles qui firent si mal à la pauvre femme qu'elle en aurait crié. Elle les écoutait, et elle avait encore la robe qu'elle avait passée pour aller chez le Père Euvrard, il y avait trois heures, au moment où son mari engageait avec son fils cette explication violente et douloureuse, et pour qui, sinon pour elle? Le remords du secret qu'elle gardait à l'égard de cet homme loyal, sur tout un ordre de ses sentiments et le plus intime, la saisit soudain avec une force extrême. Le courage de parler s'éveilla en elle. Sa bouche s'ouvrit pour l'aveu. Elle commença : — « Écoute, Albert... ». D'un coup, et dans l'éclair d'une intuition paralysante, elle aperçut les conséquences immédiates de cet aveu, si elle l'achevait maintenant : cet homme touché soudain dans ses convictions les plus chères, son étonnement, sa souffrance, un déchirement entre eux et une désunion, quand ils avaient tant besoin de se rapprocher dans une action commune. Il ne s'agissait plus d'eux seulement. Il s'agissait de Lucien. Elle se sentit la captive de ce silence derrière lequel ses timidités s'étaient abritées si longtemps, et comme il répétait : — « Qu'y a-t-il?... Que veux-tu me dire?... » elle se tapit contre lui en jetant cette exclamation énigmatique : — « Mon ami, promets-moi que tu ne m'aimeras jamais moins, quoi qu'il arrive... »

— « Et que peut-il arriver, » interrogea-t-il encore, « unis comme nous sommes? »

— « Je ne sais pas... » gémit-elle. « Tu vois bien comme l'épreuve surgit sans qu'on l'attende! Est-ce que nous soupçonnions, voici un an, que

Lucien nous donnerait ce chagrin?... Que fait-il? Où est-il? Ah! Comme je voudrais l'avoir là, déjà!... »

III

BERTHE PLANAT

Que de sentiments, et combien profonds, Gabrielle avait fait tenir, sans les exprimer, dans le demi-aveu de cette supplication ambiguë : l'angoisse de ses scrupules religieux, avivée par cette foudroyante survenue de l'épreuve, — l'appréhension des luttes déchirantes qu'elle devrait soutenir quand les troubles encore cachés de sa foi renaissante seraient révélés à son mari, — la certitude qu'ils le seraient, et bientôt, tant elle étouffait de se taire, — le remords anticipé de cette douleur qu'elle infligerait, malgré elle, à ce mari si généreux, si droit, si tendre, — avec cela, l'épouvante devant l'inconnu de cette passion de son fils pour une femme évidemment bien dangereuse! De ces sentiments, le dernier était le seul qu'Albert Darras pût deviner. C'était aussi le seul qu'il partageât. Il l'éprouvait à un degré plus intense encore que la mère, ayant dans l'oreille les mots proférés par Lucien, lors de leur explication, avec quel regard et de quel accent! Il s'était promis qu'il tairait à sa femme le détail de cette terrible scène, et l'entretien des deux époux s'acheva en effet sur un nouvel effort du beau-père pour rassurer la mère, alors que la soudaine découverte chez son beau-fils d'idées à son égard qu'il ne soupçonnait pas le rendait si inquiet. Cette inquiétude

grandit durant l'après-midi, passée tout entière, pour lui, dans son cabinet de travail, soi-disant à étudier une affaire, et, pour Gabrielle, dans de petites occupations d'intérieur. En réalité, ils n'avaient l'un et l'autre de pensée que pour l'absent. Les moindres bruits de leur maison leur donnaient un battement de cœur... Une voiture roulait sur le pavé de la rue. Si elle allait s'arrêter? Si c'était la sienne?... Le timbre de la porte résonnait. Si c'était lui, ou un message venu de lui?... Puis rien !... La mère n'y pouvait plus tenir. Elle retournait auprès d'Albert, lui répéter, pour la dixième fois, sous une autre forme, sa demande angoissée : « Où est-il?... » Que répondre, sinon les mêmes mots de réconfort? Mais, tout bas, Darras se posait aussi cette question à lui-même, et la dernière image qu'il gardait de Lucien s'évoquait dans son esprit avec une précision affreusement douloureuse. Le jeune homme lui apparaissait tel qu'il l'avait vu sur le seuil de son bureau du *Grand-Comptoir*, la haine aux yeux, la menace à la bouche. Était-il possible que cet enfant, son fils d'adoption, eût vraiment articulé ces phrases d'adieu :

— « Où je m'en vais?... Chercher la preuve que tes espions t'ont menti, et, quand je l'aurai, il faudra bien que tu rétractes ces calomnies. Et tu les rétracteras, ou je ne te reverrai de ma vie. »

— « Je n'aurai rien à rétracter, » avait répondu le beau-père, à qui cette outrageante attitude enlevait son sang-froid ; « je sais trop quelles preuves tu trouveras. C'est toi, entends-tu? qui reviendras me demander pardon d'avoir oublié que je suis le mari de ta mère. »

— « Je ne l'oublie pas... » avait dit Lucien.

Il avait répété : « Je ne l'oublie pas, » — et, férocement : « Ne touche pas à cette autre plaie, si tu ne veux pas qu'il se prononce entre nous des paroles irréparables... »

Telle avait été la fin de ce tragique dialogue, où, pour la première fois, depuis que la mère de Lucien avait changé son nom de Chambault contre celui de Darras, le fils s'était permis de juger tout haut ce second mariage et de le condamner. Le beau-père en avait été frappé d'un saisissement qui se prolongeait à travers l'attente douloureuse de cette après-midi. Il se répétait en esprit ces mots d'une si redoutable signification, et toujours il retombait sur cette même sensation d'une stupeur indignée.

— « Comment a-t-il pu?... » se demandait-il. « Comment?... Il ne se possédait pas, c'est vrai, mais c'est précisément dans de telles minutes que l'on découvre le fond de ses pensées. Quelles sont donc les siennes?... » Et Darras se perdait dans des réflexions, où il s'efforçait en vain d'appliquer son principe habituel, ce constant redressement de sa sensibilité d'après le type abstrait de l'homme de conscience, ce qu'il appelait, en sa qualité de mathématicien, sa limite « morale ». Comme il l'avait déclaré à sa femme, il aimait Lucien, tout simplement. Il l'avait considéré, tant d'années durant, comme le fils de son esprit ! Dans ces derniers mois, l'éducateur avait bien laissé une atmosphère de silence s'établir entre lui et son élève ; mais, que l'égarement qu'il soupçonnait fût mêlé à une aversion contre lui, il ne l'avait jamais imaginé. Cette découverte le faisait souffrir dans son cœur, presque dans sa chair, tant la rancune soudain

manifestée contre son ménage par son beau-fils l'avait blessé au plus intime de sa vie conjugale ; et son affection pour ce cruel enfant restait si entière qu'il continuait de le plaindre malgré cela, d'une pitié aussi spontanée, aussi désintéressée que celle de la mère. L'idée de l'épreuve que Lucien traversait dans ces moments mêmes lui était horriblement pénible. Il avait dû être l'ouvrier de cette opération chirurgicale, — on se souvient qu'il avait défini en ces termes son rôle d'avertisseur. — Mis en demeure de recommencer, il eût recommencé, et de nouveau dénoncé l'indignité de cette Berthe Planat, sur laquelle il fallait que Lucien fût éclairé. Il ne doutait pas qu'il ne l'eût sauvé d'un grand danger, mais au prix de quelles larmes ! Il voyait en imagination ces larmes couler sur le visage du jeune homme. Il les voyait, il sentait Lucien souffrir, et les questions angoissées de la mère éveillaient un écho douloureux au plus profond de son être. Comme elle, il se demandait : « Où est-il? Que fait-il?... » Et, en dépit de ses propres raisonnements, lui aussi, il avait peur.

Il manquait à Darras et à sa femme, pour se rendre un compte exact du drame qui allait se jouer dans le cœur de Lucien, une donnée essentielle. Les renseignements transmis à l'ingénieur du *Grand-Comptoir* par son policier ne lui avaient appris ni la nature vraie des relations qui unissaient le jeune homme à Berthe Planat, ni l'histoire complète de celle-ci. Qu'elle fût la maîtresse de son beau-fils, le beau-père n'en doutait pas. Il n'avait même pas discuté cette hypothèse, et, comme on l'a vu, la mère l'avait admise sans hésiter. Disons-

le aussitôt, afin de poser du coup la situation dans sa réalité : non seulement Lucien n'était pas l'amant de la jeune fille, mais encore, follement épris d'elle et vivant tous deux une existence d'étudiants et dans cette familiarité quotidienne des libres mœurs du Quartier Latin, il ne lui avait jamais déclaré sa passion. Cette anomalie, — car c'en est une, même aujourd'hui où la nouvelle éducation des femmes tend à modifier beaucoup les relations entre les sexes, dans certains milieux, — cette anomalie donc dérivait, comme beaucoup d'apparentes singularités sentimentales, de causes très simples. Elles se découvriront elles-mêmes avec le développement de ces deux caractères. Il était nécessaire de signaler le fait dès maintenant, pour que l'on comprenne quelle extrémité de douleur cette conversation avec son beau-père avait infligée à Lucien. La phrase sur laquelle il était parti avait été le cri qu'une bête égorgée pousse sous le couteau, et qu'accompagne d'instinct une furieuse morsure. Un sursaut presque animal avait mis à la bouche du jeune homme, atteint en pleine chair, les mots qui devaient faire le plus de mal à son bourreau, et, tout de suite, une même frénésie l'avait précipité hors de la pièce. Il avait fui la réponse de Darras et sa propre colère. Lui aussi, ces paroles de haine, jetées à l'éducateur de son enfance, l'avaient stupéfié, à peine échappées. Elles traduisaient si peu les portions conscientes de sa pensée et de son cœur. Il avait toujours tant respecté son beau-père. Il en avait si profondément subi l'influence, si totalement accepté les idées. Mais quand une loi naturelle a été violentée dans les rapports de deux êtres, aucune

bonne volonté, aucune vertu même, ne sauraient empêcher que, tôt ou tard, ils ne souffrent l'un par l'autre. C'est le cas, lorsque le second mari d'une femme divorcée élève l'enfant du premier lit, du vivant du vrai père. Ce second mari a beau déployer les plus touchantes délicatesses, faire preuve des plus délicats scrupules, son beau-fils et lui ne descendent jamais à cette profondeur d'intelligibilité réciproque absolument nécessaire à la famille et que produit seule l'identité du sang. Le beau-père reste le nouveau venu au foyer, l'étranger. La mère, de son côté, a beau envelopper son fils d'une atmosphère de tendresse, ce fils sait qu'il ne lui a pas suffi. La simple présence de son beau-père lui en est une preuve quotidienne. Il grandit. Il a des camarades. Il apprend par eux des détails sur leur intérieur. Il souffre dans son amour-propre d'abord, à constater que ses parents ne sont pas comme ceux des autres, puis dans son culte pour sa mère, quand il commence à tout comprendre. Il ne l'en chérit certes pas moins. Il aime aussi son beau-père. Il n'aime pas leur ménage. Cette sensation peut ne s'être jamais formulée. Elle s'est quelquefois distribuée, le long d'une enfance et d'une jeunesse, en des centaines d'incidents minuscules dont aucun n'a laissé une trace dans la mémoire de leur victime : ils l'ont tous imprimée dans l'arrière-fond obscur de son âme. Un dépôt de secrète amertume s'y est amassé, qu'une violente secousse amènera soudain à la surface en un flot de rancune absolument inattendue. Ainsi était-il arrivé pour Lucien. Quand il s'était retrouvé seul dans l'escalier du *Grand-Comptoir*, après cette dispute avec Darras, l'étonnement avait, pour une seconde, tout suspendu

en lui, même la douleur de la hideuse dénonciation. Les dernières paroles échangées avec son beau-père étaient pourtant réelles. Il ne rêvait pas. Arrêté sur une des marches, parmi les allées et venues des clients qui affluent dans une grande banque à l'heure de la Bourse, le contraste entre cet endroit et la tempête de ses sentiments lui avait infligé, quelques minutes, une de ces paralysies de l'être intime, fréquentes dans les catastrophes subites. Brusquement, la vérité de la situation l'avait ressaisi. L'accusation, portée contre Berthe Planat, si précise, si nette, s'était représentée à sa pensée avec ce dur relief que prennent pour un amoureux les images où est mêlée celle qu'il aime : — le départ de Clermont, la vie à Paris avec Méjan, la rupture, la naissance du petit garçon, sa mise en nourrice à Moret... De nouveau, l'intolérable morsure avait déchiré le cœur du jeune homme. Un jet de haine en avait jailli contre le révélateur, et une volonté irraisonnée, impétueuse et aussitôt irrévocable : celle de le confondre. Le temps de descendre les degrés, trois par trois, de traverser, en courant, l'immense *hall* entouré de guichets, et il était dans l'avenue de l'Opéra, sur laquelle donne la colossale bâtisse que tout Paris connaît, à la poursuite d'un fiacre vide. Quelques minutes encore et déjà cette volonté se réalisait. Lucien était assis dans une voiture qui roulait, au grand trot de son cheval, vers le coin perdu de la Montagne Sainte-Geneviève où habitait l'étudiante.

— « 24, rue Rollin... » avait-il crié au cocher, auquel il avait dû donner des explications sur le plus court chemin à suivre. Il ne se doutait guère, tandis qu'il gagnait ainsi cette ruelle inconnue,

débris de l'antique rue Neuve-Saint-Étienne où mourut Pascal, qu'à ce même instant, sa mère s'engageait dans une autre rue, contemporaine de celle-là, pour y avoir avec le religieux proscrit l'entretien sur lequel s'est ouvert ce récit. Cette similitude des décors autour de ces deux détresses était tout un symbole. Ne procédaient-elles pas d'une cause identique? L'une et l'autre démarche n'aurait pas en effet eu lieu, sans le second mariage de Gabrielle. Mais quand Lucien eût connu ce détail, son esprit était trop profondément pénétré des doctrines de son beau-père pour rien voir là qu'une coïncidence fortuite. S'il avait toujours, et même sans s'en rendre compte, souffert de ce second mariage, ç'avait été d'une peine uniquement instinctive, presque animale. Jamais le droit au divorce n'avait fait doute pour lui. Que la méconnaissance par ses parents du plus grand principe social pût entraîner pour eux et leur famille des conséquences de douleur, cette idée n'avait jamais traversé sa pensée. D'ailleurs, sa mère elle-même existait-elle pour lui, durant la brûlante demi-heure de cette course à travers Paris? Son énergie était concentrée sur ce seul point : comment aborder cette explication avec son amie si indignement calomniée?

— « Il faut qu'elle sache ces infamies, il le faut !... » s'était-il répété quand le coupé avait commencé de s'ébranler. « Nous chercherons ensemble d'où viennent ces abominables inventions. Elle m'aidera à le découvrir, et moi je l'aiderai à y couper court aussitôt... » La voiture n'avait pas contourné le Louvre que déjà une autre parole se prononçait en lui : — « Que ce sera dur de lui répéter de telles vilenies ! Pourvu qu'elle com-

prenne bien que je n'ai pas douté d'elle et que je ne viens pas lui demander de se justifier vis-à-vis de moi? C'est pour elle, pour son avenir, qu'il importe de confondre les scélérats qui ont mis en circulation ces turpitudes... Qui est-ce? Mais qui est-ce?... » L'angoisse de cette question fut soudain si forte qu'une tentation assaillit le jeune homme : ordonner à son cocher qu'il retournât au *Grand-Comptoir*, monter au cabinet de son beau-père, lui arracher le nom de la personne ou des personnes dont il tenait ces immondes racontages. Sa main se leva vers le timbre et retomba sans que le signal eût retenti. — « Non. Je ne le reverrai pas ainsi, » se dit-il. « Après la manière dont je l'ai quitté, je me dois de lui apporter la preuve qu'il a été trompé, car il l'a été. Tel que je le connais, aucun motif ne l'aurait décidé à parler de quelqu'un comme il a parlé de Berthe, s'il avait eu même un doute. Il a été trompé... Par qui?... » Le respect est, avec le mépris, le plus involontaire de nos sentiments. Toute la partialité de l'affection la plus passionnée ne peut détruire l'un, ni les violences de la rancune la plus inique abolir l'autre Le jugement que Lucien portait sur la loyauté de son éducateur n'avait pas été entamé par sa colère. Cette estime pour le caractère de Darras ajoutait, quoi que le jeune homme en eût, un poids singulier à son témoignage. Un scrupule en suppose d'autres. Quiconque est incapable de mentir l'est aussi de répéter des assertions non vérifiées. Lucien ne se formulait pas ce raisonnement, mais ce simple rappel des vertus de son beau-père suffit pour donner comme un autre ton à sa pensée. Involontairement, il se prit à repasser l'histoire entière de son intimité

avec Mlle Planat, par un besoin passionné de trouver dans chacun des épisodes une nouvelle preuve que le diffamateur, quel qu'il fût, n'avait pas dit vrai. Qu'il s'était complu de fois, depuis qu'il aimait, à ces évocations rétrospectives, quand il allait rejoindre Berthe, ou quand il la quittait, jamais avec cette fièvre, et sans cesse un soupir lui montait aux lèvres : — « Mon amie ! Ma chère amie !... » Ou bien c'était, proférée à voix haute, cette exclamation : — « Non, c'est impossible !... » Contre quoi s'insurgeait-il avec cette violence? Était-ce seulement la difficulté d'énoncer à la jeune fille les calomnies qui lui suggérait ce cri? Ou bien jetait-il cette réponse à ces calomnies elles-mêmes au nom des souvenirs émanés de toutes ces rues? Ils se faisaient de plus en plus nombreux, à mesure que le fiacre approchait de ce Quartier Latin où s'étaient déroulées les scènes de leur roman. Cette idylle entre un étudiant en droit et une étudiante en médecine avait été bien simple en son fond. Pourtant, elle ne se fût jamais produite à un autre moment de l'histoire de nos mœurs, avant que la logique du principe révolutionnaire d'égalité ne se fût attaquée à la plus antique des coutumes : cette différence d'éducation entre les sexes à laquelle une allusion a déjà été faite. Pareillement le drame des dissidences religieuses qui allait bouleverser le ménage des Darras eût-il jamais eu lieu, voici vingt-cinq ans? L'une et l'autre analyse, si elle était poussée à fond, permettrait de mesurer le changement en train de s'accomplir dans notre pays, sous l'influence de lois dont les applications publiques atteignent par contre-coup les sensibilités privées. De tels exemples prouvent la jus-

tesse de l'axiome posé par le plus grand clinicien politique du dix-neuvième siècle : « L'homme est entraîné par la société. » L'avenir décidera si ce courant va vers le progrès ou vers cette décadence, barbarement, mais énergiquement définie par le même philosophe : une *déconstitution.*

Lucien de Chambault avait rencontré Berthe Planat pour la première fois, dix mois auparavant, dans un cabinet de lecture, situé à l'angle de la rue Monsieur-le-Prince et de la rue Antoine-Dubois. Cet établissement, célèbre depuis des générations dans le Quartier Latin, a la spécialité des livres de science. Aussi ses clients se recrutent-ils tous parmi les habitués de l'École pratique, à laquelle il est presque adossé. Lucien y était entré par hasard, ayant des notes à prendre dans un ouvrage de médecine légale, pour une conférence qu'il préparait, sur le « Droit de punir ». Il devait la prononcer dans un petit cercle que certains de ses camarades avaient fondé, rue Champollion, à deux pas de la Sorbonne, sous un vocable qui résume une époque : *L'Impératif Catégorique!* Ce simple détail l'indique : le beau-fils d'Albert Darras n'avait pas grandi impunément dans l'atmosphère de vague religiosité philosophique, familière aux dirigeants intellectuels de la troisième République. Lucien appartenait par toutes ses idées à l'élite de cette génération, née aux environs de 1880, en qui se manifeste déjà le résultat d'un enseignement institué au rebours de nos traditions. Le gros de la troupe se compose de brutaux arrivistes. Le reste constitue un état-major inquiétant d'esprits mal équilibrés chez lesquels un sens critique, aiguisé jusqu'à la sécheresse,

coexiste avec une candeur, naïve jusqu'à la badauderie. Ces jeunes gens sont incertains et dogmatiques, nihilistes et sectaires, d'un irréalisme égal à leur instruction qui est grande, violemment destructeurs et non moins violemment millénaires. Éperdus de nouveautés, leur énergie se dépense à se tracer entre eux, en s'échauffant les uns les autres, des programmes qu'ils prennent pour des actes, et où il n'est jamais question que de refaire, — refaire le pays, refaire la société, refaire l'humanité. Cette fièvre de réforme les voue par avance — ironie dont leur subtilité ne les avertit pas — à la duperie des utopies les plus vieilles et les plus décidément condamnées par l'histoire. Une des caractéristiques de cette jeunesse est le constant appel à la conscience ; mais l'exécrable discipline kantienne, dont ses aînés l'ont pénétrée, lui fait interpréter cette formule de la manière la plus étroite et la plus stérile. Sous le prétexte d'appliquer le fameux et funeste précepte : « Agis toujours de telle sorte que tes actions puissent servir de règle universelle, » ces jeunes gens s'habituent à l'idolâtrie béate de leur sens propre. Ils donnent une solennité de principes à des points de vue tout personnels, et ils arrivent à un fanatisme anarchique, si l'on peut dire, dont l'égoïsme étroit contraste singulièrement avec leurs parties de haute culture. Ils ont cependant une vertu qu'il n'est qu'équitable de signaler. Leur doctrinarisme d'une si pédantesque intolérance les rend souvent très scrupuleux pour ce qui regarde les choses de l'amour. Il y a du janséniste et du puritain en eux. C'est là une disposition d'âme qui se retrouvait déjà — on l'aura vu par la conversation de Darras avec sa femme — chez leurs

prédécesseurs en moralisme athée. Il est nécessaire de créer des mots pour définir des mentalités très complexes, très factices aussi, où le dressage orgueilleux de l'intelligence, une haine secrète de l'instinct et de ses spontanéités, une rivalité jalouse avec les religions positives, peuvent aboutir à un véritable ascétisme. Ajoutons que les préoccupations ardentes de ces étranges garçons se tournent ailleurs. Les problèmes sociaux les intéressent trop pour que les rêveries romanesques, lot heureux de leur âge, aient le loisir d'éclore dans ces cerveaux saturés d'abstractions. C'est là pourtant un état de tension bien volontaire et qui comporte de subites volte-face, de déconcertantes surprises. La nature, comprimée et faussée, est toujours prête à prendre sa revanche dans un jeune cœur. Qu'une certaine femme se rencontre dans sa vie, à une certaine heure, et l'amoureux apparaît dans l'intellectuel, mais un amoureux qui ne dépouille pas pour cela ses façons habituelles de penser. L'on devine quels phénomènes inattendus doit inévitablement produire la rencontre de la passion avec un tour d'esprit si particulier !

Cette esquisse d'un type psychologique très récent, mais assez multiplié pour qu'il domine l'avenir immédiat de la bourgeoisie française, mériterait d'être creusée dans ses lignes profondes. Ce tracé suffira pour caractériser la nuance des émotions qui ressuscitaient dans le cœur de Lucien, tandis qu'enfoncé dans l'angle de son fiacre il revivait cette journée où il avait rencontré Berthe pour la première fois et reçu le coup de foudre de cet amour. Il revoyait la vaste pièce du « Salon littéraire et scientifique » dont les murs disparais-

saient sous des rayonnages. Sur des planchettes s'allongeait la file des reliures en toile grise ou noire brutalement numérotées. Sur les tables de bois souillées d'encre s'entassaient les journaux et les revues. Il se revoyait lui-même, attendant les ouvrages qu'il avait demandés et considérant d'un regard distrait les quelques lecteurs clairsemés dans la salle. C'est alors qu'il avait remarqué, dans l'angle de droite, à côté de la fenêtre du fond, la jeune fille occupée à prendre des notes dans un fort volume posé devant elle. Son joli et pâle visage aux traits fins exprimait cette fervente application des véritables tâcherons de bibliothèque, pour qui rien n'existe dans les instants de travail, que l'objet actuel de leur étude. Durant l'heure entière que Lucien, saisi par la grâce et le mystère de cette physionomie, demeura à l'examiner, tout en affectant lui-même de lire, pas une seule fois les yeux de l'inconnue ne se détournèrent de la besogne entreprise. Ses paupières attentives étaient bordées de cils très longs, presque bouclés, dont la nuance sombre s'harmonisait à ses prunelles, détachées sur la blancheur de son teint comme les taches brunes des yeux sur les fonds décolorés des anciens portraits. A de certains moments de réflexion plus intense, et lorsque, ayant lu un passage important, elle se préparait à en faire le résumé, ces paupières se relevaient, son regard fixait sa pensée. Elle mordillait l'extrémité de son porte-plume, et ses dents apparaissaient, blanches et bien rangées, entre ses lèvres qui se fermaient aux coins dans un pli amer. Elle avait ôté son chapeau et la forme ovale de sa tête intelligente se dessinait sous ses cheveux, divisés par une raie. L'épaisseur

de sa natte brune à reflets clairs, qui retombait par derrière en un simple catogan, disait la force de la vie ; mais c'était une vie déjà touchée par la fatigue, comme l'attestaient la ligne mince des joues, la gracilité du cou et de la nuque, la sveltesse amaigrie du buste penché sur la table. Les mains, très belles, avaient une énergie presque masculine, qui se retrouvait dans le menton un peu fort, comme dans le front large et puissant où brûlait une flamme d'intelligence virile. L'ensemble, pourtant, restait très féminin, par l'élégance frêle de la taille, la souplesse mesurée des gestes et ce je ne sais quoi de trop délicat qui appelle la protection. L'étudiante était simplement, presque pauvrement mise ; mais son col était d'une irréprochable netteté. Les manchettes de lustrine noire qu'elle avait eu soin de passer à ses bras pour préserver sa robe et ses poignets dénonçaient un souci d'épargne à la fois et de tenue, répandu d'ailleurs sur toute sa personne. Ses pieds étaient finement chaussés de souliers à talons plats, qui en découvraient les jolies attaches. Cette apparition d'une fille de cet âge et de cette beauté, dans ce cadre d'un laboratoire intellectuel et dans cette attitude d'une ouvrière d'idées, était bien faite pour surprendre d'abord, pour intéresser ensuite un garçon de vingt-trois ans, très laborieux lui-même, très intellectuel et chez lequel des convictions tout idéologiques avaient comprimé, jusqu'ici, les ardeurs du cœur et des sens. Les femmes qui composaient le monde de sa mère avaient trop déplu à Lucien, les unes par leur frivolité, les autres par leur niaiserie. Les créatures galantes qu'il avait pu connaître dans la compagnie de ses camarades l'avaient dégoûté par leur vilenie. Des réalités de

l'amour, il ne savait que le remords de quelques rencontres brutales, dont il avait été curieux une heure, puis écœuré des mois. Le charme paradoxal de l'inconnue, qui penchait sur des livres de science un profil de médaille, émacié par la pensée, devait donc agir et agit aussitôt sur lui avec une puissance souveraine. Cette vision réunissait les attraits complexes dont il rêvait à son insu depuis très longtemps. Il ne s'aperçut de la révolution, soudainement accomplie dans sa sensibilité, qu'au moment où Berthe Planat commença de ranger ses papiers pour se retirer. La certitude qu'elle allait disparaître lui infligea ce serrement de la gorge, ce spasme de la poitrine qui décèlent le désarroi produit dans notre système nerveux par un choc trop intense. Il eut une seconde la tentation de sortir avant elle, de l'attendre dans la rue et de la suivre. Un invincible instinct de timidité l'immobilisa sur sa chaise, tandis qu'elle enlevait ses manches, reprenait son chapeau accroché à une patère, et se recoiffait avec autant de calme que si elle eût été seule dans la pièce. Elle sortit après avoir reporté au bureau les deux volumes dont elle s'était servie. Elle avait fait à la vieille dame qui se tenait là une recommandation sans doute afférente à ces livres, car celle-ci les mit à part, avec un signe d'assentiment familier qu'elle n'aurait pas eu pour une cliente de passage. Lucien conclut qu'il avait une certitude de revoir la jeune fille en revenant lui-même dans cet endroit. Ce signe indubitable qu'elle était une habituée fut pour beaucoup dans la tranquillité apparente avec laquelle il la vit disparaître derrière la porte vitrée, et au tournant de la rue. Allait-il interroger l'homme de service ou bien la vieille dame? La

délicatesse l'en empêcha. Il fut cependant au-dessus de ses forces de ne pas aller, cinq minutes plus tard, sous le prétexte d'un renseignement à demander, jusqu'à ce bureau, sur la planche duquel les deux volumes étaient toujours placés. Pendant que la préposée aux emprunts de livres cherchait dans le catalogue un titre donné par lui au hasard, il eut le courage de prendre un de ces deux volumes comme distraitement. Ce fut un premier contact physique avec l'absente, et dont tout son être tressaillit, que de feuilleter ces pages, maniées par elle tout à l'heure. Il constata, non sans une surprise, qui lui fut aussi une douceur, car ce détail ajoutait à ses chances de la retrouver, que ce volume était le premier tome de la *Clinique de l'Hôtel-Dieu* par Trousseau. L'inconnue était donc une étudiante en médecine. Un morceau de papier laissé entre deux feuilles attira l'attention de l'amoureux. Il était placé vers le milieu de la célèbre leçon sur la Scarlatine, et ces quelques mots y étaient tracés au crayon : « *p. 29. devoir médical, à relever.* » C'était la jeune fille qui avait jeté là l'indication d'une note à prendre. Lucien parcourut la page des yeux, avec une avidité singulière du regard. Il tomba sur ces lignes, qui lui firent battre le cœur, tant il éprouva de plaisir à associer leur fierté professionnelle et l'image de l'énigmatique et jolie étudiante : « ... *Depuis longtemps j'emploie ces affusions. Je les ai employées dans ma pratique particulière avant de les administrer à l'hôpital. Car je n'ai jamais rien osé pour la première fois que je ne l'aie fait dans ma clientèle privée. En agissant ainsi dans le monde, ma réputation courait de grands risques, et souvent aussi j'ai été mal*

récompensé du bien que ma conviction profonde me disait de tenter. Mais je suis resté ferme dans cette ligne que mon devoir me traçait... »

Voilà dans quelle atmosphère de hautes et sévères idées vivait cette jeune fille ! Dix mois s'étaient écoulés depuis cette minute où Lucien avait surpris cette fiche oubliée dans ce livre, et avec elle le secret des préoccupations morales de l'étudiante. Bien peu de jours de ces dix mois avaient passé sans qu'il la vît, et, durant tous ces jours, elle n'avait pas fait une action, pas prononcé une parole, pas ébauché un geste qui ne corroborât ce jugement qu'il avait porté sur elle, d'instinct. Les images se succédaient, se pressaient et d'abord celles des semaines qui avaient suivi cette première rencontre et précédé leur premier entretien. Lucien était revenu au cabinet de lecture toutes les après-midi à partir du lendemain. Pour s'assurer le droit d'y passer des journées entières sans compromettre la jeune fille, il avait donné à la préposée sa qualité d'étudiant en droit et prétexté une thèse à faire qui nécessitait des recherches prolongées. Pour plus de précautions encore, quand il eut constaté que l'étudiante arrivait régulièrement vers les quatre heures, — c'était le moment où elle sortait de l'École pratique, — il prit l'habitude d'y arriver à trois. Il se plaçait de manière à la voir dans la rue. Elle apparaissait, toujours seule. Elle entrait, échangeait quelques mots avec la dame du bureau, s'asseyait dans le même coin où sa place était marquée par une chaise appuyée contre la table, ôtait son chapeau, passait ses manches, et elle commençait de travailler. Sa façon de s'isoler du monde

extérieur était si totale que personne parmi les habitués, dont quelques-uns étaient de très jeunes gens, comme Lucien, ne semblait même la remarquer. Ce détail ne prouvait-il pas qu'elle s'était toujours comportée dans ce milieu comme elle s'y comportait maintenant? Dix-huit jours après l'avoir vue pour la première fois, Lucien ne savait même pas son nom. Il n'avait entendu personne ni la saluer ni parler d'elle, parmi ces assidus de la bibliothèque. C'est vers ce moment qu'ils avaient fait connaissance, dans des conditions si accidentelles qu'elles excluaient, de sa part à lui, la préméditation, et, de sa part à elle, toute coquetterie. Combien vivement cette scène se représentait à l'imagination du jeune homme !... Une après-midi encore, c'était vers le début de mai, et comme il arrivait rue Monsieur-le-Prince, en proie à cette fièvre intérieure de la passion qui n'en est qu'au désir et au rêve, il avait trouvé le cabinet de lecture fermé. Les volets mis en dehors portaient sur un de leurs panneaux un carré de papier collé au moyen de pains à cacheter, avec ces mots écrits à la main : *Pour cause de décès.* Lucien apprit par la concierge que la vieille dame du bureau était morte subitement la nuit précédente. Rendons-lui cette justice : le projet qu'il conçut et réalisa aussitôt de stationner sur le trottoir et d'attendre l'inconnue que dans sa pensée il appelait déjà « son amie » ne lui fut pas dicté par le seul désir d'utiliser une occasion peut-être unique. Il se dit que la jeune fille paraissait avoir de la sympathie pour la vieille dame et que cette mort serait annoncée par lui avec plus de ménagement. Quand il la vit qui traversait la rue de l'École-de-Médecine, et se dirigeait du côté du ca-

binet de lecture, il s'approcha du pas d'un homme qui vient de se heurter à un obstacle inattendu :

— « La bibliothèque est fermée, mademoiselle, » lui dit-il. Et comme la jeune fille, surprise par la nouvelle, ne pensait pas à s'étonner qu'un habitué de l'endroit en avertît un autre habitué, l'amoureux ajouta : « Il y a eu un malheur cette nuit. La personne qui tenait le bureau... »

— « Mme Barillon?... » interrompit la jeune fille. « Elle est morte?... » Lucien fit signe que oui, et le visage de l'étudiante, si réfléchi et si calme d'ordinaire, s'altéra d'un coup, Ses traits laissèrent deviner la sensibilité passionnée qu'elle se tendait sans cesse à masquer. Elle eut des larmes au bord des yeux, quoique la vieille dame ne fût pour elle qu'une connaissance de hasard, et avec qui elle causait si peu. Elle se dompta d'ailleurs aussitôt, et elle exprima une réflexion d'un ordre tout technique : — « Je l'avais prévu depuis longtemps. Elle souffrait d'une angine de poitrine arrivée au dernier période. »

— « On ne s'en serait guère douté à la voir, elle avait l'air si gai !... » interrogea Lucien, pour continuer la conversation.

— « Elle ne connaissait ni la nature ni la gravité de son mal, » répondit la jeune. fille. « Le médecin qui la soignait lui faisait croire qu'il s'agissait de névralgies intercostales. Je ne me suis jamais permis de le démentir. Il était chargé du traitement, il le conduisait comme il l'entendait. Pourtant Mme Barillon se défiait. Elle avait cherché et découvert dans des livres quelques-uns des symptômes qu'elle éprouvait... »

— « Ne trouvez-vous pas qu'un malade a tou-

jours droit à la vérité, du moment qu'il veut la savoir, et même sans cela? » dit le jeune homme.

— « C'est une question, » fit l'étudiante.

— « Pas pour moi, » reprit-il vivement, « et je ne saurais avoir d'estime pour un médecin qui me mentirait. Sans vérité, il n'y a pas de conscience, et quand on se donne des raisons pour manquer à la vérité sur un point, on y manque bientôt sur tous... »

Il avait parlé en pensant tout haut, d'un ton si convaincu que la jeune fille en fut frappée. Elle leva les yeux sur lui. Lucien comprit qu'elle le regardait pour la première fois. Il n'avait pas plus compté pour elle, jusqu'ici, que les autres figurants du cabinet de lecture. Cette constatation, pénible sur l'instant, lui était douce à se rappeler, maintenant qu'il allait cherchant dans ce court et cher passé de quoi défendre l'honneur de Berthe. Il lui plaisait que les premières paroles échangées entre eux eussent été de cet ordre scientifique et impersonnel. Il lui plaisait que l'attention de la jeune fille eût été attirée sur lui par une profession de foi qui l'autorisait à lui parler aujourd'hui en pleine franchise. Il lui plaisait surtout qu'elle eût accepté cette conversation avec la simplicité d'un camarade. Ces manières, si contraires aux préjugés reçus, pouvaient, certes, prêter à la calomnie. Il savait, lui, par sa propre expérience, combien une espèce de compagnonnage presque masculin est le plus sûr moyen d'empêcher la familiarité. Il semble supprimer la différence des sexes, tandis que la réserve trop effarouchée l'exagère. Dès ce premier entretien, le jeune homme avait senti chez Mlle Planat cette totale absence de coquetterie, d'autant plus mar-

quée qu'elle était plus naturelle. Toujours mû par le désir de ne pas la quitter si vite, et aussi d'en savoir un peu plus sur elle, il lui avait dit :

— « Puisque vous vous occupez de médecine, mademoiselle, peut-être me rendrez-vous le service de me renseigner... Je travaille à des recherches sur le droit de punir et la responsabilité, qui m'ont conduit à étudier le problème du crime chez les aliénés. Le cabinet de lecture est fermé. Où croyez-vous que je pourrais consulter des livres de cet ordre, Legrand du Saulle, par exemple, que j'étais en train de dépouiller ici?... »

— « A la bibliothèque de l'École, » répondit-elle ; « j'y vais justement de ce pas. C'est un endroit que je n'aime guère, il est fréquenté par trop de gens. Mais, on y est très complaisant et le catalogue est très riche. »

— « C'est que je suis étudiant en droit... » fit-il, et il avait tiré de sa poche le carnet qui contenait ses cartes de visite. Il en tendit une à la jeune fille, comme s'il tenait à ne pas rester, pour elle, un inconnu. Elle la prit, et, la regardant,. elle dit simplement : — « Je crois que ceci suffirait Mais si vous voulez venir avec moi, je vous introduirai sans difficulté... »

Il l'avait suivie, le cœur battant, en proie à une émotion paralysante à force d'être douce. Ils avaient traversé ensemble cette petite rue de l'École-de-Médecine, si sévère d'aspect avec ses rez-de-chaussée où des boutiques de libraires spéciaux confinent à des magasins d'instruments de chirurgie. Lucien n'y avait vu que sa compagne et la grâce d'une démarche qui révélait de séduisants détails : une taille ronde et longue, des jambes

un peu hautes et fines, une pose du pied droite et légère. Que lui dire? Comment ne pas craindre d'exorciser d'un mot le charme de cette minute inespérée? Et déjà ils avaient pénétré dans la cour, gravi ensemble le grand escalier. Ils étaient dans la bibliothèque. Là il avait enfin appris le nom et l'adresse de l'inconnue, Berthe Planat ayant dû montrer à l'entrée sa carte d'étudiante, en même temps qu'elle présentait son compagnon. Une fois admis, elle l'avait quitté, en le saluant d'un signe de tête, et elle était allée s'asseoir à l'une des tables, où elle s'était installée comme elle faisait au cabinet de lecture, avec son impressionnante simplicité d'appliquée chercheuse. Lucien n'avait pas osé, lui, se mettre auprès d'elle. Il avait demandé un volume pour la forme, l'avait à peine ouvert ; puis, la voyant absorbée dans son travail, il était sorti de la bibliothèque. Il s'était acheminé vers la rue Rollin, où il savait maintenant qu'elle habitait, poussé par un irrésistible besoin de voir sa maison, de regarder de ses yeux le décor des choses parmi lesquelles elle vivait. Par ces premiers jours de mai, ces pentes de la Montagne Sainte-Geneviève sont comme parcourues d'un souffle de jeunesse insouciante et de libre amour. Il était cinq heures. L'azur du ciel enveloppait le dôme du Panthéon et sa colonnade grise d'une clarté fraîche et douce. Les feuilles verdoyaient aux branches des arbres dont les racines chétives plongent dans un sol où la terre végétale existe à peine. La sève immortelle du monde trouve pourtant le moyen d'animer ces maigres troncs. Elle palpite de même dans les sensibilités appauvries des étudiants et des filles qui rient en plein air, assis aux tables des

cafés. Cette griserie de vivre, éparse dans l'atmosphère, Lucien l'avait respirée avec cet orgueil de l'amoureux chaste et qui porte en lui une émotion sacrée, alors que tant d'autres ont déjà profané leur cœur. Il était arrivé ainsi jusqu'à la rue de la Vieille-Estrapade et à celle de la Contrescarpe. Leurs noms pittoresques et leur physionomie antique l'avaient charmé, par cette sensation d'un très ancien et très obscur passé autour d'une naissante espérance. Puis la pauvreté de la rue Rollin l'avait attendri, et son silence. Elle n'est traversée que par des piétons, aboutissant comme elle fait à un escalier qui tombe à pic sur la rue Monge. Le soleil couchant prenait en écharpe la partie de la ruelle où se trouvait la maison de Berthe. C'était une de ces vieilles demeures, l'abri jadis de larges existences, qui gardent, même dans leur ruine, des traces et des touches d'aristocratie. Celle-là montrait une façade presque renflée par l'affaissement du terrain, mais une porte cochère d'un noble style, — une cour sur laquelle ouvraient des hangars encombrés de débris, mais de hautes fenêtres. L'amoureux s'était assis sur une borne adossée à la rampe de l'escalier de la rue Monge. Il était demeuré là jusqu'à la nuit noire, absorbé dans une contemplation dont l'ivresse inondait son âme d'une joie presque surhumaine. Les invasions d'un grand amour ont de ces heures d'une intensité inexprimable et qui contraste d'une manière étonnante avec la médiocrité des événements qui en sont la cause ou mieux le prétexte. Qu'était-il arrivé à Lucien? Il avait appris le nom de la jeune fille qu'il aimait, sa profession, sa demeure, et il lui avait parlé. Ce n'était

rien, et ce rien suffisait pour que des flots de poésie ruisselassent dans ses veines. Berthe était jeune, il était jeune, et c'était le printemps ! Les profondes identités d'esprit, les ressemblances fraternelles de pensées devinées chez elle, tant de grâce unie à tant de sérieux, la violente antithèse de sa beauté et de ses travaux, la fraîcheur et la délicatesse de ses traits associées à des visions de maladies et de mort, de lits d'hôpital, de tables de dissection, l'étrangeté de leur rencontre et son manque complet de tout élément conventionnel, l'appréhension et le désir de leurs prochaines entrevues, — que de principes de passion pour un enfant de cet âge et qui n'avait jamais aimé ! Comme il les avait sentis remuer en lui et quels instants il avait passés là ! Ils flamboyaient dans sa mémoire comme une aurore. N'avait-ce pas été celle de son bonheur?

Oui, il avait été heureux, bien heureux, comme on l'est à vingt-trois ans, lorsque la fraîcheur intacte du désir, la confiance dans le tendre génie féminin, et aussi l'indéfini du temps devant la passion permettent au cœur de s'épanouir par la seule présence de ce qu'il aime, et de s'en contenter. Plus tard, l'expérience désabusée de la vie, les exigences de l'orgueil viril, l'impression poignante des jours comptés, s'insurgeront contre les romanesques et naïves ivresses de l'amour sans aveu et sans possession. Mais, à l'orée de la jeunesse, le cœur étouffe de timidité devant cet aveu, tant il tremble de déplaire. Cette possession le brûle à l'avance de telles ardeurs qu'il lui est presque doux de la reculer. Il sait si bien que l'avenir lui appartient, que dans un an, dans deux, dans dix, il n'aura point passé la saison d'aimer

et d'être aimé. Il éprouve à palpiter dans l'attente, à reculer l'heure des paroles décisives, à prolonger les délices du rêve et de l'espérance, cette sensation qui fait le charme unique des fiançailles, et c'était bien comme une fiancée que Lucien avait aimé Berthe dans le silence d'une adoration chaque jour plus émue, depuis ce soir de printemps. Ce soir-là, il n'avait pas essayé d'en apprendre plus long sur elle, d'interroger par exemple le concierge de la maison. Une pareille enquête lui aurait semblé un sacrièège. En eût-il eu seulement la force? Pour les amoureux de cette ferveur, prononcer devant une tierce personne le nom de celle qu'ils aiment est une véritable souffrance. La voix leur manque pour parler d'elle. A quoi bon d'ailleurs? Que lui aurait-on dit qu'il ne connût d'avance? La vie étroite de la jeune fille, son assiduité au travail, l'idéalisme de ses pensées, il savait cela par l'aspect de cette demeure, par son attitude au cabinet de lecture, par les lignes qu'elle avait notées dans Trousseau. Dès ce premier soir, il lui voyait, par intuition, toutes les qualités d'âme qu'il avait trouvées chez elle, à l'épreuve, durant les dix mois écoulés depuis, et ils les avaient vécus dans cette liberté où il n'y a pas de place pour le mystère. Le seul fait que leur intimité fût restée absolument pure n'était-il pas le plus éclatant témoignage de la valeur morale de la jeune fille? Et les scènes par lesquelles cette intimité s'était établie ressuscitaient devant la pensée de Lucien, toutes distinctes... Ç'avait été d'abord, après leur premier entretien, l'habitude prise d'un salut échangé au cabinet de lecture, à chaque arrivée et à chaque départ de l'un d'eux,

quand l'autre était là. Pas une de ces inclinations de la petite tête pensive, que Lucien n'eût interprétée, tantôt, avec une joie exaltée, dans un sens de sympathie, — tantôt, avec angoisse, dans un sens d'indifférence. Ç'avait été ensuite leur second entretien, pas beaucoup de jours après le premier. L'amoureux avait imaginé, pour l'engager, un procédé qui symbolisait bien le paradoxe de cet amour, fleur de songe soudain poussée entre ces deux cérébraux, parmi ces livres de science. Il avait demandé à la jeune fille, au moment où elle se levait pour sortir, si elle pourrait lui rendre le service de lui traduire dans leur vrai sens deux mots techniques qu'il ne comprenait pas, et il lui avait soumis, — ô ironie ! — une phrase rencontrée dans cet énorme traité de Legrand du Saulle qu'il faisait semblant de dépouiller, sur les maladies latentes et les maladies larvées. Le temps de formuler sa demande et ils étaient dans la rue. Berthe marchait en lui répondant, et, tout naturellement, il l'accompagnait :

— « Latente se comprend de soi, » avait-elle dit ; « une maladie latente est une maladie qui ne se manifeste pas encore. Une maladie larvée, au contraire, se manifeste hautement, mais elle emprunte la forme d'une autre. Ainsi une goutte qui se manifeste par des vertiges est une goutte larvée, qui se déguise, *quæ induit larvam. Larva*, vous vous le rappelez, c'est le masque de théâtre dans l'antiquité... »

— « Je l'avais oublié, je vous l'avoue... » avait-il répliqué, et, presque étourdiment : « Vous savez le latin, mademoiselle?... »

— « J'ai passé mon baccalauréat, » avait-elle répondu.

— « Ma question n'avait pas de sens, » avait-il repris. « Vous ne feriez pas votre médecine sans ce diplôme. Mais, en France, on est si peu habitué encore à voir les femmes acquérir certaines connaissances. »

— « Les choses sont en train de changer, » avait-elle dit, « et c'est très heureux. La Science est la grande libératrice, et la femme a plus besoin d'être libérée que l'homme. »

— « Ce sont tout à fait mes idées, » avait dit Lucien, « et j'espère aussi que l'on ira de plus en plus dans cette voie. Je m'étonnerais pourtant, mademoiselle, si les étudiantes en médecine ne restaient pas l'exception. »

— « A cause de l'amphithéâtre et de l'hôpital, sans doute? » avait-elle demandé.

— « Précisément. »

— « Vous n'avez jamais disséqué, monsieur, » avait-elle reparti. « Sinon, vous sauriez que c'est une très petite impression à vaincre et simplement physique. On ne voit plus dans le cadavre et bien vite qu'une leçon d'anatomie à vérifier. On ne réalise pas que ce débris ait été un homme... L'autopsie est plus pénible. On s'est intéressé à un malade, on a reçu ses confidences. Vingt-quatre heures après, on le retrouve, sur une table, inerte, glacé, son cerveau ici, son cœur là, son foie ailleurs... Pour moi, ç'a été et c'est encore l'impression affreuse, mais la seule, car, si à l'hôpital on assiste à des spectacles tristes, on peut y faire tant de bien, par un mot, un geste, une attention !... »

Elle avait donné ces détails sur ses impressions professionnelles, avec une simplicité singulière. Elle n'avait ni dans son regard, ni dans sa voix,

cet air de défi, si déplaisant chez la plupart des adeptes du féminisme. Elle disait ce qui était, tranquillement, comme c'était, sans se soucier non plus de l'effet dépoétisant que la mention des plus répugnantes besognes de son métier pouvait produire sur son interlocuteur. Celui-ci, en proie à une curiosité encore grandissante, avait demandé :

— « A l'école pratique et à l'hôpital, il n'y a pas seulement les malades et les morts. Il y a les camarades. Je ne connais pas beaucoup d'étudiants en médecine, mais le ton de la plupart me paraît devoir être très choquant pour une jeune fille... »

— « C'est ce qui vous trompe, » avait-elle répondu ; « pour ma part, car on ne peut bien parler que de soi, j'ai bien rencontré quelques jeunes gens grossiers de langage, mais peu, et, quand ils se trouvaient avec d'autres, ceux-là les faisaient vite taire... Il arrive souvent qu'à l'hôpital, quand on nous demande d'examiner un malade, nous entendons derrière nous des propos et des rires que nous aimerions mieux ne pas entendre. C'est surtout de la taquinerie. Il s'agit de nous embarrasser pour se divertir ensuite de notre gêne... Un peu de sérieux a raison de ces enfantillages... Quant à ceux qui auraient certaines idées, on a tôt fait de les arrêter net. Ils ne recommencent pas. Pour moi, j'ai la prétention d'être la meilleure des camarades ; mais chaque fois qu'un étudiant essaie de devenir trop aimable, je l'avertis que, du jour où il me parlera autrement qu'à un homme, je ne le connaîtrai plus... »

Elle avait quitté son compagnon sur cette déclaration, prononcée à la porte même de cette crémerie de la rue Racine où Albert Darras devait

plus tard surprendre les deux jeunes gens assis l'un à côté de l'autre. Lucien l'avait regardée entrer dans la longue salle, déjà pleine de dîneurs. Elle y avait, comme au cabinet de lecture, sa place réservée. Les tables de bois sans nappes, la grosse vaisselle et l'épaisse verrerie s'accordaient trop bien avec l'inscription peinte sur la façade : *Repas à 1 fr. 10.* La pauvreté de cet endroit avait étouffé l'amoureux de pitié en même temps que les derniers mots de la jeune fille l'accablaient de confusion et de crainte. Il devait savoir plus tard dans quels sentiments elle les avait proférés. Il y a des signes presque indéfinissables et pourtant évidents auxquels les âmes de même race se reconnaissent, dès qu'elles se rencontrent. La simple exclamation échappée à Lucien sur le droit des malades à la vérité avait été, pour Berthe, un de ces signes. Quoiqu'elle affectât, comme elle l'avait dit, d'avoir avec les autres étudiants des manières de bonne camarade, elle n'aurait pas laissé un inconnu, rencontré seulement dans une bibliothèque, l'aborder et lui parler, si elle n'avait pas cédé à un secret mouvement de son cœur. Elle s'en était punie, par cette phrase de congé. C'était une barrière dressée entre elle et le jeune homme, si celui-ci avait pu concevoir quelque espérance téméraire. Ou bien il n'essaierait plus de la revoir, ou, s'il la revoyait, cette franchise ne permettait pas l'équivoque : il ne lui ferait pas la cour. Que ces souvenirs demeuraient vivants pour Lucien ! Dans quel état de trouble il avait repris le trottoir de la rue Racine, persuadé que l'indiscrétion de sa reconduite et de ses questions avait froissé la sage étudiante ! Quelle nuit d'angoisse il avait passée

à se demander si elle lui pardonnerait jamais d'avoir osé l'interroger ! Quand il l'avait revue, toujours dans le même studieux asile, quelle joie à constater qu'elle ne lui semblait pas hostile !... Puis, ils avaient eu leur troisième entretien, leur quatrième, leur cinquième. Ces causeries et les innombrables qui avaient suivi reparaissaient dans la mémoire du jeune homme, à mesure que sa course à travers la moitié de Paris le rapprochait de la Montagne Sainte-Geneviève. Et, dans toutes, dans les plus anciennes et les plus intimidées, comme dans les plus récentes et les plus familières, il était demeuré fidèle au programme d'absolue réserve sentimentale imposé par Mlle Planat. Il l'avait traitée comme si elle eût été en effet un camarade de l'École de médecine, avec qui un élève en droit échange un commerce de pensées et non pas la troublante, l'adorable fille dont la grâce simple, le joli sourire, allumaient en lui la fièvre passionnée du désir, dont la courageuse existence l'exaltait d'une admiration si émue. Pas une des pierres des pavés, depuis que la voiture avait quitté le Pont-Neuf, qui ne lui représentât un mot que Berthe avait dit, un geste qu'elle avait fait, un regard qu'elle avait eu... Ici, au coin de la place Saint-Michel, il l'avait rencontrée un matin qui allait à l'Hôtel-Dieu, six semaines peut-être après le commencement de leurs relations. Elle l'avait laissé l'accompagner jusqu'à l'hôpital et y entrer avec elle. C'était la première fois qu'il la voyait dans l'exercice de son métier. Ils avaient suivi la visite et ils étaient revenus déjeuner ensemble rue Racine... Ici, sous les arbres du boulevard Saint-Germain, par les tièdes soirs d'été, alors que leur amitié était plus

avancée, ils s'étaient promenés indéfiniment, occupés à discuter quelques-unes des idées auxquelles ils tenaient le plus l'un et l'autre, — lui la théorie de la conscience individuelle considérée comme la règle suprême, — elle la conception d'une morale fondée uniquement sur les faits et qui ne serait qu'une biologie appliquée. Les deux tendances, différentes jusqu'à en être opposées, qui se partagent aujourd'hui la jeunesse et dont le conflit éclatera quelque jour, se trouvaient ainsi incarnées en eux, et cette discussion était pour Lucien la découverte d'un univers intellectuel en même temps qu'il éprouvait une si étrange volupté à entendre les plus récentes hypothèses sur la vie exposées par cette bouche aux lèvres de fleur... Devant le Collège de France, et au bas des marches qui montent vers la statue de Claude Bernard, — il se souvenait, c'était vers le début de l'automne, — elle lui avait un jour raconté l'histoire de ses idées. Elle lui avait dit que trois hommes avaient eu sur elle une influence décisive : Claude Bernard avec sa *Médecine expérimentale*, et, avant lui, Flaubert et Dostoïewsky. A l'un de ces deux romanciers elle avait pris son goût de voir la vie dans sa vérité, à l'autre son sens aigu de la misère humaine. De Bernard elle avait admiré la méthode. A ce propos, elle avait parlé de son éducation, à Thiers d'abord, puis à Clermont, auprès de son oncle et sous la direction d'un vieil universitaire retraité qui l'avait prise en affection, un M. André. Lucien lui avait parlé, lui, de son beau-père... Là, sur la place du Panthéon, un autre jour, et à l'occasion du culte des grands hommes, ils avaient discuté religion et politique, et il était demeuré étonné de la tran-

quille audace de cette intelligence de femme qui, sur ces deux points, comme en morale, le dépassait singulièrement. Dans sa persuasion que la biologie, encore à ses débuts, arriverait à renouveler le plan total de l'existence humaine, Berthe professait un nihilisme systématique à l'égard de toutes les institutions du passé et aussi du présent, qui enveloppait dans une même condamnation le catholicisme par exemple et le kantisme, la monarchie traditionnelle et la république. Le jeune homme avait subi la fascination de cette hardie pensée qui poussait à leur extrémité les principes qu'il avait reçus. En se comparant mentalement à son amie, il avait senti qu'il n'était, comme son beau-père, qu'un bourgeois pénétré encore des préjugés de sa classe. Il avait admiré la fermeté d'intelligence de l'étudiante comme il admirait la fermeté d'âme qu'elle déployait à conduire sa vie, ne perdant pas une minute et ne dépensant pas cinq centimes inutilement. Elle avait hérité une petite somme de trente-cinq mille francs, sur laquelle elle prélevait deux mille quatre cents francs, de manière à conserver de quoi s'établir à la fin de ses études. C'était une confidence qu'elle avait faite dernièrement à Lucien. Ses repas à vingt-deux sous mettaient sa nourriture à moins de soixante-dix francs par mois. Six cents francs d'entretien, deux cents francs de livres, deux cents francs d'examen achevaient l'essentiel de ce budget. C'est à cause de cela qu'elle avait choisi cette chambre de la rue Rollin, dont le modeste loyer s'accordait avec le reste de ses dépenses.

La rue Rollin ! Elle était toute voisine maintenant, car le fiacre avait marché durant cette crise

de mémoire et l'amoureux touchait au terme de sa route. Les réminiscences du passé cédèrent soudain la place à la sensation aiguë du présent, quand il eut longé le lycée Henri IV. La physionomie de ce quartier, associé pour lui durant tous ces mois aux émotions les plus douces et les plus fortes de sa jeunesse, lui déchira le cœur. L'accusation portée par son beau-mère se formula de nouveau dans sa pensée. Sa hideur contrastait trop violemment avec les songes qu'il avait promenés là, cette dernière année, et qu'il venait de revoir par le souvenir avec une force presque hallucinante. Était-il possible que tant de grâce lui eût menti, que cette réserve fût une hypocrisie, qu'un affreux secret de maternité coupable se cachât sous ces manières si simples et si distantes ; enfin que celle qu'il aimait avec un respect si tendre, si docile, sans s'être jamais permis de le lui dire, eût été la maîtresse d'un autre? Toutes les visions qu'il venait d'avoir de tant d'incidents si simples, pour lui revêtus d'une telle poésie, où s'était exalté cet amour, protestaient là contre, et cependant, au moment de revoir son amie calomniée, il avait peur. Ces images qui la lui avaient rendue si présente n'avaient pu toucher à l'autorité du dénonciateur. En même temps, cette approche de la rue Rollin contraignait Lucien de se figurer par avance le détail de la scène qui se préparait. Il allait passer la porte de la maison, gravir les marches de l'escalier, entrer dans la chambre... Il lui faudrait alors énoncer l'horrible chose. La seule évocation, dans sa pensée, de la jeune fille écoutant de telles paroles, lui fut intolérable... La phrase qui avait dominé toutes leurs relations se prononça en lui sponta-

nément : — « Je l'avertis que du jour où il me parlerait autrement qu'à un homme, il ne me connaîtrait plus... » Elle qui considérait comme une insulte la plus légère ombre de cour, le laisserait-elle même achever cet outrageant rapport? Elle le chasserait. Cette intimité d'essence unique où tant d'extases passionnées s'étaient cachées sous des conversations d'idées serait rompue! L'amoureux s'était bien souvent demandé sans pouvoir répondre à cette question : « Que sent-elle pour moi? » Il ne se le demanderait plus. Berthe le mépriserait! Elle le haïrait!... L'anxiété de cette perspective fut si douloureuse pour Lucien qu'il voulut mettre encore un peu de temps entre lui et la minute où il accomplirait l'acte peut-être irréparable. Il était au coin de cette place de la Contrescarpe, dont il avait aimé jadis, on se le rappelle, l'archaïque dénomination. Ce souvenir lui remémora de nouveau avec trop d'intensité son premier pèlerinage à la maison de son amie. Il descendit de son fiacre et marcha jusqu'à la rue Rollin. Il était un peu moins de trois heures. C'était le moment où l'étudiante travaillait d'ordinaire à l'École pratique. Mais, la veille, elle lui avait dit qu'obligée de rester plus tard à l'Hôtel-Dieu et d'y déjeuner, elle rentrerait sans doute chez elle. — On voit qu'Albert Darras s'était trompé en croyant que son beau-fils était allé s'entendre avec sa complice avant de se rendre au *Grand-Comptoir*. — Mlle Planat pouvait avoir changé d'idée. La perspective d'un dernier répit donna au jeune homme une autre crise d'hésitation. Il était entré dans la rue. Il passa et repassa plusieurs fois devant la maison avec un battement de son cœur et un désarroi de sa vo-

lonté dont il eut soudain honte. La discipline à laquelle il avait été dressé depuis son adolescence par son beau-père reprit le dessus dans cette sensibilité si profondément bouleversée. Cette fois c'étaient ses propres paroles qui lui revenaient à la mémoire. : « *Sans vérité, il n'y a pas de conscience...* » Il se redit, il s'enfonça jusqu'au plus intime de son âme ce mot de « vérité », et, comme il eût marché sur un pistolet chargé, dans un duel, il entra dans la maison. Il n'avait rien demandé à la loge, mais sa résolution était si entière maintenant qu'arrivé sur le palier de Berthe, et quand il vit la clef sur la porte, un soupir de soulagement échappa de sa poitrine. Un coup du revers de sa main sur cette porte, — les deux syllabes « Entrez » prononcées de cette voix à laquelle il avait tant cru, — un tour donné à la clef, et il était devant elle.

IV

LA VÉRITÉ

L'étudiante avait reconnu la manière de frapper du jeune homme. Aussi ne s'était-elle pas levée du fauteuil où elle se tenait assise. Devant elle, sur son bureau, un atlas se trouvait ouvert, à une page où était représentée l'anatomie de la jambe. L'entrelacement des vaisseaux sanguins, des nerfs et des muscles autour des os était figuré par une superposition de lamelles de papier découpées et coloriées en bleu, en noir, en gris, en rouge. Des doigts de sa main gauche, Berthe soulevait soigneusement

une de ces lamelles, et, de sa main droite, elle écrivait sur un cahier, déjà couvert de notes au crayon. Lucien reconnut l'agenda qu'elle emportait à l'hôpital pour les visites du matin. Elle accueillit l'arrivant d'un gentil geste de sa jolie tête, à peine retournée, et, sans s'interrompre de sa besogne, elle lui dit :

— « Je suis en train de bien étudier par avance le détail de l'opération à laquelle j'assisterai demain. Il s'agit de l'homme du lit 32, vous vous rappelez, celui qui a une gangrène du pied droit? On a discuté sur son cas, qui ne peut plus attendre. Vous savez comme le professeur Louvet patronise toujours les moyens radicaux. Il veut qu'on l'ampute au-dessus du genou, pour être très sûr que les accidents ne reviendront pas. Mais on a fait venir Graux, le chirurgien, et on a entendu un autre son de cloche. Celui-là ne veut même pas de l'amputation totale du pied. La résection de la moitié lui paraît suffisante. Ces Messieurs ont disserté, chacun soutenant sa thèse avec des arguments où ils mettaient toute leur science, et, entre eux deux, le patient gisait sur le lit, la couverture rabaissée, montrant ses pauvres jambes, l'une cachectique et l'autre gangreneuse. Enfin, comme ils se taisaient, à bout de théories : « Si l'on faisait une cote mal taillée?... » a demandé le malade en montrant une place au-dessous du genou. Ce fut si comiquement dit, que tous les élèves ont éclaté de rire... Pas moi. J'étais navrée. Je n'aurai jamais assez de force d'esprit pour considérer ainsi une créature humaine, comme un simple sujet d'expériences scientifiques. Graux et Louvet ne pensaient pas plus au misérable que s'il eût été une

chose et non pas un être. Ils pensaient à leurs idées. Voilà des vrais savants. Moi je ne peux pas... Enfin ils feront une moyenne, comme il leur a suggéré. On lui coupera la jambe entre le pied et le genou, demain. Cette décision prise, il a eu un autre mot, moins humoristique, mais plus profond : « Je me sens mieux. La certitude soulage... »

Absorbée dans le souvenir de cette macabre scène, l'étrange fille n'avait pas pris garde d'abord à l'expression du visage de Lucien. Elle refermait maintenant l'atlas avec un soin minutieux. Toute cette chambre attestait les qualités de méthode et de finesse qu'elle avait développées en elle. C'était une pièce carrée, très haute, et dont les fenêtres, avec leurs boiseries chantournées, gardaient leur élégance de l'ancien temps. Elles donnaient sur un bouquet d'arbres, relique lui aussi de cet ancien temps, alors que la maison délabrée d'aujourd'hui était une demeure seigneuriale comme l'hôtel d'à côté, où habita M. de Caumartin, l'évêque de Blois, celui qui mécontenta Louis XIV, en recevant l'évêque de Noyon à l'Académie par un discours cruellement persifleur. Ces arbres, qui lui appartinrent peut-être, servent de réclame hygiénique à une pension bourgeoise ! Par cette après-midi voilée de mars, leurs branches encore nues se détachaient tristement sur le pan froid du ciel apparu derrière les croisées. Cette clarté grise s'harmonisait bien avec la tonalité des meubles, apportés de sa province par la jeune fille. Ces vieux sièges auvergnats, en noyer et de forme lourde, leur patine sombre, le papier d'un rouge brun et les grands rideaux de reps assortis donnaient à l'ensemble une physionomie presque rude, que

rendaient plus sévère les signes partout épars des occupations de la *Cerveline*, comme l'argot des écoles appelle sinistrement les futures doctoresses : ici, les instruments d'une trousse rangés à l'air après un nettoyage ; là, une tête de mort et les débris d'un squelette démonté ; dans la bibliothèque, des volumes de médecine ; ailleurs, un modèle d'œil agrandi en carton, destiné à montrer le mécanisme de la vision. Les seuls objets d'art étaient six grandes photographies des prophètes de la Chapelle Sixtine. Leurs musculatures d'athlètes semblaient prolonger sur les murs les enseignements de l'amphithéâtre. Quoique l'étudiante dormît dans cette unique chambre, on n'y voyait pas de lit. Son extrême souci de tenue, en même temps que son parti pris systématique de camaraderie masculine, l'avaient conduite à rechercher, pour l'endroit où elle recevait, cet aspect de salon de consultation. Elle couchait sur une banquette, en ce moment couverte d'une housse de cretonne. Un petit cabinet attenant lui servait pour sa toilette et pour la penderie de ses effets. Quelques détails décelaient pourtant la femme : une minuscule étagère, par exemple, posée sur la commode, avec des tiroirs sur lesquels se lisaient les mots : « Gants, Cravates, Mouchoirs, » et flottant dans l'air, un frais arome de poudre d'iris mélangé au parfum d'une gerbe de mimosas achetée dans la rue. Les chatons d'or et le fin feuillage de ce bouquet méridional, posé dans un vase de verre, parlaient de jeunesse facile, de libre existence, de plages heureuses, de lointains voyages... Quel contraste avec cette cellule où les singularités de la destinée de Berthe étaient comme symbolisées : le provincia-

lisme bourgeois de ses origines, l'indépendance de ses allures et leur réserve, l'austérité de ses travaux, et le génie de naturelle élégance qui la faisait demeurer fine et séduisante dans des conditions où dix-neuf de ses compagnes sur vingt abdiquent toute grâce ! Jamais, à aucun moment, Lucien n'avait senti davantage la poésie cachée de cette chambre où il avait pénétré souvent, et toujours avec un tremblement. D'y revoir celle que son beau-père venait d'outrager atrocement, paisible, assidue à son labeur quotidien ; de constater comme elle l'ennoblissait, ce rebutant labeur, par un constant effort vers de généreuses idées ; de la retrouver aussi toute frêle et toute jolie, complètement ignorante de la calomnie propagée contre elle, lui fut une émotion trop poignante. Les larmes lui vinrent. L'extraordinaire tension nerveuse de l'heure qu'il avait traversée se résolut dans cette crise de faiblesse. Ces pleurs silencieux commencèrent d'inonder sa face, sans qu'il eût, écroulé plutôt qu'assis sur une chaise, la force de prononcer une parole. Étonnée de son silence, Berthe se retourna enfin complètement. Elle vit ces sanglots muets, cette face convulsée, ce regard. Pas un instant, elle ne se trompa sur la cause. Une heure décisive et qu'elle appréhendait depuis des jours était arrivée. Son bouleversement fut si fort qu'elle non plus n'arriva pas à se dominer tout à fait. Elle dut reposer l'atlas qu'elle se préparait à ranger, et elle eut comme un voile sur la voix pour dire :

— « Vous pleurez, Lucien? Qu'avez-vous? Que se passe-t-il?... »

— « Tout à l'heure... » répondit-il, avec un geste

suppliant, « Je vous parlerai... Maintenant, je ne peux pas... Laissez-moi... »

Elle lui obéit et demeura silencieuse à le regarder qui continuait de pleurer. S'il avait eu, dans un tel accès, la force de réfléchir même un peu, le trouble de la jeune fille lui aurait appris quelle place il avait su prendre dans ce cœur. Elle aussi, elle l'aimait. Mais dans quelles conditions et combien malheureuses ! Si le beau-père de Lucien s'était absolument trompé sur l'interprétation des faits qui lui avaient été rapportés, comme sur la nature des relations entre les deux jeunes gens, la littéralité même de ces faits n'en était pas moins vraie. Berthe Planat avait été, cinq ans auparavant et pendant plusieurs mois, la maîtresse de ce Méjan dont Darras avait donné le nom à son beau-fils pour lui servir de sûr repère. Elle en avait eu un fils, élevé en effet par ses soins à Moret, près de Fontainebleau. A l'époque de cette liaison, elle étudiait le droit, qu'elle avait quitté, lors de la rupture, pour rompre à jamais aussi avec un milieu de jeunes gens où son histoire était connue. Ses moindres actions, depuis lors, avaient eu pour principe constant son aversion contre ce passé. C'est pour cela qu'elle évitait la bibliothèque, trop fréquentée, de l'École de médecine, pour cela qu'elle mangeait dans le pauvre restaurant de la rue Racine, pour cela qu'elle logeait dans une maison éloignée du centre du Quartier Latin. Du jour où elle avait connu Lucien et où elle l'avait aimé, elle avait vécu dans une angoisse continuelle à l'idée qu'un hasard risquait de lui apprendre ce passé, sans qu'elle pût lui expliquer aussitôt comment cette horrible aventure de ses dix-neuf ans

ne correspondait à rien de vil, à rien de bas. Ç'avait été l'erreur déplorable, mais généreuse, d'une confiance follement accordée et indignement trahie. Que de fois, au cours de ces causeries de plus en plus intimes, quoique toujours intellectuelles, où elle s'était tant complu, la tentation l'avait saisie de dire, la première, à son cher et tendre ami cette douloureuse histoire ! Puis, elle avait été retenue par une pudeur plus forte que tous les raisonnements par lesquels elle se démontrait à elle-même qu'en se donnant à Méjan elle n'avait pas fait le mal. Les déductions les mieux conduites n'arrivent pas à détruire entièrement l'évidence immanente de certaines lois inscrites par la nature dans les plus secrètes profondeurs de notre personne morale. Un père peut nier la famille : son fils ne sera jamais pour lui un homme pareil aux autres hommes. Un cosmopolite peut nier la patrie : les horizons de son enfance ne ressembleront jamais pour lui aux autres horizons. Pareillement, une jeune fille peut avoir reçu l'éducation la plus infectée d'idées révolutionnaires, — c'était le cas de Berthe Planat, — s'être intoxiquée des pires paradoxes, avoir cru à l'égalité absolue des sexes, professé le mépris des conventions sociales et en particulier du mariage, proclamé et pratiqué, hélas ! dans des conditions qui l'excusaient presque, le droit à l'union libre : il suffit qu'un amour sincère s'éveille en elle. De s'être donnée sans sacrement et sans contrat lui fait une honte irraisonnée et invincible, comme un instinct. Berthe n'avait pas voulu admettre en elle ce sentiment. Elle n'avait pas cessé de le subir. La preuve en était cette éternelle temporisation, cette quotidienne remise au lendemain

d'une confidence dont elle avait pourtant éprouvé le quotidien besoin. Elle avait endormi sa conscience, qui lui faisait, d'après ses théories, un impérieux devoir de la vérité, en se promettant de parler le jour où Lucien oserait lui déclarer un amour qu'elle voyait distinctement sous toutes ses timidités. Tant qu'il continuerait de s'en taire, et que leurs rapports en resteraient à cette amitié intellectuelle si douce qu'elle n'arrivait pas à y renoncer, pourquoi mêler à ce rêve vécu les cruelles réalités dont elle avait tant souffert? Elle ne se disait pas : « Pourquoi le désenchanter? » En dépit d'elle-même, elle le pensait. Elle pensait surtout qu'il souffrirait, et cette pitié pour le chagrin qu'il ressentirait à cause d'elle lui avait scellé les lèvres plus encore que la crainte d'être moins estimée. Maintenant, voici qu'il était là, devant elle, et dévoré, déchiré par ce chagrin. Un autre n'avait pas hésité à l'infliger au jeune homme, en lui révélant le secret qu'elle n'avait pas osé avouer, qu'elle était bien décidée cependant à ne pas défendre, si réellement Lucien le soupçonnait. Les larmes du jeune homme le disaient trop : il ne soupçonnait pas ; il savait, mais sans croire. Sa première parole, quand il eut enfin repris assez d'énergie pour articuler ses phrases, exprima cette révolte contre l'accusation, — révolte dont Berthe n'eut pas une seconde l'idée de bénéficier. Ce détail caractérisera, mieux que de longues analyses, la droiture foncière de cette fille, victime du pire sophisme qui flotte dans l'atmosphère empoisonnée du vingtième siècle commençant ; mais la dépravation de son intelligence n'avait pas gagné sa sensibilité.

— « Vous m'excuserez, » finit-il par dire, en

s'essuyant les yeux et en passant ses mains sur son front, comme pour dissiper un cauchemar. — « C'est indigne d'un homme. Mes nerfs m'ont trahi. J'en suis maître à présent, je peux voux répondre enfin, et vous expliquer les raisons de mon état. Mais il faut que j'obtienne de vous une promesse d'abord... Quoi que je vous dise, voulez-vous vous engager à me le pardonner?... »

— « Je vous connais trop, Lucien, » répliqua-t-elle doucement, « pour croire que vous me direz jamais un mot que vous n'auriez pas dû prononcer et dont j'aurais à vous en vouloir... »

Il hésita devant cette réponse évasive. L'énormité de l'accusation dont il allait se faire l'écho lui apparaissait comme si monstrueuse qu'il insista :

— « Cela ne me suffit point. Je veux une promesse positive, ou bien je n'aurai pas la force... Et cependant, il faut que vous sachiez cela. Il le faut pour moi. Il le faut pour vous. Promettez-moi que vous me pardonnerez... »

— « Soit, » fit-elle, « je vous le promets. »

— « Merci ! » répondit-il, et, brusquement : — « Vous connaissez-vous des ennemis, Berthe? » interrogea-t-il.

— « Moi?... » dit-elle, avec une poussée de rougeur à ses joues. Elle venait de voir en pensée son unique ennemi en effet, l'immonde Méjan, ce cabotin du féminisme par qui elle avait été séduite dans des conditions qui constituaient un atroce abus de confiance. Il l'avait abandonnée, aussitôt enceinte. Quand elle le rencontrait dans la rue maintenant, c'était chaque fois un coup au cœur, à croire qu'elle allait défaillir. Ils ne se saluaient même pas, mais de quel regard arrogant il la sui-

vait ! Pas de doute. C'était Méjan qui avait parlé, ou fait parler à Lucien. Cette image fit bien du mal à Berthe, et cependant la certitude lui procurait un soulagement, comme au patient de l'hôpital, dont elle avait admiré la phrase, et ce fut avec un calme de martyre, mais avec un calme tout de même, qu'elle continua : — « Je ne connais qu'une personne à qui je puisse vraiment donner ce nom d'ennemi. Encore est-ce moi qui devrais bien plutôt être son ennemie. Mais, quand on méprise trop, on cesse de haïr. Pourquoi cette question?... »

— « Parce que je viens d'apprendre que vous êtes l'objet d'une abominable calomnie..., » répondit Lucien. « Elle émane probablement de cette personne. Il faut le savoir. C'est une infamie et qui pèserait sur tout votre avenir, si nous n'agissions pas tout de suite. »

— « Que peut-on me faire?... » répliqua-t-elle, en haussant ses minces épaules ; et dans ses prunelles commençait de briller l'éclair d'une fierté qui allait grandir jusqu'à la révolte. « Ce que la personne dont il s'agit peut dire ou penser de moi m'est indifférent. Elle ne m'empêchera ni de passer mes examens, ni de gagner ma vie en soignant des malades, quand je serai docteur. C'est tout ce que je demande à la société ; quant à mes amis, qu'ils me regardent vivre et qu'ils me jugent ! »

— « C'est précisément parce qu'ils vous jugent, » s'écria le jeune homme, « et parce qu'ils savent qui vous êtes qu'ils ne veulent pas, qu'ils ne peuvent pas supporter ces infamies que vous méprisez, vous leur devez de les aider à les confondre, si ce n'est pas pour vous, pour eux... Souffririez-vous que l'on insinuât devant vous que, moi, j'aie volé?...

— « De quoi suis-je donc accusée, » interrompit-elle, « qui puisse être comparé à un vol?... » Son accent s'était fait amer pour poser cette question. Elle avait discerné, dans le ton de Lucien, et dans les termes encore mystérieux, mais pour elle si clairs, dont il se servait, la façon de penser contre laquelle son orgueil se rebellait depuis quatre ans. Son oncle, le républicain radical ; son maître, M. André, le vieux professeur socialiste, eux aussi, en dépit de leurs doctrines sur les impostures de l'Église et les iniquités du Code, l'avaient considérée comme déshonorée, parce qu'elle s'était donnée hors du mariage, c'est-à-dire en se passant de cette Église menteuse et de ce Code criminel ! Ils l'avaient condamnée, pourquoi? Parce qu'elle avait eu le courage de leurs idées ; et elle écoutait le même arrêt d'ostracisme, prononcé avec une férocité inconsciente par l'homme qu'elle aimait tant :

— « Ah ! » gémissait-il, « c'est pire. On vous accuse... Voyez. Je ne peux même pas articuler l'horrible chose... » Puis, sauvagement, se déchirant, s'ensanglantant le cœur à ses propres paroles et trouvant un réconfort dans l'intensité de cette souffrance qui lui faisait sentir l'intensité de son amour : — « On vous accuse d'être partie de chez votre oncle, quand vous avez quitté Clermont, avec un amant ; d'avoir vécu avec lui, d'en avoir eu un enfant... Il était étudiant en droit, raconte-t-on, et s'appelait Méjan. On raconte que, vous aussi, vous étudiiez le droit alors. On ajoute que vous vous êtes brouillés, et que vous avez changé de Faculté, pour ne plus vous rencontrer avec lui. Je vous dis tout : c'est mon beau-père qui vient de me répéter ces ignominies, il n'y a pas deux

heures... Comment a-t-il appris que nous nous voyions beaucoup? Je n'en sais rien. Je n'ai jamais parlé de vous, à la maison, ni ailleurs. Mais il l'a appris. Nos relations l'ont inquiété... De cela, je ne peux pas lui en vouloir. Ce dont je lui en voudrai, tant que je vivrai, c'est d'avoir livré votre nom à un agent interlope qui lui a rapporté ces turpitudes, après quelles basses recherches, et auprès de qui?... Puisque vous soupçonnez quelqu'un, dites-moi son nom, que nous y allions ensemble, ou moi tout seul, comme votre ami... Si nous ne trouvons rien de ce côté, je trouverai d'un autre. Je saurai quel est cet agent. Je le forcerai de m'avouer où il a ramassé cette boue, pour vous en salir... Tous les moyens me seront bons. Mais je veux que justice vous ait été rendue, je veux que mon beau-père m'ait dit : « Je demande pardon à Mlle Planat « de ce que j'ai répété sur elle... » Je ne le reverrai pas auparavant... »

Berthe avait tenu ses paupières abaissées sur ses prunelles pour ne pas voir Lucien lui parler ainsi, — recevant en plein cœur ces paroles meurtrières, le sentant souffrir, suppliciée par les souvenirs qu'il évoquait et qui venaient l'atteindre jusque dans la chair de sa chair. La femme amoureuse, en elle, était attendrie et désespérée tout ensemble par cette confiance exaltée, preuve saisissante d'une passion que le soupçon n'avait pas effleurée ; mais une autre impression dominait, celle de la libertaire aheurtée de plus en plus dans sa révolte contre le préjugé social si violemment empreint dans les paroles mêmes par lesquelles cet homme, qui l'aimait autant qu'elle l'aimait, refusait de la croire coupable. Aussi la première phrase qu'elle prononça,

quand Lucien s'arrêta de parler sur sa menace à son beau-père, fut-elle comme un geste pour repousser cette protection et revendiquer une pleine responsabilité. Elle entendait n'être ni excusée, ni pardonnée :

— « Je vous remercie de l'amitié que vous me témoignez », dit-elle, « mais je ne saurais partager votre indignation contre votre beau-père. Il ne me connaît pas, et on lui a dénoncé des faits qu'il a pu très légitimement traduire comme il les a traduits. Votre sincérité vis-à-vis de moi m'impose une franchise semblable. Il y a un de ces faits qui n'est pas exact : quand j'ai quitté Clermont, M. Méjan n'était pas mon amant. En revanche, il est parfaitement vrai que j'ai vécu avec lui à Paris dans ma première année d'études ; parfaitement vrai que j'ai eu un enfant ; parfaitement vrai que j'avais commencé le droit et que je me suis décidée à faire ma médecine en grande partie pour renouveler toute mon existence. Sur ces trois points, votre beau-père a été bien renseigné. »

— « Vous !... Vous !... » Ce simple monosyllabe, jeté avec un accent d'agonie, fut l'unique réponse que cette confession, terrible dans sa brièveté, arracha aux lèvres du jeune homme. Sa physionomie exprimait une stupeur voisine de la démence. Les larmes étaient séchées dans ses prunelles. Il avait reculé comme pour fuir une vision d'épouvante. Il répéta, plus bas encore, dans un cri rauque : — « Vous avez fait cela ? Vous ! vous !... »

— « Oui, moi !... » répliqua-t-elle, le front haut, les bras croisés dans une attitude altière. « Et si je me reproche quelque chose, ce n'est pas d'avoir

agi comme j'ai agi. J'en avait le droit, et j'ai conscience de n'avoir manqué à rien de ce que je me devais à moi-même. Mais, c'est vrai, j'aurais dû vous dire ce que je vous dis aujourd'hui, dès le premier jour où a commencé notre amitié... J'ai reculé... Pas devant mes actes. Non, pas devant mes actes... »

— « Pourquoi n'avez-vous pas continué à vous taire, alors? » s'écria-t-il douloureusement. « Ah! il fallait avoir la charité de prolonger cette illusion, puisque vous l'aviez créée... Ainsi, tout ce que j'ai cru de vous était un mensonge? Tout ce que je vous ai voué d'admiration, de respect, de culte, une folie?... Vous avez eu un amant?... » Il répéta avec plus de rage encore : « Un amant !... Que cette idée me fait de mal, qu'elle me fait de mal !... Pourquoi n'avez-vous pas nié, là, contre l'évidence?... Je n'aurais pas douté de votre parole. Au lieu que, demain, après-demain, toujours, il faudra me dire que vous avez été la maîtresse de cet homme... En qui aurai-je jamais foi maintenant? En qui? En qui? J'ai tant cru en vous !... »

— « Taisez-vous, Lucien... » l'interrompit-elle en marchant sur lui et lui saisissant le bras. « Je vous défends de me parler ainsi, » — et une telle expression de révolte indignée émanait d'elle, qu'il lui obéit instinctivement, quoique la jalousie lui tordît le cœur ; et il l'écouta en silence continuer : — « Vous n'en avez pas le droit, vous qui me voyez vivre, depuis tant de jours, qui me voyez penser, travailler, sentir. M'avez-vous connu une coquetterie? Non. Ai-je prononcé une parole, ai-je fait un geste qui ait manqué vis-à-vis de vous au pacte de camaraderie, d'un compagnonnage

d'étudiant à étudiante, que j'avais formulé dès la seconde fois que nous avons causé ensemble?... Je me rappelle si bien cette minute ! J'étais tellement attirée vers vous et si résolue à ne plus vous revoir, au cas où vous me feriez la cour !... Vous ai-je laissé me la faire?... Et toutes ces preuves de ma loyauté, toutes ces évidences dont vous ne pouvez pas douter cependant : — que j'ai un caractère, des idées, une conscience, — rien n'existe plus, rien, rien ! Vous ne m'accordez pas le crédit de vous dire : Cette femme qui me parle, et qui se reconnaît responsable de certains actes, est pourtant la même que j'estimais assez tout à l'heure pour ne pas admettre qu'elle eût commis ces actes, malgré le plus accablant témoignage. C'est donc que ces actes n'ont pas signifié, qu'ils ne signifient pas pour elle ce que j'ai cru qu'ils signifiaient... Hé bien ! oui, je les ai commis. Oui, je me suis donnée à un homme. Oui, je suis devenue mère hors du mariage, et je n'ai pas cru manquer à un devoir. Je ne crois pas, à l'heure présente, que j'y aie manqué... Agir comme on pense, c'est mon seul principe, et, même alors, alors surtout, je n'ai pas agi autrement que je n'ai pensé... »

— « Ce n'est pas vrai, » répondit le jeune homme durement. « Vous n'avez pas pensé qu'une jeune fille avait raison de manquer à l'honneur. »

— « J'ai pensé, » répliqua-t-elle, non moins durement, « et je pense encore qu'un homme et une femme n'ont besoin pour s'engager l'un à l'autre, et pour fonder un foyer, ni d'un prêtre qui les bénisse, ni d'un magistrat qui enregistre leur engagement. J'ai pensé et je pense encore qu'un vrai

mariage consiste dans la libre union de deux êtres qui associent leurs destinées par leur choix personnel, sans d'autres témoins de cette promesse que leurs consciences. J'ai pensé et je pense encore qu'une femme ne perd pas plus l'honneur pour avoir contracté un tel lien, et s'être trompée, que si elle avait épousé à l'église et à la mairie un misérable qui l'eût trahie et abandonnée ensuite. Voilà pourquoi je peux pleurer des larmes de sang, quand je me souviens de l'homme que vous avez nommé tout à l'heure et qui m'a indignement abusée. Ce ne sont pas des larmes de remords. Je n'ai pas à avoir de remords et je n'en ai pas... Je n'en ai pas... Laissez-moi continuer, » insista-t-elle, comme il esquissait un geste de protestation. « C'est sans doute le dernier entretien que nous aurons eu ensemble ; je veux du moins que vous me jugiez sur ce qui fut, et tel que ce fut... Quand j'ai connu M. Méjan, » — elle ferma de nouveau les yeux pour prononcer ce nom, comme tout à l'heure pour l'entendre, par excès de souffrance ; — « c'était à Clermont, où il préparait sa licence de philosophie... Je l'ai rencontré chez M. André. Je ne me cherche pas d'excuse. Se tromper sur le caractère de quelqu'un, c'est comme une erreur dans un diagnostic. On n'en est pas responsable. Mais j'ai le droit de dire que, si j'ai été trompée par lui, M. André l'a été aussi, et il avait quatre-vingts ans, et c'était un vieil universitaire qui avait eu des milliers de jeunes gens entre les mains. Mon oncle l'a été, et c'était un ancien greffier de tribunal, qui n'était pas suspect d'optimisme... Aujourd'hui que mes études médicales m'ont donné le sens du fait, je comprends ce que je n'ai

pas su voir alors, non plus que mon oncle, non plus que M. André : l'intelligence de cet homme n'était qu'en façade. Son éloquence n'était pas nourrie de pensée et de vérité. Mais il avait de l'éloquence, une grande éloquence, et il la mettait au service de doctrines qui étaient les miennes et celles de mes deux éducateurs. Il écrivait, il écrit avec talent. Vous avez toujours vécu à Paris ; vous ne savez pas combien, en province, on a peu d'occasions de causer véritablement d'idées, et avec quelle ardeur on les saisit. Vous ne savez pas non plus combien, même aujourd'hui, les préjugés du vieil ordre social y sont forts, et à quelle solitude sont condamnés des gens qui osent, comme mon oncle, professer le collectivisme intégral et élever une pupille, comme il m'avait élevée, sans éducation religieuse. M. André, lui, en était resté à son fouriérisme de 1847. J'avais, moi, pris un peu de l'un et de l'autre. Nous nous sentions, dans notre coin si perdu, si arriéré, emportés pourtant par ce vaste flot qui balaiera l'abominable ancien monde. Jugez de ce que devint pour nous tous l'apparition de ce jeune homme qui semblait destiné à un si bel avenir, en qui ses maîtres reconnaissaient leur plus brillant élève, et qui nous développait les théories les plus modernes de la Révolution avec un enthousiasme qui nous gagnait. Avant d'obtenir sa bourse de licence à l'Université de Clermont, Méjan avait été précepteur un an à Bruxelles. Il y avait rendu visite à Élisée Reclus. Ce nom, prononcé par lui, le revêtait d'un prestige que sa chaude parole accroissait encore, quand il nous célébrait la société de demain, composée d'hommes et de femmes si bien pénétrés du principe de la

justice que toute législation serait inutile. Il nous montrait l'esprit affranchi par la science et par la destruction des dogmes, la misère guérie par la suppression de la propriété, la solidarité universelle substituée à l'égoïsme étroit de la patrie, les vilenies du trafic matrimonial remplacées par la sincérité de l'union libre... Mon malheur a commencé dans ce petit appartement de la rue de l'Éclache où j'ai grandi et où cet hypocrite dissertait ainsi. J'ai cru en lui parce que je croyais à ces généreuses idées ! Ai-je été coupable? Répondez... »

Et, sans l'attendre, cette réponse, tant le besoin la dominait d'aller jusqu'au bout de cette confidence et d'en être délivrée, elle continua d'une voix qui, de nouveau, se voilait un peu : — « Quand j'ai quitté Clermont pourtant, il n'y avait rien entre cet homme et moi, que mon admiration et son cabotinage. Ceux qui ont dit que je suis venue à Paris pour le suivre, ont menti. J'y suis venue pour y faire mon droit, parce que je voulais être avocat, et plus tard écrire. J'avais une autre raison. Je la dirai. Je dis tout, moi aussi, comme vous. Mon oncle avait vécu, mon enfance durant, avec une servante maîtresse. Il l'avait épousée. Cette femme ne m'avait pas aimée, toute petite ; maintenant, elle me haïssait. Paris, c'était la clôture définitive de scènes domestiques extrêmement pénibles. D'ailleurs j'étais émancipée, j'avais ma petite fortune à moi, et une telle confiance dans la vie !... Le hasard d'un héritage voulut que Méjan vînt s'installer au Quartier Latin, peu de semaines après moi, pour y faire son droit aussi et entrer dans la politique. Nous nous retrouvâmes... Il s'occupa de moi. J'étais si seule, si dépaysée dans

cette grande ville, si désorientée malgré mes diplômes, parmi ces étudiants, et cet homme me connaissait si bien !... Il me persuada qu'il m'aimait. Ai-je été coupable en cela encore? L'ai-je été de penser qu'il était sincère en m'offrant d'unir nos deux existences, pour toujours, afin de travailler ensemble à la même œuvre, de pratiquer la même foi révolutionnaire, d'établir un foyer tel que nous le concevions?... Quand je suis allée vivre avec lui, j'ai monté les marches de son escalier avec toute la sincérité d'une fiancée catholique qui franchit le seuil de l'église, toute la gravité d'une fille bourgeoise qui entre dans la salle de la mairie. C'était le mariage, tel que je le comprenais, tel que l'a noblement défini Proudhon, *une justice organisée.* Nous y apportions, je croyais que nous y apportions, cet infâme et moi, une égale volonté de nous aimer, une égale conviction du sérieux de notre engagement, un égal respect l'un de l'autre... Cinq mois plus tard, il m'avait abandonnée pour vivre avec une fille du quartier et j'étais enceinte... Osez le dire encore, que c'est moi qui ai manqué à l'honneur ! Osez dire que je vous ai menti, que je ne mérite plus que l'on ait foi en moi, que vous avez été fou de me respecter !... Osez-le donc !... »

Il se dégage de certaines confidences, au delà desquelles un être ne peut aller, tant il y a mis l'âme même de son âme, une force de réalité qui ne permet plus la discussion. Cette force s'emparait de Lucien à mesure que Berthe parlait, et il n'essayait pas de lui résister. Que la jeune fille lui racontât ses vrais sentiments, que cette lamentable histoire se fût passée exactement ainsi, qu'elle eût traversé cette sinistre aventure de la manière

qu'elle disait, avec cette bonne foi dans l'égarement, il n'en doutait pas, et cette évidence faisait tourner son indignation de tout à l'heure en une tristesse accablée qu'augmentait chacun des détails rapportés par l'étudiante. Tandis qu'elle parlait, il la voyait telle qu'elle avait été dans son étroit milieu de province, entre ses deux éducateurs s'enivrant de théories trop fortes pour elle, et si jeune, si intacte, ayant déjà son beau regard enthousiaste, sans l'arrière-fonds de tristesse qu'il lui avait toujours connu et qu'il s'expliquait maintenant. Il voyait son arrivée à Paris et ses premières détresses. Ah! s'il l'avait rencontrée alors, au lieu du libertin dont il devinait trop bien l'abominable manège, cette séduction exercée sur une orpheline sans défense, au moyen de cette exaltation d'idées qui aurait dû la rendre sacrée, comme il l'aurait, lui, protégée, garantie, soutenue! Toutes sortes de nuances, qu'il avait senties sans les bien comprendre, s'éclairaient pour lui dans ce caractère : l'âpreté, par exemple, qu'elle mettait à ses études médicales, et à leurs plus sèches, à leurs plus dures parties. Elle y fuyait ses anciens goûts, et qui l'avaient tant trahie, pour l'éloquence, pour la littérature et leurs funestes prestiges. Et l'ensemble faisait un épisode d'une existence de femme tellement lamentable, le contraste était si brutal entre la chimère de ses utopies et la misère où elle avait échoué, qu'il en avait le cœur transpercé. Elle n'avait pas besoin de le mettre au défi de ne plus lui parler comme il avait fait. Il la plaignait trop, et à cet : « osez donc le dire, » répété avec cette passion emportée jusqu'à la fureur, ce fut d'un accent vaincu qu'il répondit :

— « Non, je ne le dis plus... Je ne peux pas vous juger. Je vous crois... Tout ce que vous me dites me prouve que j'ai eu tort de me laisser aller tout à l'heure, que je devais attendre vos explications... Mais le choc a été si rude... Je ne vous accuse plus. Je ne vous condamne plus. Je souffre de savoir ce que je sais maintenant... C'est comme un poids qui m'écrase... Si seulement vous m'aviez parlé dès le premier jour où je vous ai connue, ou quelqu'un d'autre!... Non, vous. Je n'aurais cru que vous... J'aurais toujours été bien malheureux, mais pas autant... »

— « Ah! » gémit-elle, « je vous aurais perdu plus tôt... C'est cela qui m'a toujours arrêtée, cette terreur de retrouver en vous ce que j'ai trouvé chez mon oncle et chez M. André, cette diminution d'estime contre laquelle je viens de me débattre. A quoi bon?... J'ai été lâche. Mais votre amitié m'était si chère! Il y avait tant de points par où nous sentions et pensions de même. Quelquefois je me disais : Sur ce point aussi il sentira et pensera comme moi, un jour... Et alors!... » Elle secoua sa tête sans achever cette phrase énigmatique, comme pour exorciser la vision qui revenait la tenter. « D'autres fois, » continua-t-elle, « je voyais distinctement vers quoi nous marchions. Je voyais l'abîme. Nous y sommes. Mais le chemin était trop doux. C'était une oasis dans mon horrible désert, où il faudra savoir rentrer. Adieu, Lucien, je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire. Cette explication m'a épuisée. Je ne me sens pas bien. Laissez-moi. Adieu... »

— « Adieu, » répondit le jeune homme. Il avait pris son chapeau, et fait un pas vers la porte.

Quand il eut la main sur la poignée de la serrure, il demeura immobile quelques secondes, puis, se retournant et revenant vers elle : — « Je ne peux pas, » fit-il, « vous quitter ainsi, m'en aller sur les paroles que vous venez de prononcer et qui signifient que vous considérez notre intimité comme finie. Non ! Je ne peux pas... » Il eut de nouveau une seconde d'hésitation, et lui prenant une main qu'elle n'eut pas la force de retirer, il dit d'une voix où frémissaient toute sa passion et toute sa tristesse : — « Je ne peux pas, Berthe, parce que je vous aime... »

Elle l'avait écouté, la tête penchée, le regard fixe. Ses prunelles tout d'un coup s'éteignirent, une pâleur profonde envahit son visage dont les traits se décomposèrent. Il sentit la petite main fiévreuse se glacer dans la sienne. Il n'eut que le temps de la prendre dans ses bras pour la soutenir. Elle défaillait, en proie à une syncope qui dénonçait l'intensité de son émotion, et son propre amour, plus certainement qu'un aveu. Le jeune homme la porta sur l'étroite banquette houssée, et, agenouillé devant elle, il commença de l'appeler par son nom avec une épouvante qui se changea en un attendrissement passionné, quand elle rouvrit les yeux, et que, l'ayant regardé, au lieu de retirer sa tête qu'il soutenait du bras, elle la rapprocha de son épaule, comme pour y chercher un appui, un asile, une protection.

— « Berthe, » osa-t-il implorer, « cette minute est solennelle. Si vous m'aimez, vous aussi, dites-le-moi... M'aimez-vous? » répéta-t-il... « M'aimez-vous?... »

— « Oui, » dit-elle, d'une voix si faible qu'il lut

cette réponse sur cette bouche tremblante, plutôt qu'il ne l'entendit. Lui-même, son cœur battait par secousses si fortes que le souffle lui manquait pour parler. Il restait à genoux et il regardait ce délicieux visage autour duquel ses rêves avaient tant erré, ces joues amaigries dont la ligne trop fine l'avait si souvent inquiété, ce front qu'il avait vu si souvent se pencher sur des livres austères tels que ceux qui chargeaient encore la table à quelques pas d'eux et où elle trouvait l'oubli, ces lèvres si joliment découpées, celle de dessous un peu renflée. Elles venaient, après s'être ouvertes tant de fois pour des phrases d'une sévérité qui contrastait avec leur grâce, de jeter d'abord les cris les plus douloureux, puis le soupir le plus doux, le plus abandonné où une âme de femme puisse épancher son secret... Endolori encore des instants atroces qu'il venait de traverser, le jeune homme avait la sensation de perdre pied dans une ivresse où tout s'abolissait, excepté lui et elle, elle et lui, excepté cette fragile enfant dont il entendait la respiration émue et l'extase passionnée où elle le jetait, excepté ces yeux et son amour. Ils étaient si beaux, ces yeux, si lassés, si tristes, qu'il se pencha sans y réfléchir pour les fermer d'une caresse. Il posa un baiser sur leurs paupières palpitantes. Son trouble grandit encore et sa bouche chercha la bouche de la jeune fille. A ce contact, à peine effleuré pourtant, elle jeta un cri. Elle se redressa d'un coup, avec une terreur empreinte sur tous ses traits. Elle n'eut pas à le repousser. Il s'était relevé, lui aussi, devenu pâle à son tour. La même pensée avait surgi en eux. Ils se regardèrent un instant sans se parler, mais sachant si

bien, l'un et l'autre, quel fantôme venait de les séparer :

— « Vous voyez bien, » dit-elle enfin, « que j'avais raison et que cet entretien doit être le dernier. Allez-vous-en, Lucien, par pitié, si vous ne voulez pas que je meure de chagrin et de honte devant vous... »

Et une telle souffrance était empreinte sur toute sa personne, dans sa physionomie, dans son attitude, dans son geste, dans son accent, que, cette fois, le jeune homme obéit et qu'il sortit de la chambre pour la fuir, pour se fuir lui-même, pour fuir le souvenir de l'autre, apparu soudain dans la première caresse mêlée de désir.

V

FIANÇAILLES

Depuis ces quatre années qu'elle était venue s'installer dans cette chambre solitaire de la rue Rollin, Berthe Planat y avait connu bien des heures d'amère méditation, jamais d'aussi tristes que celles qui suivirent cette violente et rapide scène, commencée sur une telle confiance de Lucien, continuée sur cette révolte indignée, et brusquement achevée, par un de ces détours presque fous où se manifeste la frénésie incontrôlable de l'amour, sur cette explosion de passionnée tendresse. Ce fut d'abord, durant toute la soirée et toute la nuit, l'accablement dont s'accompagne la foudroyante survenue d'un accident terrible, prélude certain

d'autres plus redoutables encore. Le jeune homme avait refermé la porte depuis bien longtemps que l'étudiante était toujours là, assise sur la chaise où elle travaillait avec tant de liberté d'esprit à son arrivée, et, la tête dans les mains, les coudes sur la table, elle ne regardait plus le cahier de ses notes d'hôpital, l'atlas d'anatomie, les pièces du squelette, ces techniques outils d'une aride besogne. Elle y avait pourtant goûté l'apaisement de tant de troubles, — oh ! pas de celui-là, pas de ce désespoir qui grandissait, grandissait en elle, à mesure que l'ombre envahissait la pièce ! Des ténèbres pires lui noyaient le cœur. Ce n'était pas d'avoir confessé la funeste aventure de sa jeunesse, sa liaison avec Méjan et le reste, qui la brisait. Si elle avait toujours tremblé à l'idée de cet aveu, elle l'avait toujours prévu, mais entièrement volontaire, mais fait au moment qu'elle aurait fixé, avec le loisir nécessaire, afin d'expliquer dans son moindre détail une situation trop exceptionnelle, trop mêlée à l'histoire entière de sa vie. Au lieu de cela, attaquée à l'improviste, bouleversée, jetée hors d'elle-même, elle n'avait pu que laisser s'échapper pêle-mêle, que gémir plutôt cette confession. Qu'avait dû en penser Lucien? Comment surtout pouvait-il ne pas la mépriser, pour cet autre aveu, celui de son nouvel amour, que l'excès de son émotion n'avait pu retenir? Un remords la peignait d'avoir subi cette minute de défaillance, prononcé ce « oui » irrévocable, abandonné son front sur l'épaule du jeune homme, reçu ce baiser sur les yeux et sur les lèvres. Elle s'en était arrachée, trop tard, et quand la brûlure de cette caresse avait allumé dans son sang une fièvre qui ne lui

permettait plus de s'y tromper : elle était à la merci de Lucien. Dans une heure, demain, il reviendrait. Elle le verrait de nouveau, à ses pieds, éperdu de désir, s'approchant d'elle, l'affolant de ses regards, de son souffle, de ses caresses. Une seconde fois, elle résisterait, une troisième, puis elle céderait... Et alors elle ne serait plus la femme qu'elle s'enorgueillissait d'être depuis sa rupture avec l'indigne Méjan, celle qui a le droit d'assimiler une liaison irrégulière à un mariage, à cause de son unicité. Elle serait la jeune fille qui a eu deux amants. Les antiques vérités morales concordent d'une si étroite façon avec les intimes besoins de notre personne, que les âmes de bonne foi les affirment, malgré elles, dans l'instant même où elles les nient. Pour continuer de s'estimer, cette théoricienne de l'Union libre avait besoin de pratiquer les vertus de fidélité, fût-ce dans la séparation la plus justifiée, que l'Église impose à l'épouse chrétienne. La perspective d'y manquer la confondait par avance de honte, — ce mot qui avait jailli pour la première fois du fond révolté de son cœur, au sortir de cette faiblesse si courte, si incomplète ! Qu'eût-ce été si elle s'était donnée tout à fait? Cette honte redoublait par la vision anticipée des sentiments que Lucien éprouverait auprès d'elle maintenant, qu'il éprouvait déjà. Elle avait voulu, au cours de ses études médicales, et par une rancune vengeresse contre la duperie de ses anciens songes, lire tous les livres où les entraînements de l'amour sont considérés d'un point de vue exclusivement pathologique. Elle savait que, par une affreuse loi de la sensualité masculine, la jalousie agit sur certains hommes, à

l'état d'image impure et troublante. Elle se demandait, avec effroi, si la subite apparition du délire dans les yeux de Lucien, jusque-là remplis d'une timide, d'une religieuse idolâtrie, n'avait pas eu pour cause cette certitude qu'elle avait appartenu à un autre. N'était-ce pas aussi la haine, l'ignoble et inséparable compagne de la sensualité souillée, qui avait passé dans son regard et dans ses gestes, quand il avait fui sans plus lui parler? Si dès les premières secondes et aussitôt qu'il avait *su*, il avait eu pour elle; instinctivement, animalement, ce mépris dans le désir, il l'aurait, plus âcre encore, plus empoisonné, dans la possession, et il n'aurait pas tort de l'avoir. Elle le mériterait puisqu'elle aurait été lâche. Elle se répétait ce mot : « lâche, lâche !... » Elle ne pourrait plus se rendre ce témoignage qu'elle s'était rendu encore aujourd'hui, hautement, celui d'avoir vécu son existence hors la loi avec autant, avec plus de respect d'elle-même, que si elle eût accepté les plus rigides conventions du monde... Et alors, vers quel avenir marcheraient-ils?

Elle n'était pas sortie pour aller dîner, de peur de rencontrer Lucien, tant elle appréhendait, dès ce soir, une nouvelle épreuve où elle succombât. Elle n'osa pas, de cette longue nuit, allumer sa lampe, par crainte que, monté jusqu'à sa porte, à une heure quelconque, et voyant de la lumière, il ne sût qu'elle était là et ne frappât en l'implorant. Couchée dans cette obscurité froide, sans s'être déshabillée, sur la mince banquette où son ami l'avait déposée évanouie, elle finit pourtant par s'endormir d'un sommeil tardif et fiévreux. Quand elle s'éveilla, vers les six heures, comme

elle en avait l'habitude dans sa vie uniformément réglée, son anxiété de la veille se retrouva la même, avec cette différence pourtant qu'un nouveau projet commençait de poindre dans sa pensée... Nouveau? Non. Souvent déjà, lorsque les rencontres avec Méjan dans les rues du Quartier Latin se faisaient trop fréquentes, et que le suborneur la regardait comme s'il allait lui parler, elle avait entrevu une voie possible pour échapper à cette obsession de son passé : partir, quitter Paris, changer d'Université. Son orgueil l'avait toujours retenue. C'était à Méjan de rougir devant elle et de l'éviter. Aujourd'hui, il s'agissait bien d'une lutte d'amour-propre avec le misérable ! Il s'agissait de savoir si la chère intimité de cette dernière année sombrerait dans une liaison qui, à ses yeux, — et aux yeux de Lucien, hélas ! — serait la seconde, avec tout ce qu'une semblable déchéance comporte de dégradant, ou bien si elle conserverait dans le souvenir du jeune homme cette place d'estime à laquelle elle avait encore droit. Partir ainsi, après avoir, durant toute cette intimité, maintenu leurs relations dans cette haute atmosphère, quelle plus indiscutable preuve pouvait-elle donner de sa sincérité? Lucien serait bien obligé de se dire qu'elle n'était pas une fille galante qui prend un amant après un autre. Il avait vu qu'elle l'aimait. Il comprendrait qu'elle n'avait pas voulu être sa maîtresse précisément parce qu'elle l'aimait... A ébaucher de la sorte, en imagination, ce roman de sa fuite loin de cet homme qu'elle adorait, sa souffrance de la veille se détendait dans l'anéantissement des suprêmes sacrifices. Peu à peu, le projet se faisait plus précis, des noms se prononçaient

dans son monologue intérieur : celui de Nancy, celui de Montpellier. La première de ces Universités l'intéressait par l'originalité des recherches psychologiques qui s'y poursuivent. Dans la seconde enseigne l'illustre clinicien de l'hôpital Saint-Éloi, l'auteur des *Limites de la biologie*, dont la doctrine, si contraire aux siennes, avait toujours exercé sur elle une fascination de curiosité. Elle se figura son arrivée dans l'une ou l'autre de ces deux villes, qu'elle se représentait d'après les souvenirs de Clermont et de sa province, avec des places solitaires, de l'herbe entre les pavés des ruelles. Il y aurait, parmi les gens qui la connaîtraient, un étonnement d'abord autour d'elle qui serait sans doute la seule étudiante, puis une malveillance quand ils découvriraient l'existence du petit Claude. — On devine d'après quel autre célèbre physiologiste elle avait appelé son enfant. — Qu'étaient ces mesquines difficultés, auprès de ce supplice : voir Lucien la mépriser entre ses bras?... Cette image fit tout d'un coup point d'arrêt en elle, et elle sentit que sa résolution était prise... Oui, elle partirait, et sans retard. Si elle voulait vraiment se sauver de cette chute dont elle éprouvait à la fois l'horreur et le vertige, leur entretien de la veille devait, comme elle l'avait dit, avoir été le dernier. — Pourquoi ne pas disparaître le jour même, quitte à charger quelqu'un de préparer son déménagement, la veille concierge, par exemple, qui lui servait de femme de ménage? Elle reviendrait, dans un mois, enlever ses meubles, quand Lucien la croirait définitivement en allée... Où?... Elle trouverait le moyen qu'il ne pût pas le savoir... Que ferait-il alors? Toute la volonté de la jeune fille se tendit à ne pas

laisser cette question se poser devant elle. Sa force y aurait défailli. Décidée à ce que la journée ne se passât point sans qu'elle eût adopté un parti définitif, elle eut l'énergie d'agir aussitôt. Il y avait dans le service du professeur Louvet, à l'Hôtel-Dieu, un interne originaire de Montpellier. L'étudiante se dit qu'il assisterait assurément à l'opération que Graux, le chirurgien, devait tenter sur ce malade du lit n° 32 dont elle avait répété à Lucien la stoïque parole. Elle ne se doutait guère qu'elle devait si vite la prendre à son compte !... Et elle se mit en mesure de se rendre à l'hôpital comme à son ordinaire. Son cœur battait à se rompre, malgré tous les raisonnements, lorsqu'elle passa devant la loge. Allait-elle apercevoir, dans le casier qui lui était réservé, une enveloppe avec l'écriture de Lucien?... Ne l'attendait-il pas lui-même, en haut des marches de cet escalier de la rue Monge qu'elle prenait toujours, pour, de là, par la place Maubert et le pont, gagner la place Notre-Dame?.. Aucune lettre n'était dans le casier... Lucien n'était pas dans la rue... Pour ce matin, elle était à l'abri.

Cette constatation aurait dû, après ces réflexions de la nuit et du matin, calmer un peu son inquiétude. Mais non. L'amoureuse en elle, par un illogisme trop légitime, avait secrètement attendu et désiré cette périlleuse présence que les portions raisonnables de son être redoutaient au point de lui suggérer le projet de l'exil sans retour. Après s'être défendu de se demander ce que ferait Lucien, elle se demanda soudain pourquoi il n'avait rien fait, comment il ne s'était pas rapproché d'elle après qu'ils s'étaient quittés ainsi. Cette idée,

aussitôt entrée dans son esprit, ne cessa plus de la déchirer, comme une pointe de flèche que chaque mouvement enfonce davantage. Elle exécuta bien, avec la ponctualité qui était un trait marquant de son caractère, les gestes, un par un, qu'elle s'était prescrits, — comme de se rendre à la visite du professeur Louvet par le chemin fixé et à l'heure exacte, d'aborder l'interne montpelliérain, et de l'interroger, soi-disant pour une amie, sur les conditions de la vie dans son pays. C'étaient des gestes, en effet, tout extérieurs, tout convenus. Sa pensée était bien loin... Une hypothèse sinistre venait de lui apparaître entre vingt autres. Il arrive cependant, tous les jours, que le désespoir d'une révélation soudaine précipite au suicide un homme qui aime. Si, au sortir de chez elle, écrasé de douleur par son aveu, n'ayant plus la force de supporter ni ce qu'il avait appris, ni son propre cœur, Lucien s'était tué?... Elle le vit étendu au milieu d'une chambre, sanglant, la main encore crispée sur la poignée du pistolet qu'il portait pour ses retours dans le quartier désert du Luxembourg, le soir. Vainement se démontra-t-elle qu'une telle catastrophe était impossible, que Lucien lui aurait écrit certainement avant de mourir, que l'on ne se tue pas quand on se sait aimé. Ce fut dans l'angoisse qu'elle assista, avec la sensation de rêver éveillée, à l'amputation dont elle avait si consciencieusement étudié, la veille, le détail anatomique. Ce fut dans l'angoisse qu'elle se dirigea, aussitôt la pénible séance achevée, vers le petit restaurant de la rue Racine. Elle aurait dû l'éviter, ce matin comme la veille, pour rester dans la ligne de sa résolution. Elle se hâtait au contraire d'y arriver, dans l'espé-

rance que Lucien serait venu là, reprendre cet entretien dont elle tremblait maintenant qu'il n'eût été réellement le dernier. Lucien n'était pas venu ! Et voici que, rentrée à la maison de la rue Rollin pour savoir si aucune lettre n'était arrivée durant son absence, sa concierge lui apprit qu'un visiteur s'était présenté ce matin pour demander si M. de Chambault n'était pas installé chez elle :

— « Un monsieur de cinquante ans, tout gris, l'air très comme il faut, avec une rosette... »

— « C'est le beau-père, » se dit Berthe sur ce signalement. « Il est venu le chercher ici... Lucien n'est donc pas rentré?... » L'éclair d'un instant, cette absence de la maison maternelle parut à la malheureuse une preuve sans réplique. Ce sens du fait dont elle était si reconnaissante à ses études lui permit pourtant d'opposer cette objection :

— « C'est à sa mère surtout que Lucien aurait écrit... Il ne s'est pas tué... Il souffre. Il n'a pas voulu revoir son beau-père, parce qu'il ne peut pas me défendre auprès de lui. Il est caché quelque part à se dévorer le cœur. Demain, après-demain, il reparaîtra... Il faut que je sois partie. »

Cette volonté, comme automatiquement persistante à travers ces cruelles agitations, détermina la jeune fille, dans l'après-midi, à une démarche bien simple. Elle devait y trouver, à sa grande surprise, une raison impérieuse de ne pas s'en aller et la preuve saisissante que sa terreur de la matinée avait été une de ces demi-hallucinations familières à l'amour. Il est si voisin de la démence quand il craint ! Incapable de supporter l'idée du moindre

danger suspendu sur ce qu'il aime, il l'aperçoit, il le crée, ce danger, au plus vague, au plus fugitif indice ! Cette démarche était une visite à Moret. Si Berthe quittait Paris le lendemain, — il n'était déjà plus question de départ le jour même, — elle avait besoin de s'entendre avec les personnes à qui était confié son fils. Elle faisait cette excursion d'habitude tous les dimanches, et, depuis qu'elle fréquentait Lucien, chacune de ces absences avait été pour elle un supplice. Leur existence étant presque commune, le jeune homme pouvait s'étonner de la voir disparaître une après-midi par semaine, régulièrement. Il lui fallait prendre un train à deux heures pour être à Moret à quatre, et rentrer à huit. En outre, et c'était un signe, après tant d'autres. de l'erreur sur laquelle sa jeunesse avait vécu, ses visites au petit Claude ne lui représentaient que de l'amertume. La maternité, associée au souvenir méprisé du séducteur par qui elle avait conçu, faisait plaie dans ce cœur si fier. L'animalisme de l'instinct ne suffit pas plus aux créatures affinées comme elle, dans les relations de mère à enfant, que dans les rapports de femme à homme. Elles ont besoin d'un enrichissement, d'une culture autour de ces sensations primitives, d'un ennoblissement aussi, qu'elles ne trouvent que dans la famille. Sans la famille, une femme n'est pas complètement mère, et il n'y a pas de famille hors de certaines conditions inhérentes à la nature même. Elles ne dépendent ni des Codes écrits, ni des fantaisies de nos intelligences. Elles existent hors de nous, et, si nous les méconnaissons, contre nous. Berthe les avait méconnues. C'est pour cela qu'elle n'arrivait pas à se complaire dans ce fils qu'elle

aimait cependant, et envers qui elle se sentait si responsable ! Il n'avait pas demandé à vivre, et, dans cette société construite sur des principes qu'elle jugeait bien durs, il n'avait qu'elle. Telles étaient les réflexions qu'elle associait d'habitude à l'aspect de la petite ville, paisible et grise au bord de sa lente rivière, dans l'ombre de son antique cathédrale, avec sa longue rue centrale ouverte et terminée sur ses portes du temps de Charles VII. En descendant du train, ce voyage-ci, elle avait un poids trop lourd sur le cœur pour penser à rien qu'à cette sinistre possibilité d'un suicide de son ami, et, tour à tour, si cette épreuve lui était épargnée, aux détresses du lendemain de ce départ. Cette visite à Moret était une première étape. Ce fut dans cet état de sensibilité vaincue qu'elle entra dans la petite maison, pittoresquement adossée à un débris de rempart, avec un jardin potager ouvert sur une prairie, où habitait son fils. Les propriétaires de cette bicoque, M. et Mme Bonnet, étaient des domestiques retirés qui avaient pris l'enfant en amitié, à le voir chez sa nourrice, leur voisine. Cette femme ayant dû quitter Moret, la mère leur avait demandé de le garder. Ils avaient accepté, sans qu'une allusion eût jamais été faite entre eux et elle au secret de la naissance du petit. En parlant et dans leurs lettres, ils appelaient Berthe Madame, par un besoin de respectabilité bourgeoise, que la libertaire n'avait pas osé contrarier. Que pensaient-ils de son histoire? Elle se l'était souvent demandé, à rencontrer, posé sur elle, le regard atone et inquisiteur de l'ancien valet de chambre et de l'ex-cuisinière. Que lui importait d'ailleurs? Ces gens étaient bons pour

l'enfant, qui distrayait leur solitude, et sa petite pension augmentait un peu leur budget. Elle les trouva, cette après-midi, qui s'occupaient, l'homme à ses légumes, la femme à des savonnages, tandis que Claude jouait dans l'allée avec un énorme chien de garde qui se laissait taquiner complaisamment. Les rires du garçonnet, ses cheveux blonds, mêlés aux soies fauves de la bête, la souplesse docile de celle-ci et l'agilité de son innocent tourmenteur, formaient un tableautin tout posé d'intimité domestique qui contrastait trop avec la scène traversée la veille par la mère. Le bondissement de l'enfant vers elle et la joie de ses yeux bleus, cruellement pareils aux yeux de l'infâme Méjan, l'éclat insoucieux de ses cris achevèrent de l'accabler d'une mélancolie qui se changea soudain en une émotion intense, à écouter Mme Bonnet lui dire, avec l'expression dans la voix et dans la physionomie d'une femme qui ne peut plus dominer sa curiosité :

— « Claude a été gâté aujourd'hui. Un ami de Madame est venu le voir ce matin. »

— « Un ami? » interrogea-t-elle.

— « Un M. de Chambault... » fit le mari à son tour. — Le flot de pourpre monté aux joues de la jeune fille acheva de persuader à l'ancien valet de chambre qu'ils avaient deviné juste, sa femme et lui. Ce visiteur était le père. — « Il nous a donné son nom et nous a dit qu'il venait de la part de Mme Planat. Nous n'avons pas cru devoir lui refuser d'embrasser l'enfant... »

— « Et c'est qu'il l'a embrassé... » insista la femme. « Ah ! il l'aime bien. Il en avait les larmes aux yeux... »

Lucien avait voulu voir l'enfant? Il lui avait parlé? Il l'avait embrassé?... C'était là un fait si extraordinaire, si absolument imprévu!... Berthe n'eut pas la force de sentir le soulagement de son atroce inquiétude, tant cette nouvelle la frappa de stupeur. La façon dont les Bonnet, mâle et femelle, épiaient sur son visage l'effet produit par leurs paroles, lui rendit l'énergie de dissimuler la violence de son bouleversement. Elle ne put supporter l'idée du plus intime secret de sa vie mêlé à leurs conversations. Ils n'étaient pourtant pas des exploiteurs, mais ils avaient toujours dans leur attitude, et en ce moment plus que jamais, cet air de demi-complicité si particulier aux gens de maison, habitués à ménager les vices des maîtres. Même à cette minute d'intense émotion, la mère sentit cette nuance qui lui avait souvent rendu bien pénible la nécessité de faire élever son fils ainsi. — Elle n'avait pas le choix. — Elle eut le courage de répondre que M. de Chambault était en effet un de ses amis, qu'ils avaient eu raison de lui laisser voir l'enfant, et elle commença de les entretenir de son départ possible et de la date où, dans ce cas, elle leur redemanderait le petit. En abordant ce sujet, après ce qu'elle venait d'apprendre, elle savait bien, elle, la doctrinaire des sincérités intransigeantes, qu'elle n'était pas véridique. Elle maintenait, vis-à-vis de son orgueil, le parti pris de rupture définitive auquel elle s'était rangée, mais elle le maintenait sans plus y croire. Une voix intérieure et à qui elle ne commandait plus de se taire lui disait trop que les pensées de Lucien à son égard n'étaient pas celles qu'elle avait crues. Elle ne pouvait plus le quitter ainsi, à présent

qu'elle savait cette visite, et lui, de son côté, ne la laisserait pas s'en aller sans l'avoir revue, sans lui avoir reparlé. Cette image du jeune homme arrivant dans cette maison solitaire de Moret, cherchant ce fils, dont l'existence soudain apprise lui avait arraché un cri d'agonie, le découvrant, puis l'attirant avec des larmes, attestait un retournement de son cœur qui avait dû le ramener vers elle déjà. Elle était sûre qu'à son retour à Paris, il aurait essayé de la voir, sûre qu'il lui avait écrit. Et à elle aussi l'annonce de cette visite avait retourné le cœur. Elle n'avait plus qu'une pensée : revenir rue Rollin, retrouver Lucien, s'expliquer avec lui. Elle ne doutait pas qu'une lettre ne l'attendît... Où étaient maintenant ses héroïques projets d'exil?... Mais se contredisait-elle vraiment? Celui qu'elle avait résolu de fuir, c'était l'amant brûlé de jalousie, soulevé de désir et de rancune, haineux dans sa passion exaspérée. Ce n'était pas l'amoureux capable du mouvement de tendresse navrée et pitoyable que racontait ce baiser sur le front du fils de l'autre. Et puis, elle ne raisonnait pas tant. Elle était redevenue celle qui, depuis dix mois, n'avait pu, voyant le gouffre, s'en aller, comme elle avait dit, du chemin trop doux qui l'y conduisait. Quand, à huit heures, arrivée chez elle, avec toutes les fièvres de cette nouvelle attente, elle aperçut dans le casier l'enveloppe vainement espérée le matin et à midi, elle sentit qu'il lui serait impossible de ne pas faire ce que cette lettre lui demanderait, quoi que ce fût. C'était un billet et qui ne contenait que ces quelques mots : « *Il faut que je vous parle, Berthe. En allant à l'hôpital, demain, venez à neuf heures aux* Arènes. *Je vous y attendrai. De*

ce que j'ai à vous demander dépend toute ma vie, et je tremble. Votre ami : L... »

Ce petit square des Arènes où l'amoureux fixait ainsi leur rendez-vous est, à cette heure matinale, un des coins les plus solitaires de Paris. Il doit son nom à quelques degrés d'un cirque romain, dégagés par des fouilles récentes et fortement restaurés, autour desquels on a ménagé des pentes gazonnées et planté des arbres, le tout séparé par une grille de la rue de Navarre, baptisée ainsi depuis que la large artère de la rue Monge a coupé en deux la rue Rollin. Cette rue de Navarre est le second tronçon. Berthe Planat avait donc une bien petite distance à franchir pour aller de sa porte au square. Ces trois minutes lui parurent très longues cependant, lorsque, après une nuit passée à se débattre parmi des impressions trop contradictoires, elle s'achemina vers cet endroit perdu où se jouerait une scène nouvelle et décisive du drame de son sort. Jusque-là, même dans son engagement avec Méjan, elle l'avait conduit, ce sort, avec sa volonté. Elle avait pu se tromper de la manière la plus déplorable. Elle n'avait pas été entraînée. Elle l'était, en ce moment, et roulée, et noyée par une grande vague de passion, qui ne lui permettait plus d'y voir clair. C'était la revanche en elle de la femme sur la féministe, de la jeune fille sur l'étudiante, de la créature impulsive et tendre, incomplète et incertaine, dont la faiblesse réclame l'appui viril, sur l'orgueilleuse et la raisonneuse qui avait enfantinement rêvé de se tenir debout contre la société, par l'unique force de l'acte individuel. Lorsque, après avoir traversé la rue Monge, elle aperçut

Lucien qui allait et venait devant la grille du jardin, le dérobement de ses jambes sous elle lui fit croire qu'elle n'achèverait point de faire les quelques pas qui la séparaient de lui... Mais il l'avait vue aussi. Il s'avançait. Il l'abordait... Tout de suite, à sa façon de la saluer, à sa physionomie, à sa voix quand il lui parla, à son regard, elle reconnut, avec un attendrissement qui, à lui seul, était du bonheur, qu'il ne tremblait pas moins qu'elle. Surtout, elle se rendit compte qu'il n'avait pas changé. Celui qu'elle avait devant elle, ce n'était plus l'auditeur, révolté ou désespéré, de sa confession, ni l'homme en délire agenouillé devant le canapé et dont le baiser si voisin d'être brutal lui avait fait peur. C'était l'ami de ces dix mois, dont elle avait tant aimé l'ardeur contenue à son approche, le respect fervent, la réserve frémissante. Il portait sur son visage, volontiers pensif, la trace de la grande lutte intérieure qu'il soutenait depuis ces deux jours. Sa pâleur, l'éclat de ses yeux, les cercles bleuâtres de ses paupières, révélaient quelles heures il avait subies, lui aussi, de fièvre et d'insomnie. La pensée d'en finir pour toujours, ou par la fuite, ou par le tragique moyen tant redouté de Berthe, avait certainement traversé ces sombres prunelles, au fond desquelles se devinait maintenant une étrange sérénité. Évidemment le jeune homme savait ce qu'il voulait, et il le voulait après un de ces examens de conscience où l'être se ramasse tout entier, pour ne plus reculer. Que voulait-il?... L'importance des paroles qui allaient se prononcer entre eux était si grande qu'un instinct les fit tous les deux se taire d'abord et comme se recueillir. Ils marchèrent l'un à côté de l'autre jusqu'à un

banc ménagé dans un des bosquets du jardin, et parmi les arbustes aux branches desquels pointait vaguement la poussée des premières feuilles. Le ciel tendu et voilé des journées précédentes s'était nettoyé de ses nuages. Le printemps riait déjà dans cet azur pâle et doux. Le soleil brillait sur les buis lustrés des massifs. La brise circulait, légère, presque tiède, dans les aiguilles des pins, dont les ramures toujours vertes alternaient avec la nudité bourgeonnante des arbres annuels. Cette impression du renouveau enveloppait les deux jeunes gens, les gagnait, amollissait leurs nerfs trop vibrants. Ils étaient venus bien des fois, à cette même place, l'été et l'automne derniers, causer, discuter, échanger ces propos d'abstruse philosophie, par lesquels ils avaient cru tromper l'irrésistible et naïf instinct du cœur. Que ce récent passé était loin, pour Berthe surtout qui n'était plus qu'une amoureuse suspendue aux gestes, au désir, à la volonté de celui qu'elle aime ! Car Lucien restait, et il allait le prouver, même dans cette crise de passion, l'intellectuel dressé à tout systématiser dans ses sentiments et dans ses actes. De tels caractères, et que cette discipline semblerait devoir préserver de l'impulsion, sont capables des plus extraordinaires à-coups de romanesque, quand leurs théories se trouvent correspondre aux mouvements irréfléchis de leur instinct et qu'ils donnent des raisons sublimes pour obéir tout naturellement à l'élan de leur désir :

— « Vous êtes allé à Moret, hier, Lucien, » dit Berthe, rompant la première ce silence chargé de trop de pensées. — « Je l'ai su. J'y suis allée aussi, après vous... »

— « J'ai voulu connaître votre enfant, » répondit-il ; « c'était une épreuve que je tenais à m'imposer avant de vous revoir... Oui, » insista-t-il, comme elle fixait sur lui des yeux où passait une interrogation : « quand on se prépare à prendre un engagement, il faut être bien sûr de le tenir, et, pour cela, bien sûr d'en avoir la force... J'ai trop constaté que je puis être si faible !... »

Il regardait la jeune fille à son tour. Elle tressaillit. Ce début énigmatique venait d'éveiller en elle une idée qui n'avait qu'à peine effleuré son esprit, depuis le commencement de leurs relations. Elle ne releva que l'allusion à la terrible scène de l'avant-veille, ce simple rappel lui avait fait si mal :

— « Ne vous reprochez rien, » dit-elle. « Toute la faute est à moi, qui aurais dû parler plus tôt.

— « Chère, chère amie !... » fit-il, en lui prenant la main, « vous avez eu peur de me faire souffrir... Écoutez-moi, » continua-t-il ; « ce que j'ai à vous dire est si grave pour moi, si grave aussi pour vous, puisque vous m'aimez !... Car vous m'aimez, je le sais, je le crois. Et moi, il faut que je vous répète, avec toute ma réflexion, en pleine maîtrise de mes mots et de mon cœur, ce que je vous ai confessé avant-hier dans des instants d'une véritable démence, moi aussi, je vous aime. Berthe, passionnément, uniquement... Je vous aime. Je le sais depuis longtemps. Combien et à quelle profondeur, je ne l'ai su qu'avant-hier aussi, pendant que vous me parliez, et ensuite durant ces heures que j'ai passées à reprendre une par une toutes vos paroles, à en épuiser tout le sens. Pas une d'elles que je n'aie pesée, mot pour mot ; pas un de vos senti-

ıents, pas un de vos principes, pas un de vos actes, epuis que je vous connais et auparavant, que je 'aie discuté comme s'il s'agissait d'une autre que ous, à la lumière qui ne trompe pas, celle de la onscience... Au sortir de cet examen, j'ai trouvé ue je ne vous avais jamais tant chérie, tant estimée. 'ous aviez raison, quand vous me disiez que je e devais pas vous juger avant de vous avoir ntendue. Je vous ai entendue, et je sais qu'à aucun ıoment vous n'avez cessé d'être celle dont j'ai ant admiré, dès le premier jour, la noblesse d'âme t la hauteur d'idées. Je sais que vous êtes digne e tous les respects que l'on doit à une créature umaine qui s'est elle-même toujours respectée. i, dans un premier instant d'aberration, je vous ai arlé autrement que je ne vous parle, je vous emande de me le pardonner. J'ai été fou. Je ne oyais pas, je vois. Je ne comprenais pas, je comrends. Vous m'avez fait regarder bien en face ce roblème du mariage auquel je n'avais jamais ensé par moi-même. Les esprits qui se croient les lus libres ont de ces routines, à leur insu. Je me uis demandé en quoi il consistait essentiellement, t je n'ai trouvé qu'une réponse, la vôtre : le maiage, c'est un engagement entre une conscience 'homme et une conscience de femme. Qu'ajoute a loi à cet engagement? Rien, sinon des conditions le garantie. Ces conditions n'augmentent pas plus a validité du contrat qu'une signature n'augmente a validité d'une dette. J'en ai conclu qu'en conractant l'engagement que vous avez contracté, l y a cinq ans, sans cette garantie, mais avec une ıbsolue bonne foi, vous vous êtes conformée aux ègles de l'Éthique éternelle. Votre action était

imprudente, dangereuse pour vous. Le fait l'a prouvé. Moralement elle était de nature à servir de règle absolue, puisque l'Union libre, ainsi conçue, est vraiment le mariage idéal, celui qui ne relève que de la conscience individuelle dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond. Je voulais vous avoir dit et redit cela : que je vous estime, que je vous respecte autant que je vous aime... Me croyez-vous? »

— « Je crois que vous avez senti combien j'étais sincère, » répondit-elle, « et que vous êtes très bon... J'avais tant renoncé depuis ces cinq ans à jamais être jugée de mon point de vue ! Je m'étais tant habituée à me considérer comme seule au monde, absolument seule de cœur et d'esprit !... Cela me change un peu trop, » continua-t-elle avec un sourire voisin de la souffrance, tant il était frémissant. « Il me sera doux de m'y habituer... J'ai été bien malheureuse d'avoir voulu vivre en dehors de toutes les conventions, et d'avoir vu que ma bonne foi ne servait qu'à me faire méconnaître. J'ai trouvé cela une grande injustice. J'en suis payée à cette minute, et avec usure... »

— « Non !... » dit-il vivement. « Vous n'en êtes pas payée, et il faut, » — il répéta ce mot avec une extrême énergie, — « il *faut* que vous le soyez. Ce que je pense, il *faut* que les autres le pensent ; ce que je sais, il *faut* qu'ils le sachent... Écoutez, Berthe, » — et il eut dans la voix une supplication, — « ce que j'ai à vous demander va vous paraître bien étrange après ma déclaration de tout à l'heure. Pensant comme je pense maintenant sur le mariage, la logique exigerait que je vinsse vous dire : Vous êtes libre, je suis libre ; voulez-vous essayer de

refaire votre vie avec moi? Cet échange de deux promesses au nom de deux consciences, voulez-vous y consentir, fonder avec moi le foyer comme nous le concevons tous deux? Oui, voilà ce que je devrais vous dire, et c'est bien mon plus ardent désir, mon rêve le plus cher qu'il en soit ainsi. Ce n'est pas tout mon désir. Je veux autre chose... Même si vous viviez avec moi ainsi, et pour toujours, il me manquerait d'avoir réparé publiquement cette injustice dont vous vous plaignez. Je ne vous aurais pas donné cette preuve visible d'estime que je veux vous avoir donnée. Cette preuve, je vous la donnerai le jour où nous sortirons de la mairie au bras l'un de l'autre, vous, portant mon nom ; moi, ayant le droit de vous protéger. Je disais que le mariage légal n'ajoute rien au vrai mariage, celui des consciences, que des garanties. Parmi ces garanties, il y a celle-ci : pour un homme, dans notre société, épouser une femme, c'est déclarer à tous qu'il a foi en elle, qu'il ne permet pas qu'on doute d'elle. Vous ne me refuserez pas cette joie, Berthe. Vous accepterez de m'épouser devant la loi, de porter mon nom, d'être ma femme... C'est pour vous faire cette demande que je vous ai suppliée de venir ici. Elle est faite. J'attends votre réponse... »

Elle l'avait écouté, haletante. A ses dernières paroles, il la vit pâlir si profondément qu'il crut qu'elle allair défaillir, comme l'avant-veille. Il voulut la soutenir. Elle le repoussa doucement.

— « Votre femme?... » répéta-t-elle. « Vous me demandez d'être votre femme?... Ah ! que vous m'aimez ! Que cela me fait du bien de le sentir !... Quel baume sur cette plaie !... Votre femme? Mais

non, Lucien, je ne dois pas être votre femme. Je ne dois pas vous épouser. C'est impossible... »

— « J'avais prévu vos objections, » dit-il. « Vous ne voulez pas mentir à votre pensée en abandonnant votre principe, celui de l'Union libre. Vous auriez raison, s'il s'agissait d'un mariage religieux. Celui-là dénature l'union des consciences telle que nous la comprenons, puisqu'il suppose un troisième élément, qui est Dieu. Le mariage civil, non. Il ne fait qu'enregistrer cette union. S'il n'y ajoute rien, il ne lui enlève rien. Le mariage civil n'est que l'Union libre, affirmée devant témoins... Se soumettre à une formalité purement extérieure, est-ce renier ses convictions? »

— « Je n'en suis plus à ces intransigeances... » répliqua Berthe, en secouant la tête, avec accablement. « La force de la vie a été trop atteinte en moi. Je ne suis plus une révoltée. Je suis une résignée. Je suis prête à subir toutes les conventions sociales qui ne touchent pas au fond de la conscience, et, c'est vrai, cette banale cérémonie prescrite par le Code et que l'on appelle le mariage légal n'y touche pas. L'obstacle à ce mariage entre nous n'est pas là. L'obstacle, c'est que j'ai un enfant... »

— « Nous serons deux à l'aimer, » répondit-il. « J'ai voulu savoir si j'en aurais la force. C'est la raison de mon voyage à Moret, hier. Je sais que j'aurai cette force, à présent. Votre enfant n'est plus un obstacle. C'est une raison au contraire pour que vous acceptiez mon offre. Il lui faut un protecteur, un guide, » — il ajouta, et l'émotion dont le remplissaient ses propres paroles altéra ses traits, — « un père... Je le serai pour lui... »

— « Ah ! » gémit-elle en cachant son visage dans

ses mains, « vous me tentez trop ! Vous m'offrez le bonheur !... Mais c'est un rêve !... » Et les joignant, ces tremblantes mains : — « Ce n'est pas à cause de moi, ce n'est pas à cause de l'enfant que je ne dois pas vous épouser, c'est à cause de vous... La façon dont vous avez réagi vous-même, quand vous avez appris mon histoire, suffit à vous démontrer comment la société juge une fille qui a été mère hors du mariage. Votre amour, votre sens de la justice aussi, votre haute intelligence ont triomphé de cette impression. Le monde n'aura pas pour moi cette partialité. Il ne l'a pas eue. Il m'a déjà condamnée par mon oncle, par M. André, par votre beau-père. Sa réprobation retomberait sur vous, pour m'avoir donné votre nom. Vous verriez se dresser devant vous toutes les difficultés que rencontre un homme qui s'est mal marié... Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un cœur léger, pour soi-même. On ne se pardonne pas de les infliger à un autre. Vous voir humilié pour moi me serait trop dur !... »

— « Est-ce bien vous qui me parlez ainsi?... » s'écria-t-il. « Vous que j'ai toujours connue si hardie, si indépendante, si fière? Que le monde se retourne contre nous, qu'il nous solidarise ! Soit ! Nous nous appuierons l'un contre l'autre et nous nous suffirons. A moi, du moins, vous suffirez. Le monde m'humilier? Moi? Je l'en défie... Avec nos ressources réunies, nous aurons l'indépendance. Vous savez que j'ai été de plus en plus tenté, ces mois-ci, par la médecine. Je me consacrerai tout entier à ces études. Nous ferons de la Science ensemble. Je vous répéterai vos propres paroles d'avant-hier : nous empêchera-t-on de soigner nos malades, si nous

exercer? Et, si nous ne le voulons pas, de dans un laboratoire?... Il n'y a pas de de carrière pour un homme qui ne veut la fortune, ni les honneurs... Ne donnez pas ce motif à votre hésitation, Berthe, il me blesserait trop !... D'ailleurs, » — il s'arrêta une seconde comme si les mots qu'il allait prononcer remuaient en lui une fibre saignante, un éclair de sauvage souffrance passa dans son regard, et d'un accent changé, — « d'ailleurs », répéta-t-il, « me refuser, c'est vouloir que nous ne nous revoyions jamais... Oui, ou nous épouser ou nous quitter ; ou ma femme, ou rien... Ah ! ne comprenez-vous donc pas qu'il faut que votre vie avec moi, pour être possible, soit une nouvelle vie?... »

Il n'en dit pas davantage. Méjan venait de reparaître entre eux. Berthe l'avait aussitôt traduite dans son sens véritable, cette dernière et obscure phrase. Elle signifiait : « *Je ne peux pas vivre avec vous comme a vécu l'autre.* » Cet inattendu et soudain rappel de l'odieux passé, — et dans quel moment ! — leur fut si pénible à l'un et à l'autre qu'ils demeurèrent quelques minutes sans parler, comme à leur arrivée : lui, tout ému des paroles qu'il venait de dire ; elle, plus vaincue encore de l'avoir revu souffrir et par elle... Et, brisée, elle sentait sa résistance s'en aller devant le dévouement passionné de son ami. Autour d'eux la brise du matin de mars continuait de courir, les oiseaux de chanter, le soleil de rayonner sur les Arènes. L'antique débris de la Lutèce romaine faisait un décor presque solennel à cet étrange débat entre deux enfants du vingtième siècle qui ne comprenaient pas la muette leçon émanée pour eux de ces décombres restés

visibles d'une ville ensevelie. Elle supporte la ville neuve. Ainsi les coutumes ancestrales doivent servir de substruction solide et durable à nos destinées passagères. Le fils de la femme divorcée et l'étudiante anarchiste professaient précisément le principe contraire. Pourtant la réalité, cette grande redresseuse des sophismes et qui ne modèle pas ses lois éternelles sur nos raisonnements, contraignait ces deux âmes révolutionnaires à chercher leur point d'appui, en une heure de crise, dans un peu de vie traditionnelle, puisqu'ils discutaient le projet d'un mariage autre que l'Union libre. Ce mariage selon le Code, Lucien le voulait, — dernier repli de sa pensée qu'il n'osait pas explorer lui-même après ses affirmations, — pour estimer leur amour. Berthe lui en avait, sans se l'avouer non plus, une reconnaissance passionnée où réapparaissait la petite bourgeoise française qu'elle était vraiment au fond, et qu'une éducation à rebours de toutes ses hérédités avait paralysée sans la détruire. Quand elle se retourna vers cet ami si délicat, si généreux, pour lui répondre enfin, elle avait cédé dans son cœur. Pourtant un dernier scrupule lui fit dire encore :

— « Vous parlez comme s'il n'y avait que moi et que le monde, Lucien. Il y a votre famille. Je ne peux pas vous en séparer. Et, comment voulez-vous qu'elle m'admette jamais, quand vous savez ce que pense de moi votre beau-père? »

— « Mon beau-père?... » répondit le jeune homme, — et la rancune de la pénible discussion du *Grand-Comptoir*, l'avant-veille, grondait de nouveau dans sa voix. — « Non. Je ne crois pas que mon beau-père s'oppose à ce mariage, maintenant... Au cours

de la scène que nous avons eue ensemble, nous n'avons pas parlé seulement de vous. Dans ces moments-là, bien des choses que l'on avait gardées sur son cœur toute sa vie en sortent du coup. Après ce que nous nous sommes dit, nous ne serons plus jamais l'un pour l'autre ce que nous étions. Son plus grand désir doit être que je me fasse ma vie à moi, hors de chez lui... Malgré cela, s'ii continuait à penser de vous ce qu'il en pensait après cet ignoble rapport de son agent, il considérerait, comme son devoir d'empêcher à tout prix que je ne vous épouse. Mais je le connais, quand il saura ce que je sais, tout ce que je sais, il vous jugera comme je vous juge. J'ai pu souvent être jaloux de la place qu'il a prise dans le cœur de ma mère, j'ai toujours vénéré en lui le caractère le plus droit, le plus incapable d'un compromis. Il appartient à ce groupe d'hommes de haute culture qui ont rêvé, voyant la banqueroute des vieilles croyances, de donner à notre démocratie une morale en accord avec la raison. Ils ont commencé par se la donner, cette morale, à eux-mêmes et par la pratiquer. Le principe absolu qui domine tous les actes de M. Darras, toutes ses pensées, c'est la Justice, et il la fait résider essentiellement dans le droit de chacun à se conduire d'après sa conscience. Personne plus que lui ne professe la haine et le dédain des hypocrisies mondaines. Il est partisan de l'égalité entre les sexes, des femmes-avocats, des femmes-médecins. Que de fois je l'ai entendu répéter que nous n'en sommes, socialement, qu'à la barbarie ; que tout évolue, la famille, la propriété, la patrie, et que le rôle des classes supérieures est de hâter cette évolution au lieu de la retarder ! Je vous dis tout cela pour vous bien montrer quel

esprit large est le sien. Ce qu'il hait, c'est le mensonge, et l'on vous a si hideusement menti, — l'injustice, et si quelqu'un a été la vicime de l'injustice, c'est vous. Il admire ceux qui ont le courage de leur opinion, et qui l'a eu plus que vous? — ceux qui cherchent et qui veulent la vérité, et vous ne vivez que pour elle... Non. Je n'ai pas de doute sur sa réponse, et sa réponse, c'est celle de ma mère... Je ne parle pas de mon vrai père. Si la loi m'oblige à demander son consentement, qui suffirait seul, — quelle ironie ! — ce consentement, pour moi, ne compte pas. Mais l'autre, celui de ma mère, compte... Berthe, si je reviens, après mon entrevue avec eux, approuvé par eux, leur ayant fait comprendre qui vous êtes et pourquoi je veux vous donner mon nom, me répondrez-vous encore que c'est impossible? Me refuserez-vous d'être ma femme?... »

— « Non, » dit-elle, « je ne refuserai pas. »

Elle le contemplait avec des yeux où il put lire le don de cette âme tout entière. Il attira la jeune fille à lui, et, pour la seconde fois, leurs lèvres s'unirent d'un baiser qui, celui-là, ne ressuscita plus le fantôme de l'ancien amant. La vie nouvelle dont avait parlé le jeune homme avait-elle vraiment commencé pour la fille-mère? Après tant d'années de martyre intime et de farouche renoncement, elle entrevit la possibilité d'un avenir enfin dégagé du cauchemar où elle s'était débattue... Quand ils sortirent, quelques instants plus tard, du petit jardin, où ce chaste et tendre embrassement avait scellé leur promesse, ce fut avec un vœu passionné pour le succès de cette démarche qu'elle le vit s'éloigner dans la direction du Luxembourg. C'était elle qui s'était dégagée de l'étreinte de son ami, en lui disant :

— « Il faut nous quitter, Lucien. C'est l'heure où je dois être à l'hôpital. J'ai besoin d'avoir un peu de paix après tant d'émotions. Je n'en ai jamais retrouvé qu'en m'assujettissant à ma tâche, bien modestement, bien régulièrement. Pour me maintenir en équilibre, j'ai besoin de faire toujours la même chose. Vous verrez. Je serai une femme bien monotone... mais bien heureuse, » ajouta-t-elle avec un sourire qu'il ne lui avait jamais vu.

— « Et moi, » avait-il répondu, « j'ai hâte d'avoir causé avec mon beau-père. L'idée que ma mère et lui vous méconnaissent m'est trop pénible maintenant. Il me semble que chaque minute de retard est un crime contre vous... »

— « Pourvu qu'ils vous croient !... » n'avait-elle pu s'empêcher d'ajouter, craintivement.

— « Ils me croiront », avait-il affirmé avec la conviction d'un dévot d'amour qui sent en lui la force d'avoir raison de tous les doutes. « Et aussitôt j'irai rue Racine, ou, si vous n'y êtes pas, chez vous... D'ici là, ayez confiance... » — Et il avait ajouté, avec la tendresse dont il débordait à cette minute, ces mots si simples, mais de lui à elle, ç'avait été une caresse d'âme si douce, à croire qu'elle ne la supporterait pas : — « Adieu, ma chère fiancée... »

VI

LA PLAIE OUVERTE

Dans cette conversation dont l'issue importait tant à l'avenir de son amour, Lucien n'avait pas raconté à Berthe le détail de ces fiévreuses trente-

six heures employées à discuter avec lui-même le projet de cette demande en mariage, ni par quel procédé, d'une simplicité brutale, il avait momentanément coupé court à toute action sur lui et de son beau-père et de sa mère. Ne doutant pas que celle-ci ne fût au courant, et du rapport fait par le policier sur l'étudiante, et de l'explication du *Grand-Comptoir*, il avait éprouvé autant d'horreur à la revoir qu'à revoir Darras lui-même. Il avait loué une chambre dans un hôtel quelconque du Quartier Latin, et de là expédié rue du Luxembourg un mot adressé au domestique qui s'occupait de son service. Il y demandait que cet homme remît au commissionnaire, porteur de la lettre, une valise et quelques effets, pour un petit déplacement. Cet ordre serait communiqué à ses parents, il le savait, et qu'ils seraient ainsi rassurés sur lui, naturellement. L'égoïsme de l'amour l'avait empêché de songer à l'inquiétude morale dont sa mère devait être dévorée. Cette négligence avait une autre cause : cette secrète aliénation du cœur que les seconds mariages créent si naturellement entre l'enfant du premier lit et le père ou la mère qui a convolé. Lucien n'avait jamais vécu avec Mme Darras dans cette pleine et entière intimité qui rend deux êtres si présents l'un à l'autre qu'ils se sentent sentir. Il avait toujours rencontré Darras entre eux, et même à l'époque où il croyait le plus aimer son beau-père, cette présence d'un témoin dans toutes ses effusions l'avait fait se replier. Entre la mère et le fils s'était établi peu à peu un de ces états de malentendu muet d'autant plus malaisés à dissiper qu'ils sont inconscients. Si le jeune homme avait pu formuler en termes précis son impression

du foyer maternel, il aurait dit : « Ma mère m'aime par surcroît. Je ne lui suis pas nécessaire... » Et il se serait trompé. Ses vingt-trois ans, ombrageux et passionnés, avaient souffert de partager une tendresse qu'ils auraient voulue exclusive. Même partagée, cette tendresse était bien profonde, et sa mère avait beaucoup souffert des marques de son indifférence. Cette marque-ci, ce silence dans un pareil moment, avait été la pire. On se rappelle que toute l'après-midi s'était passée, pour la pauvre femme, après qu'elle avait appris la scène des deux hommes et la rébellion de Lucien, à se demander dans une angoisse sans cesse grandissante : « Où est-il?... Mais où est-il?... » Vers les neuf heures, et au moment où elle adjurait son mari d'aller dès le soir même à la Préfecture de police demander qu'on fît des recherches, le billet de Lucien au domestique était arrivé.

— « Il faut que j'y aille moi-même... » avait-elle dit. « Ce commissionnaire me conduira. Je verrai mon fils. Je lui parlerai. Je le ramènerai ».

— « Tu ne feras pas cela, » avait répondu Darras. C'était la première fois peut-être, depuis leur mariage, qu'il avait pris un accent impérieux pour ajouter : « — Je te le défends... Lucien vient de te manquer gravement en ne t'écrivant pas, après m'avoir manqué plus gravement. C'est à lui de revenir... D'ailleurs, » avait-il continué plus doucement, « raisonne un peu. Ou bien, il est chez cette fille. Est-ce à toi de l'y relancer? Ou bien, comme je l'ai prévu, il fait une enquête, et cette demande d'une valise indique qu'il va partir pour Moret sans doute, peut-être pour Clermont. Dans ce cas-là, il doit agir seul... Aie le courage d'attendre, ma

chère femme. J'avoue que c'est un courage... »

Gabrielle avait obéi. Sa raison s'était rendue à cette évidence : tant que son fils ne serait pas éclairé, une démarche d'elle risquait de rendre son retour plus difficile. Elle avait voulu seulement choisir elle-même les vêtements de la valise et les plier de ses mains. Ces humbles soins trompèrent un instant sa détresse qu'avaient accrue encore les quelques paroles de son mari. Il avait été presque dur, lui si délicatement affectueux d'ordinaire ! Elle ne l'en blâmait pas. Cette irritation était trop légitime, après l'attitude de Lucien. Il n'en était pas moins vrai que jamais il ne lui avait parlé ainsi, et, sentant le malheur l'envelopper de toutes parts, elle était montée, comme cela devenait son habitude depuis plusieurs semaines, quand elle ne sortait pas, faire dire la prière du soir à sa fille. Elle avait espéré trouver là un apaisement, et voici qu'au contraire elle avait été saisie d'une crise plus forte de ce remords religieux, qui la conduisait, quelques heures auparavant, dans la cellule du Père Euvrard. Quand la petite Jeanne, agenouillée au pied de son lit dans sa longue chemise blanche, avait prononcé les mots de l'oraison :

— « Visitez, nous vous en supplions, mon Dieu, cette demeure. *Visita, quæsumus, Domine, habitationem nostram.* »

— « Il ne peut pas la visiter, » — avait gémi tout bas la mère, « puisqu'il y est outragé ! »...

Cette dure formule, qui lui revenait ainsi à l'esprit, avait été employée par le premier prêtre à qui elle s'était adressée et dont elle avait parlé avec tant de révolte au Père Euvrard. — « Vous vivez, » lui avait-il dit, « avec un homme qui n'est pas

votre mari, et que vous appelez votre mari, alors que vous êtes réellement mariée à un autre. C'est un adultère pire, puisqu'il constitue en même temps un outrage public à Dieu... » — Oui, de quelle force elle s'était révoltée contre cet injuste anathème sur le moment, et encore aujourd'hui ! Qu'elle le reprît à son compte et pour elle seule, c'était la preuve que le grand travail ébauché dans sa conscience, pendant ces derniers mois, venait d'être activé d'une manière surprenante par ces quelques heures d'agonie maternelle. La vague et confuse appréhension d'une menace suspendue sur son coupable bonheur s'était changée en une vision épouvantée, presque hallucinatoire, de ce que l'indulgent Oratorien avait pourtant appelé lui-même l'action vengeresse de Dieu.

— « Mais il pardonne, ce Dieu qui punit ! » s'était-elle dit le lendemain matin, après une nuit consumée à prendre et à reprendre cette terrible idée : « Que va-t-il m'arriver dans mon fils? » — « Le Père Euvrard l'a déclaré lui-même, il ne demande qu'à pardonner. C'est le Dieu vengeur, mais c'est le bon Dieu !... Je le prierai tant, qu'il m'épargnera, ou, sinon moi, ceux qui m'entourent et qui ne sont pas complices de ma faute. Lucien surtout n'y est pour rien... » Et, dans un élan de dévotion expiatrice, elle était allée avec sa fille entendre une messe. Plusieurs fois déjà, depuis que sa première communion approchait, Jeanne avait demandé à être conduite à l'église, le matin, pour assister à quelque office avec ses camarades de catéchisme. Mlle Schultze l'y avait toujours accompagnée, Mme Darras appréhendant quelque remarque de son mari sur son absence. Lorsqu'elle était revenue de Saint-

Sulpice, en effet, cette fois-ci, vers les neuf heures, elle avait trouvé Darras qui l'attendait, habillé pour sortir.

— « Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu? » lui demanda-t-il. « J'avais besoin de te parler. »

— « J'ai conduit Jeanne à la messe, » avait-elle répondu.

— « A la messe? » avait remarqué le père. « Mais ce n'est pas dimanche. »

— « Elle y va souvent en semaine, avec les autres premières communiantes, » avait dit Gabrielle.

— « Est-ce bien nécessaire? » avait repris Darras. « Je te renouvelle mon conseil d'hier. Puisque l'enfant a un peu de penchant au mysticisme, ne laisse pas se multiplier ces impressions-là... »

— « Ah ! qu'elle ait de la foi, » avait-elle répondu, « beaucoup de foi ! Elle n'en sera que mieux armée contre les épreuves de la vie... »

Darras l'avait regardée avec étonnement, et elle s'était sentie rougir. Elle avait attendu une question qui n'était pas venue, — malheureusement. Dans la disposition où elle était, elle n'aurait pas pu mentir et la révélation de ses troubles religieux, à cette minute, n'aurait pas eu le caractère de tragique violence qui devait plus tard rendre le conflit entre les deux époux plus irréconciliable. Albert Darras avait pensé que la préoccupation de l'absent était la seule cause de cette nervosité. Il avait donc continué, simplement :

— « Je voulais te prévenir que je vais de ce pas rue Rollin. Je tiens à savoir si Lucien s'est installé chez cette fille... Je ne le crois pas. Mais il peut être là, et nous devrions aviser. S'il est vraiment

parti pour un voyage d'enquête, il sera revenu avant vingt-quatre heures. »

Gabrielle Darras avait imploré si passionnément une pitié d'en haut durant sa visite à l'église, qu'elle avait voulu voir un signe d'exaucement dans le silence de son mari après son imprudente exclamation. Elle avait cru en reconnaître un autre, dans la nouvelle, rapportée par Darras plus tard, que Lucien ne s'était pas retiré chez Mlle Planat. Cette seconde journée s'était donc passée moins fiévreusement que la précédente à cause de cette légère reprise d'espérance. C'est une des illusions les plus habituelles aux âmes comme la sienne, déshabituées de la discipline chrétienne, de demander à la prière une efficacité immédiate et perpétuellement arbitraire. Elles ne se rendent pas compte, même dans leur plus sincère élan de retour, que certaines douleurs ne sauraient être écartées par aucune supplication, lorsqu'elles sont une rentrée dans l'ordre, cet ordre éternel, universel, nécessaire, auquel l'homme doit être ramené par le châtiment. Il est si rare qu'il y revienne par un repentir sans épreuves ! Gabrielle avait pourtant continué d'être bien tourmentée, au point qu'elle n'avait pas quitté sa maison de tout le jour, afin d'être sûrement là quand Lucien reparaîtrait. Suggestionnée par les assurances de son mari, elle avait considéré que la matinée du troisième jour serait le moment décisif, celui où le jeune homme, enfin éclairé par sa visite à Moret et peut-être à Clermont, arriverait se jeter dans les bras et sur le cœur de sa mère. Qu'on juge donc de son émotion, quand, vers les onze heures, son mari accourut dans sa chambre pour lui dire :

— « Lucien est là. Je viens de le voir par la

fenêtre qui descendait de voiture. Il rentre. Il sait la vérité. Avais-je raison?... »

— « Il rentre !... » répéta la mère en joignant les mains : « Ah ! merci, mon Dieu ! Merci à toi aussi, mon Albert ! »... Et elle serra son mari entre ses bras. L'incohérence de ses sentiments de catholique reprise par la foi et d'épouse toujours aimante ne se manifestait que trop par ces deux cris contradictoires, et tout de suite : — « Il faut qu'il me voie d'abord, qu'il ait pleuré sur mon cœur. Je te l'amènerai, et tu seras bon pour lui, tu lui pardonneras?... »

— « Je n'ai rien à lui pardonner, » répondit Darras. « Il est malheureux, et c'est ton fils. Qu'il vienne chez moi quand il voudra. S'il souffre trop maintenant, garde-le. Je le verrai plus tard. Qu'il ne me parle de rien. Nous nous embrasserons, et cela sera fini. J'ai déjà tout oublié... »

— « Ah ! que je t'aime !... » dit Gabrielle. Puis, frissonnante, et étreignant son poignet : — « Écoute, j'entends son pas... Laisse-moi aller au-devant de lui... » Elle poussa son mari dans son cabinet de travail, — cette courte scène avait eu lieu dans le petit salon, — et elle ouvrit la porte qui donnait sur le vestibule. C'est là, debout, appuyée contre un des battants, que Lucien l'aperçut comme il débouchait de l'escalier. Il avait tant espéré que l'explication avec son beau-père précéderait celle-ci ! Mais de la voir lui apparaître, se soutenant à peine, le visage inondé de larmes, pâle des anxiétés éprouvées depuis ces deux jours, il eut le cœur renversé. Il se précipita vers elle, et ils s'embrassèrent avec une tendresse, qui, pour une minute, abolit tout. Lucien venait, pour la première fois depuis des années, de

constater à quel degré sa place demeurait intacte dans l'affection de sa mère, malgré le second mariage. Pour elle, de son côté, il était de nouveau l'enfant qu'elle avait porté dans son sein, la chair de sa chair, son unique raison de vivre quand elle était si misérable, et elle l'embrassait parmi ses larmes en lui disant, avec la même appellation protectrice et caressante qu'alors :

— « Mon petit ! Je t'ai retrouvé !... C'est toi !... Pourquoi n'es-tu pas venu à ta mère tout de suite quand tu as souffert?... Comment m'as-tu laissée sans m'écrire?... J'ai été si tourmentée !... Mais tu es là. Tu ne me quitteras plus... Tu m'auras pour tout comprendre de toi, pour te plaindre, pour te consoler... Ne me parle pas maintenant. Reste la tête là, comme autrefois, quand tu avais une peine... » — Elle l'avait fait s'asseoir sur sa chaise longue, auprès d'elle, et elle le berçait doucement. Lucien avait été si ébranlé par les secousses de ces dernières heures, il était encore si blessé, même dans son espérance, qu'il s'abandonna un instant à cette douceur de se sentir aimé par cette mère, qu'il n'avait jamais connue uniquement à lui. Cette affection passionnée n'était-elle pas aussi une certitude qu'elle ne s'opposerait pas à un mariage où il trouverait le bonheur.

— « Non, maman... » finit-il par dire, « ne me plains pas. C'est vrai que j'ai été bien misérable avant-hier. Mon père, » — il avait été élevé à appeler Darras ainsi, — « mon père t'a tout raconté, n'est-ce pas? »

— « Oui, » répondit-elle. Le ton de son fils, sérieux, presque solennel, ne ressemblait pas à la lamentation convulsive qu'elle attendait. Il avait

pourtant appris la vérité. Son retour ne s'expliquait pas autrement. D'où lui venait cette espèce de calme dans l'émotion, dont elle eut soudain presque peur?

— « Alors, » continua-t-il, « tu sais sans doute aussi que je me suis laissé emporter à des paroles que je ne pense pas?... J'ai besoin que tu sois bien sûre, toi, que je ne les pense pas... »

— « Ton père ne m'a rien répété de ce que tu lui as dit, » répliqua la mère. « Il a voulu l'avoir oublié aussitôt. Ah! aime-le bien, Lucien, parce qu'il t'aime bien... En t'éclairant sur cette indigne femme... »

— « Ne parle pas ainsi, maman, » interrompit le jeune homme avec une vivacité qui acheva de confondre la mère. Il s'était levé brusquement, sous le coup de cet outrage adressé à celle qu'il aimait. Puis d'une voix saccadée : — « C'est moi qui ai eu tort, » reprit-il. « J'aurais dû écrire à mon père, le voir le premier, tout lui expliquer... Écoute, maman... » — Et ses mains serraient les mains de Mme Darras: — « Tu sais combien je te respecte, combien je t'aime, combien je suis incapable de te mentir?... Hé bien! je te donne ma parole d'honneur que mon père a été trompé et que la personne dont il s'agit est une des plus hautes, des plus pures consciences qui se puissent rencontrer... Mais tout cela, je veux qu'il te l'ait dit lui-même. C'est lui qui a porté l'accusation, c'est lui qui doit la retirer. Et quand il aura causé avec moi, il la retirera... Il est dans son bureau, m'a dit le domestique. J'y vais... »

Avant que Mme Darras eût pu même répondre un mot, il avait frappé à la porte qui, du petit

salon, donnait sur le cabinet de son beau-père. Quand la tapisserie qui servait de portière fut retombée derrière lui, une seconde, la mère eut la tentation de courir, de se jeter entre les deux hommes qui se revoyaient pour la première fois depuis le heurt terrible de l'avant-veille. Le discours que venait de lui tenir Lucien dénonçait un état d'esprit si absolument opposé à celui qu'Albert et elle avaient attendu! Que Darras prononçât une parole imprudente, comme elle tout à l'heure, et Lucien se révolterait de nouveau, d'une façon peut-être irréparable... Elle écouta si un éclat de voix lui arrivait à travers la porte. Elle n'entendit aucun bruit. Son sens de femme lui fit se dire que sa présence risquait d'exaspérer l'orgueil irritable de son fils, et surtout de passionner un entretien qui devait rester dans le domaine des faits. Lucien ne se serait pas exprimé avec cette énergie s'il n'avait pas des preuves certaines, ou qu'il croyait telles, à l'appui de son opinion. Il les donnerait, et qui sait? Peut-être avait-il raison. Peut-être Albert, si sincère, si scrupuleusement soumis à la vérité, serait-il convaincu... Qu'arriverait-il alors? La crainte énoncée par lui, que Lucien ne pensât à épouser Mlle Planat, traversa tout d'un coup l'esprit de la mère. Elle eut, devant cette nouvelle menace du sort, à quelques pas de la pièce où son mari et son fils conféraient ensemble, —pour aboutir à quoi? — un sentiment, exalté aussitôt jusqu'à la phobie, d'une fatalité acharnée sur elle. Son ménage était donc maudit, et quoique ses prières, multipliées depuis ces derniers jours, n'eussent écarté de sa tête aucun des dangers au-devant desquels elle s'était vu entraîner, elle se jeta à genoux, et elle

recommença d'implorer Dieu de tout son cœur... Elle se détournait sans cesse pour tendre l'oreille. Il lui semblait que maintenant les voix grandissaient dans la chambre voisine... Elle écoutait de nouveau. Elle se disait : « Je me suis trompée... » Et elle reprenait sa prière.

Quand Lucien était entré dans le cabinet de Darras, celui-ci était assis à son bureau, occupé en apparence à un travail qu'il interrompit. Si le jeune homme eût été de sang-froid, il aurait observé que le papier posé devant l'ingénieur ne portait aucune trace d'écriture. Sa main nerveuse se crispait sur une plume toute sèche, prise pour se donner une contenance. Le beau-père ne voulait pas avoir épié le beau-fils. Officiellement, il ignorait, jusqu'à cette minute, et son entrée dans cette chambre et son retour à la maison. Plus un caractère est fort, plus les pièces qui le composent sont exactement balancées, c'est-à-dire plus il a les défauts de ses qualités. L'extrême tension de volonté où ses théories sur la conscience faisaient vivre Albert Darras le rendait incapable de cette grâce dans la spontanéité que les natures plus faibles, plus ondoyantes, mais aussi plus humaines, trouvent à leur service dans des crises très difficiles. L'émotion le raidissait et le guindait au lieu de l'ouvrir et de l'assouplir. L'instinct de son cœur, à ce moment-ci, l'eût poussé à prendre Lucien dans ses bras, comme il l'avait dit, en lui répétant l'appel de sa mère : « Tu souffres, mon fils ; appuie-toi sur moi. » Mais il l'avait aussi déclaré à Gabrielle, on ne l'a pas oublié, avec tant d'amertume, s'il aimait Lucien comme un fils, il savait que le jeune homme ne le considérait pas,

lui, comme son père. Leur conflit de l'avant-veille avait redoublé en lui cette sensation. Elle était cause qu'à cette heure d'une explication solennelle son expressif visage était tout contracté, tout noué. Son regard, d'ordinaire si droit, traduisait cette gêne qui propage la gêne. Lucien, qui venait de communier avec sa mère dans une fusion totale de leurs deux cœurs, perçut du coup la différence entre cet accueil et l'autre. Il avait devant lui, de nouveau, l'étranger. Darras cependant lui avait tendu la main, en lui disant :

— « C'est toi, Lucien. Je savais bien que tu nous reviendrais. Comme je suis heureux que ce soit si tôt !... Tu as vu ta mère. J'ai tenu à te laisser seul avec elle dans les premiers moments. Elle a été malade d'inquiétude. Ta présence lui aura fait tant de bien, et je suis sûr que la sienne t'en aura fait aussi... Quant à ce qui s'est passé entre nous l'autre jour, nous n'en parlerons plus, n'est-ce pas? C'est effacé. Tu es rentré à la maison. Nous t'avons de nouveau. C'est la seule chose qui importe... »

— « Je tiens au contraire à ce que nous en parlions, » répondit le beau-fils. « C'est dans cette intention que je suis rentré, mon père. Je l'ai dit à maman : j'aurais dû t'écrire et te voir avant elle... C'est entre toi et moi, et en dehors d'elle, qu'une certaine question a été posée. Elle doit être reprise, entre toi et moi. Mais il y a un point qu'il faut régler avant le reste. Nous nous sommes quittés sur des paroles très dures. Je veux t'avoir dit d'abord que je regrette celles qui me sont échappées. Je souffrais trop. »

— « Elles étaient trop naturelles, » interrompit Darras. « Je m'y suis mal pris. Je devais te donner

le pénible avertissement que je t'ai donné. J'aurais pu te le donner autrement, te préparer à entendre certaines révélations, les graduer. Mon excuse est que je te voyais courir un très grand danger. J'ai voulu t'en arracher tout de suite. Mais, encore une fois, je n'ai jamais douté que tu ne revinsses. Je te connais, mon ami, parce que je peux dire que, moralement, je t'ai fait. Tu es l'honneur même. Des hommes tels que toi, on peut les tromper, les égarer. On ne peut pas les pervertir... »

La physionomie de Lucien s'était assombrie à écouter cet éloge, derrière lequel il discernait la même sévérité de jugement à l'endroit de son amie, qui l'avait, quarante-huit heures auparavant, soulevé d'indignation. Cette fois, il eut la force de se dominer. Que voulait-il? Que son beau-père fût contraint de rendre justice à Berthe au nom de ses propres principes. Il fallait donc engager une discussion d'idées. Les dernières phrases de Darras fournissaient une occasion que le jeune homme saisit vivement :

— « Ce que je suis, je te le dois, » répondit-il, « c'est vrai. Toutes mes convictions, c'est toi qui me les as données : la foi absolue dans la conscience d'abord et dans la justice ensuite, l'une créant l'autre. Qu'est-ce que la justice, sinon le respect religieux de la conscience individuelle? Et, comme condition à l'une et à l'autre, le culte, le fanatisme de la vérité, quelle qu'elle soit. C'est ta doctrine et que je t'ai vu vivre. C'est la mienne et que j'espère bien vivre aussi, jusqu'au bout... Quand je t'ai quitté avant-hier après la scène que nous venons de rappeler, c'est cette doctrine qui m'a soutenu.

Pénétré d'elle et la tenant de toi, j'ai vu nettement deux points : le premier, que tu ne pouvais ni m'avoir menti, ni avoir accusé un innocent, une femme surtout, à la légère ; le second, que mon devoir était d'avertir immédiatement Mlle Planat. Elle était accusée. Elle avait le droit de se défendre. En sortant du *Grand-Comptoir*, je suis allé directement chez elle. »

— « Une enquête préalable et impersonnelle eût été plus habile, » remarqua Darras. « Mais ce n'est pas moi qui blâmerai jamais quelqu'un de n'être pas habile. Même sans connaître Mlle Planat, j'avais pensé un moment à agir comme toi... » Lui aussi, le ton de son beau-fils l'étonnait trop pour qu'il ne pressentît pas un incident nouveau dans une situation à laquelle il n'avait vu que deux issues : ou bien Lucien persévérerait dans son illusion, et alors des preuves décisives, obtenues par le ministère de l'Intérieur, auraient raison de cette crédulité ; ou bien ce serait une reconnaissance de la vérité, désespérée mais irrévocable, et alors la rupture était certaine. Voilà pourquoi il écoutait avec stupeur le jeune homme, son élève, sa pensée prolongée et vivante, continuer :

— « J'ai dit à Mlle Planat ce que tu m'avais dit, tout ce que tu m'avais dit, comme tu me l'avais dit... Tu avais été renseigné exactement. Mlle Planat a en effet vécu quelques mois, il y a cinq ans, avec M. Méjan. Elle a eu un enfant qui est élevé à Moret, par ses soins. Je n'ai pas eu besoin de l'interroger. C'est elle-même qui est venue au-devant de mes questions ; elle-même qui, aux premiers mots, m'a déclaré : « C'est vrai ; » elle-même qui m'a donné les détails les plus positifs

sur cette triste histoire... Elle aurait pu nier. Je l'aurais crue. Pas un instant elle n'en a seulement eu l'idée... »

— « Il lui était difficile de contester des renseignements aussi précis, » répliqua Darras. « Mais tu lui sais gré de cette franchise, et tu as raison. Il est juste de toujours faire crédit à une créature humaine et d'interpréter ses actes dans le sens le plus favorable. Ma réserve porterait sur ceci que cette franchise est un peu tardive. Elle aurait dû parler plus tôt. »

— « Et pourquoi? » interjeta Lucien. Sous la modération voulue de son beau-père, il avait senti la pointe : — « Oui, pourquoi? » répéta-t-il. « A quel titre?... Dans notre conversation d'avant-hier, tu m'as dit qu'elle était ma maîtresse, que tu le savais. Je t'ai répondu que c'était une calomnie et que je ne daignais même pas la discuter... Je suis de sang-froid aujourd'hui. Hé bien! je te l'affirme sur l'honneur : avant-hier est le premier jour où j'aie eu avec Mlle Planat une conversation différente de celle qu'un étudiant peut avoir avec un autre étudiant. Pendant dix mois, nous nous sommes vus presque tous les jours, plusieurs fois par jour, et jamais je ne lui ai dit que je l'aimais. Je ne me suis jamais permis avec elle une cour, même la plus légère. Elle m'avait averti, dès le début, qu'au moindre mot qui sortirait de la bonne et franche camaraderie, elle ne me connaîtrait plus. Cet engagement, passé entre nous deux, nous l'avons tenu. Par conséquent elle n'avait pas à me faire, comme camarade, une confession de femme que le camarade n'avait pas à recevoir. Ses relations avec moi ont été d'une loyauté irréprochable. Il était

essentiel aussi que cela fût dit. Si tu crois qu'un caractère doit être jugé favorablement jusqu'à preuve du contraire, tu crois *a fortiori* qu'il faut tenir compte à une personne des qualités qu'elle a montrées réellement. Est-ce équitable, oui ou non? Réponds-moi... »

— « C'est trop évident, » fit Darras. Son intelligence simple et nette répugnait aux subtilités. Il ne comprenait pas bien où tendait son beau-fils. Mais il lui semblait qu'il n'y allait pas droit, qu'il biaisait, et ce fut avec une visible irritation qu'il ajouta : « Où veux-tu en venir?... »

— « Où je veux en venir?... » répondit Lucien. « A ceci : que j'ai été en droit de me révolter quand tu m'as appris que Mlle Planat avait commis des actions opposées à tout ce que je savais de son caractère. Aussi ne les a-t-elle pas commises... Laisse-moi m'expliquer, » insista-t-il presque violemment, comme son beau-père esquissait un geste de protestation. « Tu énonçais une bien grande idée tout à l'heure quand tu disais que l'on doit toujours faire crédit à une créature humaine. On le doit. Mais, en réalité, si peu de gens le font, ce crédit !... Quand une femme se donne à un homme hors du mariage, on n'a qu'un seul mot pour qualifier cette liaison : elle est la maîtresse de cet homme, et qu'un jugement : on la condamne et on la méprise... Admets-tu cependant qu'il y a une différence dans l'acte, si cette femme s'est donnée pour de l'argent ou par amour? Et une différence encore si cet amour a été simplement sensuel ou généreux, élevé, enthousiaste?... Oui, n'est-ce pas?... Admets-tu qu'en dehors de l'argent, de la galanterie, de la passion même, il puisse y avoir d'autres motifs à

une liaison de cette espèce?... Une fille a été élevée par des révolutionnaires qui lui ont montré dans les conventions du monde actuel le principe de toutes les misères et de tous les crimes. Elle est persuadée que, parmi ces conventions, une des pires est le mariage. Pour elle, l'Union libre est la vraie formule de la vie conjugale, celle qui affranchira l'homme et la femme, non pas de la moralité, mais du mensonge. Elle croit cela, profondément, absolument. Elle rencontre un scélérat qui lui joue la comédie de convictions pareilles aux siennes. Il s'en fait aimer et il lui offre d'unir leurs destinées pour fonder une famille telle qu'elle la comprend, en dehors de ces conventions qu'il prétend détester comme elle. Le misérable manquera à sa promesse et l'abandonnera plus tard. C'est un débauché, un séducteur. Elle n'en sait rien. Elle accepte. Diras-tu qu'elle a pris un amant? Non. Elle s'est mariée hors la loi, contre la loi. Mais tout ce qui constitue la valeur morale du mariage est dans cette union. C'est l'histoire de Mlle Planat que je viens de te raconter... Ne me réponds pas que je ne la sais que par elle. Il y a des cris qui ne trompent pas. Je l'ai vue, sous l'accusation, se dresser, avec des yeux, des gestes, une douleur !... Non. Elle ne m'a pas menti. Ne me crois pas fou, mon père, je ne le suis pas. Je suis un homme qui vient t'adjurer de reconnaître une injustice que tu as commise, à ton insu, en jugeant cette femme comme tu l'as jugée, de la reconnaître et de la réparer... »

— « Si c'est la réparer que la reconnaître, j'y suis prêt, » répondit Darras. « Tu as causé avec Mlle Planat, tu l'as entendue. Tu m'affirmes qu'elle a été la victime d'une idée fausse et que son égare-

ment n'a rien eu de bas. Je ne fais pas de difficulté de te croire. Mais où je ne peux pas te suivre, c'est quand tu assimiles une Union libre comme celle-là à un mariage. »

— « Et quelle est la différence? » interrogea Lucien.

— « Dans l'obéissance ou la désobéissance à la loi, précisément, » dit le beau-père. Il venait d'apercevoir distinctement et avec épouvante le projet, pour lui insensé, qu'avait formé son beau-fils. L'éclair de cette intuition l'avait arrêté net dans les concessions de langage qu'il avait commencé de faire au jeune homme pour éviter une querelle. Toutes les préventions éprouvées contre Berthe Planat dès le premier jour s'étaient du coup accrues encore. Cette fille était autrement redoutable qu'il ne l'avait pensé! Toutefois, il n'avait pas voulu discuter sur sa personne, sentant bien qu'il retrouverait aussitôt devant lui l'amoureux affolé de l'autre jour. Il se préparait, en revanche, à être d'une intransigeance absolue sur un principe auquel il tenait d'ailleurs par ses fibres les plus intimes. Il était d'une génération qui aura vécu sur ce constant paradoxe de vouloir concilier toutes les vertus du monde traditionnel avec le système d'idées le plus contraire à ces vertus. En politique, cette génération a voulu l'ordre et la grandeur nationale ; — en morale, elle a rêvé, et elle rêve de stoïcisme et d'intégrité ; — avec des théories dont la conséquence immédiate est l'anarchie. C'est ainsi que Darras avait pu épouser une femme divorcée, et il était un défenseur convaincu de la famille ; qu'il professait et avait enseigné à son beau-fils la religion du sens propre, et il avait au plus haut point ce souci

de l'honorabilité bourgeoise, héréditaire chez tous les Français de sa classe. Il allait éprouver cette colère des gens de la première étape contre ceux de la seconde, aussi fréquente dans les tragédies secrètes de la vie privée que dans les drames retentissants de la vie publique. Il avait mis dans ce beau mot de *loi*, pour protester contre les raisonnements de son beau-fils, autant d'énergie que s'ils n'eussent pas d'avance, lui et le tyrannique parti dont il se relevait, vidé ce terme de tout sens. Son disciple en révolution devait aussitôt le lui faire sentir.

— « Il n'y a de loi respectable que celle que nous reconnaissons juste, » répondit-il... « Sinon, que devient la conscience individuelle?... »

— « Elle se soumet à l'intérêt de la Cité, » dit Darras.

— « Et si elle voit cet intérêt dans une loi opposée à la loi existante?... » insista le jeune homme. « Ç'a été le cas de Mlle Planat, et je persiste à prétendre que l'Union libre, telle qu'elle l'a comprise et pratiquée, est aussi respectable que le plus respectable mariage. »

— « Et moi, je vais te prouver le contraire d'un mot, » répondit le beau-père. Et, fixant ses yeux dans les yeux du jeune homme pour savoir enfin s'il avait deviné juste — : « Cette preuve, c'est que tu n'as pas encore osé me dire : Je veux l'épouser. »

— « C'est vrai, » dit Lucien, « je veux l'épouser. Je suis venu demander l'autorisation de ma mère, et, comme elle ne me donnera pas cette autorisation, tant qu'elle croira de Mlle Planat ce qu'elle en croit, je te prie, au nom des principes que tu

professes, de défaire dans son esprit l'œuvre de calomnie dont tu as été l'ouvrier inconscient... Tu vois si je n'ai pas osé? Mais on n'a pas de mérite à oser, quand on défend la vérité et la justice. »

— « Voyons, Lucien, » s'écria le beau-père. « Ce n'est pas toi qui parles... Ce n'est pas possible... Toi, épouser cette femme, toi, toi !... Mais elle t'a fait perdre le sens de ce que tu es, de ce que nous sommes !... L'épouser? Toi?... Pourquoi d'ailleurs, puisque tu viens de me déclarer que tu es partisan de l'Union libre?... »

— « Je n'ai pas dit cela, » répliqua le jeune homme dont la voix devenait plus sèche et plus âpre à mesure que celle de son beau-père se faisait plus impérieuse et plus irritée. « J'ai dit que les formalités du mariage civil n'ajoutaient rien à l'Union libre. Elles ne lui ôtent rien non plus. Toute la question est de savoir si l'on juge ou non opportun de se soumettre à ces formalités. Aujourd'hui, et à l'occasion de Mlle Planat, je le juge opportun, précisément parce qu'il y a des gens qui pensent comme toi, beaucoup de gens, et que je veux avoir le droit légal de la défendre... »

— « Et tu ne penses pas que ta mère a le droit moral, elle de n'avoir pas cette belle-fille? Ta sœur le droit moral de n'avoir pas cette belle-sœur?... Et cet enfant? Tu nous amènerais cet enfant?... »

— « Ma mère m'avait quand tu l'as épousée, et tu n'as pas hésité à lui offrir de l'aider à reconstruire sa vie !... Je ne vous demande rien que de me permettre de faire ce que vous avez fait. »

— « Ce que nous avons fait?... Ta mère?... Ta mère?... Tu compares ta mère à... » Et Darras marcha sur son beau-fils, les poings levés, tandis

que celui-ci, les bras croisés, et sans reculer, répétait :

— « Oui, je les compare, et c'est la preuve du respect que j'ai pour Mlle Planat, pour ma fiancée... »

— « Je ne te frapperai pas, » dit le beau-père en passant ses mains sur son front, comme pour chasser la funeste tentation de la violence. « Je ne ferai pas cela, à cause de cette mère à laquelle tu viens de manquer si honteusement. Mais elle est ma femme, et nous allons voir si tu répéteras cette infamie devant elle... »

Il avait ouvert la porte qui séparait les deux pièces, et, saisissant Lucien par le bras, il le traîna dans le petit salon. Ce mouvement avait été trop rapide, trop énergique aussi pour que le jeune homme pût s'y dérober. Si bouleversés qu'ils fussent l'un et l'autre par les paroles qu'ils venaient d'échanger, ils s'arrêtèrent quelques secondes, immobilisés et surpris devant cette femme agenouillée qui priait, le visage caché dans ses doigts. Même dans sa colère, Darras en pâlit. Il y avait longtemps que certaines phrases de Gabrielle, certaines mélancolies, cent petits signes presque indéfinissables, lui donnaient l'appréhension d'un travail en elle dont il avait devant lui une preuve évidente. Cependant, rappelée à elle-même par le bruit des pas, elle s'était relevée. Elle était debout devant son mari et son fils, celui-là tenant toujours l'autre par le bras, et elle implorait :

— « Albert !... Lucien !... Mon ami, si tu m'aimes... » — elle s'adressait à son mari et lui prenait le bras pour dégager celui de son fils, « laisse-le !... Et toi, Lucien, que lui as-tu dit encore?... Que vous êtes-vous dit?.. Vous me faites

trop mal... » Elle avait mis ses mains sur sa poitrine, comme pour comprimer les battements trop forts de son cœur. Puis, avec un accent qui les déchira tous deux : — « Mais parlez-moi, parlez-moi donc !... »

— « C'est à lui de te parler, » fit le beau-père en montrant le beau-fils. « Je l'ai amené devant toi pour cela, pour qu'il te répète ce qu'il vient de me dire... Il en a honte maintenant, » continua-t-il, repris par son indignation de tout à l'heure, et comme le jeune homme se taisait : « Sais-tu ce qu'il est venu nous demander? D'épouser cette fille... »

— « D'épouser cette fille? » répéta la mère.

— « Oui, » insista Darras, « de l'épouser... Et sais-tu encore à quoi il a comparé ce déshonorant mariage?... Ces mots me brûlent à les répéter. Mais ce sera son châtiment que tu saches comment il a pensé, senti, parlé... Au nôtre, tu m'as entendu, au nôtre !... Cette aventurière qu'il a ramassée sur les trottoirs du Quartier Latin... »

— « Tais-toi !... » Ce cri du jeune homme, qui s'était à son tour élancé sur son beau-père, se mêla au cri que jeta aussi la mère. Elle les avait séparés. Mais Lucien continuait, s'adressant à elle : — « Dis-lui de se taire ou je saurai l'y forcer ! Je lui défends de calomnier cette femme. Je le lui défends... »

— « Tu me défends? » répéta Darras. « C'est moi que tu insultes maintenant, après avoir insulté ta mère ! »

— « Je ne t'insulte pas, » fit Lucien, « et je n'ai pas insulté ma mère.... Je suis venu ici par déférence pour elle et pour toi, quand je pouvais ne pas y venir. Car enfin c'est mon vrai père qui garde le droit légal de permettre ou d'interdire mon

mariage. Je veux épouser quelqu'un que j'aime et que je respecte, absolument, complètement. J'ai espéré trouver en toi un appui, parce que je te croyais l'homme de tes idées. Tu ne l'es pas, C'est à ma mère seule que je m'adresserai dorénavant pour avoir son consentement. »

— « Moi vivant, tu ne l'auras jamais, » répliqua le beau-père ; « tu as bien entendu, toi aussi, jamais, jamais !... Si tu épouses cette créature, ta mère sera morte pour toi... »

— « J'attendrai qu'elle me le dise elle-même, » répondit Lucien. « Elle était ma mère avant d'être ta femme. Je verrai si elle est ta femme plus qu'elle n'est ma mère... »

— « Malheureux !... » dit Darras, hors de lui, « tu veux donc la tuer?... » Et il montrait Gabrielle qui s'était laissée tomber sur une chaise, les yeux fixes, la bouche ouverte, les bras pendants, comme si le coup que venait de lui porter son fils avait été vraiment le dernier, celui après lequel la souffrance morale dérivera dans la folie. Devant ce spectacle, le jeune homme poussa, lui aussi, un appel de consternation. Puis comme son beau-père lui disait de la voix d'un homme en fureur et qui, dans une minute, ne se connaîtra plus : — « Va-t'en ! Mais va-t'en, par pitié pour elle, va-t'en !... » il sortit de la chambre. Jamais son orgueil de fils ne devait se plier à un plus grand sacrifice. Il venait de comprendre que, réellement, si cette dispute se prolongeait, sa mère mourrait de douleur, là, sous leurs yeux. Deux minutes plus tard, le battant de la porte cochère, ouverte puis refermée, annonçait que l'enfant de la femme divorcée avait quitté la maison maternelle, pour y rentrer, quand? com-

ment?... Ce bruit parut avoir rendu la conscience de la réalité à Gabrielle, à qui son mari essayait en vain d'arracher un mot. Il lui prenait les mains, il l'embrassait, il la suppliait. Elle ne le voyait pas, ne l'entendait pas. Ce signe de la sortie de son fils la réveilla subitement de cette effrayante hypnose :

— « Il est parti?... » gémit-elle. « Ah! mon ami, cours le chercher, ramène-le... »

— « Je ne peux pas, » répondit Darras. « Et je le pourrais que je ne le ramènerais pas. Tu l'as constaté toi-même. En ce moment, il est fou... »

— « Non, » dit-elle d'un accent qui fit tressaillir le mari, « il n'est pas fou. C'est lui qui a raison. »

— « Que veux-tu dire? » interrogea-t-il.

— « Ce que je dis, » répéta-t-elle, « qu'il a raison. Je ne suis pas plus que cette fille. Ni toi ni moi n'avons le droit de les condamner... Je t'aime, mon Albert, » continua-t-elle en le regardant avec des yeux où toute l'agonie de ses scrupules se laissait deviner enfin, « et à cause de cet amour, voilà des semaines, des mois, que je te cache ce qui me dévore... Il faut que je te l'aie dit, maintenant. Il le faut pour que tu pardonnes à Lucien. Il n'est que l'instrument de la justice d'en haut... Mon ami, tu n'as jamais *cru*. Tu ne sais pas ce que c'est que d'avoir eu Dieu avec soi et de ne l'avoir plus. Quand je t'ai épousé, j'avais été si malheureuse, tu m'aimais tant ; j'ai voulu me démontrer que j'avais le droit de refaire ma vie, avec toi. Je sais aujourd'hui que je ne l'avais pas. Non, » continua-t-elle en s'exaltant, « je ne l'avais pas. J'étais la femme d'un autre devant Dieu... »

— « Devant quel Dieu?... » répondit Darras. —

Il ne s'agissait plus maintenant des égarements de son beau-fils. La soudaine lamentation de sa femme venait de lui causer un tel saisissement de surprise que sa colère avait disparu du coup pour laisser la place à une stupeur épouvantée devant la plaie découverte au plus secret de son ménage. — « Tu ne crois pas cela, Gabrielle? » supplia-t-il... « Tu ne peux pas le croire, que tu n'aies pas bien agi en acceptant de refaire ton existence avec moi, si honnêtement, si loyalement, en conformité avec une loi de sagesse et de progrès? Ce serait renier tout notre passé, tu ne le peux pas ! »

— « Je ne renie rien, » dit-elle, « j'ai des remords... Devant quel Dieu?... me demandes-tu. Mais le Dieu de ma mère et de mon père, de ta mère et de ton père ; le Dieu que j'ai appris à prier quand j'étais toute petite ; le Dieu que ma fille apprend à prier ; le Dieu de l'Évangile et de l'Église, de mon Église. J'avais perdu la foi en lui, je l'ai retrouvée... Ce qui s'est passé depuis trois jours me prouve trop que j'avais raison : notre foyer est maudit. Nous sommes frappés parce que nous sommes en révolte contre lui, parce que nous l'outrageons tous les jours, parce que... » — Elle hésita une seconde. Elle pensait à la phrase qu'avait prononcée le Père Euvrard : *confesser de bouche ce que l'on croit pour obtenir le salut.* — « Ah ! je dirai tout, tu sauras tout mon cœur, ce cœur qui t'aime tant, mais le cri de la conscience est le plus fort, — parce que nous ne sommes pas mariés !... »

VII

SILENCES

Il y a dans l'Évangile une phrase bien mystérieuse sur la venue du Sauveur : « Il sera placé, » est-il écrit, « comme un signe de contradiction. » L'histoire des peuples n'est, depuis dix-huit cents ans, qu'un long accomplissement de cette prophétie. Elle se réalise avec une exactitude pareille et d'une façon plus saisissante peut-être dans d'humbles circonstances, à propos des simples destinées individuelles, chaque fois que le problème religieux se trouve posé, comme il venait de l'être par Gabrielle Darras, dans ses données profondes. Il reste si vivant, ce problème, si actuel, si poignant, que les plus incrédules ne demeurent jamais en face de lui dans cette indifférence que la négation totale impliquerait. Il va ébranler dans notre être moral des cordes secrètes et que nous ignorons nous-mêmes très souvent, celles de nos plus lointaines, de nos plus intimes hérédités. Nous entendons, à cet appel, s'éveiller en nous mille atavismes latents et inconscients, cette inapaisable voix des « morts qui parlent, » comme a dit fortement un grand écrivain. Que nous cédions à cette parole ou que nous lui résistions, elle suscite en nous une personne nouvelle, des sympathies, des répugnances, des volontés où nous ne nous reconnaissons plus. On eût certes étonné Darras au plus haut degré, en lui prédisant qu'un jour sa douce, sa timide Gabrielle, si soumise

d'esprit et de cœur, et par dévouement et par faiblesse, se dresserait contre lui, révoltée et soutenue par une énergie irréductible. Il eût encore moins cru que lui-même, ce jour-là, éprouverait, devant cette créature fragile, qu'il avait tant aimée jeune fille, tant plainte quand elle était l'épouse d'un autre, tant protégée et si tendrement depuis leur mariage, un sursaut d'orgueil blessé, un mouvement furieux de despotisme. Dès les premiers mots de leur tête-à-tête, l'aveu de cette dévotion renaissante l'avait bouleversé. Il l'avait parfois appréhendée sans jamais l'admettre, et cette tempête intérieure durait depuis des mois, et cette femme, sa femme, avait pu lui cacher un tel secret. De l'apprendre l'avait rempli d'une colère, transformée en indignation, quand Gabrielle avait prononcé ce terrible : « Nous ne sommes pas mariés... » Cet outrage, jeté ainsi, et par quelle bouche ! à leurs douze années d'heureuse intimité, à l'honneur de leur ménage, à la noblesse de leur foyer, lui avait fait bondir le cœur. Tout son être avait frémi, comme sous un soufflet. Il en demeura quelques instants étonné, au point que les mots lui manquèrent d'abord pour répondre. Il se tenait debout devant Gabrielle, terrorisée maintenant de ce qu'elle avait osé dire. Jusqu'ici, cette horrible pensée que son premier mariage, celui qu'avait béni l'Église, durait toujours, et que le second, le mariage sans sacrement, n'était pas un mariage, n'avait jamais pris cette forme aiguë, même dans son esprit. En l'articulant, elle avait précisé et comme concrété un sentiment vague dont elle ne pourrait plus secouer l'obsession. Ce fut la minute de l'émotion la plus intense que les deux époux eussent éprouvée vis-à-vis l'un de l'autre

depuis le jour où Albert Darras était venu demander à Mme de Chambault de refaire sa vie avec lui :

— « Nous ne sommes pas mariés?... » répéta-t-il enfin. Et, impérieusement, brutalement : — « Quel est le prêtre qui t'a mis en tête cette criminelle folie?... »

— « Aucun, » fit-elle, résolument.

— « Quel est ce prêtre? » insista-t-il, avec un emportement où perçait la partialité passionnée du sectaire. « Il y en a un ! J'ai voulu tenir la parole que je t'avais donnée quand je t'ai épousée. Voilà comment j'en suis récompensé ! Tu es allée à l'église avec ta fille. Tu as causé avec des prêtres. Ils ont vu une proie à conquérir, et une proie riche. Un d'eux a été chargé de la besogne... Le bonheur d'un ménage qui n'est pas leur chose, l'accord d'un homme et d'une femme qui se sont passés d'eux, est-ce qu'ils peuvent supporter cela? Cet homme et cette femme seront malheureux tous deux? Ce foyer paisible, respecté, heureux, sera brisé?... Qu'importe à leur fanatisme ! Ah ! que je les hais !... »

— « N'accuse personne, mon Albert... » supplia-t-elle, « tu n'en as pas le droit. Sur quoi veux-tu que je te jure qu'aucun prêtre ne m'a influencée?... Sur notre enfant? Tu me croiras si je te jure sur elle. Je te le jure sur sa tête... J'ai retrouvé la foi à moi seule, toute seule... Comment et quand? Je ne le sais pas... J'ai vu Jeanne prier, je l'ai vue croire. Toute la piété de mon enfance et de ma jeunesse m'est revenue à travers ma fille. Et maintenant, je *crois*. Je crois en Dieu. Je crois à l'Évangile. Je crois à l'Église. Je crois aux sacrements. Je ne peux pas plus m'arracher de l'esprit ces

croyances que je ne peux m'arracher des yeux cette lumière. Pour moi, elles sont vraies, elles sont certaines, comme ce jour... Un prêtre? Mais, si j'avais dû reperdre la foi, ce sont les prêtres qui me l'auraient enlevée. Je n'en ai vu que deux depuis un an que cette crise a commencé, et chacun une demi-heure. Ils ont été si durs, si intransigeants, même le meilleur! Ils m'auraient rejetée à tes idées, si je pouvais y revenir. L'un d'eux était pourtant un grand savant et que tu admires : le Père Euvrard... »

— « Le membre de l'Institut? » interrogea Darras, et, outré de cette nouvelle révélation : — « Le Père Euvrard s'est prêté à recevoir les visites clandestines d'une femme à l'insu de son mari?... Et moi qui le mettais si à part des autres gens de son espèce? Moi qui, pour un peu, l'aurais plaint de tomber sous le coup des dernières lois? Qu'elles sont justes, ces lois, qu'elles sont sages! Le Père Euvrard? Ah! Quelle infamie!... »

— « Je te le répète que je ne l'ai vu qu'une fois, et une demi-heure. Il a tellement senti, lui aussi, l'irrégularité de ma démarche qu'il m'a demandé de ne revenir qu'après t'avoir parlé de cette visite. »

— « Tu lui as donc dit que tu venais à mon insu? Il a fallu que tu lui expliques pourquoi... Tu lui as livré les secrets de notre ménage?... »

— « Mon ami, » interrompit-elle douloureusement, « ne pense pas cela! Je ne lui ai pas prononcé ton nom, je serais morte plutôt... »

— « Que m'importe qu'il connaisse mon nom... » s'écria Darras. « Ce qui m'importe, c'est que tu aies pu parler à un autre homme de choses dont tu te taisais avec moi. C'est que tu aies fait une visite

que je n'ai même pas soupçonnée... Quand l'as-tu faite?... Réponds? »

— « Avant-hier. »

— « Ainsi, » gémit-il, « pendant que je m'occupais de ton fils avec tant de dévouement pour toi, pendant que je me reprochais d'avoir à te cacher mes craintes à son endroit, pour ne pas t'inquiéter, toi, tu me trahissais. Oui. C'est trahir un homme, vivant comme nous vivons, que de se cacher de lui. Et ce cri de la conscience dont tu viens de parler, tu ne l'entendais pas? Tu n'avais pas de remords de ce mensonge?... »

— « Moi non plus, je ne voulais pas t'inquiéter, » répondit-elle. « Je savais que tu serais si malheureux de mon retour à la foi ! Et j'avais tant besoin de communier avec ma fille !... Je voulais me confesser... »

— « Tu t'es confessée?... » demanda Darras. Il avait mis dans cette question une âpreté plus haineuse encore, celle du mari pour qui le confesseur n'est pas le représentant anonyme et impersonnel du Juge invisible, mais un homme apparu entre l'épouse et l'époux.

— « Ni le Père Euvrard ni l'autre prêtre n'ont voulu recevoir ma confession, » répondit Gabrielle, « dès qu'ils ont su que j'étais divorcée et remariée. »

— « Tu l'avoues donc ! Ils t'ont dit que ton mariage n'était pas un mariage ! » reprit Darras. « Et tu les as écoutés? Et tu les as crus? Tu les crois?... »

— « Tout ce qu'ils m'ont dit sur notre mariage, » répondit-elle, « le catéchisme me l'avait déjà dit... Par pitié, Albert, attends, pour me juger, que nous ayons repris cette conversation. En ce moment,

tu ne te possèdes pas. Ni moi non plus... Et j'entends Jeanne qui descend. Qu'elle ne soupçonne rien, je t'en conjure ! Elle est si fine ; qu'elle ne devine pas ce que tu penses, jamais, jamais ! Ne touche pas à sa foi, mon ami, à cause de ce que je viens de te déclarer... Ah ! promets-le-moi !... »

— « Je n'ai pas deux paroles, » fit Darras. « C'est un principe qui m'aura coûter cher. Mais je ne suis pas de ceux qui laissent leurs impressions gouverner leurs idées. Je suis engagé. Je continuerai à agir avec elle comme j'ai toujours agi... »

Les aiguilles de la petite pendule Louis XVI placée sur la cheminée du même style marquaient en effet midi, l'heure du déjeuner. Le soleil de ce beau jour du premier printemps, ce tiède soleil qui avait enveloppé de sa caressante lumière, ce matin même, les fiançailles de Lucien et de Berthe, assis sur le banc solitaire des Arènes, entrait maintenant à pleins rayons dans le petit salon où se tenait ce groupe des deux époux, jadis si unis et menacés de la plus cruelle, de la plus irrémissible des séparations, celle des croyances. Ce soleil jouait sur la guipure bise des rideaux de vitrages. Il courait sur la soie rayée de la tenture, sur la laque des meubles aux délicats motifs rubannés, aux nœuds finement sculptés, frais décor déjà un peu passé, mais sa coquetterie attestait avec quel souci d'élégance soigneuse les moindres détails de cet intérieur avaient été disposés. Le bonheur que cet ensemble de choses gracieuses avait longtemps encadré était, lui, passé tout à fait, et les physionomies de Gabrielle et d'Albert contrastaient d'une manière bien frappante, par leur expression tour-

mentée, avec la gaîté de cette pièce et de cette heure. Cette antithèse leur fut rendue plus sensible à eux-mêmes, par l'entrée de Jeanne qui arrivait, joyeuse, le rire aux lèvres, l'insouciance aux yeux, suivie de la paisible et lourde Mlle Schultze, l'excellente Allemande dont le pas avait averti la mère. Darras put constater aussitôt combien la remarque de celle-ci sur la finesse de leur enfant était justifiée. Décidé, comme il l'avait promis, à ne rien laisser transparaître de ses émotions, il avait ouvert un journal, et feignait de s'y absorber. Sa femme s'occupait de son côté à ranger des pelotes dans un panier à ouvrage. Il ne fallut qu'un regard à la petite fille pour deviner que son père et sa mère venaient de prendre cette attitude à cause d'elle. Elle comprit qu'ils étaient en proie à une agitation extraordinaire. Ses prunelles noires traduisirent soudain une gêne. Le gentil bavardage où allait s'épancher son enfantine joie de vivre s'arrêta sur sa bouche intimidée, et, après avoir embrassé ses parents, elle aussi, elle essaya de se donner une contenance en feuilletant un livre à gravures placé sur la table. Le relèvement instinctif de sa jolie tête à une naïve question de Mlle Schultze prouva du moins à sa mère que son précoce esprit n'avait pressenti qu'un seul des deux drames engagés sous le toit paternel.

— « Mais où donc est allé M. Lucien? » avait demandé l'imprudente *Fraulein*. « Je croyais l'avoir vu rentrer tout à l'heure? »

— « Il a été obligé de repartir aussitôt pour une courte absence, » répondit Darras. Il avait dû, malgré son aversion pour les mensonges d'opportunité, justifier l'absence de son beau-fils par

le prétexte d'un voyage. De recommencer à mentir lui fut si pénible qu'il prononça cette phrase avec une impatiente brusquerie. L'institutrice en resta décontenancée. Puis, coupant court à toute nouvelle demande, et comme on passait à table, le père dit, en caressant les cheveux de sa fille : — « Mademoiselle Jeannette aura-t-elle une bonne place au lycée cette semaine? En quoi a-t-elle composé?... »

— « En cosmographie, papa, » répondit l'enfant.

— « Sa copie m'a paru très complète, » dit Mlle Schultze. « Et elle y a eu du mérite. C'est une science qu'elle n'aime guère. »

— « C'est pourtant une belle science, la plus belle peut-être... » reprit Darras. « Mais oui, » continua-t-il, en interpellant la petite. « On t'a enseigné la mythologie, n'est-ce pas? Quelle pauvreté que l'Olympe, les Jupiter, les Apollon, les Diane, à côté de la simple réalité telle que l'observation nous la révèle : la terre lancée dans l'espace et décrivant, autour du soleil, cette route que nous mesurons à une lieue près ; les autres planètes emportées, elles aussi, dans l'orbite de ce soleil, avec une vitesse que nous mesurons également ; ce soleil au centre de son peuple d'astres, lui-même suspendu à l'ensemble des mouvements de sa nébuleuse ; cette nébuleuse, cette poussière de soleils qui ont tous leur cortège de satellites, occupant sa place dans l'étendue à côté d'autres, et ainsi de suite indéfiniment, à travers l'espace infini... quelle évocation, quelle poésie ! Et quand on songe que l'homme, ce chétif insecte, perdu sur un coin imperceptible de cette croûte terrestre a pu découvrir les lois éternelles de ces globes

lumineux qui n'étaient pour lui que des clous d'or sur un voile noir, comme on l'admire, cet homme, d'une pareille œuvre ! Il n'avait pas d'autres outils que ses pauvres yeux et sa raison. Ils ont suffi... »

— « Et comme on admire le Dieu du Symbole des Apôtres, créateur de ce ciel et de cette terre !... » dit Gabrielle Darras. Dans ce discours de son mari, elle avait démêlé, non pas un manque à la parole donnée, mais une intention, pour elle bien inquiétante. On se rappelle avec quel étonnement elle avait écouté le Père Euvrard lui parler de la Religion et de la Science, comme de deux domaines juxtaposés mais parallèles, différents mais identiques en leur fond. Elle avait trop complètement subi, et pendant trop d'années, l'influence de la pensée de Darras pour n'avoir pas gardé la persuasion contraire. A l'écouter, elle venait d'entrevoir un danger qu'elle n'avait pas prévu : il allait, à partir de ce jour et dans ses moindres conversations, nourrir l'intelligence de sa fille d'idées scientifiques. Pourquoi? Dans l'espérance que plus tard, placée entre la négation du surnaturel enveloppée dans ces idées, et la foi au surnaturel enseignée par son éducation, elle choisirait comme lui-même avait choisi. L'appréhension de ce redoutable travail avait arraché à la mère ce cri de protestation, que le père ne pouvait pas relever. Un quart d'heure auparavant, il avait renouvelé son engagement de neutralité. Il y demeura fidèle en ne poussant pas plus avant la discussion ; mais lorsqu'après ce déjeuner achevé dans une gêne pénible, il se retrouva seul à seule avec Gabrielle, ce fut de cette interruption qu'il prit texte pour rouvrir l'entretien là où il l'avait laissé. Elle constata

tout de suite, avec attendrissement et un peu de crainte, qu'il ne lui parlait plus avec la même dureté. Elle se sentait, depuis qu'elle avait confessé sa foi, la force de résister à toutes les violences. Comment ne pas faiblir devant une affectueuse et triste plainte? La petite fille était sortie de la chambre, après avoir présenté son front tour à tour au baiser de sa mère et de son père. Celui-ci commença :

— « Et tu voudrais que ce Dieu dont tu as parlé tout à l'heure, un Dieu qui aurait créé le ciel et la terre, ces myriades et myriades d'étoiles, un Dieu tout-puissant, souverainement bon et souverainement juste, poursuivît de sa vengeance deux êtres coupables, de quoi? de s'être associés pour avoir un foyer! Et parce que ce foyer aurait été construit en dehors de quelques simagrées rituelles, il serait criminel? Il serait maudit?... Je me suis mis à ton point de vue, remarque, car, pour moi, le Dieu-personne est une dernière idole, comme l'a dit d'ailleurs un prêtre de grand esprit que ses confrères ont poursuivi de leur haine, bien entendu ; Dieu, c'est la loi dans l'Univers, et, dans l'homme, c'est la conscience... Interroge-la, ta conscience, la vraie, celle qui n'a pas été faussée par ta première éducation, écoute la voix de ton cœur quand tu viens d'embrasser ta fille par exemple, et reconnais que des remords, à l'occasion d'un mariage où tu n'as reçu et donné que du bonheur, ne peuvent pas être légitimes. C'est une disposition morbide, à laquelle tu vas me promettre de ne plus te laisser aller. Elle deviendrait coupable, si elle se prolongeait... »

— « Tu me parles comme à une malade, » répon-

dit Gabrielle, en secouant la tête. « Je ne le suis pas. Toutes les raisons que tu pourras me donner en faveur de notre ménage, crois-tu que je ne me les sois pas données? Crois-tu que je ne me sois pas rappelé, avec une protestation de tout mon cœur, chaque fois que j'ai éprouvé ces remords, combien tu avais été bon, dévoué, délicat, notre droiture à tous deux dans notre existence commune, la loyauté de notre foyer, notre petite Jeanne?... C'étaient des joies, de bien douces joies. Elles nous étaient défendues... »

— « Par la loi de l'Église catholique, c'est vrai, » reprit Darras du ton d'un homme résolu maintenant à ne plus s'emporter, et qui discute une opinion pour elle-même, comme si sa propre destinée n'était pas en jeu. « Raisonnons pourtant. Qui l'a édictée, cette loi? Des hommes. D'autres hommes en ont édicté une autre, puisque le divorce est permis par notre code et par celui de presque tous les peuples civilisés. En quoi l'interdiction, promulguée par les uns, est-elle plus respectable que l'autorisation promulguée par les autres? Réponds-moi sans t'exalter. Tu vois comme je suis calme et prêt à entrer dans toutes tes idées, à les comprendre... »

— « En quoi la loi de l'Église est-elle plus respectable? » dit-elle. « Mais précisément parce qu'elle n'a pas été édictée par des hommes. »

— « Et par qui donc? »

— « Par Dieu... Ah! pardonne-moi de te rappeler ces mots de l'Évangile qui me font si mal quand je me les répète, et je me les répète tous les jours, à toutes les heures, depuis tant de mois : *Tout homme qui renvoie sa femme et en épouse une*

autre, commet l'adultère. Toute femme qui quitte son mari et en épouse un autre, commet un adultère. Prouve-moi que cela n'est pas écrit. Tu ne peux pas... »

— « Non. Mais je reprends le terme même dont je me suis servi et que tu as relevé, je t'ai prouvé et je te prouverai que les Évangiles sont eux-mêmes des livres composés, non par Dieu, mais par des hommes, sur un autre homme, un très grand homme, le plus grand des hommes, si tu veux, par la vertu, la pureté d'âme, la morale, mais un homme tout de même, et qui, par suite, pouvait se tromper. Et là, le sens commun démontre qu'il s'est trompé... »

— « Tu m'as prouvé et tu me prouves que tu ne *crois* pas, et moi, je *crois*, » répondit Gabrielle. « Je *crois*, comme l'apôtre, parce que j'ai vu. Oui, j'ai vu des yeux de mon âme celui que tu dis n'avoir été qu'un homme agir et vivre dans le cœur de Jeanne. J'ai vu cette enfant grandir en perfection sous une influence qui ne pouvait venir que d'en haut, qui supposait un esprit éclairant, guidant, aimant son esprit. Je te l'ai dit et je l'avais dit au Père Euvrard, la mère en moi s'est rendue à cette lumière. J'ai compris que, si une piété comme celle de mon enfant n'était qu'un mensonge, tout mentait au monde, et tout ne ment pas, tout ne peut pas mentir. Ma raison se refuse à l'admettre. C'est la raison d'une ignorante, mais le Père Euvrard, lui, n'est pas un ignorant. Il pense comme moi, cependant, et pas sur ce point seulement, sur l'autre aussi... »

— « Quel autre?... » interrogea Darras, presque avec détresse. C'était l'anxiété d'un homme frappé

d'un coup si subit qu'il n'est pas sûr d'avoir mesuré l'étendue entière de son malheur. Il tremble de ce qui lui reste à découvrir. Une fois le premier saisissement passé, le mari si durement outragé dans son orgueil d'homme s'était efforcé de se reprendre. On a vu qu'il y avait réussi, et qu'à la fin du déjeujeuner, il avait pu parler à Gabrielle avec douceur. Il s'était dit qu'il se trouvait devant une crise purement sentimentale, et sans doute d'origine nerveuse. Une extrême patience était le meilleur remède. Cet adversaire de tous les préjugés avait ce préjugé-là : il était très près de confondre les émotions religieuses et l'hystérie. Cette nouvelle conversation avec sa femme le consternait, en lui montrant, dans cette pensée si longtemps modelée d'après la sienne, un système cohérent, une conception positive, des affirmations passionnées, mais précises. A peine s'il la reconnaissait. Mais elle-même se reconnaissait-elle? La violente secousse de tout à l'heure avait comme ouvert dans sa conscience une fissure par où se précipitait un flot d'idées silencieusement amassées dans l'arrière-fond de son être intime. Ainsi remuée, et à cette profondeur, à quelle extrémité n'était-elle pas capable de se porter? C'était cet inconnu qui épouvantait Darras. Que lui avait conseillé ce Père Euvrard dont, visiblement, le souvenir la hantait? De partir, sans doute ; de quitter ce second mari, qui, pour ce prêtre bigot, et pour elle maintenant, hélas ! n'était qu'un amant sous un nom légal... Avoir seulement à lutter contre un pareil projet, que cela serait dur ! Aussi éprouva-t-il un véritable allégement à entendre Gabrielle répondre :

— « Nos difficultés avec Lucien... M. Euvrard les ignorait absolument, comme moi-même. C'est en sortant de chez lui que je t'ai retrouvé ici et que tu me les as apprises. Je n'avais donc pas pu l'avertir. Toute ma vie je l'entendrai me les prédire... Quand tu m'as raconté ta scène avec ce malheureux enfant, j'ai frissonné. Le Père Euvrard venait de me l'annoncer... Tu t'imagines que je rêve?... *Des pères et des mères jugés et condamnés par leur fils... des heurts meurtriers entre le beau-père et le beau-fils... des luttes horribles entre les anciens époux autour du mariage de leur enfant...* Ce sont ses mots. Je les ai tous dans ma mémoire. Il m'énumérait les catastrophes dont il a vu frappés des ménages comme le nôtre. C'était notre histoire qu'il me racontait. Réponds. Tout à l'heure, est-ce que Lucien ne nous jugeait pas? Est-ce qu'il ne nous condamnait pas? Est-ce que vous n'avez pes échangé l'un avec l'autre des paroles qui étaient des coups de couteau? Elles m'entraient dans le cœur, en me le déchirant. Est-ce que Lucien ne t'a pas dit qu'il n'avait besoin légalement, pour se marier, que d'un consentement, celui de son père? Et, s'il est allé le demander en nous quittant, qu'aurai-je à faire, sinon à recommencer la lutte avec M. de Chambault? Quelle lutte ! Comme elle va m'être cruelle, et tout sera réalisé des paroles de ce prêtre, toutes les menaces, tous les châtiments !... »

— « Et tu ne veux pas que je pense que tu es malade?... » dit Albert, en lui prenant la main. Il l'attira d'un geste enveloppant et protecteur auquel elle ne résista pas. — « Mais c'est à moi d'avoir de la force pour toi et de te guérir. Je te le répète, raisonne un peu. Je ne discute ni la

valeur mathématique du Père Euvrard, ni la sincérité de sa foi religieuse. Pourtant, s'il n'avait pas déployé dans ses travaux plus de logique que dans la soi-disant prédiction que tu me rapportes, il ne serait pas de l'Institut. Cela prouve qu'il a, comme Renan le disait d'un de ses maîtres de Saint-Sulpice, une cloison étanche dans l'esprit. Le géomètre est d'un côté, le visionnaire de l'autre... Car enfin, quand Lucien a osé me dire à propos de toi : « Elle était ma mère avant d'être ta femme, » c'est ton second mariage qu'il nous a reproché. Tu l'aurais fait, ce second mariage, étant veuve au lieu d'être divorcée, le reproche aurait été le même. Je t'aurais épousée veuve que le caractère de ce malheureux enfant se serait heurté contre le mien, aussi âprement, à l'occasion de son absurde projet... Quant à ce projet lui-même, raisonne encore. Lucien n'est pas allé chez M. de Chambault lui demander le consentement que tu lui refuses. Il n'ira pas. Ce serait te faire un outrage dont je continue à le croire incapable, même dans sa folie. Il irait, que tu as pour toi le jugement qui te donne la garde de l'enfant... Mais à chaque jour suffit sa peine. J'ai voulu te démontrer, d'après les faits acquis aujourd'hui, qu'entre ton divorce et les chagrins qui t'atteignent, il n'y a aucun rapport de cause à effet. L'Église admet le second mariage du veuf ou de la veuve. Sans être grand clerc, je dois me rappeler même que la proscription de ces seconds mariages par certains théologiens a été une hérésie. Tu aurais fait un second mariage dans ces conditions-là, encore une fois, que le Père Euvrard n'aurait pas le droit de te le reprocher, et tu subirais les mêmes épreuves... »

— « Non, » répondit Gabrielle, « pas les mêmes. Lucien m'estimerait. Si j'avais été veuve, nous nous serions mariés à l'église, et alors il n'aurait pas eu le droit de comparer le mariage que nous avons fait à celui qu'il veut faire... »

— « Et qu'il ne fera pas !... » interrompit Darras énergiquement. Cette allusion de sa femme au caractère différent et certainement supérieur qu'aurait revêtu leur mariage dans d'autres conditions avait allumé dans ses prunelles un nouvel éclair de la fureur indignée du matin. La force avec laquelle il affirma l'échec des projets de Lucien fut le seul signe de ce tressaillement. Il se dompta aussitôt, bien décidé à ne plus dévier du parti pris d'indulgence protectrice auquel il s'était rangé par un instinct aussi spontané, aussi rapide qu'une réaction physiologique. Quand un homme et une femme ont vécu, comme ces deux époux, dans une intimité absolue de plusieurs années, ne se cachant rien, ne disputant sur rien, ne faisant qu'un, la révélation d'un principe d'irréductible divergence, soudain apparu entre eux, produit d'abord un atroce déchirement, puis un effort immédiat pour se rapprocher. Avant de s'avouer qu'ils ne seront plus jamais fondus l'un dans l'autre, ces deux cœurs essaient de se ressaisir, de se ressouder, avec tout ce qu'ils ont gardé de tendresse. On dirait qu'ils espèrent briser, broyer, anéantir dans une suprême étreinte morale le germe fatal qui n'a pas encore accompli son œuvre de désunion. A ce travail sauveur, chacun d'eux s'emploie avec ses facultés propres. Darras s'était habitué, dans sa vie conjugale, à toujours traiter Gabrielle comme une créature désarmée devant le sort et qui a besoin d'être

défendue. Il l'avait, en l'épousant, défendue contre son premier mari, défendue ensuite contre la malveillance du monde à l'égard des femmes divorcées, défendue ces jours derniers contre son fils. Il fallait maintenant la défendre contre elle-même. Comment? Des confidences auxquelles cette âme troublée venait de s'abandonner enfin, une indication positive se dégageait : ce mariage de Lucien avec une femme indigne avait donné corps aux scrupules flottants dont cette imagination était hantée. Elle avait vu là une vivante vérification des menaces par lesquelles un prêtre, à tout le moins imprudent, avait encore accru son exaltation, au lieu de la calmer. Que ce mariage n'eût pas lieu, que Lucien revînt à la maison, affectueux comme autrefois ; que leur existence familiale reprît, paisible, régulière, heureuse, et l'effet disparaîtrait avec la cause. Le cauchemar se dissiperait, et avec lui cette crise de terreur superstitieuse. Ce serait au mari de diminuer les chances du retour de la manie religieuse : il envelopperait sa femme d'une sollicitude plus dévouée encore ; il réduirait une à une les fausses idées ravivées chez elle par la rentrée, à la suite de sa fille, dans l'atmosphère funeste de la dévotion catholique. La tâche serait aisée, puisque Jeanne aurait fait sa première communion dans quelques semaines. Le père, ayant tenu parole, serait libre de prendre en main à son tour l'éducation de l'enfant. Ç'aurait été un épisode, aussi pénible qu'inattendu, mais un épisode seulement dont leur ménage sortirait indemne, et d'autant plus vite que cette déplorable histoire de Lucien serait plus tôt terminée. Toutes ces pensées, quelques-unes confuses, cette der-

nière très distincte, s'étaient élevées dans l'esprit de Darras au fur et à mesure des répliques de Gabrielle. Elles aboutissaient à cette résolution d'empêcher à tout prix l'union de son beau-fils et de l'aventurière, qu'il confirma en répétant :

— « Non. Ce mariage de Lucien n'aura pas lieu. J'ai un moyen sûr de l'empêcher. Tu te rendras compte, alors, quand tu auras ton fils, et guéri de sa folie, que ces phrases du Père Euvrard ne signifient rien, absolument rien. Car Lucien reviendra. J'en fais mon affaire... Et tu ne te croiras plus punie, alors, d'une faute que tu n'as pas commise. Tu nous verras, vis-à-vis l'un de l'autre, dans les mêmes termes où nous étions autrefois. J'en fais mon affaire encore... Ce que je te demande simplement, c'est de ne plus jamais te taire. Pense avec moi tout haut. Je veux que tu sois heureuse comme tu l'as été, du même bonheur complet, fait d'union de nos deux cœurs et de nos deux esprits. Nous avons connu pourtant ce bonheur. Nous le connaîtrons encore. »

Il avait mis dans ces protestations un accent si convaincu, une telle ardeur de dévouement émanait de son regard !... Gabrielle se laissa pour un instant et encore une fois suggestionner par cette personnalité sur laquelle la sienne s'était tant appuyée. L'absence totale de rancune contre Lucien qu'elle constatait chez Darras, après une si violente altercation et où le jeune homme s'était montré si ingrat, touchait son cœur de mère et d'épouse. D'avoir parlé ainsi, de ne plus porter ce poids de silence lui donnait, même dans sa peine, une sensation de délivrance qui se manifesta par un mouvement de passion. Elle se jeta dans les bras de son mari, en lui disant :

— « Je t'aime ! Je ne veux plus rien savoir ! Que je sois damnée, mais que je ne te quitte pas, jamais, jamais !... »

— « Tu ne seras pas damnée, » répondit-il, « et tu ne me quitteras pas... Mais, » — il regarda sa montre — « le temps presse. Il faut agir dès aujourd'hui... »

— Tu vas essayer de revoir Lucien? » interrogea-t-elle, et, tremblante : — « Dans son état d'excitation, j'ai peur. »

— « Je ne vais pas le revoir, » reprit Darras. « Laisse-moi seulement une pleine liberté d'agir. et aie confiance... Ce mariage n'aura pas lieu. Je m'y engage, et tu sais que je tiens mes engagements. »

Cette confiance qu'il essayait d'inspirer ainsi, d'imposer presque à sa femme, le mari l'avait-il lui-même? Possédait-il vraiment ce sûr moyen dont il avait proclamé l'immanquable efficacité? Quand il eut quitté Gabrielle, un peu apaisée par cette énergie d'affirmation, son visage était loin de traduire cette certitude du succès qu'il avait moins éprouvée qu'il ne l'avait feinte. Il avait voulu interrompre à tout prix une crise de désespoir, trop douloureuse pour celle qui la subissait, et pour lui, l'impuissant témoin. A peine hors de la maison, il avait pris une voiture et s'était fait conduire place Beauvau, au Ministère de l'Intérieur. Dans cette campagne qu'il était décidé à entreprendre pour tenir sa parole et empêcher un mariage dont le contre-coup menaçait d'atteindre si profondément la mère, c'était la première démarche à tenter. Il fallait savoir, comme il l'avait dit l'avant-veille, si quelque témoignage officiel,

et par suite indiscutable, ne lui permettrait pas de convaincre l'étudiante de mensonge. Il continuait de croire qu'elle avait joué à Lucien une comédie dont celui-ci cesserait d'être la dupe le jour où il tiendrait la preuve qu'elle n'avait pas eu un seul amant, et Darras en était sûr : il n'y avait pas eu que Méjan dans sa vie. Toute cette histoire d'une « Union libre », contractée entre deux consciences, par haine des lois iniques et d'une société barbare, lui paraissait une fantasmagorie édifiée à plaisir pour la naïveté d'un visionnaire de vingt-trois ans. S'il eût pu prévoir l'audace d'une telle imposture, il se fût muni d'un dossier plus complet, dès le début. Il était temps encore de le compléter, car l'insensé jeune homme, au cours de cette violente explication avec ses parents, ne s'était pas départi de son caractère. Il n'avait pas dit : « Je veux épouser Mlle Planat parce que je l'aime. » Il avait dit : « Je veux l'épouser parce que je l'estime. » Ruiner cette absurde estime, ce serait du coup ruiner ce dangereux projet, cette romanesque réhabilitation d'une femme méconnue ! Si cette nouvelle enquête n'aboutissait pas, — l'échec après tout était possible, quoique peu probable, — Darras entrevoyait une autre voie à suivre, qui, celle-là, réussirait. Une offre d'argent considérable déciderait sans aucun doute cette fille à lâcher sa proie. Cet honnête homme reculait, par scrupule, devant ce marchandage d'une conscience qu'il méprisait cependant. L'entretien à soutenir pour mener à bien une telle négociation lui répugnait trop. Il lui avait déjà été si pénible de donner des instructions d'espionnage à l'agent du *Grand-Comptoir*. La visite à la place Beauvau lui fut moins

dure, pour une raison qui tenait aux côtés un peu conventionnels de son caractère. La mise en mouvement de la machine administrative déguisait mieux cette besogne de police. Le personnage important auquel il s'adressa lui promit qu'avant quinze jours le dossier demandé serait constitué, et Darras put rentrer à son bureau, d'où il ne s'était jamais absenté sans prévenir, durant toute sa vie d'ingénieur-conseil. Son espérance était maintenant très voisine de la certitude simulée tout à l'heure, — étant donné ses idées sur la moralité de Mlle Planat. Il n'en tomba pas moins, quand il fut seul à sa table, devant ses papiers, dans une mélancolie si profonde qu'il fut incapable de travailler. Au cours des deux scènes subies le matin, il venait d'être atteint à la fois des deux côtés où son cœur était le plus tendre, le plus vulnérable. En lui reparlant comme il avait fait, Lucien lui avait prouvé que ses phrases de l'avant-veille n'avaient pas été l'éclat d'un simple emportement. Elles manifestaient une disposition profonde de son être. Elles avaient, à quarante-huit heures de distance, jailli deux fois si naturellement de sa colère, et les deux fois avec cet accent d'une si âcre rancune, avec ce regard d'une haine si intense ! Lui-même, Darras, redevenu de sang-froid, s'étonnait de sentir que cette rancune avait éveillé en lui un écho qui ne s'apaisait pas. Son ménage de mari d'une divorcée avait eu deux orgueils. Il avait été fier d'avoir absolument remplacé le vrai père auprès de son beau-fils, et, en ce moment, il éprouvait contre cet enfant du premier lit l'aversion animale d'un beau-père. Ces mots du jeune homme avaient suffi : « Elle était ma mère avant d'être ta femme. » Darras avait été

fier aussi d'avoir, dans le divorce, fondé un foyer, égal aux plus religieux par la fusion des âmes, la fidélité réciproque, l'intégrité du scrupule moral, et voici que ce foyer ne suffisait pas à sa femme, qu'elle en méconnaissait la qualité, qu'elle le reniait, quoi qu'elle eût dit. Y a-t-il un reniement pire que le remords? Cet homme si volontaire, qui avait réalisé, les unes après les autres, les plus difficiles ambitions de sa jeunesse, à force d'intelligence et de patience, ne souffrait pas seulement dans ce double échec de ses deux plus chères idées. Il était resté amoureux de Gabrielle, et si l'âge et l'accoutumance avaient assagi la juvénile exaltation de cet amour, rien n'en avait diminué l'exclusivisme passionné. De découvrir que cette âme de femme n'était plus tout entière à lui ; que des idées et des sentiments si intimes, si profonds, si contraires aux siens, y avaient grandi, à son insu, le secouait d'un frisson de révolte et de douleur. C'était un élancement de jalousie, aussi aigu, aussi perçant que celui dont il eût tressailli devant la preuve d'une perfidie d'un autre ordre. Il voyait Gabrielle agenouillée, telle qu'il l'avait surprise, quand il avait traîné Lucien dans le petit salon. Cette pensée l'inondait d'une amertume inexprimable. Elle n'offensait pas uniquement l'époux. Elle allait blesser en lui le fanatique à rebours, le doctrinaire intransigeant pour qui le catholicisme avait toujours été la grande erreur nationale, le virus séculaire à définitivement éliminer. Avait-il eu assez raison de détester comme un être, comme une personne, cette religion toujours agissante, toujours prête à surgir entre ceux qui s'en croient le plus complètement affranchis !... Mais il ne se

laisserait pas expulser ainsi de son bonheur, il ne céderait pas à cette Église d'imposture cette âme à lui, son trésor de tant d'années, sans avoir lutté. Il lutterait et il vaincrait. Cette confiance qu'il avait jouée tout à l'heure pour l'inspirer à Gabrielle, il acheva de se la suggérer réellement par l'énergie avec laquelle il se répéta : « Je vaincrai ; » et, son collègue Delaître, celui qui avait dû prendre Lucien comme compagnon dans son voyage autour du monde, étant entré dans son cabinet, il lui dit, avec la plus absolue bonne foi :

— « Mon beau-fils n'achève pas de se décider ; mais, dans huit jours, j'espère que je vous rendrai une réponse définitive et que vous l'emmènerez... »

Tandis que l'optimisme systématique de Darras escomptait ainsi par avance le résultat si douteux de ses démarches au Ministère de l'Intérieur, un travail parallèle d'espérance s'accomplissait dans l'esprit de sa femme, et pour aboutir au résultat précisément contraire à l'attente du mari. Il voyait, lui, dans cette démarche, un acheminement vers la rupture du projet de mariage formé par Lucien, et, cette rupture, croyait-il, guérirait complètement les malaises de conscience que venait de lui révéler Gabrielle. Celle-ci avait bien pensé, quand Albert lui avait parlé en la quittant avec cette assurance, qu'il se proposait de provoquer une enquête plus complète sur Mlle Planat. Une fois seule, elle était restée longtemps à méditer sur l'issue, et elle avait trouvé dans ses réflexions de nouvelles raisons de se rassurer. Elle raisonnait comme Darras, d'après les protestations d'estime que Lucien avait opposées à sa malheureuse phrase sur l'étudiante. Que

l'inconduite de cette femme lui fût prouvée, il romprait. Ces preuves seraient suffisantes, à la condition d'être vraiment indiscutables. Le seraient-elles?... Gabrielle, comme son mari encore, se dit que oui. D'ailleurs, Albert avait peut-être imaginé un autre procédé. Les possibilités d'une action directe, dans la circonstance, étaient si restreintes qu'un esprit réaliste les eût bien vite épuisées. Quelle connaissance de la réalité avait cette femme, si soigneusement préservée, depuis des années, de tout contact avec la vie? Les mots vagues de « conseil judiciaire », d' « interdiction », se présentèrent à sa pensée. Elle les admit, sans les creuser, comme d'autres chances de réussite. Que lui importait le détail d'un effort dont elle était certaine qu'il serait dévoué, loyal et heureux, du moment qu'il était conçu et exécuté par ce courageux et intelligent Albert? Non. Ce mariage de son fils n'aurait pas lieu... Elle se tendit, elle aussi, à redoubler en elle cette certitude. Seulement Darras s'était bien trompé dans son calcul : la mère ne trouva dans cette probabilité de succès qu'un aliment nouveau à cette ardeur religieuse dont il avait rêvé d'éteindre la flamme. Entre la scène avec Lucien et le départ de Darras, un fait s'était produit : elle avait parlé, — parlé, c'est-à-dire obéi au Père Euvrard. Aussitôt, une éclaircie avait apparu sur son horizon, dans le moment où il était le plus noir. Gabrielle se rappela soudain la formule : « Vous pouvez *mériter*... » Le prudent Oratorien avait accompagné ce mot d'une réserve, il avait ajouté : « Dans un certain sens... », pour souligner ainsi la différence que la théologie catholique, si rigide à la fois et si humaine, a toujours faite

entre l'état de grâce, dont elle maintient l'incomparable supériorité, et l'état de bonne volonté simplement naturelle, qu'elle entend ne pas décourager. Pour Mme Darras, le prêtre l'avait conviée au *mérite* tout court. Il lui avait rappelé le droit d'une âme à obtenir ce qu'elle demande, en vertu de la grande promesse : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, vous l'obtiendrez... » Elle avait mérité, comme avait dit le prêtre, en avouant, enfin, ces troubles religieux qu'elle avait tant cachés. Que son mari ne se fût pas emporté contre elle davantage, qu'il lui fût revenu si vite après le premier sursaut d'étonnement et de colère, quel signe plus évident d'une récompense accordée immédiatement à son sacrifice? Ce n'était plus comme la veille et comme ce matin, où elle n'avait encore rien fait pour que sa prière valût d'être exaucée. Maintenant que les mensonges par omission étaient finis et qu'Albert connaissait tout de ses pensées, elle allait pouvoir soumettre son existence entière à cette discipline de pieuses pratiques, même dans l'irrégularité, que le Père Euvrard lui avait tracée. Ce n'était certes pas la rentrée dans l'Église, l'approche désirée des sacrements, l'effacement de cette faute qu'elle avait commise si aveuglément et prolongée si longtemps sans en mesurer l'étendue. C'était quand même un peu de vie chrétienne, de quoi se racheter au regard de la suprême Bonté, de quoi obtenir que les épreuves de ces dernières heures ne se renouvelassent point. Que seulement Darras réussît, comme il l'avait promis, à empêcher ce déshonorant mariage, qu'il lui rendît son fils, — et ces horribles journées, terminées par cette horrible scène, au-

raient marqué peut-être pour elle une date de salut !

Elle avait donc passé une après-midi relativement tranquille, qui s'acheva sur une soirée tranquille aussi, quoique imprégnée d'une singulière et pénétrante tristesse. Après avoir parlé à son mari avec cette ouverture entière de cœur pour la première fois depuis si longtemps, elle aurait dû, semblait-il, se sentir à l'aise vis-à-vis de lui, d'autant plus qu'il l'avait si affectueusement invitée à ne plus se taire. Elle allait éprouver que les ménages qui souffrent vraiment du mal du silence ne sont pas ceux où les époux ne savent rien l'un de l'autre. Ce sont ceux où, connaissant leurs secrets réciproques, ils n'osent pas formuler avec des mots, par crainte de se faire du mal, des réflexions qui leur sont communes. Quel contraste avec tant de veillées, passées dans cette même pièce, le cabinet d'Albert, en tête à tête, — elle, travaillant à quelque ouvrage, lui, lisant tout haut, commentant un journal, discourant sur les événements publics. Ou bien encore, c'étaient des échanges d'idées sur quelque point qui les intéressait également : l'avenir de Lucien, celui de Jeanne. A cette occasion, Darras développait à sa femme ses thèses sociales, qu'elle admettait alors sans les discuter. Elle se réjouissait d'offrir son intelligence à son mari, comme un miroir aimant et qu'il animait de sa pensée... Aujourd'hui, elle était assise sur son fauteuil habituel, au coin du feu, ayant à sa portée, sur une table mobile en forme de trèfle, la corbeille des laines et des soies qui servaient à sa tapisserie. Son aiguille montait et descendait le long du canevas

tendu sur un métier, et elle se forçait à ne pas lever les yeux, pour ne pas rencontrer le regard de son ami, qui, de son côté, assis à son bureau, laissait aller sa plume sur le papier, sous le prétexte de mettre au courant quelques lettres en retard. Quand le grincement de cette plume s'interrompait, le cœur de Gabrielle se serrait. Elle appréhendait une phrase qui rouvrît la discussion de cette après-midi. La plume se reprenait à écrire... De l'autre côté de la cheminée était une chaise basse où Lucien se tenait jadis, quand, avant son départ pour le régiment, il passait auprès d'eux toutes les soirées qu'ils avaient de libres. Gabrielle contemplait cette relique de leur ancien bonheur familial avec une nostalgie qui lui mettait des larmes aux paupières. Elle voyait son fils, en imagination, auprès de l'abominable créature qui lui avait dénaturé le cœur. Pour avoir pris le jeune homme ainsi, cette fille avait dû lui jouer une comédie de délicatesse qui continuait. Cette même veillée, si péniblement solitaire pour les parents, son fils et cette fille la passaient sans doute dans une intimité où l'honnête femme détestait la parodie hypocrite du foyer. Elle voyait l'étudiante travaillant, et Lucien la regardant avec cette passion qui avait tant frappé son beau-père lorsqu'il les avait surpris au restaurant. Cette rêverie se faisait précise comme une hallucination, et la mère se mettait à douter du résultat heureux des démarches de son mari, auquel elle avait tant voulu croire. La tentation la prenait de l'interroger. Elle n'osait pas. Elle se contraignait, pour retrouver du calme, de penser à sa petite Jeanne à qui elle avait fait de nouveau faire sa prière, ce soir. Dieu ne pourrait pourtant

pas ne point lui tenir compte de cette âme d'enfant qu'elle avait défendue contre l'incrédulité du père. Mentalement elle l'implorait, ce Dieu, du secours duquel son âme épuisée d'émotions pouvait moins que jamais se passer. Elle disait tout bas : « Notre Père qui êtes aux cieux, » ces syllabes qui, murmurées par la voix fervente de Jeanne, avaient réveillé en elle les vestiges effacés de sa piété première... Et les heures allaient, rythmées par le balancier de la pendule qui remplissait de son bruit, mêlé à la rumeur intermittente des voitures, le calme de la vaste pièce, jusqu'au moment où, les douze coups de minuit ayant sonné, la songeuse se leva presque machinalement pour aller se coucher. Elle replia son ouvrage et vint à son mari afin de lui dire bonsoir, comme elle faisait quand, retenu par une besogne pressée, il restait éveillé plus tard qu'elle. Pour ne pas troubler son repos, il allait, ces nuits-là, dormir dans la pièce à côté de la chambre de sa femme, où le domestique lui dressait son lit. Quand elle fut debout devant lui, il parut hésiter quelques secondes à lui faire une demande qu'en effet il n'énonça pas. Il la pressa contre lui et lui mit un baiser sur le front, en disant : « Si jamais nous sommes séparés vraiment par la mort qui peut toujours venir, combien tu regretteras de nous avoir gâté notre bonheur par des chimères !... » Puis, comme elle ne répondait pas, il la laissa aller, se rassit à son bureau et continua d'écrire. Quand elle eut passé le seuil de la pièce, il se prit la tête dans les mains et demeura longtemps à pleurer. Il ne se doutait pas qu'agenouillée au pied de son lit, Gabrielle implorait la force de ne pas le rappeler et de réaliser cet autre sacrifice dont elle

avait fait l'offre au Père Euvrard : « D'ici là, tout en demeurant sous son toit, je vivrai auprès de lui comme une sœur auprès de son frère... »

Cette impression accablante de la solitude dans le tête-à-tête, de l'infranchissable séparation, quand on est si voisin de corps et de cœur, est de celles qui augmentent par la durée, au lieu de s'user. A deux époux qui ont laissé s'établir entre eux un de ces silences douloureux, il sera plus difficile de se parler demain qu'aujourd'hui, après-demain que demain. De se revoir après s'être quittés sur un mutisme si chargé de pensées avive chez eux l'angoisse de sensibilité qui les a fait, la veille, se taire et se torturer par ce supplice de la présence absente. C'est ainsi qu'en se retrouvant au lendemain de cette soirée où ils s'étaient sentis comme paralysés vis-à-vis l'un de l'autre, Gabrielle et Albert comprirent au premier regard que cette gêne du soir précédent allait continuer. Elle avait toujours, elle, dans l'arrière-fond de ses yeux cette flamme d'anxiété dont il savait maintenant la cause. Il avait toujours, lui, dans ses prunelles, sur son front, autour de sa bouche, cette tristesse navrée et indulgente, reproche muet plus poignant qu'une plainte. Leur habitude, à laquelle ils se conformèrent ce matin encore, était de prendre le déjeuner de huit heures dans la chambre de Mme Darras. Elle restait couchée, avec un plateau à pieds posé devant elle, ses beaux cheveux roulés dans une grosse natte, toute gracieuse dans sa veste de lit à dentelles et à rubans, et elle racontait indéfiniment ses projets, petits ou grands, à son mari, pour qui la femme de chambre préparait une petite

table au chevet. Ce rite d'une chère et vieille intimité leur fit mal à tous deux par le contraste, de nouveau rendu trop palpable, entre ce qui avait été et ce qui était. De nouveau, chacun vit distinctement l'autre sentir comme lui-même... Mais parler tout haut de semblables émotions, est-ce possible? Et, d'un tacite accord, ils bornèrent ce premier entretien au point sur lequel ils étaient sûrs de s'entendre :

— « Il est probable que Lucien enverra, comme l'autre jour, chercher quelques vêtements, » dit Darras, « je serais assez d'avis que tu voies toi-même le commissionnaire, si je n'y étais pas. »

— « Pourquoi? » interrogea-t-elle.

— « Pour savoir exactement son adresse. Je le connais. Il est trop fier pour se cacher. Il n'aura donné aucun ordre à cet homme dans ce sens. Il est important que nous puissions lui faire tenir sa pension à la fin du mois, si, d'ici là, comme il est possible, mon plan n'a pas tout à fait réussi encore. Ce n'est rien, ces trois cents francs par mois, c'est de quoi vivre sans s'exaspérer. Ç'est surtout une preuve que sa place reste libre auprès de nous... Encore une fois, je n'en parle que par précaution. Je crois que, d'ici là, les choses seront rentrées dans l'ordre... »

Le merci ému que Gabrielle prononça une fois de plus parut refermer le cœur du beau-père au lieu de l'ouvrir, car il sortit presque aussitôt de la chambre. Heureusement pour elle, une très humble, mais très précise nécessité d'agir empêcha la mère de s'enfoncer trop avant dans ces réflexions sur le visible changement de son mari à l'égard de son fils : Darras allait s'occuper du jeune homme avec autant de dévouement et de délicatesse que

par le passé. Il ne lui avait pas pardonné. Il ne lui pardonnerait pas. Raison de plus pour ne pas mécontenter davantage cet homme indignement blessé. Elle savait combien il tenait à ce qu'elle remplît strictement ses moindres obligations de femme du monde. C'était le samedi, le jour où elle recevait. Elle voulut considérer comme des devoirs tous les préparatifs, ordinairement fastidieux pour elle, de cette corvée : parer de fleurs son salon, commander le détail du goûter, s'habiller. Les heures de cette journée se passèrent ainsi, et, pour la première fois depuis leur mariage, Gabrielle éprouva un soulagement à tromper ainsi par des occupations matérielles, puis, durant sa réception, par des bavardages insignifiants, la fièvre intérieure. Ils devaient dîner hors de chez eux, ce qui lui fut un soulagement encore, et peut-être cette détente de ses nerfs par la distraction forcée eût-elle abouti à une effusion au retour, si, durant ce dîner, offert à un ministre par un sénateur de la Gauche, elle n'eût entendu, à travers la table, malgré le brouhaha du service et des conversations, Darras s'exprimer, sur les périls de l'enseignement congréganiste, avec une âcreté où perçait l'amertume d'une rancune personnelle. Il ne put s'empêcher de la regarder après avoir parlé. Il vit qu'elle l'avait entendu. Il en résulta que leur rentrée en coupé, le soir, fut aussi taciturne que l'avait été la précédente veillée, plus encore, puisque au bonsoir échangé sur le seuil de la chambre à coucher et avant de se séparer pour la nuit, le mari ne prononça pas les mots de tendre reproche sur lesquels il l'avait quittée vingt-quatre heures auparavant... Le silence s'était épaissi entre eux...

Combien de temps se serait maintenu un état cruellement pénible pour tous les deux, mais qui, du moins, ne créait pas de faits nouveaux? Ce n'est point par des jours, c'est par des semaines, c'est par des mois que se mesurent des crises pareilles, et précisément dans des ménages comme celui-là, où ni l'un ni l'autre des époux n'a de véritable tort. Du côté de Gabrielle, le besoin de se meurtrir le cœur, de racheter, d'expier ses années d'un bonheur défendu, — l'orgueil froissé du mari, du côté d'Albert, et sa véritable haine pour les idées religieuses de sa femme risquaient de prolonger indéfiniment cette meurtrière attente. Une attente? Ni lui ni elle n'auraient su dire de quoi... Au samedi avait succédé le dimanche, sans autre événement que le départ de Gabrielle pour la messe avec Jeanne, et elle avait pu, du trottoir de la rue du Luxembourg, en se retournant, voir la silhouette de Darras se dessiner derrière une fenêtre de leur maison. Il regardait s'en aller du côté de l'église, — de la citadelle hostile, — sa femme et sa fille, sa fille et sa femme, tout ce qu'il aimait ici-bas, et l'honneur lui ordonnait de ne pas s'opposer à des pratiques qui avaient déjà mortellement frappé son ménage. Gabrielle avait senti ce regard peser sur elle et la poursuivre jusque dans son agenouillement devant l'autel. Là, une coïncidence où elle avait été tout près de voir un encouragement presque surnaturel l'avait pourtant réconfortée. Elle avait l'habitude, familière aux personnes qui sont restées longtemps sans assister aux offices, de chercher surtout, dans son livre de messe, les Épîtres et les Évangiles. Elle lisait d'abord ceux du jour, puis ceux des jours précédents et suivants.

Ce dimanche étant le quatrième du carême, elle lut d'abord le morceau : « Mes frères, il est écrit qu'Abraham eut deux fils... » puis : « En ce temps-là, Jésus passa de l'autre côté de la mer de Galilée... » et, feuilletant à la suite, ses yeux tombèrent sur l'Évangile du jeudi suivant qui raconte la résurrection du fils de la veuve de Naïm : « *Et Jésus le rendit à sa mère...* » lui parut si exactement s'adapter à sa situation, qu'elle en frémit comme d'une promesse. C'était de quoi supporter le reproche vivant que lui avait représenté l'apparition de son mari derrière le rideau ; de quoi l'affronter lui-même, sans une trop mortelle défaillance du cœur, au retour ; — de quoi subir le poids du silence le dimanche encore, tout le jour, et, tout le jour, le lundi qui suivit ; — de quoi enfin accepter, sans révolte, une incertitude qui, par instants, doublait la tristesse de ses actuels rapports avec Darras d'une si lancinante anxiété. Il était sorti cette après-midi du dimanche, et seul. Avait-il fait une démarche? Il ne le lui dit pas. Le lundi, il avait été dehors le matin et l'après-midi. Avait-il agi? Rien encore. Où en était-il de ce dessein annoncé avec une telle affirmation? Était-il toujours aussi certain d'empêcher le mariage de son beau-fils? Que faisait-il, ou que faisaient les personnes qu'il avait mises en campagne?... Gabrielle aurait passionnément voulu le savoir. Mais à quoi bon poser ces questions? Elle saurait la réponse quand il serait temps ; et maintenant elle était sûre que cette réponse serait favorable...

Telle était sa disposition d'esprit quand, le mardi matin, c'est-à-dire exactement quatre jours après

la discussion avec Lucien, un incident très inattendu la rappela soudain à la réalité brutale de sa situation vis-à-vis de son fils. Une lettre lui fut remise dans son courrier de neuf heures, d'une écriture inconnue et frappée d'un cachet dont la vue la fit trembler de la tête aux pieds. Elle y avait lu le nom d'une des grandes études de Paris dont le titulaire était le notaire de M. de Chambault, maître Mounier. Son émotion fut si violente qu'elle eut de la peine à déchirer l'enveloppe. Le notaire demandait simplement la permission de se présenter, ce mardi même, à une heure et demie, pour entretenir Mme Darras d'une très importante affaire. Gabrielle ne s'y trompa point une seconde. Elle courut dans le cabinet de son mari, cette lettre à la main. Elle était si pâle qu'il prit peur, et, oubliant ses griefs de ces derniers jours, il la saisit dans ses bras d'un mouvement spontané où il n'y avait plus que son amour :

— « Tiens !... » gémit-elle, en se serrant, elle aussi, contre lui et lui donnant la lettre. « Regarde !... C'est de Lucien qu'il s'agit, de ce mariage... Tu t'étais trompé, et moi, j'avais deviné juste. Il est allé demander son consentement à... »

Elle s'arrêta. Le nom de M. de Chambault lui était trop dur à prononcer, dans cette minute de suprême indignation contre la démarche, pour elle bien insultante, qu'avait osée son fils. Le mouvement de mystique espérance qui l'avait soulevée l'avant-veille et la veille se tournait en une épouvante du même ordre. Le châtiment d'en haut était là, de nouveau, comme avait dit l'Oratorien, « sortant de la faute ». Son premier mari reparaissait dans sa vie, au cœur même du second

foyer, et Darras pouvait la sentir qui s'appuyait sur lui, qui l'étreignait de ses mains convulsives.

— « Calme-toi, mon aimée, » disait-il aussi tendrement que si le tragique malentendu de cette semaine ne se fût jamais produit. « Compte sur moi pour te garder, pour te protéger... » Et, lisant la lettre : « — Je ne peux pas croire que Lucien ait fait cela. Mais, s'il l'a fait, ce coup de tête ne lui servira de rien. Je t'ai promis que ce mariage n'aurait pas lieu, et il n'aura pas lieu... Tu recevras ce notaire à une heure et demie, comme il te le demande, et je serai là. C'est à moi de prendre en main tes intérêts et de revendiquer tes droits. Je suis le chef de la communauté. Encore une fois, tu verras qu'il s'agit d'une autre affaire. J'en suis moralement sûr. Le reste est impossible. »

Cette dénégation était trop visiblement démentie par toute l'attitude de celui qui la formulait pour qu'elle apaisât chez la pauvre femme une inquiétude dont la petite Jeanne elle-même s'aperçut, car, à un moment de la matinée où elles se trouvaient seules, elle embrassa sa mère avec un tel emportement que celle-ci en fut touchée, et se sentant devinée et plainte par son enfant, elle ne put retenir cette imprudente exclamation :

— « Ah ! ma chère fille ! Tu m'aimes, toi ! Tu me resteras, toi?...

— « Oui, je t'aime, » répondit la petite ; « oui, je te resterai... Je ferai un vœu, maman, si tu me promets de n'être plus si triste, le jour de ma première communion, celui de ne jamais me marier pour ne jamais te quitter... »

VIII

L'IMPRÉVU

Était-ce là une de ces protestations exaltées comme la généreuse ardeur de l'adolescence en prodigue naturellement? Ou bien quelques phrases surprises par hasard avaient-elles fait travailler l'esprit de l'enfant, avertie déjà par l'absence prolongée et inexplicable de son frère? Toujours est-il que cet étrange rapport entre cette naïve preuve d'attachement imaginée par la petite et le motif du dissentiment avec Lucien émut davantage encore la pauvre femme. Lorsque, à l'heure dite, on lui fit passer la carte de M. Mounier, elle était arrivée à un tel degré d'agitation qu'elle en avait réellement perdu la voix. Les premiers mots par lesquels elle accueillit le notaire et lui présenta son mari furent énoncés d'un accent si aphone que l'homme de loi offrit de se retirer pour revenir quand elle serait moins souffrante.

— « Nous préférons, monsieur, savoir dès aujourd'hui l'objet de votre visite, » dit Darras. « Vous connaissez ma qualité, maintenant. C'est donc moi qui vous répondrai. »

— « Ce ne serait pas tout à fait correct, » dit M. Mounier, après une seconde d'hésitation, « s'il s'agissait d'une démarche officielle. Mais je ne me suis permis de demander à Mme Darras cette entrevue qu'à titre officieux, et je ne vois que des avantages à m'expliquer devant vous, monsieur,

quoique le sujet dont j'ai à entretenir Madame lui soit, de par le Code, exclusivement personnel... Vous savez, n'est-ce pas, que je suis le notaire de M. de Chambault?... »

Il avait parlé avec cette courtoisie soulignée particulière aux gens de sa profession, derrière la politesse desquels se devine si aisément l'arme invincible, ce Code auquel il venait de faire une immédiate allusion. Le ton cassant de l'ingénieur avait assombri, l'éclair d'un instant, sa physionomie volontairement amère. C'était un homme de cinquante-cinq ans, petit, aux traits menus, à l'œil très fin derrière son lorgnon d'écaille, qui avait une grande habitude du monde, ayant toujours mené une vie de cercle et de salon à côté de sa vie de bureau. Un peu de rougeur lui vint au visage, mais il ne se départit pas de son accent conciliateur, même quand Darras lui eut répondu :

— « Je croyais que, d'après le Code, rien n'était exclusivement personnel à une femme mariée. Mais voyons, monsieur, ce dont il s'agit. »

— « D'un projet d'union formé par M. Lucien de Chambault, » dit le notaire, « et pour lequel il devra demander le consentement de Mme Darras.

— « Il a demandé ce consentement, » interrompit Darras, « et nous le lui avons refusé. »

— « C'est ici, monsieur, » insista M. Mounier, « que je me vois obligé de rappeler mon expression de tout à l'heure. Voilà un des cas très rares où votre personnalité ne saurait en aucune manière intervenir, du moins légalement... Vous m'excuserez de préciser ici un point, peut-être pénible. Mme Darras était divorcée quand vous l'avez épousée. Or, le divorce n'a pas d'effet rétroactif.

La loi peut bien déclarer la dissolution du mariage, mais la dissolution n'est pas l'annulation. M. Lucien de Chambault est le fils de M. de Chambault et de celle qui était Mme de Chambault. Elle la redevient pour la circonstance. N'ayant pas vingt-cinq ans, ce jeune homme ne peut se marier qu'en demandant le consentement de ses parents, divorcés ou non, en vertu de l'article 148, et sa mère n'a besoin, pour répondre à cette demande, d'aucune autorisation. »

— « Soit, monsieur, » rectifia Darras, « Mme Darras a refusé. »

— « Je le savais, » reprit le notaire, « et c'est le motif de ma visite. Je tiens d'abord à vous rappeler, monsieur, et à Mme Darras elle-même, que ce refus de sa part n'a aucun caractère prohibitif. Ce même article 148 est très net : en cas de dissentiment entre deux époux, la volonté du père prévaut. »

— « Même si le divorce a été prononcé contre lui? » interrompit le second mari. « Et si la garde de l'enfant lui a été retirée? C'est impossible. »

— « Même dans ce cas, » répondit M. Mounier. « Avec ou sans la garde de l'enfant, la puissance paternelle demeure intacte. »

— « Comment ! » s'écria Darras. « La société aura reconnu, par ses tribunaux, qu'un père est incapable de bien élever sa fille ou son fils, la mère se sera dévouée seule à cette éducation, et, dans une crise aussi décisive que celle du choix, d'une femme ou d'un mari, c'est la volonté du père indigne qui décidera?... C'est une monstruosité... »

— « Cet illogisme a sa logique, » dit le notaire. « C'est un débris de l'ancienne loi dans la nouvelle.

L'ancienne loi voulait qu'une famille une fois fondée le fût pour toujours. En fait, même avec le divorce, cette première famille n'est pas tout à fait détruite, puisque le droit d'hériter continue. La puissance paternelle correspond à cette permanence du droit d'hériter. C'est ce principe de la puissance paternelle, inaliénable sauf dans certains cas particuliers de déchéance, que la loi a maintenu sous cette forme. Elle a marqué là nettement la différence dont je vous parlais tout à l'heure entre la dissolution et l'annulation. Il y a cependant une réserve. Le législateur a prévu le cas où un père indigne, comme vous dites, pourrait, pour se venger d'avoir été privé de la garde de l'enfant, refuser de consentir à un mariage désiré par la mère. L'article 3 de la loi du 20 juin 1896 a disposé : — *S'il y a dissentiment entre des parents divorcés ou séparés de corps, le consentement de celui des deux époux au profit duquel le divorce ou la séparation aura été prononcé suffira.* — Si donc Mme Darras consentait au mariage de son fils et que M. de Chambault s'y refusât, l'avis de Mme Darras l'emporterait. Mais Mme Darras refuse, le père consent. C'est le père qui l'emporte... Peut-être estimerez-vous qu'il y a là une contradiction et que ces diverses parties de la loi ne se tiennent pas très bien. Vous savez que les assemblées où s'élaborent ces soi-disant réformes du Code ne sont pas recrutées parmi les compétences... »

— « La loi est la loi, monsieur, et je suis prêt à lui obéir, quelle qu'elle soit, » répondit sèchement Darras. Il ajouta : — « Je suppose que ce préambule est pour nous annoncer que M. Lucien de Chambault a demandé son consentement à son père et que celui-ci le lui a accordé?... »

— « En effet, monsieur, » repartit le notaire. « Je me suis, sur le désir de M. de Chambault père, mon client, transporté à son domicile, et l'acte authentique constatant qu'il accorde son consentement au mariage de son fils Lucien avec Mlle Berthe Planat est dressé. Il reste une formalité à remplir. Le Code exige qu'un autre acte authentique soit dressé : celui, madame, qui constate votre refus. Réglementairement, je devrais m'être présenté ici, assisté d'un de mes collègues ou de deux témoins, muni d'un acte de réquisition, et vous le signifier. Quoique cette façon de procéder n'offre absolument rien d'injurieux, elle peut paraître pénible. Elle risque de laisser derrière elle des rancunes. J'ai cru devoir tenter une démarche préalable auprès de vous, encouragé d'ailleurs par mon client. Vous ignorez sans doute, madame, que M. de Chambault est malade, très malade. Les médecins redoutent une pneumonie greffée sur une maladie du foie. A mon sens, et je crois devoir vous parler en toute franchise, la fin est proche. Ce n'est qu'une question de semaines, peut-être de jours. Il est à bout. Quand on est si près de la mort, beaucoup de choses apparaissent sous un angle différent. La visite de son fils, la manière dont le jeune homme lui a parlé, les sentiments qu'il lui a montrés ont touché le père. Il a dit oui à sa demande. Mais il s'inquiète. Il ne voudrait pas que son consentement fût considéré par vous comme un nouveau tort. Il en a eu de très grands... Il les reconnaît... Il me semble, madame, qu'en n'opposant pas à ce consentement d'un mourant, car je vous répète qu'il est condamné, un *veto* d'ailleurs inutile, vous ferez un acte de charité.

Je n'ai pas le droit d'invoquer d'autres arguments. Cependant, monsieur votre fils étant devenu mon client par le seul fait que son père me l'a adressé, je me crois autorisé, au nom de son avenir, à souhaiter qu'il n'entre pas dans la vie conjugale avec ce froissement très dur pour un jeune ménage... C'est tout le sens d'une démarche dont M. Darras voudra bien m'excuser... »

La mère avait écouté ce discours sans prononcer une parole. Ses yeux fixés sur son mari avaient tour à tour exprimé les divers sentiments qui se succédaient dans son âme : l'étonnement, quand M. Mounier avait déclaré son indépendance vis-à-vis de ce mari pour le consentement à donner ou à refuser ; sa terreur d'apprendre que vraiment et d'après le Code sa volonté à elle ne comptait pour rien devant celle du vrai père ; toute la douleur de l'affection méconnue, quand elle avait su que Lucien avait fait appel à ce vrai père, après tout ce qu'il savait de leur divorce et de ses causes ; le saisissement à la nouvelle de la grave maladie du misérable dont sa jeunesse avait été la victime ; une véritable indignation à l'idée qu'il osât lui adresser un message, fût-ce de son lit de mort. Elle avait pu voir que des émotions bien analogues passaient dans le regard de Darras. La physionomie du second mari s'était seulement assombrie davantage lorsque le notaire avait parlé de cet indestructible caractère qu'avait jadis la famille, et de l'incohérente manière dont les lois se font et se défont dans notre actuelle anarchie. Il répondit pourtant d'une voix calme, celle d'un homme qui veut arriver vite à une conclusion positive :

— « Nous n'avons pas à vous excuser, monsieur,

nous avons à vous remercier. Je suis assuré d'être l'interprète de Mme Darras, en vous priant de répéter aux deux personnes qui vous envoient que son refus est et restera absolu, » — Gabrielle esquissa un geste d'assentiment, — « parce qu'il est fondé sur des questions qui touchent à l'honneur. Je suis certain, maître Mounier, que vous les ignorez et que votre principal client les ignore aussi. Je vous demande, puisque vous vous êtes fait son messager, de vouloir bien lui transmettre mes paroles. Si vous le permettez, je vous en donnerai le commentaire en vous renseignant exactement sur cette Mlle Planat que mon beau-fils prétend épouser... »

— « Il m'est impossible de vous suivre sur ce terrain », interrompit le notaire. « M. de Chambault ne m'a pas communiqué les raisons qu'il avait de consentir au mariage de son fils, et je ne veux pas savoir celles que Mme Darras peut avoir de ne pas y consentir. Le père reste libre jusqu'au dernier jour de révoquer l'autorisation qu'il a donnée, et, dans ce cas-là, M. Lucien, n'ayant que vingt-trois ans, ne pourra pas se marier avant deux autres années. Mais faites parler à M. de Chambault par d'autres. Pour moi, ma mission est terminée. Si votre résolution ne doit pas se modifier, j'aurai l'honneur, madame, de me présenter de nouveau dans les conditions que je vous ai dites. Pour vous laisser tout le temps de la réflexion, ce ne sera pas avant huit jours... »

— « C'est tout réfléchi... » dit Gabrielle à son tour. Un projet qui venait de s'ébaucher dans son esprit lui rendait l'énergie de parler. « Dans huit jours, M. Darras et moi nous penserons ce que nous pensons aujourd'hui... » Le notaire ne fut pas plus

tôt sorti de la chambre que, toute pâle et résolue, elle dit à son mari : — « Demande si la voiture est là. C'est maintenant que le temps presse, qu'il n'y a pas une minute à perdre. Il faut que j'aille chez M. de Chambault, que je le voie, que je lui explique. Lucien l'a trompé. Ce n'est pas possible qu'un père, même celui-là, veuille un pareil mariage pour son fils. Il ne sait pas la vérité... »

— « Non, » répondit Darras, « il ne la sait pas. J'en suis sûr aussi. Mais ce n'est pas à toi d'aller chez lui, c'est à moi... »

— « Toi? » s'écria-t-elle épouvantée...

— « Oui, moi, » répondit-il. « Je ne supporterai pas que tu revoies cet homme qui t'a fait tant souffrir. Je ne te le permets pas... » Elle retrouva dans son accent ce je ne sais quoi d'impérieux et de dur qu'elle y avait remarqué ces derniers jours. — « J'ai acquis le droit », continua-t-il, « par mes douze années de dévouement pour Lucien, d'aller défendre son avenir auprès de n'importe qui. Si la maladie a vraiment donné à M. de Chambault les sentiments que l'on vient de nous dire, il comprendra, par ma démarche, combien la situation est grave. Le vrai moyen de briser du coup ce mariage, le voilà. Dans une heure, il aura révoqué son consentement. Adieu, mon amie ; ne me dis rien. Attends mon retour sans te dévorer d'inquiétude. Le danger va être conjuré pour deux ans, le notaire te l'a dit. Et ce n'est pas de deux ans que j'ai besoin pour le projet dont je t'ai parlé ; c'est de deux ou trois semaines, au plus. Tu vois bien que, s'il y a une fatalité, elle est pour nous, puisque le hasard veut que nous ayons été prévenus à temps. Que ce notaire n'eût pas été l'homme scrupuleux qu'il

est évidemment, et nous n'aurions point su comment parer le coup. N'en doute pas. Il a soupçonné la vérité et il est venu nous indiquer, dans la mesure où il pouvait le faire, le moyen d'agir. »

— « Tu as peut-être raison, » dit-elle. Et, avec une tendresse où il la retrouva, telle qui l'avait longtemps connue, aimante, abandonnée et si à lui : — « Ah ! mon Albert, cours en finir, cours le sauver, et moi, » ajouta-t-elle à voix basse, « moi, pardonne-moi... »

Cet adieu de Gabrielle avait fait courir dans le cœur de Darras comme un flot si chaud et si fort, il avait cru y trouver la preuve d'un tel retour à lui, que ce réconfort le soutint tout le temps qu'il mit à franchir la distance de la rue du Luxembourg à la place François Ier, où habitait Chambault. L'amertume de cette visite venait de lui être soudain voilée jusqu'à lui être rendue douce par ce cri d'amour après ces quatre journées d'un horrible silence. Il ne comprenait qu'une chose : sa femme, sa chère femme lui appartenait de nouveau tout entière. Ce pardon qu'elle lui avait demandé, c'était le désaveu de sa folie de ces derniers jours, le signe qu'elle allait rentrer, qu'elle était déjà rentrée dans la vérité de leur ménage. Qu'Albert réussît dans sa démarche actuelle, et la crise serait conjurée ! Bien loin de voir dans la suite des derniers événements l'action d'un châtiment providentiel exercée contre leur foyer, elle y verrait, comme il le lui avait dit, le jeu d'un hasard finalement favorable. Ce serait à lui, quand il l'aurait reprise, de ne plus laisser le fatal poison dominer cette sensibilité souffrante. Cette fièvre d'espérance

cessa du coup lorsqu'il se trouva devant la maison du premier mari. Il ne la connaissait que trop bien. Depuis qu'il avait épousé la femme divorcée d'Edgar de Chambault, jamais Darras ne s'était désintéressé entièrement de cet homme. Dans les premières années, la nécessité d'envoyer Lucien chez lui à de certains jours avait maintenu un contact forcé. Puis, la négligence de Chambault avait laissé tomber même ces dernières relations avec son ancienne vie. On se rappelle — ç'avait été une des justifications de Mme Darras auprès du Père Euvrard — que l'initiative du divorce était venue de lui et qu'il s'était remarié de son côté bien avant elle. Sa seconde femme était morte, et il s'était, depuis ce veuvage, de plus en plus dégradé. Ses désordres par trop avérés avaient été la cause que la mère s'était considérée comme en droit d'interdire les visites du fils. L'enfant avait à plusieurs reprises trouvé son père à demi ivre et en très mauvaise compagnie. Chambault n'avait pas réclamé. Depuis lors, les Darras n'avaient eu de lui que des nouvelles détournées. Tantôt, c'était un mot dit en passant par un de ses cousins, le vieux général de Jardes, qui avait pris parti ouvertement pour Gabrielle et qui continuait à la voir, même remariée. Tantôt, une simple mention rencontrée dans un journal, à propos de quelque déplacement à Nice, à Aix-les-Bains. Chambault avait hérité d'un oncle une seconde fortune, après avoir à peu près complètement gâché la première, et, à près de soixante ans, il ne cessait pas de tenir sa place parmi les figurants de Paris qui s'amuse. Lucien lui faisait une visite au Jour de l'an. Il était reçu ou n'était pas reçu, suivant l'occurrence. Mais, qu'il eût vu

ou n'eût pas vu le triste personnage, il rapportait toujours un détail précis sur le lieu de son habitation, sur sa présence à Paris ou son absence, sur son humeur souvent, devenue plus inégale encore et plus brutale avec l'âge. Pas un de ces petits détails qui n'eût touché le successeur à cette place intime et obscure où nous portons l'image vivante de nos vrais ennemis, — non pas ceux contre qui nous devons lutter, qui cherchent à nous faire du mal et à qui nous le rendons, — mais ceux dont la seule existence nous est une douleur presque insupportable, en dehors de tout rapport personnel, et parce qu'ils respirent. Que de fois, par exemple, depuis que Chambault demeurait place François Ier, Darras avait ordonné à son cocher de passer par ailleurs, alors que le hasard d'une course l'amenait de ce côté, et quand le chemin naturel eût été celui-là ! D'autres fois, se reprochant comme une indigne faiblesse ce recul devant une impression pénible, il lui arrivait de se détourner de sa route pour traverser la petite place et dévisager la maison, une construction à trois étages avec un petit jardin derrière une grille. La porte d'entrée donnait sur la rue Jean-Goujon. Darras savait que Chambault occupait l'entresol. L'idée de ce que pensait cet homme à qui sa femme avait appartenu vierge, des images qu'il gardait dans sa mémoire, des droits du sang qu'il conservait malgré tout sur Lucien, le poignait, le suppliciait. Il cherchait à se le représenter, n'ayant vu de lui que des portraits. L'apparition d'un passant se dirigeant vers la porte lui faisait tressauter le cœur. Il haussait les épaules, par mépris de ce qu'il appelait, en s'en condamnant, une curiosité malsaine. La secrète blessure n'en

saignait pas moins. Qu'elle était profonde et mal cicatrisée par le temps ! Il put s'en rendre compte, à la sentir se rouvrir quand il descendit de sa voiture sous les fenêtres derrière lesquelles, si le notaire avait dit vrai, l'ancien bourreau de la jeunesse de Gabrielle agonisait peut-être. Même sa mort empêcherait-elle qu'il n'eût été le premier mari? Mais si l'inguérissable jalousie du passé dont Darras avait tant souffert lui fit un peu mal, à cette minute encore et en dépit de ses pressantes préoccupations, elle n'empêcha pas qu'il ne marchât sans hésiter vers la loge. Il demanda d'une voix ferme : « M. de Chambault est-il là?... » comme s'il n'eût pas su une indisposition dont la gravité lui était dénoncée cependant par un sinistre indice : le sol jonché de paille devant la maison, pour assourdir le bruit de la rue.

— « Monsieur le comte est chez lui, » répondit le concierge, « mais il ne pourra certainement pas recevoir Monsieur. Il était déjà très souffrant hier, et, cette nuit, son état s'est aggravé. »

— « Je monterai toujours à l'appartement, » fit Darras, » et je verrai son domestique. »

Le fait que l'on n'eût donné aucune consigne à la porte était un second indice : c'était le désarroi dont s'accompagne la survenue inattendue d'une complication redoutable au cours d'une maladie jugée d'abord plutôt bénigne. Quoique le ton de M. Mounier eût préparé le visiteur à se trouver en présence d'un homme très atteint, il jugea que la situation avait évidemment empiré d'une façon inquiétante. Était-il même temps encore de voir Chambault, et le malade serait-il capable de soutenir un entretien qui exigeait beaucoup de lucidité

et d'énergie? C'est la question que Darras ne put s'empêcher de se poser devant la mine effarée du valet de chambre qui vint ouvrir à son coup de sonnette. Raison de plus pour insister, et, s'il était possible, arracher le désaveu écrit de l'autorisation donnée. En admettant, ce qu'il avait négligé de vérifier, que Lucien eût déjà fait afficher à la mairie le premier acte de publication de son mariage, la célébration n'en pouvait avoir lieu que dans onze ou douze jours. D'ici là, l'état du père pouvait empirer. Darras vint à bout des scrupules du domestique en disant qu'il était envoyé par M. Mounier, le notaire, pour une affaire très urgente, et il obtint que cet homme allât porter sa carte. Les cinq minutes passées seul dans cette antichambre à attendre la réponse furent poignantes pour lui. Trop de révélations étaient partout éparses sur le caractère et les mœurs de celui dont dépendrait peut-être l'avenir de son ménage, après qu'il avait été si tristement mêlé à son passé. Ce n'était pourtant que la banale entrée de l'appartement d'un célibataire riche, avec ce luxe un peu étalé des viveurs d'aujourd'hui. Mais justement ces traces d'une existence d'homme de plaisir causaient une horreur presque physique au puritain que restait Darras. Deux tableaux d'une nudité vaguement galante étaient pendus des deux côtés de la porte. Deux panneaux formés par de longues glaces anciennes leur faisaient face et réfléchissaient les taches roses des chairs peintes sur les toiles. Il y avait aussi, sur les murs, plusieurs programmes de fêtes sportives ou autres, soigneusement encadrés, comme si les falotes images dessinées et coloriées dont s'illustrait la liste des divertissements promis

représentaient d'intéressants souvenirs. Des gravures anglaises figurant des courses d'obstacles alternaient avec quelques grandes photographies, dont une signée, de femmes en toilettes tapageuses, sur la profession desquelles le doute n'était guère permis. Une panoplie de fusils proclamait les goûts du chasseur, et une autre, en pendant, garnie de cannes, les prétentions du vieux Beau. Des cartes de visite s'amassaient dans une coupe. Darras en prit distraitement quatre ou cinq. Le hasard voulut qu'il tombât sur celle d'une fille. Il y lut, écrit familièrement au crayon : « A ce soir, à dîner. » Il savait bien que Chambault vivait ainsi. Pourquoi cette constatation d'habitudes peu délicates, mais après tout assez inoffensives, l'accablait-elle d'une mélancolie, à laquelle il n'eut pas le loisir de s'abandonner, car le valet de chambre revenait, et avec une réponse négative :

— « M. le comte aurait bien voulu recevoir monsieur, mais il est plus mal en ce moment, et la personne qui a été mise là par le docteur s'y est absolument opposée. »

— « Je ne peux pas voir le fils de M. de Chambault? » dit Darras qui voulait savoir si Lucien n'était pour rien dans cette défense.

— Il est parti, voici une heure, pour aller chez un grand médecin qu'ils veulent avoir en consultation. Il ne tardera pas à rentrer... »

— « Et la personne dont vous parliez et qui garde le malade? » interrogea Darras... « Donnez-lui ma carte, et demandez-lui si elle veut me recevoir un instant... »

Un soupçon venait de traverser sa pensée. La formule employée par le valet de chambre lui avait

fait deviner qu'il s'agissait d'une femme. Pourquoi cet homme n'avait-il pas simplement dit : la garde? Darras avait aussitôt songé à l'une quelconque des créatures dont les cartes de visite dans le plateau et les portraits sur les murs de cette antichambre attestaient l'intimité avec le maître du logis. Non, Lucien n'aurait pas supporté une pareille présence. Il avait passé la nuit là. Il était parti à la recherche d'un célèbre consultant. C'était donc lui qui avait pris en main, comme il était d'ailleurs naturel, en sa qualité de fils, la direction de cet intérieur... Si cette personne installée au chevet du mourant, avec l'autorisation du docteur et celle du jeune homme, était Berthe Planat, en sa qualité d'étudiante en médecine?... Pourquoi pas?... Cette idée, brusquement apparue, s'était du coup traduite en acte, par cette bien étrange demande. — « Je suis fou, » se dit l'ingénieur, quand le domestique fut reparti dans la direction de la chambre à coucher avec ce second message ; « si c'est elle, elle ne voudra pas me voir, et, si ce n'est pas elle, à quoi bon?... » — Cet acte impulsif était si en dehors de son caractère, il s'accordait si peu avec ses plans qu'il en demeurait étonné lui-même. En réalité, il avait obéi à un accès de l'énervement que la multiplication des obstacles produit vite chez les hommes de son type, habitués à marcher droit à leur but. La rupture de la liaison entre Lucien et cette fille lui avait semblé si aisée ! Il avait rencontré de telles surprises, quand il en était arrivé au fait et au prendre ! Cette présence de Berthe, si vraiment elle était là, lui avait soudain représenté la chance d'une scène décisive. Il l'avait saisie, instinctivement, presque follement. Était-ce l'en-

droit, était-ce l'instant d'engager avec elle la négociation qu'il avait entrevue comme un des moyens possibles d'en finir? Et si ce n'était pas pour en arriver à ce hideux mais nécessaire marchandage, quel était le sens de cette demande d'entretien?... Le sens?... Mais c'était surtout, c'était simplement de se trouver enfin face à face avec son ennemie. Il saurait avec exactitude ce qu'elle voulait et jusqu'à quel point elle le voulait. Et puis Darras subissait, sans s'en rendre compte, la suggestion du sentiment que son beau-fils éprouvait pour cette femme. Pas plus que Lucien n'avait pu mépriser tout à fait son opinion lors de leur premier conflit, il ne pouvait, lui, mépriser tout à fait l'opinion du jeune homme. Ils s'étaient trop habitués à s'estimer l'un l'autre. Le beau-père était bien persuadé que Berthe était une coquine. Pourtant, au fond de lui, l'opinion de son beau-fils sur elle ne le laissait pas aussi calme, aussi établi dans sa certitude que le supposait l'implacable énergie avec laquelle il avait conduit cette affaire. Il n'y avait là qu'un très petit point de doute, imperceptible à lui-même. Ce point suffisait pour que cette conscience, passionnément éprise de vérité, subît un obscur malaise, qui se changea en une irritation, toute voisine de la colère, lorsque, le valet de chambre ayant reparu et l'ayant fait entrer dans le salon pour y attendre la personne qu'il avait demandée et qui allait venir, il vit arriver Mlle Planat.

C'était bien elle, avec cette silhouette fine et cette physionomie si à part des autres, qui l'avaient tant frappé quand il l'avait vue assise dans la crèmerie de la rue Racine à côté de Lucien. La blouse d'in-

firmière, qu'elle avait passée par-dessus son corsage, pour vaquer à sa besogne, accentuait encore le caractère presque trop grave de ce joli visage, pâli par l'étude et qu'encadraient, comme alors, les masses de ses cheveux châtains, séparés en deux bandeaux plats et toujours noués par derrière en un épais catogan. Ses prunelles brunes avaient leur même regard, droit et froid dans son insistance attentive, sous lequel les yeux de Darras avaient dû plier, lors de cette première rencontre, — un vrai regard de clinicien, calme, pénétrant, celui d'un esprit qui ramasse toutes ses forces pour y voir très clair et conformer son activité au fait, sans aucun autre souci. Berthe était cependant bien émue à cette minute. La remise de la carte de Darras au malade avait provoqué chez celui-ci une immédiate excitation, qui l'avait épouvantée plus encore que la menaçante énigme de cette visite. Quand le valet de chambre était revenu, rapportant cette même carte et la demandant, elle, son geste instinctif avait été celui du refus. Puis elle s'était levée pour suivre le domestique. Elle n'avait pas voulu que le beau-père de Lucien crût qu'elle avait peur de cette entrevue. Pourquoi l'éviter? Sa conscience ne lui reprochait rien vis-à-vis de cet homme, dont elle avait au contraire tant à se plaindre! Si son cœur battait très fort en entrant dans le salon, elle gardait sur son front, autour de sa bouche, dans ses yeux, cet air de fierté, si souvent opposé, depuis ces cinq ans, à l'ostracisme de ceux qui savaient son histoire, et qui la méconnaissaient. Ce fut elle qui dit la première :

— « Vous avez demandé à me voir, monsieur. Je vous prierai seulement de me dire aussi brève-

ment que possible l'objet de votre visite. M. de Chambault est trop malade pour que je puisse le laisser seul longtemps. En attendant le retour de son fils, il n'a que moi auprès de lui. »

— « Je le sais, mademoiselle, » répondit Darras agressivement. « Le domestique est même venu me dire que M. de Chambault avait désiré me recevoir et que vous aviez pris sur vous de vous y opposer. »

— « Je n'ai rien pris sur moi, monsieur, » répliqua Berthe avec sa fermeté douce. « Ma volonté ne compte pas, n'existe pas. Le médecin qui traite le malade a recommandé instamment que toutes les émotions lui fussent évitées. Il en a éprouvé une et très forte, rien qu'à la lecture de votre nom sur votre carte. Mon devoir professionnel le plus strict était, dans ces conditions, d'interdire votre visite. M. de Chambault est atteint, depuis plusieurs semaines, d'une cirrhose alcoolique du foie. Il a eu samedi un refroidissement et il fait une pneumonie lobaire. Il en est au troisième jour, le plus critique. Il souffre horriblement pour parler. Il a déjà eu quelques absences et il est sous le coup d'un délire qui risquerait de l'emporter. Ces accidents nerveux sont, dans son état, d'une extrême gravité. Jugez vous-même si, professionnellement, je le répète, je pouvais autoriser cet entretien. »

Elle avait parlé d'une voix nette, affectant d'employer des termes d'une extrême précision technique. comme si, au lieu de s'adresser au beau-père hostile de son fiancé, à un adversaire mêlé d'une si dangereuse façon au drame de sa vie, elle eût formulé un diagnostic devant un des lits de l'Hôtel-Dieu, parmi des étudiants attentifs, dans le service du professeur Louvet. Cette maîtrise de soi eut pour

résultat immédiat d'exaspérer l'aversion si profonde de Darras. Il lui était impossible de rien trouver à reprendre dans cette attitude de la jeune fille, à la fois digne et polie, distante et cependant courtoise. Mais cette force d'hypocrisie n'était-elle pas précisément la cause de la perdition du malheureux Lucien? Aussi fut-ce d'un ton sarcastique, presque haineux, qu'il répondit :

— « Il est très malheureux pour nous tous, mademoiselle, que ces raisons professionnelles se trouvent coïncider d'une façon si étonnante avec des raisons d'intérêt personnel. »

— « Je ne vous comprends pas, monsieur, » dit Berthe. Un flot de sang lui était monté aux joues, mais son regard demeurait si ferme que son interlocuteur en éprouva la sorte de révolte qui nous saisit devant certaines audaces de dénégation trop imprudentes. Il voulut confondre l'intrigante avec l'indiscutable vérité des faits et il reprit, brutalement :

— Vous me comprenez parfaitement, et vous savez très bien pourquoi je suis ici... Mais pour faire cesser toute équivoque, je vais préciser à mon tour : mon beau-fils, Lucien de Chambault, veut vous épouser. Il a demandé son consentement à ma femme, qui l'a refusé, et, profitant d'un article de loi mal fait, il compte passer outre, grâce au consentement de son père. Je suis venu savoir si ce père a été vraiment instruit des raisons qui ont dicté le refus de Mme Darras. J'avais tout lieu d'en douter. Je suis très sûr maintenant qu'il ne l'a pas été. Vous me le prouvez trop en m'empêchant d'arriver jusqu'à lui. Je saurai trouver le moyen de l'avertir, malgré vous... »

— « Malgré moi?... » répéta-t-elle. « Vous m'accusez maintenant de cette infamie?... De quel droit?... Les autres choses, celles que vous avez dites à Lucien, vous pouviez croire que je les méritais !... Mais celle-là?... Restez, monsieur, c'est moi qui veux que vous restiez, jusqu'à ce que le docteur soit ici. Vous lui demanderez, à lui-même, de voir le malade. Qu'il vous le permette, sous sa responsabilité !... Moi, je ne peux pas. Vous m'outrageriez plus cruellement encore que ma conscience médicale me ferait vous répondre : « Non, vous ne verrez pas M. de Chambault en ce moment... » Seulement, il est affreux d'être jugée ainsi, quand on ne fait que son devoir !... »

— « Et comment voulez-vous que je vous juge autrement? » s'écria Darras. L'accent de la jeune fille trahissait une si intense souffrance, une telle sincérité, et si blessée, que le point de doute avait été touché en lui. Il n'en mit que plus d'âpreté à continuer : — « Vous parlez de conscience médicale. On n'a pas de conscience dans un métier quand on n'en a pas dans sa vie... Oui ou non, Lucien a-t-il fait ce que j'ai dit?... Oui ou non, l'a-t-il fait avec votre assentiment? Qui sait? avec votre conseil?... Oui ou non, vous préparez-vous à entrer de force dans une famille qui ne veut pas de vous, et qui a des raisons trop légitimes pour ne pas en vouloir?... Je n'ai pas cherché cette rencontre ; mais, puisque le hasard nous a mis en présence l'un de l'autre, je vous aurai du moins dit ce que Lucien vous a sans doute caché, notre résolution définitive, irrévocable, à ma femme et à moi. Vous réussirez peut-être à épouser Lucien, quoique je sois décidé à tout pour l'empêcher. Oui, à tout. Mais jamais,

ni ma femme ni moi, nous ne vous verrons. Jamais, vous ne serez de notre famille. Jamais, entendez-vous. Jamais. Vous en aurez fait sortir Lucien, vous n'y serez pas entrée. »

— « Lucien ne m'avait rien caché, monsieur, » répliqua-t-elle plus douloureusement encore. « Je savais votre opinion sur moi, et celle de Mme Darras... Je n'essaierai pas de la changer... Je sais aussi par Lucien que vous avez le culte, la religion de la justice. Vous êtes cependant injuste en ce moment, bien injuste. Mais il m'est impossible de vous le démontrer... Je ne l'essaierai pas, » insista-t-elle, comme accablée et en secouant la tête. « Il y a cependant une de vos affirmations contre laquelle je veux avoir protesté. Non, l'idée de ce mariage n'est pas venue de moi. Non. Je n'ai pas médité d'entrer dans votre famille... Cela, vous auriez pu l'apprendre en interrogeant Lucien... Mais, c'est vrai, vous ne le croiriez pas, même lui. Vous supposeriez que je lui ai joué une comédie... Ah! comment prouver que je ne mens pas?... »

— « En renonçant à ce mariage, tout simplement, » répondit Darras. — De plus en plus, à mesure qu'avançait cet étrange entretien, la véracité de son interlocutrice s'imposait à lui. Cette évidence aurait dû, dans la logique de ses principes, désarmer l'énergie de son opposition. Le grand bourgeois français qu'il était resté, malgré ses théories, n'apercevait au contraire, dans cette bonne foi possible de l'amie de son beau-fils, qu'un moyen de séparer les deux jeunes gens. — « Oui, » insista-t-il, « si vous me dites la vérité, agissez en conséquence. Si cette idée de mariage n'est pas venue de vous, elle doit vous faire horreur maintenant. On ne

sépare pas un fils de sa mère, et pour toujours. C'est trop coupable. »

— « Ce n'est pas moi qui les ai séparés, — interrompit Berthe vivement ; elle répéta : — « Ce n'est pas moi... Moi, non plus, je n'ai pas cherché cette rencontre, qui m'est plus pénible encore qu'à vous, monsieur. Il vaut peut-être mieux en effet qu'elle se soit produite et que vous m'ayez parlé d'une manière qui m'autorise à ne rien ménager... Descendez en vous-même et demandez-vous si, moi partie de sa vie, Lucien vous reviendrait, à vous et à sa mère ; s'il serait vraiment uni de cœur avec vous? Monsieur Darras, vous savez trop que non. Vous savez que c'est vrai, ce que je vous dis là, que c'est vrai... J'ai bien réfléchi, ces derniers jours, je vous assure, j'ai bien regardé Lucien. Je l'aime. Ah! profondément, passionnément... Mais, si je croyais qu'il dût être heureux par le sacrifice de cet amour, j'aurais la force de l'accomplir, et de le quitter, pour lui. J'ai voulu le faire, et j'ai compris que je ne devais pas le faire, parce qu'il n'a que moi... Cette famille de Lucien dont vous me parlez, où est-elle? Chez vous? Pourquoi court-il Paris alors, fou d'inquiétude, à cause de cet homme qui agonise dans cette chambre? Il y a trois jours, il croyait que cet homme ne lui était plus rien. C'était son père, avec tous les droits du père, vous en êtes convenu vous-même, de par la loi, et, l'angoisse de son fils le prouve, de par la nature. Quand on a deux familles, on n'en a pas ; et il n'en a pas... Vous savez que c'est vrai encore et que ce n'est pas moi qui en suis la cause. Je m'en irais, qu'il vous en voudrait seulement davantage de l'avoir privé du seul cœur qui soit tout à lui. Car il est tout à lui, sans par-

tage, absolument. Sa famille, ce sera moi, et lui, il sera la mienne. Nous nous suffirons. C'est le mot qu'il m'a dit quand il m'est revenu après avoir tout appris, par vous, de ce que j'avais voulu lui cacher. Je l'avais voulu pour lui encore, pour lui toujours... J'avais tort... Je n'ai su combien il m'aimait que depuis ce moment... Laissez-le faire sa vie, monsieur Darras... J'irai jusqu'au bout : vous le lui devez. Etes-vous sûr de n'avoir pas fait la vôtre à ses dépens?... »

Elle avait à peine achevé de prononcer ces phrases si dures pour celui qui les écoutait, qu'un incident auquel ils ne s'attendaient ni l'un ni l'autre vint apporter un commentaire d'une force singulière à ces trop justes réflexions. Chacune avait blessé dans Darras une fibre vivante, mais à chacune aussi une voix avait répondu en lui le : « C'est vrai, » par laquelle l'accusée avait commenté ce réquisitoire où elle s'était tout d'un coup posée en accusatrice. Il allait pourtant répondre, et non moins violemment que l'autre jour à son beau-fils, quand celui-ci avait, sous une autre forme, fait aussi le procès à son ménage de mari d'une divorcée. Un coup de timbre, dont la force et la brusquerie trahissaient l'impatience nerveuse de l'arrivant, arrêta les mots sur ses lèvres.

— « C'est Lucien... » dit Berthe en joignant les mains dans un geste d'angoisse qui contrastait avec sa fermeté de tout à l'heure, comme si elle n'eût plus eu son énergie lorsqu'elle n'était plus seule en jeu. « Je vous en supplie, monsieur, ne vous montrez pas... Pensez où vous êtes... »

— « C'est à lui de penser où il est, » répondit le beau-père. « Je n'ai pas à me cacher de cette

visite. Comme il se conduira, je me conduirai... »

L'intuition de l'étudiante ne l'avait pas trompée. La voix de Lucien se faisait entendre dans l'antichambre. Il interrogeait le domestique qui lui ouvrit la porte du salon. Il vit celui qu'il avait si longtemps appelé son père, et celle qu'il appelait sa fiancée, l'un auprès de l'autre, les yeux encore brillants, les traits encore bouleversés de ce rapide et tragique dialogue. Il esquissa un geste d'une surprise qui aurait dû aussitôt, après la discussion qui avait provoqué son départ de la maison maternelle, se changer en une fureur agressive. A peine s'il regarda l'insulteur de son amie, qui avait osé la poursuivre et le poursuivre, même ici. L'anxiété dont il était dévoré fut plus forte que le sursaut de sa rancune. Il marcha droit sur Berthe, et comme s'il n'eût pas aperçu Darras :

— « Hé bien? » demanda-t-il. « Comment s'est passée cette heure? A-t-il eu une autre crise? »

— « Il n'en a pas eu, » répondit-elle. « L'oppression est très grande, mais il a sa pleine connaissance. »

— « Louvet me suit, » reprit le jeune homme, « je l'ai trouvé à sa consultation. Elle finissait. J'ai prévenu l'autre docteur. Ils seront là avant vingt minutes... Lui avez-vous fait l'injection de morphine? »

— « Oui, » répondit Berthe, « et j'ai appliqué les ventouses. Que pense Louvet? Lui avez-vous expliqué le cas comme je vous l'avais dit? »

— « Mot pour mot. Il croit que cette nuit sera très critique, mais naturellement il ne peut pas se prononcer sans avoir vu... Je vais près du malade... Il est seul? »

— « Depuis dix minutes... J'y retourne aussi... »

Lucien était sorti du salon, comme il y était entré, sans une parole pour Darras, sans un regard. Berthe le suivit, après avoir dit presque à voix basse un : « Oh !... partez, monsieur, » où frémissait le reste de la terreur qui l'avait saisie devant cette rencontre inopinée des deux hommes. Aucun événement n'en était résulté cependant. Pourquoi? Parce qu'en ce moment et comme elle l'avait dit, Lucien était fou d'inquiétude. *Son vrai père existait seul pour lui.* Celui qui l'avait élevé, et dont sa mère portait le nom, ne comptait plus. Il avait suffi que le fils se retrouvât devant un mortel danger de ce vrai père, pour que la voix du sang s'éveillât en lui, unique, souveraine, toute-puissante. Il était revenu à Chambault, c'étaient les termes encore de Berthe, de par la loi et de par la nature. Cette sensation de la faillite de son propre mariage que Darras avait eue, d'une façon si amère, devant les remords religieux de sa femme, l'étreignit dans ce salon du premier mari avec une telle force qu'il ne put pas supporter de demeurer là plus longtemps. Le malade eût demandé à lui parler, maintenant, qu'il eût refusé de se rendre dans cette chambre d'agonie, par horreur d'y voir son beau-fils montrer au moribond cette affection qu'il n'avait pas le droit de condamner, — le père le plus criminel reste un père, — dont il ne devait pas s'étonner, — l'approche de la mort retourne si profondément le cœur de celui qui va mourir et de ceux qui le voient mourir ! Qu'un flot de pitié eût jailli en Lucien, balayant tout, noyant tout, et les plus légitimes rancunes et les plus justes sévérités, comment ne pas l'en estimer? Darras était trop magnanime,

à travers les étroitesses de certaines de ses idées, pour ne pas s'incliner devant ce foudroyant renouveau de piété filiale. Cependant c'était, des divers sentiments constatés chez le jeune homme durant cette funeste semaine, celui qui lui répugnait le plus intimement, le plus absolument. A ce trouble se mélangeaient, pour l'accroître, ses doutes grandissants sur l'équité des procédés qu'il avait employés vis-à-vis de Berthe Planat. Il n'avait hésité devant aucun coup à lui porter, tant qu'il l'avait crue une dangereuse intrigante. L'était-elle vraiment? La conversation qu'elle venait de soutenir avec lui le poursuivait d'une espèce de remords à mesure qu'il s'éloignait du théâtre de cette bouleversante rencontre... Il la revoyait, et son regard si droit, si perçant. Il l'entendait, et sa voix si franche... Si pourtant il s'était trompé sur elle et que Lucien eût raison?... Sa loyauté ne se fût point pardonné de cacher à Gabrielle cet ébranlement d'une conviction qui n'était plus entière, et ce fut l'un de ses premiers mots, quand, rentré à la maison de la rue du Luxembourg, il la trouva qui l'attendait toute fiévreuse. Elle l'avait guetté par la fenêtre et se précipitait au-devant de lui à mi-chemin de l'escalier :

— « Tu l'as vu? » interrogea-t-elle. « Qu'a-t-il répondu? Retire-t-il son consentement?... Parle. Mais parle vite... »

— « Je ne l'ai pas vu, » répondit-il, « son état est trop grave. Mais j'ai vu Lucien. »

— « Mon Dieu! Et que vous êtes-vous dit? »

— « Rien. Il a fait celui qui ne me reconnaissait pas. J'ai vu aussi Mlle Planat. »

— « Berthe Planat?... Lucien a osé installer Berthe Planat au chevet de son père?... »

— « Il faut lui rendre la justice qu'elle paraît le soigner avec beaucoup d'intelligence et de dévouement... J'ai causé avec elle, » reprit-il après un silence d'un instant. « Ah! ma pauvre amie, si j'avais été injuste cependant?... »

— « Que veux-tu dire? » demanda Gabrielle.

— « Que je l'ai trouvée bien différente de ce que j'attendais. Elle a montré, dans ces quelques minutes, une intelligence, une fermeté, une netteté... Enfin, il faut attendre l'enquête que l'on fait pour moi au ministère. »

— « Et toi aussi, tu vas prendre son parti, tourner, m'abandonner?... » gémit la mère. « Est-ce possible? Ne me dis pas que tu consentiras jamais à ce mariage, Albert. Ce n'est pas vrai... S'il se fait, quelle épreuve pour moi! quelle expiation!

— « Il ne se fera pas maintenant, en tout cas, » interrompit Darras. « Je rapporte de ma visite l'impression que le malade a bien peu de jours à vivre, peut-être quelques heures... Qu'il meure cette semaine, et son consentement n'est plus valable. Tout alors dépendra de toi. »

— « Quelques heures, » répéta Gabrielle. Est-ce possible?... »

Elle avait mis dans cette exclamation tant de sérieux triste, une si douloureuse épouvante avait passé dans ses yeux, que Darras laissa tomber la conversation. Il avait cru saisir un signe nouveau de l'indestructible durée du premier mariage à travers et malgré le second. Il avait suffi que cet abject Chambault fût en danger pour que son fils retrouvât en lui les plus chaudes tendresses de sa lointaine enfance à l'égard de ce père déchu! En était-il ainsi pour Gabrielle? L'idée de la mort

possible de cet homme avec qui elle avait vécu des années, — cinq années, presque la moitié de la durée de son présent ménage, — réveillait-elle dans sa mémoire des images qui le lui rendaient vivant? Darras en frémit, sans se douter que les émotions subies par cette femme, désormais vouée à une inguérissable nostalgie des choses religieuses, étaient d'un tout autre ordre. Il ne les eût pas moins détestées. A cette nouvelle que cette existence si bassement traînée dans les pires désordres allait s'éteindre, la pensée de l'autre vie s'était tout d'un coup offerte à Gabrielle. Ce jugement d'outre-tombe qu'elle redoutait tant pour elle-même depuis qu'elle avait recommencé de croire, cette âme dégradée allait l'affronter, dans quelles conditions? Distinctement, elle avait vu la chambre de l'agonisant, le malheureux se débattant sous l'étreinte du mal, son fils auprès de lui, Berthe Planat, un médecin — et pas de prêtre ! Qui donc songerait à en appeler un ! Ce ne serait pas Lucien, qui ne croyait pas ; ce ne serait pas cette étudiante dont les mœurs révélaient assez l'absence de foi. Ce ne serait pas le médecin. Ils en auraient choisi un qui avait les mêmes convictions qu'eux. Ce ne serait pas le malade. Le peu de religion qu'il avait pu avoir s'était certes usé dans sa triste vie. Il n'avait plus de proche parent pour lui rendre ce suprême service de lui assurer ce pardon que la bonté de Dieu réserve même au repentir de la dernière minute. Plus de proche parent?... Et elle-même?... La phrase, qu'elle avait osé dire à Darras quand son secret lui avait enfin échappé, n'était pas le cri de surprise d'une exaltation passagère. Devant ce Dieu, dont personne ne rappellerait la redoutable

justice au mourant, elle était toujours la femme de ce malheureux. Si le devoir incombait à quelqu'un de procurer à cet homme la grâce des sacrements, c'était à elle. — Oui, mais elle portait le nom d'un autre... Elle vivait avec un autre... Elle était, légalement, la femme d'un autre... Elle en aimait un autre... Elle l'avait regardé, cet autre, avec une supplication au bord de ses lèvres qu'il lui permît d'aller là-bas, d'où il venait. Et elle s'était sentie incapable de formuler cette demande, d'en avouer le motif surtout... Elle s'était tue... Les quelques heures passaient cependant. Le soir avait succédé à l'après-midi, la nuit au soir... Albert et elle étaient derechef en tête à tête dans le cabinet de travail qui les avait vus prolonger des veillées si taciturnes, cette dernière semaine. Celle-ci s'écoulait pareille, sans qu'il levât les yeux d'un travail où il paraissait s'absorber. Elle ajoutait des points après des points à sa tapisserie commencée... Était-il encore temps de parler seulement?... Quelques heures?... Darras avait dit « quelques heures », et combien étaient déjà passées!... Minuit allait sonner... Il était inutile de parler ce soir. Mais demain matin, dès la première heure, elle parlerait, et, si elle n'en avait pas la force, elle sortirait sans avoir parlé. Elle irait chercher le Père Euvrard. Elle l'amènerait place François Ier... Elle se coucha sur cette résolution et cette espérance, pour être réveillée, le lendemain matin, par ce billet de son fils : « *Maman, mon père est mort cette nuit. J'ai besoin de te voir, de te parler. Il m'a demandé de le faire. D'après sa volonté, ses obsèques auront lieu dans le caveau de famille, à Villefranche-d'Aveyron. A mon retour, je te demanderai de me recevoir. Je suis très malheu-*

reux et je t'aime. Pense que je n'ai plus que toi. » Et il avait signé, comme dans son enfance : « *Ton petit.*

— « Ah ! » gémit-elle, « si j'avais parlé hier ! Si j'y étais allée ! Et il est trop tard !... Je pouvais le sauver. Je ne l'ai pas fait... C'est maintenant que je suis perdue. C'était mon mari et j'étais sa femme. Je l'étais toujours... J'ai été trop coupable !... »

IX

UN ADIEU

La souffrance de ce remords devait du moins être épargnée à cette âme, tourmentée par tant d'épreuves ; et chacune, en lui apparaissant comme une conséquence directe de la grande erreur de sa vie, avait redoublé sa foi. Elle avait pratiqué d'instinct ce conseil donné par un Père de l'Église et dont Joseph de Maistre a écrit que c'était un des plus beaux mots sortis d'une bouche humaine : « *Vis fugere a Deo? Fuge ad Deum :* Avez-vous peur de Dieu? Sauvez-vous dans ses bras... » Cette épreuve-là, celle d'avoir participé, faute d'un peu de courage, à la perte éternelle d'un être à qui l'avait engagée autrefois le plus solennel serment eût sans doute dépassé ses forces. La pauvre femme le sentit elle-même, et, tout de suite, elle chercha le moyen de savoir si réellement elle aurait désormais à porter ce poids sur la conscience. Quel moyen? Son fils allait partir pour Villefranche, s'il n'était pas déjà parti. Pouvait-elle d'ailleurs aller le trouver elle aussi, comme Darras la veille, dans l'appar-

tement où était mort Chambault, au risque de s'y rencontrer avec une Mlle Planat?... Attendrait-elle d'être bien sûre que la levée du corps eût été faite, pour se rendre à cette maison où elle ne se heurterait plus ni à Lucien ni à cette fille, afin d'interroger les gens de service?... Écrirait-elle au notaire, à ce M. Mounier qui lui avait le premier annoncé la maladie dont la terminaison foudroyante marquait une telle date dans sa vie?... Tous ces projets lui traversèrent l'esprit, devant ce billet de son « petit » qui, même à cette minute, et sans le savoir, se faisait encore une fois son bourreau. Elle finit par s'arrêter à un procédé détourné, mais il lui donnerait d'une manière certaine le renseignement, pour elle d'une importance tragique, qu'elle désirait. Elle écrivit à ce cousin du mort, dont il a déjà été parlé, le vieux général de Jardes, avec qui elle conservait des relations. Quand la réponse arriva, portée par un domestique, c'était le moment de dîner. Gabrielle était à table, ne parvenant pas à dissimuler une anxiété dont Darras ne soupçonnait guère le vrai motif. Comment ne pas l'attribuer à la nouvelle reçue le matin, et, l'expliquant ainsi, comment ne pas en souffrir lui-même? Ce lui fut un coup au cœur, après tant d'autres, de voir Gabrielle frissonner, quand le valet de chambre lui remit l'enveloppe en lui nommant l'expéditeur, le rouge de l'émotion envahir son visage, ses mains trembler un peu. Elle ouvrit ce message, et, en ayant pris connaissance, un autre tressaillement passa sur ses traits. L'enveloppe contenait une carte de M. de Jardes, avec un mot et la lettre de faire-part d'Edgar de Chambault, où se trouvait la mention : *muni des sacrements de*

l'Eglise. Un même retour de piété familiale avait fait désirer au mourant d'être enterré dans le caveau des siens, après avoir si tristement porté leur nom, et de finir comme il avait vu finir son père et sa mère, lui qui avait vécu au rebours de tous leurs principes. Il arrive sans cesse, et précisément chez les hommes de cette espèce, rejetons dégénérés d'une longue lignée de croyants, que le chrétien se réveille au moment suprême par un phénomène où il est permis de voir une preuve, entre mille, de la grande loi de la réversibilité. Toute famille est une. Certaines grâces, accordées dans des instants pareils à un descendant dégradé d'une race pieuse, n'attestent pas moins clairement cette unité, que les malheurs infligés aux héritiers vertueux d'un sang coupable. Ce sont là de ces évidences troublantes, inintelligibles, mais sans elles les détours secrets de la vie humaine seraient plus inintelligibles encore. Le cynique viveur dont les brutalités avaient rendu l'existence commune insupportable à la plus dévouée, à la plus délicate des épouses, et qui s'était remarié lui-même, en dépit de l'opinion de son monde, dans de si basses conditions, — le père inconscient qui n'avait caché à son jeune fils aucun des scandales de ses désordres, — l'incorrigible libertin qu'emportait avant l'âge une maladie provoquée par des habitudes d'ignoble intempérance, s'était rappelé, sur son lit d'agonie, les enseignements de sa lointaine enfance. Éclairé sur la gravité de son état par la consultation qui avait suivi la visite de Darras et peut-être par l'étrangeté même de cette visite, il avait demandé un prêtre. Il avait été administré. Le laconique libellé de cette lettre de faire-part racontait ce

suprême retour, et cette autre phrase : *L'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille, à Villefranche-d'Aveyron*, achevait de donner à cette fin d'un homme avili une dignité dont ses mœurs avaient trop manqué... C'était pour Gabrielle l'allégement d'un si terrible scrupule ! Tant de souvenirs étaient malgré tout réveillés en elle par cette annonce funéraire où son fils figurait et elle pas !... Elle en fut remuée, et d'autant plus profondément qu'elle sentit peser sur elle le regard interrogateur d'Albert. Elle posa la lettre sur la table, au lieu de la lui tendre, et le dîner s'acheva sans qu'elle eût fait la moindre allusion au contenu. Le nom de l'envoyeur, le format du papier, l'encadrement de deuil ne permettaient pas le doute. Darras regardait le large bord noir se détacher sur la blancheur de la nappe. Il y avait pour lui quelque chose d'insupportable dans cette simple feuille de papier dont la matérialité évoquait ce premier mari qu'il avait tant méprisé, tant haï aussi. Il la regardait, cette lettre de mort, tacher de sa souillure sa table de famille, à portée de la main de Jeanne, de l'enfant du second mariage, et il pensait :

— « C'est le faire-part de ce misérable. Je ne peux pas en douter. Pourquoi Jardes, qui a toujours été si correct avec moi, l'envoie-t-il à Gabrielle?... Pourquoi est-elle si troublée?... »

La réponse à cette question ne devait lui être donnée que dans la soirée, et après s'être endolori le cœur à cette dure sensation de l'*autre ménage*, toujours réel, toujours présent. Hélas ! si amère que fût pour lui cette explication qui attribuait le trouble de Gabrielle au rappel d'un odieux passé, ne l'eût-il pas préférée à la véritable? Ce

fut en redescendant de la chambre de leur fille dans son cabinet qu'elle lui dit :

— « Je ne t'ai pas parlé à table de la lettre de M. de Jardes, à cause de Jeanne. J'ai toujours si peur qu'elle ne devine ce que nous lui avons caché, que le père de Lucien vivait quand je t'ai épousé... »

— « Ta correspondance est à toi et à toi seule, tu le sais bien... » répondit Darras.

— « Je tiens à ce que tu lises cette lettre, » insista-t-elle. « Je ne veux plus avoir fait une démarche que tu n'aies pas sue. Je t'ai vu trop souffrir de mon silence... J'ai compris à l'expression de ton visage, pendant le dîner, et depuis, que tu avais deviné quel était ce faire-part. M. de Jardes me l'a envoyé parce que je lui avais écrit mon inquiétude sur un point où je pouvais croire ma responsabilité engagée... Mais lis... »

La carte du général ne contenait que quelques mots disant à Mme Darras qu'elle trouverait dans le billet mortuaire le renseignement qu'elle désirait. Sur ce billet, en effet, la ligne relative aux sacrements était soulignée au crayon.

— « Oui, » reprit Gabrielle, « tu m'avais dit hier qu'il y avait danger. J'avais trop de raisons de penser que personne dans l'entourage de ce malheureux n'appellerait un prêtre. J'ai eu l'idée de te demander de me laisser faire cette démarche... Je n'ai pas osé. Quand j'ai appris cette mort, ce matin, j'ai tremblé,.. »

Elle n'acheva pas. Darras avait regardé le billet de M. de Jardes, puis la lettre de faire-part. Il regardait sa femme maintenant avec une expression d'une détresse infinie et il implora :

— « Tu ne penses pas cela sérieusement? Dis-moi que tu ne le penses pas. »

— « Quoi? » fit-elle.

— « Que la présence d'un prêtre au chevet d'un mourant change quoi que ce soit au sort qui l'attend dans l'autre monde, s'il y en a un? »

— « Mais il y en a un, mon ami, dit-elle ; tu le sais bien, qu'il y en a un ! ...»

— « Je ne sais rien, que ce qui est établi scientifiquement, » répliqua Darras. « Mais admettons un instant que cet autre monde existe. Admettons un jugement après la mort, quoique cette idée d'une prime offerte à la vertu soit la destruction de la moralité supérieure. Ce jugement, pour être équitable, doit porter sur l'existence entière. En quoi peut-il être modifié par les gestes et les paroles d'un homme en surplis, autour d'un demi-cadavre qui garde à peine assez de connaissance pour penser et de souffle pour parler? »

— « Il suffit qu'il puisse se repentir, » répondit Gabrielle, « et s'unir pour son sacrifice aux mérites du Sauveur... C'est toute la foi chrétienne que ce rachat des pauvres pécheurs que nous sommes, par les douleurs qu'a subies pour nous l'Homme-Dieu. Les gestes et les paroles du prêtre ne sont que le moyen du sacrement. Oh ! » continua-t-elle d'un ton exalté, « toi qui aimes tant les idées élevées, comment n'admires-tu pas du moins celle-là, même sans y croire? Cette bonté d'en haut toujours prête à nous pardonner, quoi que nous ayons fait, pourvu que nous l'implorions au nom de ce Juste qui a voulu mourir, afin que nous vivions, et nous ne vivons que par lui !... »

— « Nous ne vivons que par notre conscience, »

interrompit Darras. « Tu me demandes pourquoi je n'admire pas cette conception, même sans y croire? Parce qu'elle est la négation de la conscience, précisément. Ce Sauveur, comme tu dis, c'est la victime substituée, c'est-à-dire le dogme d'injustice, s'il en fut jamais. »

— « Non, » interrompit Gabrielle avec plus de passion encore, « mais le dogme d'amour, de l'amour infini. »

— « Ne discutons pas, mon amie !... » dit Albert ; puis, après un silence, lui prenant les mains et du ton d'un reproche si tendre, si indulgent : — « Que nous étions heureux quand nous pensions de même ! Tu les regrettes pourtant, ces longues soirées où chacun de nous ne prononçait pas un mot qui n'eût son écho dans l'esprit et le cœur de l'autre, où nous nous aimions tant?... »

— « Nous penserons de nouveau de même sur tous les points, » répondit-elle avec exaltation, « j'en suis sûre, bien sûre... Cette fois nous serons dans la vérité. Quant à t'aimer, je t'ai trop prouvé à quel point je t'aimais, et pourtant je t'aimerai plus encore, bientôt, comme je ne t'ai jamais aimé, parce qu'alors j'en aurai le droit... »

Que signifiaient exactement ces obscures paroles? Darras eut trop peur de le comprendre. Il ne provoqua pas un commentaire que Gabrielle ne lui donna point. L'élan qui l'avait ramené vers sa femme s'était brisé. Il laissa retomber ces petites mains fiévreuses qui venaient de serrer les siennes d'une prise où il avait moins senti l'étreinte de l'amour, que celle d'une volonté résolue à en conquérir une autre. L'implacable aversion qu'il professait pour le système de croyances repré-

sentées par l'Église avait soudain remué dans son cœur. Il venait d'avoir l'évidence qu'il s'était mépris sur la gravité de la crise religieuse subie par sa femme. Il ne s'agissait pas seulement d'un effroi superstitieux produit par les événements de ces derniers jours : la querelle du beau-père et du beau-fils, et l'égarement obstiné de celui-ci. C'était vraiment la Foi qu'il avait devant lui, le phénomène moral le plus déconcertant, le plus irritant pour des esprits de la structure du sien. La lutte entre les espèces, cette inflexible loi de l'univers animal, a sa correspondance exacte dans le monde des idées. Certaines mentalités constituent de véritables espèces intellectuelles qui ne peuvent pas durer à côté les unes des autres. Se rencontrer, pour elles, c'est s'affronter, c'est se déchirer. Les convictions qui semblent les plus abstraites sont des principes vivants tout prêts à déployer contre des principes adverses une énergie destructive. Cet appétit de combat arrive bien vite à mettre en jeu toute la personne. En fait, penser d'une manière trop opposée sur quelques points essentiels, c'est toujours se haïr, s'aimât-on d'autre part aussi tendrement que Gabrielle et Albert. Celui-ci sentit se réveiller en lui cette hostilité, bien voisine d'être cruelle, qu'il avait éprouvée la semaine précédente, à la première confidence de sa femme. Il eut, cette fois encore, la force de se dompter. L'aurait-il au prochain conflit, et quand elle formulerait en termes positifs l'exigence dissimulée sous ces termes encore vagues : « parce qu'alors j'en aurai le droit? » Il eut peur qu'elle ne se laissât entraîner jusque-là, dès aujourd'hui. Brusquement, pour éviter un pareil entretien dans cette minute où il se

possédait à peine, il prétexta la nécessité, absolument invraisemblable à cette heure, d'une course oubliée, et il sortit de la chambre, puis, quelques minutes plus tard, de la maison, sans qu'elle eût essayé de le retenir. Tandis qu'il s'en allait, droit devant lui, à travers les rues, dans l'ombre, trompant par une marche forcée, l'agitation violente où l'avait jeté ce bref entretien, elle, immobile sous la lampe, les mains croisées devant son métier qu'elle ne touchait pas, se demandait quand elle aurait le courage de prononcer une certaine phrase. Elle l'avait eue sur les lèvres, et le libre-penseur l'y avait lue assez distinctement pour en appréhender avec terreur la menace informulée. La mort avait affranchi la divorcée de l'ancien lien. Elle pouvait devenir la femme d'Albert devant Dieu, l'épouser religieusement. L'insurmontable obstacle avait disparu. Était-il possible que le père de Jeanne, et qui permettait cependant que leur fille fût élevée catholiquement, refusât à la mère ce mariage à l'église, consécration suprême de leur foyer? Elle se répondait que non, et cependant la crainte lui serrait le cœur... S'il refusait pourtant, que devenir?...

Cette sensation, commune à tous les deux, qu'une des données essentielles de leur vie venait d'être modifiée par cette mort inattendue du premier mari, eut pour effet de suspendre, durant quelques jours, la discussion, qu'ils savaient l'un et l'autre inévitable, sur ce mariage religieux. Ce recul devant cet entretien, d'une suprême importance pour l'avenir de leur ménage, ne procédait pas chez elle et chez lui de la même cause. Comment Albert eût-il provoqué une conversation qui supposait

que cet événement avait modifié ses rapports avec sa femme, alors que son orgueil s'efforçait de ne pas l'admettre? Pour lui, Gabrielle avait été sa femme du vivant de Chambault. Chambault mort, elle l'était toujours, dans des conditions qu'il voulait considérer comme identiques. Ce n'était pas le veuvage qui l'avait affranchie, c'était le divorce. Gabrielle, au contraire, venait, à ses propres yeux, de devenir libre par le veuvage. Elle était sortie de cette équivoque du divorce dont elle avait tant souffert ces derniers mois. Sortie?... Pas entièrement, puisque le lien qui l'attachait à Albert n'était encore que cette union civile qui, pour sa conscience actuelle, ne comptait plus. L'idée d'être mariée enfin à cet homme qu'elle aimait tant, du seul mariage auquel elle crût maintenant, la soulevait d'une espérance si douce qu'elle en avait peur. Elle désirait si vivement obtenir de lui ce consentement qu'elle hésitait à le lui demander. Elle ne se le dissimulait pas : l'état actuel ne pouvait durer. Il fallait qu'ils s'expliquassent. Elle ne voulait pas douter du succès de sa démarche, et cependant elle la remettait... A quel moment?... Pourquoi?... Tous les jours, des hommes qui ne croient pas acceptent d'épouser chrétiennement une jeune fille qu'ils aiment et qui ne consentirait pas à être leur femme en dehors du sacrement. Ils ne se regardent pas comme déshonorés. Elle se tenait ce raisonnement, se démontrant qu'il en serait de même pour Darras. Puis, la connaissance qu'elle avait de ce caractère la contraignait de sentir l'incertitude de cette analogie, quand il s'agissait de lui. La perspective de la résolution à prendre, s'il s'acceptait pas de régulariser leur ménage, l'accablait à l'avance. Elle s'effor-

çait de ne pas y penser. Pendant toute cette semaine qui s'écoula, entre le départ de son fils et son retour, elle remit chaque matin au soir et chaque soir au lendemain cette bataille décisive. Elle trouvait une excuse à sa faiblesse dans les préoccupations qu'elle gardait, à travers ses propres troubles, sur l'issue des difficultés avec ce fils, suspendues seulement par son funèbre voyage à Villefranche. Il lui avait annoncé sa visite dès son retour. Elle s'attendait qu'à ce moment-là il renouvelât sa demande d'une autorisation qui maintenant dépendait d'elle seule, Elle avait une telle habitude, et depuis tant d'années, de toujours s'appuyer sur Albert dans les circonstances importantes, que la perspective d'aborder cette lutte sans être en plein accord avec lui la déconcertait par avance. Il était préférable que cette affaire de son opposition légale à ce mariage de Lucien eût été réglée d'abord. La mère était d'ailleurs bien inquiète du changement de plus en plus accentué de Darras à ce sujet sur lequel elle l'avait vu si net, si passionné, avant la visite place François Ier et la rencontre avec Mlle Planat. Un travail s'accomplissait en lui. Dès le lendemain de ce soir où la lettre de faire-part avait provoqué cette conversation, prologue assuré d'une autre plus grave elle en avait eu une seconde preuve. Elle lui avait demandé s'il ne convenait pas de faire venir leur notaire pour bien arrêter les mesures à prendre, la mort du père ayant annulé l'autorisation donnée.

— « A quoi bon froisser Lucien?... » avait répondu Darras. « Mais oui. Attends sa visite. Tu agiras en conséquence. Il ne peut rien faire sans toi... Vois-le venir... Pour toi-même, il vaut mieux n'avoir pas créé de nouvel incident. Nous avons aujourd'hui

deux années pleines devant nous, jusqu'à ce qu'il puisse te faire des sommations.

— « Deux années? » avait répété la mère. « Mais comment vont-elles se passer, ces deux années? Il a une fortune maintenant. Cette fille ne lâchera pas sa dupe. »

— « J'aurais pensé comme toi avant d'avoir vu Mlle Planat. Mon sentiment de la justice m'empêche de croire, sans des preuves plus indiscutables, qu'elle soit fausse et intéressée. Je te l'ai dit tout de suite. Son regard, sa voix, son attitude, ses paroles, tout chez elle m'a étonné. Il faut avoir le courage de réformer ses jugements quand on s'est trompé, dût-on s'humilier soi-même. L'équité l'exige. Est-ce le cas? Nous aurons bientôt une occasion de savoir très exactement à quoi nous en tenir. Cette femme a de l'influence sur Lucien, c'est certain, une immense influence... Nous verrons comme elle l'emploiera... J'ai causé avec elle. Si par hasard Lucien lui avait menti jadis sur nos intentions, elle est renseignée maintenant. Je lui ai dit ce que tu pensais et ce que je pensais. Si elle a un peu de noblesse dans sa façon de sentir, elle tiendra à honneur de ne pas laisser durer le malentendu qui a fait partir Lucien... La fortune dont tu parles a du moins un avantage : c'est un prétexte tout trouvé pour qu'il s'établisse chez lui, sans que cette vie à part constitue une rupture avec nous. »

— « Tu n'espères donc plus qu'il rentrera? » avait-elle demandé. « Tu en paraissais si convaincu? Tu me l'avais tant promis?... »

— « J'en étais sûr alors... Je le suis moins, pour une raison qui doit plutôt calmer tes inquiétudes. J'ai cru qu'il reviendrait tant que j'ai été persuadé

de l'indignité de cette femme... Mais si l'enquête entreprise sur elle ne produit rien? S'il n'y a rien en effet dans son passé? Je t'assure que je commence à croire qu'il n'y a rien. »

Et quelques jours plus tard :

— « J'ai eu des nouvelles de la place Beauvau. La réponse est arrivée de Clermont. Les témoignages recueillis là-bas sont unanimes. Mlle Planat n'y a donné durant ses études que des exemples de travail et de bonne tenue. Son histoire à Paris a été colportée avec rage par les quelques professeurs et étudiants cléricaux de l'Université, précisément parce qu'elle avait été irréprochable durant sa préparation à ses examens. Elle les avait passés très brillamment, et l'on connaissait ses idées et celles d'un oncle qui l'a élevée, un des chefs des socialistes de la ville. Il reste à recueillir les renseignements sur sa vie au Quartier Latin. Ce sera plus long... Si l'on ne trouve rien non plus de ce côté-là, en dehors de cette liaison qu'elle avoue, ma conscience m'obligera de me donner tort vis-à-vis de Lucien. »

— « Tu ne me conseilleras pourtant pas de consentir à son mariage?... » dit la mère.

— « Je te conseillerai de parler à ton fils en toute franchise, comme nous avons fait la première fois. Moi-même je lui dirai mes doutes actuels, comment ils me sont venus, pour quels motifs j'ai pensé d'abord d'une manière, puis d'une autre. Nous serons en droit alors de lui demander qu'il patiente ces deux années, et nous serons très sûrs de n'avoir pas commis une injustice. Depuis cette conversation, cette terreur me hante, et elle m'est par trop pénible... »

Ainsi Gabrielle risquait d'avoir à lutter contre Albert en luttant contre Lucien à propos de cette créature ! Son aversion de mère à l'égard de la séductrice demeurait d'autant plus intransigeante qu'elle-même se trouvait, comme épouse, dans une situation plus incorrecte. A un moment donné, elle avait pu, emportée par le délire du remords, assimiler son état de femme divorcée et remariée civilement à celui d'une irrégulière, comme était la malheureuse fiancée de son fils. En réalité, tout son être intime se révoltait à la pensée qu'une telle comparaison fût seulement possible. Qu'il lui tardait qu'elle ne le fût plus !... Vingt fois, durant cette semaine d'un dernier et angoissant atermoiement, elle fut tentée de retourner chez le Père Euvrard, sûre que le vieux prêtre lui donnerait l'ordre de poser aussitôt à son mari selon le Code la question qui devait le décider à devenir son mari selon l'Église. Vingt fois, elle repoussa cette idée d'une visite qu'il faudrait ou taire à Darras, — et elle ne se le pardonnerait pas, — ou lui dire, et il ne lui pardonnerait pas d'avoir de nouveau mis un tiers entre eux. Et elle attendait, d'une attente, que rendait plus fiévreuse une totale absence de nouvelles du côté de son fils, depuis le billet, si tendre pourtant, par lequel il lui avait annoncé la mort de son père. Qu'il dût prolonger son séjour dans l'Aveyron, où il avait désormais quelques gros intérêts, elle le comprenait. Que se passait-il pour que, dans cet éloignement forcé, il n'éprouvât plus le besoin de se rapprocher d'elle par le cœur? De courrier du matin en courrier du soir, elle attendait une lettre qui lui annonçât un prochain retour ou qui du moins lui expliquât cette absence. Le

courrier n'apportait rien, et elle se perdait en conjectures, parfois insensées : une maladie subite qu'on lui cachait ; le mariage avec Mlle Planat célébré là-bas, grâce à l'ignorance ou à la complicité d'un maire de campagne... Que savait-elle?... Son épouvante la reprenait d'une expiation plus redoutable encore du scandale qu'avait été son ménage, cette longue intimité avec un homme que le monde, qu'elle-même appelait son mari, et qui ne l'était pas !... Elle tremblait et concevait, avec toute sa ferveur, le ferme propos de parler à Albert le jour même que Lucien serait revenu. Elle finit par transformer cette résolution en un vœu et par aller à Saint-Sulpice promettre à Dieu d'avoir ce courage. Telle était sa sincérité qu'au moment où elle reçut enfin du jeune homme cette lettre si désirée, où il lui annonçait sa rentrée à Paris et sa visite pour le lendemain, elle pensa se trouver mal. L'échéance était arrivée à laquelle il ne lui vint pas une seconde l'idée de manquer. Son fils ne serait pas plus tôt sorti de chez elle que l'entretien avec son mari aurait lieu. Ce dernier était là justement, un peu inquiet de l'avoir vue qui pâlissait ainsi, et, après avoir pris connaissance du billet, cause de ce saisissement :

— « Il faut être plus maîtresse de toi, » lui dit-il avec douceur ; puis, hésitant un peu : — « d'autant plus que cette entrevue sera, je le crains, douloureuse... — Oui, » insista-t-il, « quand je me suis trouvé en face de Lucien, place François Ier, j'ai eu l'impression qu'il avait encore changé... Je ne t'en ai pas parlé sur le moment, mais il vaut mieux que tu sois prévenue. Je crains que les dispositions

où il était déjà vis-à-vis de notre ménage n'aient été très aggravées... »

— « Tu m'as dit pourtant qu'il n'y avait rien eu entre vous à ce moment-là?... répondit la mère.

— « Il n'y a pas besoin de paroles entre gens qui se connaissent comme nous nous connaissons, » reprit Darras. « Le regard suffit. Je l'aurais mieux aimé tel que nous l'avons vu ici, violent, injuste, furieux. Mais j'existais pour lui. Toute sa colère, c'était son affection exaspérée. »

— « Et l'autre jour?... Achève... »

— « L'autre jour, j'ai senti que je n'existais plus pour lui. J'ai bien pensé depuis à ce parti pris de ne plus me connaître, que j'ai lu distinctement dans ses yeux... Je ne te répéterai pas les réflexions que j'ai faites. Tu les devines. Je peux m'être trompé. Si j'avais vu juste, cependant, cette première conversation entre toi et lui, revenant d'où il revient, risquerait de te réserver des surprises. Tâche donc de t'y bien préparer et d'y apporter du calme, beaucoup de calme. Les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes. Tu n'as plus à craindre un coup de tête immédiat. La loi est pour nous... Tâche seulement que Lucien ne sorte plus d'ici pour n'y plus revenir... »

Il n'ajouta rien. Visiblement les impressions qu'il résumait dans ces termes ambigus avaient été si amères qu'insister davantage lui était pénible. Cet avertissement correspondait trop à certaines idées éveillées chez Gabrielle par le silence de son fils durant ces huit jours. Elle n'essaya pas d'arracher à son mari des explications qui lui auraient coûté à lui, et qui, à elle, n'auraient rien appris.

Lorsque, vingt-quatre heures plus tard, Lucien entra dans le petit salon où, l'autre semaine, de si terribles paroles s'étaient prononcées entre eux trois, elle comprit, dès le premier coup d'œil, que son mari ne s'était pas trompé. Elle avait devant elle quelqu'un qu'elle ne connaissait pas tout à fait. D'avoir assisté aux derniers jours de son père, d'être allé ensuite dans ce coin de province d'où sortait leur lignée, d'avoir vécu cette semaine entière avec des parents et parmi les souvenirs du mort, avait suscité chez le jeune homme des pensées et des sentiments bien différents, et de ceux qu'il avait eus autrefois, et de ceux même dont l'éclat avait rempli cette pièce. Gabrielle touchait à la plus dure épreuve qui puisse atteindre une femme divorcée et remariée : son enfant avait cessé de lui donner complètement, absolument raison. Ce geste presque instinctif qu'il avait encore eu dans le billet écrit pour lui apprendre la catastrophe, ce caressant mouvement vers elle dans la peine, il ne l'avait déjà plus. Il n'était plus « son petit ». Malgré lui peut-être, il était son juge. Elle lut cela sur son visage amaigri, dans ses prunelles brillantes, sur sa bouche frémissante, avant même qu'il n'eût parlé, et, du même coup, cette question du mariage avec Berthe Planat, dont elle avait été tellement inquiète, passa au second plan de ses préoccupations. La différence entre leur dernière entrevue, si douloureuse, et si tendre encore, et celle d'aujourd'hui fut bien marquée par ce très petit fait, mais très significatif : ni lui, ni elle ne se précipitèrent au-devant l'un de l'autre comme alors. A peine si elle se leva du fauteuil où elle travaillait, afin de l'embrasser, longuement et silencieusement. La force lui aurait manqué

pour aller à lui, tant elle appréhendait ce changement du cœur du jeune homme, annoncé par Darras, et, tout de suite, un autre petit fait, plus significatif encore, augmenta son trouble : l'opposition entre les vêtements de grand deuil que portait Lucien et sa toilette. Elle l'avait pourtant choisie presque sombre, sa fine sensibilité de femme ayant prévu ce contraste. Puis, tremblant qu'Albert ne fût froissé, elle n'avait pas osé se mettre tout en noir. Lucien aussi tressaillit devant ce visible symbole du divorce qui continuait de séparer son père et sa mère d'une séparation plus profonde que la mort, et ce fut d'une voix triste qu'il répondit, quand elle lui eût demandé affectueusement :

— « Tu as été bien ébranlé, mon pauvre enfant, bien atteint?... »

— « Oui, maman, plus que je ne peux te le dire. »

— « Mais tu peux me le dire..., » insista-t-elle. « Je peux tout entendre... La mort, vois-tu, efface bien des choses, et, du moment que tu as un chagrin, surtout celui-là, sois très sûr que j'en prends ma part. »

— « Je le sais, » dit-il, « mais causer de tout cela, même à toi, me ferait du mal... C'était mon père, et quelques torts qu'il ait eus à ton égard, à mon égard aussi, en le voyant mourir, j'ai senti que je gardais pour lui, au fond de mon cœur, une tendresse que je ne soupçonnais pas... Il est mort très paisiblement. Il avait eu quelques crises de délire bien pénibles. Ce délire a disparu. Il a réclamé un prêtre. J'ai cru devoir accéder à son désir. Après le départ de ce prêtre, il a encore eu une demi-heure lucide, où il m'a parlé. Ensuite une espèce de torpeur l'a envahi, et il a passé sans autres signes de

souffrance. On lui faisait des piqûres d'éther qu'il ne sentait même pas... C'est dans ce dernier entretien qu'il m'a chargé pour toi d'un message, comme te l'a dit mon billet. Il a voulu que je te demande pardon, en son nom, de n'avoir pas été pour toi ce qu'il aurait dû être. Il a pu commettre bien des fautes, maman. Je te le jure, ce n'était pas un mauvais homme. Lui pardonnes-tu? Dis-moi que tu lui pardonnes. J'ai besoin que tu me le dises... »

— « Je lui pardonne, » répondit simplement Gabrielle, que son fils interrompit aussitôt, comme s'il redoutait toute autre parole.

— « Merci, » reprit-il, « en son nom et au mien... » Il fit signe à sa mère de ne pas ajouter un mot, et il se mit la main sur les yeux une minute, du geste de quelqu'un qui comprime une émotion trop intense. Puis, redevenu plus calme : — « Tu viens de me faire beaucoup de bien, maman, et je voudrais que nous puissions en rester sur cette impression qui m'a été si douce. Mais il y a un autre point qu'il faut aborder. Il serait puéril de le remettre. Ce n'est d'ailleurs que la suite de notre conversation de l'autre jour, où nous n'avons été très maîtres de nous, ni toi, ni moi, ni... » — Il ne nomma pas son beau-père et conclut presque brusquement : — « Enfin, tu as deviné qu'il s'agit de mon mariage... »

— « Est-il très nécessaire que nous en parlions maintenant? » dit la mère. « Je viens de te voir si ému? J'ai été si émue moi aussi. Nous avons senti de même sur ce sujet si délicat... Ne posons pas dès aujourd'hui les questions qui nous divisent... »

— « C'est aujourd'hui cependant que cette affaire doit être réglée, » répondit le jeune homme, avec décision. — « D'ailleurs la phrase que tu viens

de prononcer me renseigne suffisamment sur tes intentions. Permets-moi de te les faire préciser. Ce ne sera pas très long, et tu peux constater que je ne suis plus exalté. Réponds-moi donc en toute franchise. Je le sais par mon notaire, M. Mounier : tu es au courant de la démarche que j'avais faite auprès de mon père. Je l'ai faite, et je m'en suis cru le droit, parce que l'empêchement mis à mon mariage ne venait pas vraiment de toi. S'il était venu de toi, je veux dire de toi seule, j'aurais hésité avant d'employer le moyen que me donnait la loi... Ce n'est pas contre toi que j'ai agi. Je tiens à te l'avoir affirmé. En tout cas, à tort ou à raison, j'ai agi. Tu sais par M. Mounier le résultat : j'avais obtenu de mon père son consentement. Il me l'avait accordé, remarque-le, en pleine connaissance de cause. Je ne lui avais rien caché, j'y insiste, rien, des conditions où se trouve Mlle Planat. Il était malade, c'est vrai, et il se sentait s'en aller, mais il avait toute sa tête. Il a voulu me prouver qu'il m'aimait en ne s'opposant pas à une union dont il a compris qu'elle était mon plus passionné désir, et qu'elle sera mon bonheur. S'il avait vécu deux semaines de plus, ce mariage aurait eu lieu. Sa disparition annule son consentement devant le Code. C'est de toi seule maintenant que dépend l'autorisation à ce mariage. Confirmeras-tu, ou non, la dernière volonté que mon père ait manifestée à mon égard? »

— « Je ne veux pas accepter que la question soit posée entre nous dans ces termes, » dit vivement la mère. Son cœur lui battait jusque dans la gorge pendant qu'elle parlait, tant la dernière interrogation de son fils avait touché en elle une plaie vive.

— « Quand tu m'as parlé de pardon tout à l'heure, je crois t'avoir répondu comme je devais, et bien sincèrement. Ne me demande pas d'aller plus loin et de tenir compte d'une volonté qui, pour moi, n'a jamais été légitime... Tu vois que j'avais raison quand je te suppliais de ne pas aborder ce sujet. Tu me forces à te dire des mots que j'aurais tant voulu ne pas te dire. Cette démarche que tu viens de rappeler, tu ne sais pas combien elle m'a rendue malheureuse, combien j'en ai pleuré... Tu prétends ne l'avoir pas faite contre moi? Je ne peux pas accepter, non plus, que tu me sépares d'Albert, de mon mari, de cet homme excellent, à qui tu as donné si longtemps ce nom de père, et qui l'a mérité par son dévouement, qui le mérite toujours. Dans notre tendresse pour toi, nous ne faisons qu'un... Encore hier, quand ta lettre est arrivée, veux-tu savoir quel a été son souci? Un seul, celui que ce malentendu si cruel entre nous trois prît fin. « *Tâche seulement que Lucien ne parte pas d'ici pour n'y plus revenir,* » ce sont ses propres paroles... Et si tu savais aussi combien il a saisi l'occasion de plaider pour toi?... J'ai peut-être tort, mais je t'aurai tout dit... Il a vu cette personne que tu veux épouser : dans quelles circonstances, faut-il te le rappeler? Il était allé place François Ier, parce qu'il croyait alors que tu étais la victime d'une intrigante. Il voulait parler, tu devines à qui, et tu comprends pourquoi... Rien que sa présence dans cet appartement et pour ce motif ne suffirait-elle pas à te prouver ce que tu es pour lui?... Il ne t'a jamais fait un plus grand sacrifice. Il voulait te sauver à tout prix. Le hasard a fait que cette jeune fille et lui se sont expliqués. Elle lui a produit une im-

pression très différente de celle qu'il attendait. Je mentirais si je disais qu'il a changé d'idées entièrement à son égard. Il dit cependant que nous l'avons peut-être jugée un peu vite. Avoue que nous avions des motifs bien naturels de la redouter?... Mais enfin, s'il nous était démontré qu'elle est vraiment telle que tu la vois, si nous avions la certitude qu'elle serait pour toi une bonne femme, je pourrais, moi aussi, modifier un jour ma façon de penser. Cela ne peut être que l'œuvre du temps. C'est donc du temps que je te demande pour te donner une réponse définitive, et il n'est que juste de m'en accorder... »

Elle avait prononcé ces phrases, où son passionné désir de défendre son second mari contre le fils du mort éclatait si naïvement, en cherchant au fond des yeux de Lucien une lueur d'hésitation qu'elle n'y trouva point. La physionomie du jeune homme s'était au contraire assombrie davantage et comme durcie. Il ne répondit rien d'abord. Il s'était levé et il se mit à marcher de long en large dans la chambre. Tout d'un coup il s'arrêta devant elle, et, saccadant ses phrases, précipitamment, la lèvre amère, il lui dit :

— « Du temps? A quoi bon?... Il y a des choses que le temps ne peut pas changer. Le temps n'empêchera pas que M. Darras n'ait insulté ma fiancée, et moi avec elle, ici même, d'une manière qu'il ne peut plus réparer. Le temps n'empêchera pas qu'il n'ait revendiqué des droits sur toi aux dépens des miens et que je n'aie dû m'en aller, et toi, tu m'as laissé m'en aller, moi, ton fils, parce que, dans cette maison, tu n'es pas chez toi, tu es chez vous... Oui. Il faut que tout ait été dit, c'est mon avis. Où le

passerai-je, ce temps que tu me demandes? Où sera mon foyer, mon intérieur?... Chez vous?... Maintenant?... Jamais, je ne pourrais pas... »

— « Lucien, » s'écria-t-elle, en se levant à son tour et lui prenant les mains, « tu ne dis pas ce que tu penses... Ce n'est pas possible que tu sentes ainsi... Ce n'est pas vrai... »

— « Ce n'est que trop vrai, » répondit-il.

— « Que trop vrai? » répéta-t-elle. « Mais non... La rancune t'égare. Elle te rend trop dur, trop ingrat... Oublie ces deux affreuses semaines. Souviens-toi du passé. Tu ne peux plus vivre chez nous? Oui, trop ingrat... Oh! tu n'as donc pas été heureux ici? »

— « J'y ai été heureux », répondit-il.

— « On ne t'a pas aimé? Ose le dire. »

— « On m'a aimé. »

— « Mon mari n'a pas été pour toi le meilleur des amis, pendant des années? »

— « Il l'a été. »

— « Alors, comment as-tu pu articuler ces paroles monstrueuses? »

— « Elles ne sont pas monstrueuses, maman, encore une fois elles sont vraies?... Ce n'est pas du passé qu'il s'agit, c'est du présent et de l'avenir. Cette idée que je suis de trop ici a commencé de grandir en moi, voici très longtemps... Ce furent d'abord des jalousies. Que je me suis appliqué à te les cacher! Je ne m'en estimais pas. Ce n'était pas ta faute si je souffrais que tu ne fusses pas à moi davantage. C'étaient des riens. En veux-tu un exemple? Tu ne recevais pas une lettre de moi sans la *lui* montrer. J'en ai tant déchiré, au régiment, à cause de cette misère!... Il y eut ensuite

bien des froissements. Ce n'était pas sa faute, à lui non plus. J'appelais ton mari mon père. Il me traitait comme un fils, avec cette autorité qui s'étend aux moindres détails de la vie. Je me suis tant irrité là contre !... Et puis il y a eu sa grande injustice pour ma fiancée, et ma désillusion sur son caractère. J'ai trop souffert que tu lui donnasses raison contre moi dans une circonstance où je ne l'estimais pas... Enfin, et surtout, il y a eu ces quelques jours auprès de mon vrai père, depuis ce moment où je suis allé chez lui, presque honteux d'y aller... Le sentiment que je l'ai vu me porter m'a retourné le cœur. J'ai compris qu'il se repentait. Assis au chevet de son lit, et causant avec lui indéfiniment, je l'écoutais se souvenir de sa vie manquée. J'ai trop eu la preuve qu'il avait valu mieux que cette vie. Sans cesse ses regrets allaient à toi, aux jours de vos fiançailles, à ma naissance... C'était fou, sans doute : en l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher de rêver. Je vivais en pensée l'existence que j'aurais eue entre vous deux si les choses s'étaient arrangées d'une telle manière que tu pusses ne pas le quitter. Qui sait? Les bons côtés de sa nature se seraient peut-être développés. Il en avait tant. Je l'ai trop compris encore à ce que m'ont raconté de lui ses compagnons d'enfance et de jeunesse, à Villefranche... Je ne t'accuse pas, maman. Tu n'as pas eu la force de supporter ses défauts au delà d'un certain point, même à cause de moi. Car j'existais !... Je ne t'en ai pas voulu ; mais tout ce qui a été, par comparaison avec ce qui aurait pu être, m'est devenu trop pénible. Ce n'est pas juste, peut-être ; mais je te le repète, je ne te juge pas. Je sens tout haut, devant toi... Je vais te quitter. Je vais vivre

d'une vie contraire à tes idées, à tes désirs. J'ai voulu t'en avoir déclaré toutes les raisons. Je ne suis pas un mauvais fils. Mais rentrer ici, reprendre ma place dans votre intérieur, à présent, je n'en aurais pas la force... J'y serais trop misérable... »

Tandis que Lucien parlait, Mme Darras le regardait sans une larme, sans un sanglot, les prunelles fixes, dans cet état d'anéantissement subit qui s'observe au cours de certaines catastrophes où l'excès de la douleur paralyse toute réaction. Elle avait bien souffert depuis ces deux semaines; elle s'était bien heurtée, et avec quels remords, aux conséquences, toujours renaissantes autour d'elle, de ce second mariage, consenti jadis après une telle lutte de conscience ! Elle n'avait pas souffert comme cela. Ce n'étaient plus les conséquences de son acte qu'elle avait devant elle. C'était l'acte même, que la plainte étouffée de son fils lui rendait présent et comme concret. En pensée et dans l'éclair d'une hallucination rétrospective, elle avait retraversé toutes les étapes qui l'y avaient conduite. La première avait été le départ de l'hôtel Chambault. Elle s'en était crue justifiée alors. Si cependant elle avait été plus patiente encore; si elle n'avait pas introduit, sur le conseil d'hommes de loi, cette demande en séparation qui avait exaspéré la rancune du père de Lucien? Il lui avait demandé de revenir à l'époque de ce procès, une autre fois encore. Elle avait refusé. Plus tard, quand il avait voulu transformer la séparation en divorce, elle avait, toujours sur les mêmes conseils, affecté de ne pas s'y opposer. C'était vrai, pourtant, qu'elle avait sa part de responsabilité dans ce divorce; vrai encore qu'en se remariant, alors que son fils

existait, — quelle parole à prononcer pour ce fils et pour elle à entendre ! — elle s'était condamnée à ne pouvoir rien répondre, si jamais il lui disait : « Tu m'as sacrifié. » Pour qu'elle fût absoute à ses propres yeux, il fallait que son enfant ne protestât jamais contre l'intrusion de l'étranger. Il faisait pis que protester. Il partait. La tragédie familiale qu'enveloppe virtuellement tout divorce arrivait à son suprême et logique épisode. Le second mariage manifestait sa radicale incompatibilité avec les débris restants du premier. Était-ce là ce qu'avait voulu la mère? Hélas ! C'était ce qu'elle avait fait, et elle gémit :

— « Tu répètes que tu ne me juges pas, mais me dire que, chez moi, tu n'es plus chez toi, que tu es misérable auprès de moi, dans ma maison, quel jugement plus cruel peux-tu porter?... Mais je ne l'accepte pas. C'est un horrible cauchemar. Je ne t'ai pas entendu me parler ainsi, toi, mon Lucien !... Non, je n'y crois pas... Tu es trop sensible, Albert aussi. Vous êtes tous deux des orgueilleux et des timides. Je vous connais si bien ! Vous avez laissé s'établir entre vous un affreux malentendu. Il faut que vous vous expliquiez. Il n'a jamais su ce que tu pensais, je te le jure... Tu le lui diras, comme tu me l'as dit, et il n'en restera plus rien, rien, rien... »

— « Pauvre maman ! » répondit le jeune homme. « Pourquoi nous mentir les uns aux autres? Pourquoi reculer devant une évidence que nous avons eue tous les trois, si vive, si indiscutable, à cette même place?... Mon beau-père ne sait pas ce que je pense? Mais si, maman, il le sait, et tu sais, toi, qu'il le sait... Tiens, à cette minute, et pendant que nous

nous parlons, il est là, dans son cabinet, derrière cette porte, et il n'entre pas !... Pour quel motif, sinon parce qu'il n'y a plus place pour nous deux auprès de toi? Et, toi-même tu le sens si bien aussi, que tu n'iras pas le chercher, que tu ne provoqueras pas cette explication entre nous et devant toi. Tu te rends trop bien compte qu'elle est inutile et qu'elle serait trop dangereuse... »

— « Elle est nécessaire, » dit Gabrielle, « et je vais le chercher. »

Elle marcha d'un pas décidé vers la porte qui séparait le petit salon de la bibliothèque. Sa main souleva la tapisserie pour chercher la poignée de la serrure, et puis elle ne la tourna pas. Une seconde elle demeura ainsi, secouée d'un tel tremblement qu'elle dut s'appuyer contre le chambranle. Sa main retomba sans qu'elle eût achevé son geste. Elle quitta cette porte qu'en effet elle n'avait pas osé ouvrir, et elle revint vers son fils en disant :

— « Tu as raison... J'ai peur... Mais, malheureux enfant, ne comprends-tu pas que je vous aime tous deux, toi autant que lui, lui autant que toi... C'est à cause de cela que je ne supporterais pas de vous revoir l'un en face de l'autre. Mon fils ! mon fils ! J'ai peut-être été bien coupable envers toi en divorçant et en me remariant. Mais je te jure qu'en ce moment j'en suis trop punie. »

— « Toi? » s'écria le jeune homme, « coupable envers moi...? Toi, ma chère maman?... Ne te dis pas cela, je t'en conjure, ne le pense pas !... » — Il l'avait forcée de s'asseoir dans un fauteuil et il s'était mis à genoux devant elle en lui baisant les mains, bouleversé jusqu'au fond de l'être par ce

cri de martyre jeté vers lui. — « C'est moi qui suis coupable, moi qui mérite d'être puni, puisque j'ai pu te donner cette impression d'un reproche et d'une plainte?... Et je n'étais venu que pour t'affirmer, pour te répéter mon culte, ma dévotion... Je voulais bien te faire comprendre que, même sorti de la maison, je te garderai la meilleure part de ma tendresse, toujours, toujours... Toi punie? Et de quoi? D'avoir été trop simple, trop sincère, d'avoir trop cru que tous les cœurs ressemblaient au tien... Ils ne lui ressemblent pas. Ils ne sont pas comme lui toute bonté, tout amour, le mien tout le premier. Regarde-moi. Souris-moi... » — Et il ajouta douloureusement : — « Pense que nous resterons si longtemps peut-être sans nous revoir... »

— « Alors, c'est décidé, » implora-t-elle avec un sursaut, « tu t'en vas d'ici? »

— « Oui, » répondit-il. « Tu viens toi-même d'éprouver que j'ai raison... » — Et il montrait la porte qu'elle n'avait pas eu le courage d'ouvrir, — « et de me le dire. Après ce qui s'est passé, et avec les sentiments que je t'ai laissé voir, il m'est interdit de vivre entre vous. Ce n'est plus ma place. J'ai rencontré une femme que j'aime et qui m'aime. Elle a toutes mes idées et j'ai tous ses goûts. Nos façons de sentir et nos principes sont identiques. C'est ma femme, enfin celle avec qui je pourrai construire un foyer comme je le rêve. Le pauvre mort l'avait compris, lui. Comprends-le aussi, et donne ton consentement à notre mariage. »

— « Non ! » fit-elle en dégageant ses mains de l'étreinte suppliante de Lucien. Elle secoua la tête et répéta : — « Non... non... Je t'ai demandé d'attendre. Est-ce trop exiger?

— « Et moi, » interrompit-il en se relevant, « je t'ai dit pourquoi je ne veux pas attendre. Ma vie est là, devant moi, je veux la vivre. Je le veux et je le dois. Mlle Planat a été trop malheureuse et trop injustement. J'ai promis de lui rendre en bonheur tout ce qu'elle a souffert par la cruauté et l'iniquité du monde. En venant ici, je prévoyais ton refus. Je l'y ai préparée et je l'ai amenée à consentir au parti que je vais te dire... Elle et moi, nous avons la même croyance. Nous pensons que la valeur morale du mariage réside uniquement dans l'engagement des consciences. M. Darras a eu beau s'indigner contre cette idée, quand je l'ai énoncée, l'autre jour, je la garde, parce qu'elle est vraie, que je la sens vraie, avec tout ce que j'ai de justice en moi. Le vrai mariage, le seul qui soit absolument exempt de convention mensongère, c'est l'Union libre. Si j'ai voulu d'abord épouser Mlle Planat légalement, c'est que le mariage légal est une preuve publique d'estime. Tu t'opposes à ce que je la lui donne dès maintenant. Je m'incline. Mais, elle et moi, nous avons échangé nos promesses. Nous allons vivre ensemble en Union libre. Nous serons méconnus, calomniés. Nous aurons nos consciences pour nous... Nous avons résolu de quitter Paris. Quand je n'aurais pas d'autres raisons pour désirer ce départ, je me considérerais comme tenu de t'épargner les commentaires que ma vie ici, dans ces conditions, provoquerait certainement dans ton entourage... Nous irons en Allemagne. Ma femme y continuera ses études de médecine, et moi, j'y commencerai les miennes. J'ai pris la passion de cette science. Ma fiancée l'a aussi. Nous travaillerons ensemble. Dans deux ans, je serai libre

de légaliser une situation, qui, dès aujourd'hui, est pour moi aussi respectable que le sont peu les beaux mariages dont rêvent mes camarades... Mlle Planat a un enfant. Je ne veux pas qu'il traverse ce que j'ai traversé. En le prenant avec nous maintenant, il ne saura jamais que je ne suis pas son père... J'en appelle à ton sens de justice, maman, j'insiste sur ce mot, car, pour moi, tout est là : pourras-tu ne pas m'estimer de vivre ainsi? »

— « Mais toi-même, » répondit-elle, « t'estimeras-tu de m'avoir abandonnée, moi, ta mère, de n'avoir pas tenu compte du chagrin que tu me causais? »

— « Serait-ce en tenir compte que de rester ici à te torturer le cœur, comme je viens de faire, en torturant le mien?... Je ne t'abandonne pas. Je te laisse à ton mari, à ta fille... »

— « Et sans mon fils ! » implora-t-elle.

— « Maman, » répondit-il à ce déchirant soupir, « ne m'ôte pas mon courage. Il le faut. C'est mon devoir, même envers toi, » — il insista : — « surtout envers toi. » Puis, la serrant tout à coup dans ses bras d'une étreinte si passionnée qu'il lui fit mal : — « Adieu, » dit-il à voix basse, « adieu... » — Et, avant qu'elle eût pu répondre un mot, il sortit du petit salon. Le cri : « Lucien ! Lucien ! » qu'elle poussa à deux reprises, ne le fit pas se retourner. Comme l'autre jour, elle entendit le battant de la porte d'entrée s'ouvrir et se refermer. Le roulement d'une voiture acheva de le lui démontrer : cet adieu, d'une si foudroyante soudaineté qu'elle en demeurait comme paralysée d'étonnement, était bien réel.

— « Il est parti, » gémit-elle, « parti ! parti !... Et il n'est même pas monté là-haut pour embrasser sa sœur !... »

X

LA PRISON

Ce départ du jeune homme avait été épié par une autre personne. On devine laquelle, et si la durée de cet entretien avait paru longue à Darras. Il avait une intelligence trop nette des conséquences que cet entretien du fils et de la mère risquait d'entraîner, pour ne pas en attendre l'issue avec une anxiété exaspérée jusqu'à l'angoisse. Gabrielle allait-elle obtenir que Lucien consentît à reculer au moins son projet de mariage, et que, d'ici là, il revînt à la maison, sinon comme hôte, du moins comme visiteur? Ou bien se rebellerait-il, au contraire? Mettrait-il sa mère en demeure de lui répondre, par oui ou par non, tout de suite, et, devant un refus, s'en irait-il, plus séparé d'eux encore qu'auparavant? A cette idée d'une rupture irréparable avec l'enfant du premier lit, des sentiments d'ordre bien différent s'émouvaient à la fois dans le mari de la femme divorcée : une mortelle inquiétude pour l'avenir de son propre ménage, — cette catastrophe n'achèverait-elle pas d'exalter chez Gabrielle ces troubles religieux dont leur intimité avait déjà tant souffert? — le déchirement d'une affection blessée, — il aimait vraiment son beau-fils, il l'avait élevé, il en était si fier!... A côté de cela, il frémissait de le constater, cette rupture, c'était la suprême éviction d'un passé si détesté qu'il en éprouvait, dans les arrière-fonds troubles de son cœur, une impression

de cruel triomphe. Il avait honte de retrouver de nouveau en lui ces mouvements d'une haine indigne de son caractère. Mais rougir d'une sensation mesquine, ce n'en est pas moins l'avoir... Et l'entretien se prolongeait et sa femme ne venait pas l'appeler. C'était donc qu'elle n'avait pas raison de l'obstiné jeune homme... Tout d'un coup, il avait entendu, lui aussi, le bruit de la porte ouverte et refermée. Le roulement de la voiture qui démarrait l'avait fait regarder par la fenêtre... C'était bien le coupé qui avait amené Lucien et qui l'emmenait maintenant. Gabrielle avait échoué?... Albert s'était précipité dans le petit salon où il l'avait trouvée assise sur un fauteuil, immobile, les mains abandonnées sur ses genoux, la tête baissée. Cette dernière preuve de la secrète, de l'inexprimable rancune nourrie par son fils contre son second mariage, ce départ sans un geste de tendresse pour la petite Jeanne avait fini d'accabler la malheureuse. Elle venait de le comprendre pour la première fois : entre le demi-frère et la demi-sœur, qu'elle chérissait, elle, d'un égal amour, il n'y aurait jamais de complète union. C'est le pire chagrin pour une mère, quand elle a conçu par deux hommes, que de reconnaître ainsi, dans les enfants qu'elle a eus de l'un et de l'autre, des continuateurs inconscients de la rivalité des pères. La détresse où avait roulé cet esprit de femme, déjà ébranlé par tant d'émotions, était si profonde qu'elle n'entendit pas son mari entrer. Ce fut avec le frisson d'une hypnotisée arrachée à son rêve qu'elle le reconnut, et, lui prenant la main, convulsivement :

— « Il est parti, » gémit-elle, « et pour toujours ! Il va vivre avec cette fille sans l'épouser, comme

l'autre, dans la honte. Je lui ai tout dit, et ta bonté pour lui, et les doutes que cette rencontre là-bas t'a donnés en leur faveur... Je lui ai demandé de ne pas exiger une réponse immédiate, d'attendre seulement. Rien ne lui a fait. Il a parlé d'aller hors de France avec elle, en Allemagne, étudier la médecine, de reconnaître son enfant !... Ce qu'il veut, c'est ne plus nous voir !... Tu avais trop bien deviné pourquoi, parce qu'il hait notre ménage ! »

— « Il est sous l'impression de la mort de son père, » répliqua Darras. « A la réflexion, il n'est pas possible qu'il ne revienne pas à des sentiments plus équitables, les vrais, ceux qu'il a réellement, et qui ne sont pas haineux... Certes, ce qui nous arrive est bien dur, ma pauvre amie. Mais la désolation est une lâcheté dans la vie de famille comme dans la vie publique. Nous avons fait notre devoir. Les circonstances tournent contre nous. Nous n'avons rien à nous reprocher et nous pouvons encore trouver des motifs d'espérer... Il va vivre avec cette fille, me dis-tu, en Union libre? Il y a tout de même une doctrine dans l'Union libre. Elle est folle, mais ce n'est pas le libertinage. Quand elle est professée sincèrement, comme par lui, elle n'est pas basse, ce n'est donc pas une honte, comme tu le dis. De deux choses l'une : ou bien cette fille est de bonne foi, et elle se conduira en conséquence. Alors, ils seront amenés, par le simple souci de leurs enfants, à légaliser dans deux ans leur faux mariage. Ou bien, comme je l'ai cru d'abord, c'est une intrigante. Alors, elle ne supportera pas de vivre dans une Université allemande, monotonement, tranquillement. Elle se démasquera, et il ne l'épousera point. Dans l'un et dans l'autre cas, nous le retrouverons.

Même à vingt-cinq ans, il devra te demander ton consentement. Si cette femme a prouvé qu'elle avait des qualités d'épouse, tu leur donneras ce consentement, et nous les verrons. Si, au contraire, cette liaison aboutit à une rupture, c'est vers nous qu'il se réfugiera. Aie donc du courage, et pense plutôt que cette séparation d'avec nous était sans doute nécessaire. Oui, puisqu'il s'est laissé aller, sous des influences malsaines, à éprouver pour notre ménage une si injuste antipathie, il vaut mieux que nos rapports soient suspendus pour quelque temps. Du moins, c'est un moindre mal... Chérie, du courage, encore cette fois ! Appuie-toi sur moi ! Je t'aimerai pour deux. »

— « Tu es bon, » répondit-elle, sans quitter son attitude d'accablement, « très bon... Mais comment veux-tu que je me rende à tes raisonnements? Tu m'en as tant fait et tous pareils, depuis ces quinze jours ! Tu m'as tant démontré que je devais espérer, ne pas craindre, que Lucien ne persévérerait pas dans son projet, — et il y a persévéré ; — qu'il n'irait pas demander le consentement de son père, — et il y est allé ; — que tu avais un moyen sûr d'empêcher ce déplorable mariage, — et c'est pire !... Pourquoi m'as-tu dit toutes ces choses et tant d'autres? Parce que tu ne veux pas que je regarde en face la vérité et que, toi-même, tu ne veux pas la voir. Et cette vérité, c'est celle que m'a énoncée le père Euvrard. C'est Dieu qui nous frappe dans mon fils. Je dis nous, car je ne te sépare pas de moi, mon ami, mon unique ami... Nous sommes liés dans le châtiment comme nous l'avons été dans la faute. Le coup qui me perce le cœur déchire le tien. Tu me parles de courage. Aie celui d'y voir

clair et de me permettre d'y voir clair. Nous avons perdu un de nos enfants, mon Albert. Ne perdons pas l'autre... »

Elle s'était redressée, en parlant, sur le fauteuil, au bois duquel se crispaient ses mains. Sa voix s'était faite de plus en plus ferme, de plus en plus chaude. Le sang était remonté à ses joues et dans ses yeux brûlait une étrange flamme, que Darras y avait surprise trop souvent cette semaine pour s'y tromper. Il tressaillit devant cet indice que la fièvre mystique des remords religieux la consumait de nouveau. Depuis que le billet de Lucien annonçant la mort de Chambault était arrivé, le second mari appréhendait la redoutable demande à laquelle la renaissance de sa foi catholique devait nécessairement conduire la divorcée devenue veuve. Au ton pressant de Gabrielle, il devina par quelle supplication allaient se traduire ces énigmatiques dernières paroles et il interrogea :

— « L'autre? c'est Jeanne. Quel rapport peut-il y avoir entre la chère petite et notre malentendu avec Lucien? Explique-toi. »

— « Pourquoi me parles-tu comme si tu ne m'avais pas comprise, Albert, » répondit-elle, « quand tu ne m'as que trop comprise? Ne me dis pas que non. Ne me traite plus comme si j'étais une malade. L'heure est trop grave, vois-tu. Nous avons reçu de trop solennels avertissements. Nous avons perdu Lucien, parce que nous avons été trop coupables, moi surtout, qui *croyais*, en cédant à la terrible tentation de cette loi impie du divorce. Il n'y a pas de code humain qui puisse prévaloir contre l'ordre divin. On ne divorce pas des sacrements. Devant Dieu, j'étais toujours l'épouse de cet homme dont

mon fils porte le deuil. Nous avons passé outre et je n'ai plus de fils... Maintenant cet homme est mort. Je suis libre. Dieu, qui nous a tant punis, nous donne une occasion de réparer notre faute. Nous pouvons revenir à lui, nous marier religieusement... Dis-moi que tu y consens, mon Albert, que tu feras de moi ta femme devant l'Église... Dis-le moi ! Sinon, je ne vivrai plus. J'aurai trop peur de perdre Jeanne aussi, je ne sais pas comment. Mais j'aurai peur... C'est en son nom, au nom de notre fille, que je te supplie. »

— « Je m'attendais à cette demande, » répliqua Darras. Une extrême tristesse s'était répandue sur ses traits, cette mélancolie vaincue que l'on éprouve au chevet d'un être chéri, soudain terrassé en pleine convalescence par une rechute aiguë du mal qui a failli l'emporter et dont on l'a cru guéri. « Je m'y attendais, » répéta-t-il, « et je ne t'en veux pas. Tu viens de tant souffrir. Tu es trop excusable de ne pas apercevoir notre vie sous un angle exact. Je n'essaierai plus de te rien démontrer. Tu me prêtes des partis pris, là où j'applique simplement le plus vulgaire sens commun. Tu réfléchirais froidement cinq minutes, tu reconnaîtrais la première que notre histoire avec Lucien n'est qu'une suite d'événements très ordinaires, comme il en surgit tous les jours, entre un fils de vingt-trois ans et ses parents, dans les ménages les plus catholiques... En revanche, je ne m'attendais pas que tu me fisses cette demande, au nom de notre fille? Tu n'as donc pas compris quelle signification emporterait à l'égard de cette enfant un mariage religieux, entre nous, ses parents, et aujourd'hui? Quand tu m'as dit, l'autre semaine, dans une crise

d'exaltation, que nous n'étions pas mariés, tu as pu constater ma révolte. Ce n'était pas à moi seul que je pensais en protestant contre ce blasphème, c'était à Jeanne. C'est elle encore à qui je pense en ce moment. Nous marier à l'église, maintenant, après que nous avons vécu ensemble tant d'années, mariés civilement, ce serait déclarer qu'à nos yeux le mariage civil, en effet, n'est pas un mariage, et que, par conséquent, notre enfant n'est pas légitime. Cela, avoue que tu ne le penses pas... »

— « Je ne le pense que trop, » dit la mère, « et j'en tremble de terreur pour elle. »

— « Et tu ne sens pas ce qu'il y a d'insensé, pour ne pas dire plus, dans une idée qui te fait considérer comme coupable la naissance de cette enfant, sur le berceau de laquelle nous n'avons échangé que des mots de dévouement, de fidélité, de tendresse? »

— « Ce que je sens, parce que je le sais, parce que je le crois, c'est que nous n'avions pas le droit de l'avoir ! »

— « Je ne te permettrai pas de parler ainsi, » s'écria Darras, même dans l'égarement du chagrin... « Gabrielle, » — continua-t-il, avec une irritation grandissante et qu'il n'arrivait plus à maîtriser, — « souviens-toi de cette heure où tu m'as dit que tu espérais être mère et de l'émotion sacrée que nous en avons ressentie ! Rappelle-toi les rêves que nous avons caressés à deux, ici même, pour cette enfant ! Ce devait être une fille. Nous devions en faire notre joie et notre fierté... Rappelle-toi encore comme nous avons été tristes, quand, après sa venue, nous avons espéré celle d'un fils et notre regret que notre famille se fût arrêtée là !... Et maintenant... »

— « Maintenant, » interrompit-elle, « je n'ai plus cette joie et cette fierté, c'est vrai... Je ne les aurai plus jamais. Je me suis humiliée sous l'épreuve. Je suis brisée pour ce qui me reste de vie. Il dépend de toi, Albert, que j'aie dans cette misère un peu de consolation. Je l'aurai, si j'ai la paix de la conscience par les sacrements, si je me confesse et si je communie, et surtout si je puis vous embrasser, ma fille et toi, sans remords. Il me faut de la force, vois-tu, pour supporter l'idée de la déchéance de mon fils et de l'existence qu'il va mener avec cette créature. Je n'en trouverai que là. Si tu m'aimes, ne refuse pas, ne discute pas. Tu avais rêvé de m'épouser quand j'étais une jeune fille. Alors, ce mariage eût été certainement religieux, et tu y aurais consenti. Tout ce que je te demande, c'est de faire aujourd'hui ce que tu aurais fait alors. Tu ne m'auras jamais donné une plus grande preuve d'amour, et j'en ai tant, tant besoin !... »

— « N'insiste pas davantage, » répondit-il, d'une voix plus impatiente encore, » c'est inutile. Si je t'avais épousée jeune fille, j'aurais accepté cette condition du mariage à l'église que tes parents auraient exigée. Je ne l'aurais pas fait sans une grande lutte intérieure. A cette époque, je ne croyais pas plus que je ne crois à présent, et ces concessions de conscience sont toujours funestes. C'est par elles que sont créées ces hypocrisies de mœurs qui prolongent indéfiniment les pires mensonges sociaux... Mais, à ce moment-là, ce mariage n'eût signifié qu'un préjugé de ta famille et que ma complaisance. Il n'aurait pas constitué un outrage à tout un passé d'honneur et de loyauté. Voilà ce qu'il serait aujourd'hui, la condamnation publique

et solennelle de notre vie commune, le désaveu de notre ménage actuel. Je ne me ferai pas, même pour te plaire, le renégat de cette vie dont je garde, moi, la fierté, si tu m'empêches d'en garder la joie... Es-tu ma maîtresse? suis-je ton amant, pour que nous ayons à nous marier, après avoir vécu ensemble? Non, tu n'es pas ma maîtresse. Tu es ma femme. Non, je ne suis pas ton amant. Je suis ton mari. Jamais, jamais je ne nous infligerai, à toi et à moi, cette flétrissure. Jamais je n'insulterai à notre foyer. »

— « Tu préfères le détruire ! » dit-elle, presque sauvagement. « Oui, si tu me refuses ce mariage religieux, tu l'auras détruit. Je n'y resterai pas. Je le sens. Je ne le pourrai pas. Vivre avec toi, porter ton nom, t'appartenir, et n'être pas ta femme devant Dieu quand rien ne s'y oppose que ton orgueil, je ne le supporterai pas. Je l'ai supporté... — avec quelle douleur, depuis tant de jours !... — parce qu'il y avait l'obstacle invincible. Je me disais : je fais ce que je peux de mon devoir de chrétienne dans des conditions plus fortes que ma volonté. A présent, si tu continues à me dire non, il faudra que je parte, que je m'en aille. Réponds, me laisseras-tu m'en aller?... Pourquoi? Tu parles d'outrage, de flétrissure? Quel outrage y a-t-il dans la célébration d'une cérémonie qui nous était interdite, qui nous devient permise? Quelle flétrissure dans un mariage qui, pour toi, puisque tu ne crois pas, ne signifie rien? Je te le répète, si tu me refuses, c'est que l'orgueil chez toi l'emportera sur l'amour. Rien que l'orgueil ! Tu ne veux pas que ton incroyance ait cédé devant ma foi. »

— « Et quand ce serait?... » répliqua-t-il. « Quand,

en effet, je considérerais comme une lâcheté de feindre des idées que je n'ai pas? Les convictions qui sont les miennes, je ne me les suis pas faites par caprice. Je ne les ai pas adoptées par intérêt. Elles expriment le plus profond de ma pensée, le plus intime de ma conscience. Je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir absolu d'agir d'après elles, puisque, pour moi, elles sont la vérité. Me marier à l'église, alors que je suis marié, et de par la loi, depuis douze ans, et que j'ai considéré ce mariage comme suffisant, comme complet, c'est déclarer que je reconnais au catholicisme une valeur que je ne lui reconnais pas. Quand je donne la main à un homme, ce n'est qu'un geste, mais que je ne ferais pas si je méprisais cet homme. Ce n'est qu'un geste aussi, me diras-tu, que de paraître devant un prêtre, avec toi. Mais ce geste implique une adhésion à un dogme que je sais faux, à une hiérarchie que je sais mensongère, à des pratiques que je sais funestes. C'est déjà trop qu'une promesse, arrachée par toi à mon amour, m'oblige à voir ma fille grandir parmi ces erreurs... N'essaie pas d'abuser de ma loyauté sur ce point, car ce n'est que de la loyauté. Ne me tente pas d'y manquer... Finissons donc une conversation qui n'a pas de sens. Nous avons déjà d'assez réels motifs de chagrin, sans nous en créer d'imaginaires. »

— « Ce n'est pas ton dernier mot, Albert? » implora-t-elle. « Si tu ne crois pas, avec tes idées de justice et de tolérance, tu ne peux pas vouloir m'empêcher de croire. »

— « Quand t'en ai-je empêchée? » répondit-il âcrement.

— « Mais tu m'en empêches », gémit-elle, « en

me contraignant de vivre avec toi dans des rapports que la religion me défend. »

— « Moi », s'écria-t-il, « moi, je te contrains?... Et toi, que fais-tu donc en prétendant m'imposer une démarche que mes principes me défendent? »

— « Ah! protesta Gabrielle, « comment peux-tu comparer? C'est toi-même qui les as choisis, tes principes, toi-même qui les interprètes. Que tu me sacrifies ce que tu avoues toi-même n'être pour toi qu'une question de forme, en continueras-tu moins ta vie? Au lieu que moi, si je persiste à demeurer avec toi comme ta femme, ne l'étant pas, — car je ne la suis pas, je ne la suis pas, entends-tu, — je suis hors de l'Église !... Les sacrements me sont interdits !... Je ne peux pas avoir de vie religieuse !... Je te le répète, » continua-t-elle avec un sombre désespoir, « je ne le supporterai pas, je m'en irai. »

— « Eh bien! » répondit Darras hors de lui, « tu t'en iras !... Mais, » — et la féroce tyrannie de l'homme exaspéré passa dans son accent, — « si tu t'en vas, sache bien les conséquences de ta révolte. Je te laisserai aller. Je ne t'enverrai pas le commissaire pour te faite rentrer. Seulement je garderai ma fille... Quand nous nous sommes mariés, nous avons conclu un pacte. Tu t'es engagée à être ma femme, et moi, je me suis engagé, si nous avions un enfant, à consentir qu'il fût baptisé et élevé catholiquement. Il te plaît aujourd'hui de dénoncer ce pacte. Soit! Tu dis que tu n'es pas ma femme? Tu parles de partir? Soit encore. Mais je redeviens libre de mon engagement. Je reprends Jeanne. Elle est à moi. Le Code me la donne. Le pacte est dénoncé, donc je l'élève d'après mes idées. »

— « Tu ne commettras pas une action pareille », s'écria la mère. « Tu n'en as pas le droit. Tu m'as tant dit que le premier des devoirs était le respect de la conscience ! Tu ne toucheras pas à celle de ta fille. »

— « Je lui en donnerai une autre, » répondit le père. « Je la ferai grandir dans la vérité, au lieu que toi, tu la nourris de chimères, et moi, par scrupule, je ne m'y suis pas opposé. Je vois aujourd'hui combien j'ai déjà été coupable envers celui qui l'épousera plus tard, si les impressions de son enfance doivent jamais reparaître et la séparer de son mari...

— Tu lui enlèverais sa foi !... » dit Gabrielle. « Mais enlever sa foi à un être sans défense, c'est un crime, Albert ; un crime abominable. »

— « Es-tu bien sûre que ce n'en soit pas un de la lui avoir donnée?... » répliqua-t-il. « Ah ! prends garde. Ne réveille pas en moi cette pensée, qui m'a hanté si souvent, qu'il n'y a pas de promesse contre la vérité, et que, par suite, je n'aurais jamais dû promettre ce que j'ai promis... Mais non !... J'ai promis : je tiendrai. A la condition qu'ayant promis, toi aussi, tu tiennes. Je ne veux plus jamais entendre parler de mariage religieux, tu m'as bien compris, jamais. Tel tu m'as épousé, tel je reste ; si tu observes ton engagement, j'observerai le mien ; si tu y manquais jamais, si tu réalisais ce projet de départ, j'agirais comme je t'ai dit. «

— « Même à la veille de sa première communion? »

— « Elle ne la ferait pas, voilà tout », répondit-il plus durement, « et ce serait tant mieux !... Mais, encore un coup, finissons-en ». — Il regarda

sa montre et dit : — « Deux heures et quart, je suis attendu à mon bureau. Quand je rentrerai, j'espère te trouver plus sage. Adieu... »

Pour la première fois peut-être depuis qu'ils habitaient cette maison, il sortit sans avoir mis un baiser sur le front de sa femme, sans l'avoir même regardée. Il venait, dans l'emportement d'une colère où ses peines de ces derniers jours s'étaient comme déchargées, de prononcer des mots trop violents pour qu'il n'en éprouvât pas un regret. Il avait passé du petit salon dans sa chambre afin d'y prendre son pardessus et son chapeau. Il demeura quelques instants de plus qu'il n'était nécessaire, dans l'espérance que Gabrielle, le sachant là, aurait un mouvement vers lui et viendrait avant son départ le supplier qu'il ne la quittât pas ainsi. Elle ne vint pas. Un passionné désir de retourner lui-même auprès d'elle le saisit alors. Il n'y céda pas. Le souvenir de certains cris, arrachés à la malheureuse femme par l'exaltation, lui avait soudain refermé le cœur, par exemple cette phrase sur leur fille : « Nous n'avions pas le droit de l'avoir... » et, sur leur ménage : « Je ne suis pas ta femme. Je ne la suis pas... » Il se dit : « Si je ne lui tiens pas rigueur maintenant, où irons-nous? Il faut qu'elle voie, à mon mécontentement, qu'elle ne doit plus recommencer. » Et il sortit de la maison pour gagner tout droit son bureau, où il avait en effet quelques rendez-vous importants. Ni la succession des visites d'affaires qui furent, par hasard, plus nombreuses cette après-midi, ni les efforts d'esprit qu'il dut faire pour discuter plusieurs points d'une extrême précision technique n'eurent raison de la tem-

pête intérieure. Tout en écoutant ses interlocuteurs et en leur répondant, il ne cessa pas d'avoir devant les yeux le visage de sa femme, avec l'expression d'épouvante affolée qu'y avaient éveillée ses implacables paroles. Lui-même en ressentait une constriction au cœur, une fièvre dans le sang, une angoisse à la poitrine, un malaise dans tout l'être. Et cependant, à la seule idée de rentrer chez lui, s'il devait se retrouver en face de cette même rébellion, lutter contre cette même manie religieuse, se heurter à ce même obstiné désir d'un mariage outrageant pour leur passé, l'indignation le reprenait. Il était de nouveau soulevé par l'espèce de frénésie qui, tout à l'heure, avait éclaté en regards, en gestes, en exclamations de haine. C'était alors une douleur insoutenable : sa Gabrielle, cette douce amante de sa première jeunesse, la compagne adorée de son âge mûr, se confondait avec cette Église dans laquelle il s'était habitué à condenser toutes les erreurs, tous les mensonges, toutes les injustices. L'appréhension que cette intolérable et insoluble dispute recommençât aussitôt qu'ils seraient en présence, la certitude qu'il s'y montrerait plus violent encore, une obscure honte en même temps et de cuisants remords d'avoir fait mal à sa chère amie, que de sentiments s'émouvaient en lui ! Ce tumulte de ses pensées contradictoires était si intense qu'il voulut s'en être rendu maître avant de rentrer. Il revint à pied de l'avenue de l'Opéra jusqu'à la rue du Luxembourg, lentement, par le chemin le moins direct : la place de la Concorde, celle des Invalides et les boulevards qui suivent, jusqu'à la place de l'Observatoire, reculant ainsi la minute d'un retour dont sa passion avait pour-

tant soif. Il était plus de six heures quand il sonna enfin à la porte du petit hôtel. Il le contempla, comme Gabrielle l'avait contemplé, après sa visite au Père Euvrard, avec la nostalgie du bonheur encore possible, mais si compromis ! Absorbé par l'attente anxieuse de l'accueil qu'elle allait lui faire, il ne remarqua pas le singulier regard du domestique qui lui ouvrait la porte. Il monta jusqu'à sa chambre ; puis, comme sa femme ne venait pas, suivant sa tendre habitude de leurs bons jours, lui demander s'il n'avait besoin de rien, il voulut la devancer et lui prouver qu'il ne lui gardait pas rancune. Il entra donc dans le petit salon où elle devait se tenir. Elle n'y était pas... Il alla frapper à la porte de la chambre à coucher. Elle n'y était pas non plus... L'attendait-elle dans son bureau? Non. Cette pièce aussi était vide... Sans doute Gabrielle se trouvait occupée auprès de sa fille dans la salle d'études. Darras gravit les marches de l'escalier qui menait au second étage, avec un pressentiment qui se changea en une véritable angoisse lorsqu'il eut constaté que cette salle d'études était vide, vide la chambre où dormait la petite, vide la chambre de l'institutrice... Après tout, Mme Darras pouvait être sortie avec sa fille, et Mlle Schultze. Il sonna. Le même domestique qui lui avait ouvert vint à son appel, et, cette fois, le mari ne se trompa point à sa physionomie. Un événement grave était survenu. Quel événement? Même à cette seconde d'un terrible soupçon, l'instinct de protection qu'il avait toujours éprouvé pour Gabrielle se réveilla en lui, et ses interrogations, qui lui brûlaient le cœur à les formuler, demeurèrent assez vagues, assez mesurées pour que le drame dé-

chaîné entre le maître et la maîtresse de la maison échappât du moins à certains commentaires d'office.

— « Quelle heure était-il, quand Madame a quitté l'hôtel? » questionna-t-il.

— « Trois heures, trois heures et demie, » dit le domestique. « C'est moi qui suis allé chercher la voiture. Pour en avoir une à galerie, j'ai dû aller jusqu'à la gare Montparnasse. »

— « Voulez-vous m'appeler la femme de chambre? »

— « Elle est partie avec Madame, » répondit l'homme.

— « C'est juste, » fit Darras. — Plus de doute : une voiture à galerie... la femme de chambre emmenée avec la petite et l'institutrice... Gabrielle avait réalisé sa menace. Elle s'était enfuie! Il eut le courage de demander encore, du ton de quelqu'un qui s'enquiert d'un détail sans grande conséquence : — « Ont-elles eu le temps de faire les malles? »

— « C'est la femme de chambre et l'institutrice qui ont tout emballé. » reprit le domestique. « Il y avait quatre colis. J'ai aidé le cocher à les charger : une grande malle, deux valises et le nécessaire de Madame. »

Ainsi Gabrielle s'était enfuie, enfuie en emmenant sa fille, leur fille!... Devant l'inattendu terrassant d'une pareille nouvelle, le premier sentiment de Darras fut une consternation si complète qu'il ne chercha même pas à en savoir davantage. Le pouvait-il, d'ailleurs, sans achever de livrer le secret de cette crise de son foyer? Il se dit que ce n'était

pas possible, que la fugitive allait revenir, qu'arrivée là où elle avait décidé de se retirer, elle ne supporterait certainement pas l'idée de son inquiétude. Et puis, elle n'avait pas dû partir sans lui écrire. Il se mit à errer dans l'appartement, cherchant sur toutes les tables l'enveloppe à son nom qu'elle avait assurément laissée. Une femme ne quitte pas sa maison à l'improviste, comme une criminelle, sans que son mari sache où prendre et donner des nouvelles. Mais non ! Il ne trouva rien. Vainement bouscula-t-il et tous ses papiers dans son bureau, et tous ceux de Gabrielle dans le secrétaire du petit salon... L'heure avançait, à travers ces recherches, et le maître d'hôtel était venu prévenir que le dîner était servi. La perspective de s'asseoir seul à cette table, qui avait été celle de la famille aujourd'hui dispersée, fut trop odieuse à Darras. Il répondit qu'il ne mangerait pas à la maison et il sortit pour marcher dans les rues, au hasard, comme il avait fait l'autre jour. Qu'il était tourmenté alors, mais combien loin de prévoir une catastrophe qui continuait à déconcerter sa raison !... Gabrielle s'était enfuie?... A quelle profondeur avait-elle donc été reprise par le haïssable dogme catholique pour qu'elle se fût résolue à s'échapper ainsi, plutôt que de vivre avec lui, maintenant qu'elle était sûre que leur ménage resterait hors de l'Église. Certes il s'était laissé emporter, cette après-midi, à des paroles vives. Des menaces, même brutales, justifiaient-elles ce départ, — et avec leur fille?... Pourquoi? Pour le mettre au défi précisément d'exécuter la plus dure de ces menaces, celle sur l'action de laquelle il avait le plus compté. C'était comme si elle lui eût crié en serrant leur enfant

contre son cœur : « Tu veux notre Jeanne, viens la prendre. » — « Oui, » répondit-il à voix haute, comme si cette provocation lui eût été réellement adressée, « j'irai la prendre !... » La prendre? Mais où? Mais comment?... Il avait la loi pour lui. Il aurait la force publique à son service. A sa femme aussi il pouvait, de par le Code, ordonner qu'elle réintégrât le domicile conjugal. Cet homme généreux et qui avait toujours tant ménagé la sensibilité trop tendre de Gabrielle, sauf dans deux crises d'égarement, depuis ces quinze jours, se la représenta soudain dans une chambre avec la petite fille, et l'entrée de l'huissier ou du commissaire. Sa délicatesse intime se révolta contre cette image. L'amour en lui l'emporta de nouveau sur la rancune. Il se demanda, avec une détresse qui n'avait plus rien d'égoïste : « Mais où est-elle?... » Ce repas du soir, qu'ils auraient dû prendre en commun, où lui avait-il été servi?... Qu'avait-elle dit à l'enfant?... Séparée de tous les Nouet par son mariage, elle n'avait pas de famille où se retirer. Se cachait-elle dans un couvent? Était-elle allée dans un hôtel? Épuisant en esprit les hypothèses, et littéralement affolé par la complète absence de données positives, Darras se prit à s'imaginer qu'elle s'était réfugiée auprès de Lucien. Ce détail montrera mieux qu'une longue analyse le désarroi où l'inquiétude avait jeté cette intelligence, très précise d'ordinaire et très méthodique. Une pareille supposition, après la scène que la mère et le fils avaient eue dans la journée, était extravagante. Elle eut à peine traversé cette pensée tourmentée qu'elle y fit certitude, et Darras courut plutôt qu'il ne marcha jusqu'à la maison meublée de la rue Monge où son

beau-fils avait pris une chambre. Il connaissait l'adresse par le commissionnaire venu, le premier soir, chercher les effets du jeune homme. A sa question, le logeur répondit que M. de Chambault était justement parti le soir même.

— « Seul? » osa demander le beau-père.

— « Seul, » lui fut-il répondu.

Cette démarche avait été bien insensée. Dans son délire, le mari abandonné en hasarda une autre, plus extraordinaire encore. La rue Monge est toute voisine de la rue Rollin. Il poussa jusque-là. Peut-être, par Berthe Planat, saurait-il où se trouvait Lucien. Au domicile de l'étudiante, il apprit qu'elle aussi était partie, il y avait quelques heures. Lui, le puritain, il ne craignit pas d'acheter à prix d'argent un renseignement plus précis : Lucien était venu la prendre, et c'est en sa compagnie qu'elle s'en était allée, pour une absence prolongée et sans fixer l'époque de son retour. Les jeunes gens avaient réalisé le projet annoncé par le fils à la mère. Cette froide nuit de printemps, qu'une bruine commençante glaçait encore, était sans doute la nuit de noces des deux amoureux que Darras envia soudain de tout son pauvre cœur déchiré. Ils n'avaient qu'une foi du moins, qu'un idéal, qu'une croyance ! Qu'il avait passionnément souhaité, l'autre semaine encore, de sauver son beau-fils de cette aventure ! Il fut étonné d'y demeurer si indifférent. La préoccupation de sa femme abolissait tout. Il ne vit dans cette nouvelle que ce fait : Gabrielle n'était pas venue demander secours contre lui à Lucien. Mais où était-elle?... Une autre hypothèse, non moins folle, se présenta soudain : si pourtant elle était rentrée rue du Luxembourg, tandis

qu'il courait à sa poursuite, sans indice, sans direction? Il voulut croire qu'en effet elle ne pouvait pas ne pas s'être déjà repentie. Il prit une voiture, pour arriver chez lui vite, et retrouver sa maison, — leur maison, — aussi vide, aussi muette qu'à l'instant de sa sortie. Gabrielle ne lui avait même pas envoyé une dépêche, pour qu'il eût au moins, dans sa solitude, un signe de son existence et de celle de leur enfant.

La nuit qui suivit cette affreuse soirée se passa tout entière pour Darras en allées et venues entre sa bibliothèque et la chambre de Gabrielle. Les résolutions violentes continuaient d'alterner en lui avec les attendrissements passionnés. Tantôt il reprenait son projet de les faire rentrer toutes deux, la mère et la fille, par la coaction légale, et cette vision de dureté, devant laquelle il avait d'abord éprouvé une si magnanime répulsion, lui procurait un cruel délice. Cette fuite de sa femme et cet enlèvement de l'enfant constituaient un procédé trop indigne, qui l'atteignait trop au vif de son amour-propre d'homme ! Il en tirerait cette brutale vengeance de prouver qu'il était le maître... Tantôt, au contraire, l'orgueil et la rancune fondaient à la chaleur du désespéré et tendre regret qui le torturait. Dans cette chambre à coucher, encore remplie de la présence de sa femme, l'évocation de leur intimité de tant d'années se faisait trop forte. Il respirait le délicat parfum dont elle se servait et qui s'associait pour lui à son sourire, à ses regards, à ses baisers. La grande glace de l'armoire, laquée de vert pâle, semblait avoir retenu la silhouette gracieuse de la chère créature ; l'oreiller du lit l'empreinte de sa tête. Ses belles mains

avaient erré sur tous ces meubles clairs. Les mules où jouaient ses pieds nus s'étaient posées sur ce tapis. Les bibelots d'argent ciselé de la table à coiffer avaient été touchés par elle le matin encore. Il n'était pas un des tableaux appendus sur la tenture gaie des murailles auquel le mari ne pût rattacher un des épisodes de leur ménage. En passant ainsi la revue de ces petites choses, il constata qu'un cadre de cuir, où se trouvait un de ses portraits, n'était plus sur le petit bureau d'angle. L'absente l'avait emporté avec elle. Ce signe qu'elle n'avait pas cessé de le chérir, même en le fuyant, lui mit des larmes aux yeux. Pourquoi, depuis ce premier jour où elle lui avait avoué sa dévotion renaissante, l'avait-il laissée s'isoler de lui comme il avait fait? Pourquoi ces scrupules et ces timidités qui l'avaient empêché de dormir auprès d'elle depuis tant de nuits? Leur malentendu n'eût pas tenu contre cette douceur des caresses qui abolit tout entre un homme et une femme qui s'aiment, comme ils s'aimaient encore, malgré l'âge. Et maintenant, reviendrait-elle jamais animer de nouveau cette pièce déserte, de sa grâce un peu meurtrie par la vie, mais si puissante toujours sur son cœur? Et si elle revenait, leurs extases d'autrefois ne seraient-elles pas empoisonnées par ses remords? Ne verrait-elle pas un péché dans un bonheur qu'elle considérerait maintenant comme défendu? Les enivrements de jadis étaient-ils à jamais finis? La récompense des longues fidélités conjugales leur serait-elle refusée, cette lente et douce transformation de l'amour permis en une amitié unique, infiniment confiante, infiniment aimante?... Insensé! Cette chambre vide, où Darras cherchait sa femme absente et ne la trouvait pas,

faisait seule la réponse, et, assis au pied du lit voilé de sa guipure, regardant autour de lui le visage muet de cette pièce, à demi éclairée par la flamme mince de la lampe, l'époux délaissé se sentait triste, triste à souhaiter de mourir là, parmi les reliques de sa félicité — à jamais détruite, si sa femme ne revenait pas, et, même si elle revenait, trop menacée !

— « Il faut cependant que j'aie pris un parti..., » se dit-il au lendemain de cette nuit d'insomnie. Derechef il avait espéré que la matinée ne se passerait pas sans qu'il eût un télégramme ou une lettre. Chaque heure, en augmentant la culpabilité de Gabrielle à son égard, augmentait aussi son irritation. Il s'efforça pourtant de poser le problème avec autant d'impartialité que s'il se fût agi d'un autre : — « Quel serait le droit de tout père dans mon cas? Quel serait son devoir? Où est la justice?... Mon droit, c'est d'avoir ma fille. » On se rappelle dans quels termes religieux il parlait habituellement des articles du Code relatifs au mariage. Ces textes lui revenaient à la mémoire pour appuyer son affirmation : « *Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants... — La femme doit obéissance à son mari...* » — « Ensemble? » concluait-il, « mais si la femme refuse de remplir son rôle d'épouse? Si elle se révolte? Alors, elle est déchue de son droit, et le père, lui, garde le sien... » Il cherchait par ce sophisme à endormir un scrupule qui tenait à l'ensemble de ses idées sur la société, singulièrement contradictoires, comme il arrive aux moralistes de son type, chez lesquels le souci du bien général s'associe à des principes d'un individualisme foncièrement anarchique. Il parlait toujours de sa cons-

cience, et Gabrielle aussi s'était réclamée de la sienne. En lui demandant que leur mariage fût célébré catholiquement, à quoi avait-elle obéi? A sa conscience. En s'en allant? A sa conscience encore. « Un contrat une fois passé est définitif, » se disait Darras, quand cette objection se présentait à son esprit. « Elle était ma femme. Elle n'était pas libre d'agir comme elle agit... » Mais lui-même, comment allait-il agir, pour revendiquer ce droit de reprendre sa fille? Toute cette seconde journée se dépensa à débattre avec lui-même le moment où il se déciderait à la toute première démarche. Elle était bien simple cependant. Elle consistait, ne voulant à aucun prix avoir recours à la police, à consulter un avocat. Il en avait un très sûr, très habile, et qui était au service du *Grand-Comptoir*. Le consulter, c'était lui raconter d'abord l'histoire intime de son mariage, le mettre au courant de la tragédie familiale qu'ils avaient traversée, lui et Gabrielle, c'était accuser celle-ci. Par un détour trop naturel de sa sensibilité, cette perspective ravivait en lui son amour, et il recommençait indéfiniment cette litanie de détresse : — « Elle est partie, partie, comment a-t-elle pu?... »

Après une seconde nuit, employée, comme la précédente, à se déchirer le cœur de regrets et l'esprit d'incertitudes, il finit pourtant par conclure : — « Hésiter davantage est une lâcheté. Je vais parler à M. Carrier. » — C'était le nom de l'avocat. — Et il sortit de chez lui pour aller droit chez cet homme qui habitait à l'autre extrémité de Paris. Ce ne fut pas toutefois sans avoir attendu le premier courrier. Il s'était dit qu'après

avoir causé avec l'avocat, il se rendrait à son bureau. Telles étaient les incohérences de ses nerfs, ébranlés par ces trente-six heures passées presque sans sommeil, et par les secousses d'une si poignante incertitude : il éprouva, à ne pas rencontrer Carrier, un soulagement bien contraire à l'habituelle logique de sa vigoureuse volonté ! Sa rentrée rue du Luxembourg, après cette course, n'était pas une moindre faiblesse. Il y rentra cependant. Il se reprochait cet enfantillage en l'accomplissant. Dès l'instant que Gabrielle lui avait caché depuis ces deux jours l'endroit où elle s'était retirée après son incroyable départ, quelle raison avait-elle de le lui faire connaître maintenant?... Il espérait si peu le message pourtant si ardemment convoité, qu'il demeura presque aussi stupéfié qu'il l'avait été de ce départ, en apercevant, sur le plateau de l'antichambre où l'on déposait la correspondance, non pas une lettre ou une dépêche, mais une simple carte cornée sur laquelle il lut le nom de M. l'abbé Euvrard, membre de l'Institut. Au crayon, l'Oratorien avait écrit : *reviendra à deux heures, si M. Darras veut bien lui faire l'honneur de le recevoir.* Il avait ajouté son adresse au-dessous... Deux heures? Il en était onze. Darras ne réfléchit pas. Il ne se demanda pas ce qu'il dirait au prêtre, ni s'il ne nuirait pas à son autorité dans les négociations à entreprendre, en montrant cette hâte à rencontrer l'émissaire de sa femme. Car M. Euvrard venait certainement de la part de Gabrielle. Cette évidence ne permettait pas l'attente à Darras. Ces trois fois soixante minutes lui représentaient un infini de tortures qu'il ne voulait pas, qu'il ne pouvait pas supporter, et, moins d'un quart d'heure après avoir reçu cette carte, il

était devant la vieille maison de la rue Servandoni.

La pensée que Gabrielle était venue là à son insu, qu'elle avait demandé le logement du prêtre à ce même concierge, qu'elle avait traversé cette même cour où verdoyait le jardinet central, gravi ces mêmes marches du misérable escalier de bois, rendit au mari la colère de ses plus mauvais moments. Il lui était si dur qu'au lieu de lui écrire, sa femme se fût adressée à un intermédiaire ! Et quel intermédiaire ? Quelqu'un dont ils avaient parlé, au sujet duquel ils avaient échangé des paroles si amères !... Cette indignation passa dans le coup de sonnette impérieux par lequel il annonça sa visite, et dans l'accent agressif de ses premières paroles. Le Religieux proscrit était venu lui ouvrir la porte, comme à Mme Darras l'autre jour et, comme l'autre jour, il tenait à la main un morceau de craie blanche, ayant été interrompu par l'appel du timbre au milieu d'un de ses calculs. Il avait toujours sa mine chétive et embarrassée de savant égaré dans la vie. Sa soutane était seulement un peu plus râpée, les ailes grisonnantes de sa chevelure roussâtre un peu plus longues, la pièce où il introduisit son visiteur un peu plus encombrée de livres, de papiers et de brochures. Mais, cette fois, ses clairs yeux bleus n'avaient pas exprimé une seconde le désarroi d'un songeur à demi éveillé de ses chimères. Il avait du premier regard deviné qui était cet homme au visage maigre et creusé d'anxiété, aux prunelles noires et brûlantes de fièvre, au geste saccadé, à la voix dure, et il avait aussitôt trouvé en lui même, pour accomplir sa mission de charité, cette force sacerdotale qui avait tant frappé Gabrielle, lors de sa première visite, quand le bonhomme

falot, apparu dans l'antichambre, s'était transformé devant elle en un apôtre, plein de flamme, d'éloquence et de dignité. Il ne se laissa pas décontenancer par la brusquerie avec laquelle l'adversaire de toutes ses idées commença ce pénible et difficile entretien :

— « J'ai trouvé votre carte chez moi, monsieur. Je suis M. Darras. Il m'est trop important de savoir quelle raison vous avez de désirer me parler pour que je n'aie pas tenu à vous voir aussitôt. Je vous écoute. »

— « Ce que j'ai à vous dire, monsieur, est en effet si important et si urgent, » répondit le prêtre, « que je m'étais permis de me présenter chez vous de grand matin... Vous avez compris, » ajouta-t-il après un temps, « que je suis chargé d'un message de Mme Darras? »

— « Une question d'abord, monsieur, » interrompit Darras. « Avez-vous vu Mme Darras et vous a-t-elle dit de vive voix ce dont elle désire que vous m'avertissiez, ou bien vous a-t-elle écrit? »

— « Je l'ai vue, » dit l'Oratorien.

— « Permettez-moi alors, » continua le mari, « de m'étonner que vous n'ayez pas insisté auprès d'elle pour qu'elle s'adressât à moi directement. Avec la haute idée que je me faisais de M. Euvrard, du mathématicien supérieur dont mes camarades et moi admirons le talent, j'avoue que j'avais été étonné d'apprendre votre première rencontre avec elle, déjà. Je ne suis pas un illustre savant comme vous, monsieur ; mais si une femme mariée venait s'adresser à moi, à l'insu de son mari, sur un point concernant son mariage, je l'arrêterais immédiatement. Il est vrai que je ne suis pas non plus un

prêtre. Je ne suis qu'un honnête homme et qui pratique simplement la morale laïque. »

— « Je savais, monsieur Darras, que l'habit que je porte vous est très suspect, » répliqua le Père avec un mélange de douceur et de fermeté dont son interlocuteur resta, malgré lui, impressionné. — « En allant chez vous tout à l'heure, je n'ignorais pas à quoi je m'exposais. Mais vous dites vrai : un prêtre n'est pas tout à fait un homme comme un autre. Il a des devoirs particuliers, dans l'accomplissement desquels il relève d'un jugement qui n'est pas de ce monde. C'est un de ces devoirs que j'ai rempli en recevant la confidence de Mme Darras, une première fois, sans qu'elle m'eût dit son nom, ni rien de sa vie, si ce n'est qu'elle avait besoin de mon assistance, en tant que prêtre. C'est un de ces devoirs encore que je remplis en acceptant d'être son ambassadeur auprès de vous. Vous avez bien voulu me dire votre estime pour mes modestes travaux. Faites-moi le crédit de penser que je ne me suis pas dérangé de mes études, » — et il montra de la main le tableau noir toujours couvert de ses hiéroglyphes algébriques, — « sans un motif extrêmement sérieux. Ce motif, c'est la profonde pitié que j'ai éprouvée devant une âme en détresse. Si je m'étais trouvé avec Mme Darras par exemple dans un accident de chemin de fer et qu'elle y eût été blessée, vous considéreriez comme très naturel que je vinsse vous avertir?... La mission dont j'ai accepté de me charger n'est pas d'un autre ordre... »

— « Il y a cette différence, » répondit Darras, « que vous ne vous êtes pas trouvé avec Mme Darras par un simple hasard. Elle est venue vous chercher et vous l'avez conseillée... D'ailleurs, laissons

ces vaines comparaisons. Puisque vous savez mes opinions religieuses, tout commentaire est inutile. Il m'est cruel que ma femme vous ait choisi comme intermédiaire. Mais elle vous a choisi, et, après tout, c'était son droit strict. Encore une fois, je vous écoute... »

— « Elle n'est pas venue me chercher, » rectifia l'Oratorien, « elle est venue chercher l'Église. Comment et pourquoi cet appétit, ce besoin plutôt d'une vie religieuse, avec toutes les pratiques qu'elle comporte, s'est-il éveillé en elle, profond, impérieux, irrésistible? C'est un point, monsieur, que nous ne toucherons pas. Nous l'expliquerions de façons trop contraires. Il suffit que nous l'ayons constaté et que cette constatation soit indiscutable. Sa première visite m'en a été une preuve, et une preuve plus éclatante encore l'extrémité de souffrance qui l'a fait se précipiter hors de chez elle, vous fuir, vous qu'elle aime tant, fuir sa maison, quand elle a cru comprendre que jamais vous n'accepteriez l'idée d'un mariage religieux d'une part, et, de l'autre, que l'éducation catholique de sa fille était menacée. »

— C'est faux, » interrompit Darras, « jamais cette éducation n'a été menacée, du moins par moi. Mme Darras ne peut pas vous avoir dit cela. Je m'étais engagé, en l'épousant, à permettre que nos enfants fussent baptisés et élevés religieusement. J'ai toujours tenu ma parole. C'est elle-même qui m'en a dégagé en manquant à la sienne, puisqu'elle est partie. Non, l'éducation religieuse de sa fille n'était pas menacée. Si elle l'est maintenant, c'est par sa faute, uniquement par sa faute. Je l'avais prévenue, dans notre dernière conversation, quand

elle m'a déclaré qu'elle ne pouvait plus vivre avec moi, que si elle s'en allait je reprenais ma fille et tous mes droits de l'élever d'après mes idées. Elle s'en est allée ; je reprendrai ma fille, je l'élèverai d'après mes idées. C'est la mère qui l'aura voulu. »

Il avait parlé avec autant d'âpreté dans la voix que si Gabrielle eût été réellement là devant lui, au lieu du vieil ecclésiastique à la soutane délabrée, qui l'écoutait en l'enveloppant d'un regard d'une pénétration singulière. Le fait seul que le mari, si ombrageux pour ce qui intéressait l'intimité de son ménage, engageât cette discussion, attestait quelle déférence l'attitude de M. Euvrard lui inspirait déjà, même à travers ses préjugés. C'était le signe aussi du trouble intérieur devant cette question de conscience que les plus déterminés fanatiques ne résolvent pas sans trouble : l'arrachement de Dieu hors du cœur d'un enfant. Il y avait dans l'accent de Darras une protestation contre cette responsabilité. Cette nuance n'échappa point à la sagacité de l'Oratorien, qui interrogea :

— « Et maintenant, si Mme Darras rentrait chez elle, vous considéreriez-vous comme dégagé de votre parole?...

— « Si elle rentrait?... » fit Darras vivement. « C'est cela qu'elle vous a chargé de me demander? Elle veut rentrer?... »

— « Notre entretien a dévié, » dit M. Euvrard sans répondre positivement à la pressante phrase de son interlocuteur. — Il avait repris son accent méthodique où reparaissaient les habitudes d'ordonnance et de lucidité dans l'exposition, contractées devant le tableau noir. — « J'en étais à vous expliquer de sa part quels sentiments l'ont

déterminée, sans préméditation, à un parti violent si opposé à son caractère. Sa raison a compris tout de suite qu'elle ne devait pas s'y tenir. Le choix de l'endroit où elle s'est retirée vous le prouvera, monsieur : même à ce moment, elle a pensé à vous et à sa fille. Elle a voulu pouvoir donner un motif plausible de ce départ à l'enfant, à la gouvernante, à la femme de chambre. Elle est à Versailles, à l'hotel ***. — (Il le nomma.) — Elle a prétexté un avis du médecin et annoncé que vous alliez les rejoindre... Quand elle a été là, seule vis-à-vis de son action, elle s'est rendu compte qu'en s'enfuyant comme elle avait fait, impulsivement, elle avait seulement fourni une arme contre elle. Et, surtout, l'idée de votre chagrin l'a désespérée. Elle a pensé à revenir, comme elle était partie. Ses craintes pour l'avenir de l'éducation religieuse de sa fille l'ont ressaisie alors et l'ont arrêtée... Malheureuse, tantôt attendant une manifestation de votre colère, d'heure en heure, et que son enfant lui fût reprise par autorité de justice, tantôt espérant dans votre tendresse et que vous lui accorderiez ce qu'elle désire si passionnément, quelles heures elle a traversées, vous le devinez ! Elle s'était dit en partant : « Ma fille est à moi, je la défendrai. » Elle a pensé à aller chez un avocat. Elle n'en a pas eu la force. De raconter à qui que ce fût cette douloureuse histoire lui a été trop pénible... Elle m'en avait dit déjà une partie. Elle avait senti, dans cette visite, l'émotion de ma sympathie. Elle savait que vous connaissiez mon nom et mes travaux. Elle vous avait dit qu'elle était venue ici, une fois... Bref, dans cette agonie d'inquiétude, c'est à moi qu'elle a eu recours. Hier, dans l'après-midi, elle

est arrivée. Elle était assise où vous êtes... Ah! monsieur, si vous aviez vu ses larmes, si vous aviez entendu ses plaintes, vous ne me refuseriez pas cette concession à ses croyances qu'elle vous redemande aujourd'hui par mon entremise. Mettre une âme en demeure de choisir entre sa foi et son amour, entre sa conscience de chrétienne et le plus cher sentiment de son cœur, quand d'un mot on peut finir cet horrible conflit, j'en appelle à votre sens de justice, monsieur Darras, parce que je sais que la justice, c'est votre religion à vous, est-ce juste? Plus simplement, est-ce humain? »

— « Et moi, monsieur Euvrard, » répondit Darras, « je vous demanderai s'il est humain, s'il est juste de venir dire à quelqu'un : « Voilà douze ans que tu as fondé un foyer, avec toute la loyauté, toute l'affection dont tu étais capable ; douze ans que tu n'as travaillé, peiné, respiré que pour ce foyer. Tu en as défendu l'honneur contre les préjugés du monde. Tu en as eu l'orgueil et l'amour. Tes émotions d'époux et de père ont été toute ta raison d'être, toute ta joie de vivre... Maintenant tu vas déclarer que ce foyer n'était pas un foyer, que tu n'avais pas le droit de le fonder, que ta femme n'était pas ta femme, qu'elle était restée, ces douze ans durant, celle d'un autre et que tu le reconnais, que ta fille était née dans des conditions de moralité inférieure. Oui, tu vas le déclarer, publiquement, et sans le croire, devant le représentant d'une religion contraire à tes convictions les plus établies, c'est-à-dire que tu vas te déshonorer à la fois dans le passé et dans le présent. Sinon, ta femme s'en ira de chez toi. On te forcera de lui disputer légalement ton enfant. Tu veilleras seul à ce foyer qui te

fut si cher... » C'est pourtant cet *ultimatum* que Mme Darras m'a signifié en quittant sa maison et qu'elle me signifie par vous en ce moment?... Je ne l'ai pas accepté avant-hier et je ne l'accepte pas davantage aujourd'hui... Vous vous êtes acquitté de son message pour moi, voici celui dont je vous charge pour elle : si d'ici à quarante-huit heures elle n'est pas rentrée rue du Luxembourg, elle n'y rentrera jamais. Je peux encore pardonner son action en la qualifiant d'impulsive, comme vous le faites vous-même. Prolongée et par conséquent réfléchie, elle s'aggraverait à mes yeux, singulièrement. J'y verrais, — je ne mâcherai pas mes mots, — la plus abominable tentative de chantage sentimental. Répétez-lui ces termes, j'y tiens, et que, dans ce cas, je ne reculerai devant aucun moyen pour ravoir ma fille, devant aucun... Si elle rentre, je la recevrai, et j'oublierai ces deux jours d'aberration. Mais il me faut une garantie. Elle m'a offensé en me menaçant de partir, offensé en partant, offensé en me faisant parler par une tierce personne. Je veux qu'elle ait pris l'engagement de ne pas recommencer. Pour cela, j'exige, entendez-vous bien, monsieur Euvrard, *j'exige* qu'elle reconnaisse sa faute. Elle devra me déclarer formellement qu'elle retire tout ce qu'elle m'a dit dans notre dernière conversation et que je vais préciser. Elle m'a dit qu'elle ne se considérait pas comme mariée par un simple mariage civil ; elle se rétractera et dira que ce mariage est valable. Elle m'a dit que la naissance de notre enfant était coupable, et que nous n'avions pas le droit de l'avoir ; elle se rétractera. Elle promettra de ne plus jamais, jamais, jamais faire aucune allusion à un mariage à l'église entre nous. Moyen-

nant quoi, tout sera fini... Je ne veux plus de cette guerre religieuse sous mon toit. Je connais Mme Darras. Elle est trop loyale pour manquer à une promesse solennelle. C'est pour cela que j'en veux une. Si elle se refuse à cette rétractation et à cette promesse, qui ne sont qu'un gage de paix pour l'avenir, c'est qu'elle ne veut pas de cette paix. Alors il est préférable d'en finir d'un coup et je ne la reçois pas. Telles sont mes conditions. »

— « Elles sont dures, monsieur, » repartit le prêtre, « elles sont bien dures ».

— « Elles sont sages », dit le mari en se levant, pour bien marquer qu'il n'entendait pas prolonger une conversation désormais inutile.

— « Permettez-moi de préciser un point encore, » insista M. Euvrard, qui s'était levé aussi. « Si Mme Darras refusait ces conditions, vous persisteriez dans votre résolution de lui reprendre sa fille. »

— « Cela va de soi, » dit Darras.

— « Vous ne l'empêcheriez pas de la voir, cependant? »

— « Cela va de soi encore. Ce sera une question à régler par les gens de loi. »

— « Vous ne la lui laisseriez pas maintenant, jusqu'à ce que l'enfant ait fait sa première communion? »

— « Elle ne la ferait pas ! » dit Darras. « J'ai déjà répondu là-dessus à Mme Darras. Reprendre ma fille, pour moi, cela ne signifie pas la reprendre matériellement, mais moralement, et, tout d'abord, je vous le répète, j'entendrai user sans contrôle du droit que j'avais abdiqué, celui de diriger son éducation ».

— « Et vous vous indignez, » dit M. Euvrard,

« qu'une mère chrétienne ait tremblé en vous voyant dans de pareilles dispositions, qu'elle ait perdu la tête, qu'elle ait voulu sauver la foi de son enfant en vous arrachant l'enfant elle-même? »

— « Elle n'avait qu'à rester, jamais je n'aurais manqué à ma parole de la laisser élever sa fille religieusement. »

— « Je vous poserai de nouveau ma question de tout à l'heure, à laquelle vous n'avez pas répondu », reprit l'Oratorien : « Et maintenant, si elle rentrait, vous considéreriez-vous comme dégagé de cette parole? »

— « Non, » fit Darras, après quelques instants de silence. Son passionné visage exprima le trouble nouveau où l'avait jeté cette interrogation si directe, esquivée une première fois. « Je n'en aurais pas le droit, puisque les choses reviendraient en l'état. Je ne veux pas que Mme Darras puisse relever un seul manquement de ma part au contrat moral que nous avons passé ensemble. Vous m'avez dit que la justice est ma religion. C'est vrai, et je vous en donne la preuve. Je ne me servirai pas du prétexte le mieux fondé pourtant et qui m'affranchirait d'une clause de ce contrat, celle qui m'a toujours été très pénible, qui m'est odieuse maintenant... Mais ce n'est qu'un prétexte. Non, non, je ne m'en servirai pas... »

Le Père Euvrard eut sur les lèvres cette phrase qu'il ne prononça point : « Attendez alors, pour lui renouveler cette promesse à elle-même. » Il avait été convenu en effet la veille avec Mme Darras qu'elle viendrait à midi chez l'Oratorien, savoir le résultat de la démarche qu'il devait tenter rue du Luxembourg dans la matinée. Encore vingt

minutes, et elle serait ici. Depuis le moment où il avait introduit Darras dans son cabinet de travail, le prêtre ne faisait que penser au résultat possible d'une telle entrevue et de sa surprise. Dès la veille et aussitôt que Mme Darras était venue lui raconter son imprudente fuite il avait prévu le cas où le libre-penseur céderait sur ce point de mariage religieux et il s'était mis en mesure, à l'insu de Gabrielle même, pour que cette cérémonie fût rendue aussi aisée que le permettent d'inflexibles règles. Il était allé à l'archevêché demander, et il avait obtenu la dispense de toute publication, la dispense aussi de cet empêchement dirimant qu'implique par elle seule une situation comme celle où vivaient les Darras. Il avait passé chez le curé de Saint-Sulpice. Là il avait demandé et obtenu l'autorisation de faire lui-même ce mariage. Il n'avait qu'à se procurer deux témoins, deux employés, par exemple, de cette église de Saint-Sulpice, à quelques pas, et le mariage pouvait se célébrer dans cette petite chambre. Quelques mots prononcés devant lui et devant ces témoins, et Gabrielle et Darras étaient unis devant l'Église. Ce cruel antagonisme qui risquait d'aliéner pour toujours l'une de l'autre ces deux âmes, si dévouées et si sincères, était résolu. — Résolu?... Ou bien exaspéré? M. Euvrard n'osa pas hasarder l'alternative. Si Darras, dans cette rencontre inattendue avec sa femme, s'emportait en effet à un tel éclat que celle-ci ne pût plus jamais se décider au retour? Si surtout ses préjugés contre l'Église le faisaient se révolter contre une facilité où il voudrait ne voir qu'un vain formalisme, au lieu d'y reconnaître une admirable et maternelle indulgence? Le prudent Oratorien se tut donc.

Il pensa que ce dénouement n'était pas mûr, et il laissa partir son visiteur. Il tomba alors dans une méditation si profonde qu'il fallut, pour l'en tirer, le double coup de sonnette de celle qu'il attendait cependant, et sur l'avenir de laquelle il réfléchissait avec l'absorption d'un théologien préoccupé du plus délicat, du plus douloureux des cas de conscience.

— « Vous l'avez trouvé chez lui?... » demanda-t-elle, aussitôt entrée, avec une impatience de savoir, qui se transforma en une véritable détresse, quand M. Euvrard lui eut dit :

— « Il sort d'ici. Il y a un quart d'heure vous l'auriez rencontré. »

— « Et sa réponse? »

— « Il refuse. »

— « Mon Dieu ! » gémit-elle en joignant les mains, « ayez pitié de moi !... Et il veut toujours sa fille? »

— « Il la veut. Je lui ai parlé, comme nous en étions convenus, de vous la laisser jusqu'à sa première communion. Il refuse aussi. Il m'a chargé de vous transmettre ses conditions, car il en pose à votre retour. Il veut que vous vous rétractiez sur tous les points, que vous déclariez reconnaître la validité absolue de votre union actuelle, et que vous promettiez solennellement de ne plus jamais lui parler d'un mariage religieux. »

— « Je ne commettrai pas cette lâcheté, mon Père, » s'écria Gabrielle, « je ne ferai pas cette promesse. J'aime mieux ne pas rentrer... Je me sauverai... J'irai à l'étranger avec ma fille, sous un faux nom... Tout plutôt que de renier ma foi et d'offenser encore ce Dieu qui m'a tant punie !...

Ah! j'ai péché, mais que sa main est dure!... »

— « Elle s'adoucira, et bientôt... » dit le prêtre. « Ayez confiance. Je ne vous ai rapporté ce message de M. Darras que pour vous prouver combien j'ai eu raison de redouter les conséquences de votre départ irréfléchi. Je ne vous ai pas tout dit encore. Nous avons parlé de votre fille, deux fois. La seconde, j'ai pu sans effort amener M. Darras à renouveler sa promesse qu'il respecterait son éducation religieuse, si les choses demeuraient en état, — ce sont ses propres termes, — c'est-à-dire si vous rentriez. »

— « Oui, » dit-elle, « il croit me tenir par là, et il a trop raison. C'est un horrible calcul, et dont je ne l'aurais jamais cru capable... »

— « Ne le jugez pas sévèrement, » répondit le Père Euvrard. « Il ne le mérite pas. Je l'ai bien écouté, bien regardé. C'est un homme d'une absolue bonne foi. Il veut que vous rentriez auprès de lui, parce qu'il vous aime et qu'il vous croit sa femme très légitimement. Il respectera l'éducation religieuse de votre fille, parce qu'il l'a promis. Il fera cela, sans aucun calcul, je vous l'affirme, par devoir. Pour ce qui regarde l'Église, il est dans cet état que nous appelons l'ignorance invincible, et d'autant plus profondément qu'il est plus savant, de cette science mal ordonnée qui est une des grandes faiblesses de ce siècle. Il vit, par rapport à la religion, dans des préjugés qu'il prend pour des idées scientifiques. Il ne les a jamais vérifiés. Les vérifiera-t-il jamais?... Je l'espère. Il faut, pour cela, qu'il voie auprès de lui des vertus chrétiennes... Il les aurait vues, et vous auriez obtenu tout ce qu'il vous dénie aujourd'hui, si vous aviez refusé de l'épouser il y a douze ans. Vous aimant comme il vous aimait,

qu'aurait-il pensé en constatant que vous demeuriez fidèle à votre mari, même dans l'outrage et l'abandon ; que pour vous, le sacrement était vraiment la chose sacrée à laquelle rien ne peut toucher ; en vous regardant déployer toutes les qualités que vous avez, dans le renoncement et la foi? Il aurait compris ce que vous avez compris devant la piété de votre enfant, qu'une force était là, surnaturelle... Mais la faute commise est commise. Vous en reconnaissez l'enseignement et vous ne pouvez pas le lui montrer. C'est votre suprême épreuve. Je vous disais l'autre jour que l'on ne sort pas si aisément de certains chemins. Le divorce est un de ces chemins. Vous en êtes la prisonnière, même à présent qu'il vous fait horreur et que vous avez démêlé ses funestes conséquences en vous, autour de vous, dans votre fils, dans ses rapports avec son beau-père, dans la triste union qu'il va contracter, dans vos rapports, à vous, avec lui et avec M. Darras... Ce refus d'un mariage religieux, c'est la dernière de ces conséquences... Mais comment y échapper?... » — continua-t-il après s'être accoudé à sa table, le front dans sa main dans une attitude de réflexion profonde. — « Oui. Comment y échapper?... La règle est absolue : vous n'êtes pas mariée avec cet homme... D'autre part, il y a le salut de l'âme de votre fille, et, par cette âme de votre fille, peut-être le salut du père... Si vous ne rentrez pas, plus d'éducation religieuse pour l'enfant, le père de plus en plus irrité contre l'Église.. Vous-même, si vous rentrez?... Ah! la prison! la prison! La voilà... » — Puis, après une nouvelle pause dont la longueur parut interminable à la pauvre femme qui se taisait, elle aussi, accablée

et regardant son sort se débattre dans cette conscience d'un grand savant doublé d'un saint : — « Vous pouvez essayer de rentrer, » finit-il par dire, « avec votre fille, dès aujourd'hui. A aucun prix vous ne devez consentir au reniement que M. Darras a indiqué comme condition de ce retour, — à aucun prix... Il vous verra. Vous lui direz : — « Me voici, je ramène l'enfant, je reviens ; mais je ne peux pas renier ma foi. Si vous l'exigez, il faut que je reparte... » S'il l'exige, il faudra repartir... S'il ne l'exige plus, si son émotion de vous retrouver est plus forte que son orgueil, s'il recule sur ce point, alors, vous serez en droit d'espérer qu'il reculera sur l'autre un jour... Je vous ai dit qu'il était de bonne foi. Le principe de son changement possible, le voici. Il comprendra trois choses : la première, dont il commence à se rendre compte, en s'en désespérant, c'est que votre foi est bien vraie, bien profonde, bien sincère ; — la seconde, c'est que vous faites à l'éducation religieuse de votre fille le plus grand des sacrifices, et que le lien entre vous, maintenant, est là, uniquement là ; — enfin la troisième, qu'il n'y aura plus de bonheur entre vous, tant que vous porterez sur votre cœur ce poids de remords... Du jour où il aura compris ces trois choses, un travail s'ébauchera dans son esprit. Et moi, » — ajouta-t-il en montrant son crucifix : — « je prierai pour que Dieu fasse le reste ! »

. . . . . .

. . . . . .

Quelques heures plus tard, quand Albert, rentrant de son bureau du *Grand-Comptoir*, où il avait passé toute cette après-midi encore à se dévorer d'inquiétude, arriva devant sa maison, il crut voir, — avec

quel battement éperdu de cœur ! — le rideau remuer derrière la fenêtre du petit salon, au premier étage, et une silhouette, de lui trop connue, épier son retour. C'était Gabrielle qui l'attendait, dans un tel état d'agitation que, s'étant levée pour aller au-devant de lui, quand elle entendit son pas, elle retomba sur son fauteuil. Lorsqu'il la vit ainsi, toute pâle, les yeux lassés, les joues creusées, avec deux places blanchissantes aux tempes, où, quinze jours plus tôt, ses cheveux étaient encore dorés, une infinie pitié lui noya toute l'âme. Elle balbutiait :

— « M. Euvrard m'a dit tes conditions... »

— « Mes conditions?... » interrompit-il, « il n'y a plus de conditions. Il n'y a plus que toi, toi qui es là, toi que j'aime, toi que je retrouve, et que je ne laisserai plus jamais partir. »

Et il l'avait saisie dans ses bras, et il lui prenait ses pauvres mains enfiévrées qu'il baisait en sanglotant, il la serrait contre son cœur. Elle le regardait avec une mélancolie infinie où luisait cependant un peu d'espoir. L'expérience que le vieux prêtre lui avait indiquée, sans oser la lui conseiller, avait réussi. Sa douleur venait d'avoir raison de l'orgueil d'Albert, sur un point. La suite du travail annoncé comme possible par l'Oratorien s'accomplirait-elle? Gabrielle voulut l'espérer et elle dit au père : « Monte embrasser ta fille, mon ami... » mettant ainsi entre eux deux, et tout de suite, l'enfant à cause de qui elle était revenue, et dont la piété défendue par elle, — à quel prix ! — lui obtiendrait peut-être en retour, plus tard, ce vrai mariage qu'elle souhaitait si passionnément. Mais quand?... Et si, comme il était très probable, Albert cédait un jour sur ce point

par pitié, se le pardonnerait-il? Ne rencontrerait-elle pas chez lui, à son tour, cette honte de manquer à ses convictions les plus intimes qu'elle subissait à ce moment? Y avait-il une issue à la situation où les avait acculés leur mariage dans le divorce?... Et se sentant la prisonnière de ce divorce, — comme avait dit si profondément le prêtre, — la mère de Lucien et de Jeanne maudit une fois de plus cette loi criminelle, à la tentation de laquelle sa faiblesse de femme avait succombé, loi meurtrière de la vie familiale et de la vie religieuse, loi d'anarchie et de désordre, qui lui avait promis la liberté et le bonheur, et elle n'y trouvait, elle après tant d'autres, que la servitude et la misère !

Hyères, novembre 1903 — Paris, juin 1904.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
I.	L'Impasse	1
II.	Un Beau-Père	34
III.	Berthe Planat	71
IV.	La Vérité	106
V.	Fiançailles	129
VI.	La Plaie ouverte	156
VII.	Silences	182
VIII.	L'Imprévu	217
IX.	Un Adieu	246
X.	La Prison	276

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET

8, rue Garancière.

PQ
2199
D6
1904

Bourget, Paul Charles Joseph
Un divorce

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY